Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mardi 23 novembre 1965 / saint Clément / 81e année, No 271 / 4 cahiers / 56 pages / La météo: neige légère / minimum 25 / maximum 33

AUJOURD'HUI

...nes de sandwichs dans les poubelles des écoles ! • En page 35

# La motion de blâme conservatrice portera sur les pensions de $100

## La Tour de Montréal: stupéfaction à Paris

par PIERRE ST-GERMAIN,
*correspondant de LA PRESSE à Paris*

PARIS. — Bien qu'aucune réaction officielle n'ait encore été rendue publique, la décision de la Ville de Montréal de construire une tour pour l'Expo de 1967, sans en avoir informé le Conseil municipal de Paris et le gouvernement français, a été accueillie avec stupéfaction dans les milieux politiques de la capitale, apprend-on de bonne source.

On assure que le mot "offense" a été prononcé, hier, à l'Hôtel de ville de Paris et qu'un ministère français a ouvert un dossier sur cette affaire.

Selon les règles de la diplomatie, ajoute la même source, le Conseil municipal de Montréal aurait dû prévenir Paris et les autorités françaises de son désir de relancer sous une autre forme le projet initial auquel la France aurait été en définitive prête à collaborer mais que la métropole canadienne avait laissé tomber au dernier moment.

On rappelle qu'en juillet dernier le Conseil municipal de Paris avait été spécialement convoqué pour se prononcer sur sa participation à la tour Paris-Montréal. Or, dans la nuit qui précéda cette session, M. Jean Drapeau avait téléphoné de Montréal pour faire part aux autorités parisiennes de l'abandon du projet.

Cette décision étonna le gouvernement français et le Conseil municipal de Paris, étant donné toutes les démarches qui avaient été entreprises en haut lieu pour assurer la participation française à la tour.

On ne comprit pas clairement à Paris les raisons pour lesquelles Montréal renonça au projet et on s'étonne maintenant de voir qu'un autre projet a été mis au point sans que les autorités parisiennes aient été tenues au courant, sinon consultées.

Lors de sa session spéciale de juillet dernier, le Conseil municipal de Paris avait rendu hommage à l'esprit d'initiative et de dévouement de M. Drapeau de mener à terme une oeuvre qui devait affirmer les affinités historiques entre les deux plus grandes cités de langue française au monde. Le Conseil avait par ailleurs résolu de maintenir sa participation à l'Expo sous une forme qui réponde pleinement à l'attente manifestée par Montréal.

Le maire Jean Drapeau et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, ont déclaré ce matin n'avoir aucun commentaire à faire au sujet de la réaction des autorités de la ville de Paris.



Téléphoto UPI

### Après deux ans d'absence

M. George Hees, élu député conservateur dans Northumberland le 8 novembre dernier, a repris place dans les rangs de son parti après une absence de deux ans. A la suite du caucus d'hier, il s'est empressé d'affirmer que le parti n'avait jamais été aussi uni.

## L'ONU approuve une conférence mondiale sur le désarmement en 1967 – Pékin serait invité

NATIONS-UNIES, New York, (AFP, PA) — La commission politique de l'Assemblée générale des Nations unies a approuvé aujourd'hui, par 91 voix, sans opposition, une proposition en vue de la tenue en 1967 d'une conférence mondiale sur le désarmement avec la participation de Pékin. La commission groupe des représentants de tous les pays membres des Nations unies.

La commission a recommandé que des consultations commencent immédiatement pour la création d'un comité préparatoire de la conférence. Le délégué des Etats-Unis a voté en faveur de la proposition. Il a annoncé que son pays est disposé à participer à un tel comité préparatoire et a suggéré que celui-ci comprenne, outre les cinq puissances nucléaires, dont la Chine, plusieurs Etats qui ont d'importants programmes nucléaires pacifiques et plusieurs autres à l'origine de l'idée de la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement.

**Le Canada est favorable**

Toutefois, le délégué américain, M. Arthur J. Goldberg, a précisé que son pays réservait sa décision quant à sa participation aux travaux de la conférence elle-même, par opposition à ceux du comité préparatoire.

Le Canada a voté en faveur de la proposition qui a été présentée par les pays afro-asiatiques. De son côté, la France s'est abstenue. La Chine nationaliste n'a pas pris part au vote.

Les parrains du projet de con-

Voir DESARMEMENT en page 2

## Le Prêt d'Honneur: on atteindra 75% de l'objectif, soit $115,000

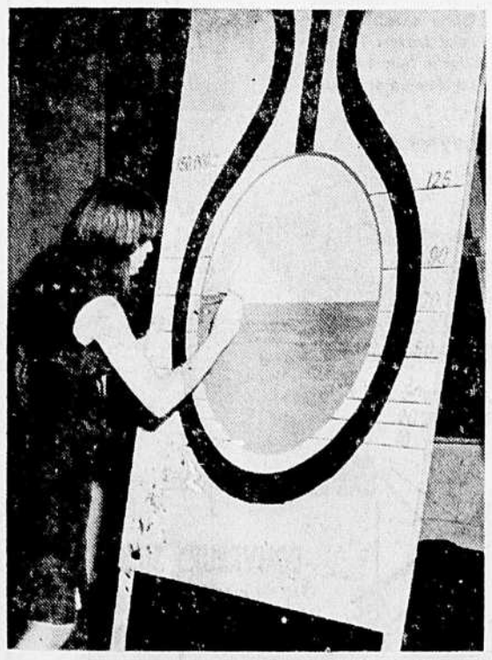


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

**L'objectif ne sera pas atteint**

*A mesure que les résultats des diverses paroisses arrivaient et qu'une jeune fille les inscrivait au tableau, l'optimisme de commande des organisateurs du Prêt d'Honneur faiblissait.*

### *Dans 140 paroisses sur 210, on a récolté $87,585.86*

Tous les rapports des paroisses ne sont pas encore rentrés mais il semble que la campagne du Prêt d'Honneur atteindra cette année 75 pour cent de son objectif. Quelque 10,000 étudiants de l'université et des collèges classiques ont participé hier soir à la "Grande visite étudiante".

A la fermeture du bureau central, à une heure ce matin, alors que 140 des 210 paroisses du diocèse avaient compilé leurs résultats finals et qu'on n'avait reçu que des résultats approximatifs de 31 autres paroisses, le montant recueilli s'élevait à $87,585.86, soit à 58% de l'objectif.

Cet objectif avait été fixé à $150,000. M. Albert Ricard, directeur général de la campagne, nous disait peu avant la fermeture du comité central qu'il conservait encore l'espoir de voir grimper la recette à $115,000, ce qui représenterait 75% du montant visé.

En dépit de l'optimisme de commande qui se dégageait de leurs derniers communiqués officiels, M. Ricard et les autres organisateurs étaient manifestement déçus des résultats de la Grande Visite.

"Nous ne sommes pas totalement déçus, a précisé M. Ricard à LA PRESSE, mais nous ne pouvons naturellement pas non plus faire montre d'un optimisme exagéré.

**L'objectif global**

L'objectif de $150,000 de la Grande Visite ne constituait qu'une partie de l'objectif total de $350,000 de la campagne du Prêt d'Honneur. On compte recueillir $150,000 auprès des

Voir L'APPEL en page 2

## *Dief abandonne la question de l'intégrité du cabinet*

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Après un long caucus de plus de trois heures, les conservateurs, sous l'impulsion de leur chef, ont décidé de présenter un amendement au discours du trône que présentera le gouvernement à l'ouverture de la session. On croit savoir que l'opposition conservatrice présentera cet amendement, équivalant à une motion de censure, sous prétexte que l'administration libérale ne veut pas accorder la pension uniforme de cent dollars par mois, promise mille et une fois par M. John Diefenbaker au cours de la campagne électorale.

En effet, les néo-démocrates ont déjà laissé savoir, par la voix de leur chef T. C. Douglas, qu'ils n'appuieraient pas une motion de censure conservatrice prétextant que l'honnêteté et l'intégrité de certains membres du cabinet laisse à désirer.

Les conservateurs ont donc décidé de changer de tactique. Ils vont tenter de forcer la main des néo-démocrates en s'appuyant sur les pensions. Les sosialistes, disent-ils, pourront difficilement refuser aux Canadiens une pension uniforme de cent dollars par mois. C'est dans leur programme.

A sa sortie de la salle où s'est déroulée la réunion partisane, M. Diefenbaker a dit aux journalistes que les membres du parti ont unanimement endossé son leadership. Bien plus, s'est-il empressé d'ajouter, ils ont adopté une résolution de remerciement envers mon épouse, dont ils ont admiré la conduite durant la campagne électorale.

Au cours de son monologue habituel, le chef tory a déclaré que le caucus a unanimement endossé le programme politique qu'il a présenté au peuple au cours des semaines électorales.

Et tout comme s'il avait été élu premier ministre, le chef de l'opposition a dit, sans ambages, que son parti tentera de faire adopter par les communes, ce programme politique.

Ce programme comprend, outre les pensions, des mesures pour aider les agriculteurs de l'est ainsi qu'un abattement fiscal aux propriétaires de résidences (déductibilité des taxes scolaires et municipales).

**A bas les socialistes**

Le chef de l'opposition en a également surpris plusieurs en s'efforçant, dans une longue tirade, de dénoncer "les socialistes" qui, selon lui n'ont pas gagné de terrain au cours des dernières années. Le NPD prétend qu'un déblocage vient de s'effectuer et qu'il a recueilli beaucoup plus de suffrages qu'au cours des derniers scrutins.

"Je mesure leur succès en termes de sièges gagnés", a dit le leader conservateur, "c'est ce qui compte. Et si je me rappelle bien, ils ont emporté beaucoup plus de sièges en 1945 qu'en 1965. C'est ça un déblocage. . ."

En y réfléchissant quelque peu, on peut comprendre l'acharnement du leader tory envers ceux qu'il appelle les "socialistes". Sans leur appui, il ne peut renverser le gouvernement et ces derniers préfèrent, de toute évidence, les rouges aux bleus. Pour eux, c'est un moindre mal.

On a aussi noté la présence de M. George Hees aux côtés du chef qui a qualifié la réunion des plus beaux adjectifs du dictionnaire. C'était "la plus belle", "la plus enthousiaste", "la plus optimiste", etc. . . réunion conservatrice à laquelle il a participé depuis longtemps.

M. Hees, qui a vécu des heures moins heureuses au cours des caucus qui ont précédé sa démission dramatique en 1962, s'est empressé de renchérir en affirmant que le parti n'avait jamais été aussi uni.

**Radio-Canada à la solde des libéraux**

La société Radio-Canada n'a pas échappé aux critiques du chef conservateur. D'après lui, la société est à la solde des libéraux. "Elle l'a prouvé au cours de la campagne. Il nous

Voir DIEF en page 2

## Pearson envisage un remaniement important

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Ce remaniement ministériel que tous attendent avec tant d'impatience n'aura pas lieu avant une couple de semaines, peut-être trois.

Le premier ministre a cependant laissé entendre que ce sera un remaniement d'importance.

Peu après la séance de cabinet, hier matin, M. Pearson a rencontré les journalistes, non pas dans le couloir comme d'habitude, mais bien dans une salle de conférence au premier étage du bloc de l'est.

Les journalistes lui ont posé plusieurs questions dont un grand nombre sur ses projets de remaniement.

On a également demandé au premier ministre Pearson si l'état de santé du ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, permettait à ce dernier de continuer à occuper ce poste.

Le chef du gouvernement a dit qu'il s'entretiendrait, dès aujourd'hui, avec le ministre québecois. J'espère sincèrement, a-t-il dit, que M. Cardin a eu un rapport satisfaisant à la suite des examens médicaux qu'il a suivis et qu'il pourra demeurer au sein du cabinet.

M. Cardin a, il y a quelques années, été victime d'une crise cardiaque et a récemment consulté des grands spécialistes américains à la suite de faiblesses. Ce matin, il a assisté à la réunion du cabinet.

Voir PEARSON en page 2

## Hydro: entente avec les syndicats de la CSN

par Gilles Pratte

La Commission hydroélectrique vient de conclure, avec six syndicats de la Confédération des syndicats nationaux, une entente intéressant 1,114 employés de filiales de l'Hydro-Québec, à travers la province.

Cette entente ne signifie pas que la grève des 4,400 employés de l'ancienne Hydro-Québec, prévue pour lundi dans la région de Montréal est évitée : elle veut seulement dire que cet arrêt de travail que doivent déclencher deux syndicats alliés à la Fédération des travailleurs du Québec ne s'étendra pas à toute la province.

L'accord rendu public hier soir, au cours d'une conférence de presse, par le directeur général de l'Hydro-Québec, M. Robert-A. Boyd, porte sur le renouvellement de conventions collectives de travail avec la Compagnie d'électricité Shawinigan, la Gatineau Power Company, la Compagnie électrique du Saguenay, la Compagnie de pouvoir du bas Saint-Laurent, la Quebec Power, la Compagnie électrique du Saguenay.

Le vice-président de la Fédération des services publics (CSN), M. Jean-Robert Gauthier, a pour sa part souligné que les termes de cet accord ne peuvent être rendus publics tant que les syndiqués ne les auront pas acceptés.

Il a toutefois précisé être très

Voir HYDRO en page 2

## Première poursuite depuis l'enquête sur le drame de LaSalle

Une des victimes de la terrible explosion qui causa quelque 28 pertes de vie, à Ville LaSalle, en mars dernier, vient de faire enregistrer la première poursuite en dommages, à la suite de l'enquête tenue le 2 novembre dernier, contre la Corporation de gaz naturel de Québec. La réclamation s'élève à $86,000.

M. Herbert George Peard qui habitait avec sa famille au 0365, rue Bergevin, mentionne dans sa procédure qu'il perdit dans la catastrophe: sa femme, Veronica Marion Costello, 39 ans; ses deux filles, Sharon Dorothy et Diane Agnes, respectivement âgées de 9 et 5 ans, et son fils Kevin Herbert.

L'explosion réduisit en ruines l'immeuble qu'il habitait, vers 8 h. 10, le matin du 1er mars, et le transforma en un monceau de décombres.

M. Peard poursuit également à titre de tuteur de la seule fille qui survit à la catastrophe. Il allègue qu'en plus de perdre sa mère et ses frères la fillette a subi une fracture du genou droit, d'un bras, du nez et de multiples contusions. Il réclame pour elle la somme de $21,000.

Il allègue que la défenderesse était propriétaire d'un réseau souterrain comprenant une conduite principale et des embranchements amenant le gaz naturel aux divers immeubles.

Elle n'aurait pas su éviter cette tragique explosion qui est attribuable à un mélange d'air et de gaz dans un des principaux embranchements lequel était sous la surveillance de la défenderesse, lorsqu'il prit feu au sous-sol des immeubles 0365 et 0367 rue Bergevin.

Il s'est produit une fuite de

Voir POURSUITE en page 2

## Jean Vallerand successeur de Robert Elie ?

*Le ministère des Affaires culturelles du Québec n'a pas arrêté son choix, semble-t-il, pour le successeur de M. Robert Elie au poste de conseiller culturel de la Maison du Québec, à Paris.*

*Toutefois, si l'on en croit des rumeurs persistantes, le choix du ministère se porterait sur M. Jean Vallerand, critique musical à notre journal et directeur musical à Radio-Canada.*

## Rhodésie: la police abat un manifestant noir à Bulawayo

SALISBURY (AFP, Reuter, PC, UPI) — La police a ouvert le feu aujourd'hui sur une troupe de nationalistes africains qui ont lancé des pierres sur un autocar. Un des manifestants a été tué et 4 autres ont été arrêtés. La police du gouvernement rebelle de M. Ian Smith a procédé avec diligence dans le but apparent d'empêcher que ne s'accentue le mouvement de grèves déclenché par des groupements politiques africains.

La victime de ce matin, la première apparemment, a été abattue sur Cleary Drive, principale rue du quartier Mpopoma, dans la banlieue de Bulawayo.

C'est dans cette banlieue que des policiers fortement armés durent lâcher des chiens hier soir contre des nationalistes africains qui ont bruyamment manifesté et qui se sont défendus à coups de pierres.

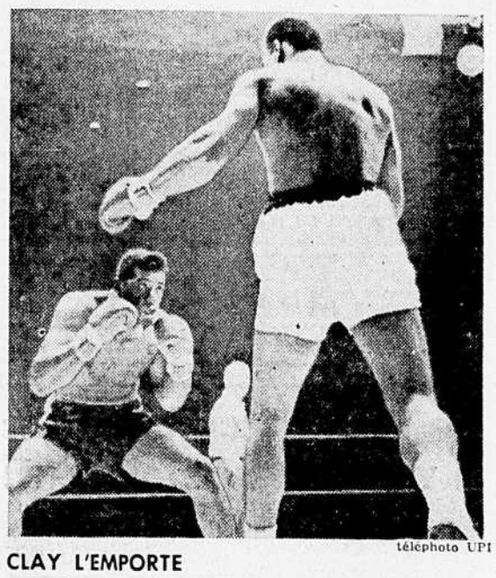
Les forces de l'ordre durent tirer en l'air pour disperser les manifestants. Personne n'a été blessé sérieusement et plusieurs arrestations ont été effectuées. On s'attend à ce que des désordres analogues aillent se multipliant au cours des prochains jours et la police demeure en état d'alerte.

Voir RHODESIE en page 2



**ILS REMERCIENT LA PRESSE**

*Guy Lomigny et sa femme, qui ont fui Haïti pour des raisons politiques et qui ont demandé au gouvernement canadien de séjourner quelques mois dans notre pays, ne seront pas renvoyés chez eux. Il semble que l'enquête de LA PRESSE sur cette affaire ait eu d'heureux résultats.* (Voir en page 12)



téléphoto UPI

**CLAY L'EMPORTE**

*Cassius Clay, invaincu en 22 combats, n'a pas gagné tellement de prestige avec sa victoire aux dépens de Floyd Patterson, à Las Vegas, mais il a fait taire ceux qui doutaient encore de ses qualités de boxeur, et misaient surtout sur ses talents de "comédien". Il a triomphé de Patterson par mise hors de combat technique à la 12e ronde.* (Voir en page 41)

## pourquoi un ministère de l'industrie et du commerce

par Claude Beauchamp

*La pensée du gouvernement québécois en matière de planification économique s'est considérablement modifiée au cours des deux dernières années. Les organismes administratifs chargés d'élaborer et d'appliquer la politique économique du gouvernement n'ont cependant pas évolué d'une façon aussi satisfaisante. Quelles sont les principales modifications qu'il faudrait apporter et, en particulier, quel est le rôle que peut jouer un ministère oublié jusqu'ici, le ministère de l'Industrie et du Commerce. Claude Beauchamp, du service économique et financier de LA PRESSE, fait le point sur ces questions.* (Voir en page 7)



téléphoto PA

**UNE JOURNEE ETOURDISSANTE**

*La princesse Margaret et lord Snowdon ont connu hier une journée étourdissante qui s'est terminée par une série de réceptions fastueuses dans la métropole américaine. La pluie qui s'est abattue durant toute la journée sur New York n'a pas empêché la princesse de faire la tournée des magasins et boutiques. Cet instantané a été pris à travers la vitre de l'automobile qui a conduit le couple princier dans une douzaine d'établissements commerciaux, sous une pluie battante*

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 36 à 38, 46 à 52
Bandes dessinées / 20
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 6
Finance / 24, 25
Horoscope / 9
Loisirs et récréation / 20
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 11, 12, 28, 39, 40
Radio et Télévision / 20, 21
Spectacles et Concerts / 18, 19
Sports / 41 à 44, 53
Tribunaux / 8, 16
Vie féminine / 29 à 34
Vie mondaine / 31
Vie syndicale / 14
Votre médecin / 15

# Les teamsters de Colombie-Britannique appuient les travailleurs du pétrole

VANCOUVER. (PCI) — Un puissant syndicat vient de prendre une décision vitale pour le succès de la grève générale de 48 heures qui doit avoir lieu en Colombie-Britannique.

La fraternité internationale des camionneurs (Teamsters), dont les 11,000 membres détiennent des postes indispensables dans l'industrie du transport de la province, vient de déclarer son entier appui aux travailleurs du pétrole si ces derniers font la grève générale de toutes les raffineries comme ils se proposent de le faire à minuit mercredi soir.

Bien que le syndicat indépendant des camionneurs ait rejeté l'appel de la Fédération du travail (CTC) de la Colombie-Britannique, lui demandant de faire la grève durant 48 heures pour supporter les travailleurs du pétrole, il a cependant accepté de ne pas toucher à aucun produit pétrolier si les travailleurs du pétrole font la grève dans toutes les raffineries.

Les camionneurs ont admis privément que leur projet était une manière de contourner effectivement la peur d'autres syndicats hésitants qui craignent d'avoir à faire face à des actions en dommage s'ils participent à une grève générale.

**Des cargaisons déclarées "hot"**

Les camionneurs, en déclarant "hot" tous les produits du pétrole, peuvent légalement être exemptés, d'après les termes de leurs contrats, de les manipuler ou même de conduire des camions chargés d'essence ou de pétrole.

M. Ed Lawson, président des camionneurs de la C.B., a déclaré que l'appui des camionneurs ne durera pas seulement 48 heures, mais aussi longtemps que la grève des travailleurs des raffineries se poursuivra.

Le Syndicat des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC) est en grève contre la British American Oil, depuis le 17 septembre. La grève s'est étendue aux usines de BA situées dans les provinces des Prairies et en Ontario. Le syndicat a aussi déclenché la grève dans une raffinerie de l'Imperial Oil près de Vancouver ainsi que dans une raffinerie de Shell dans l'Ouest.

Le syndicat a décidé de déclencher la grève dans toutes les compagnies de pétrole de la province, à minuit mercredi et la Fédération du travail de C.B., forte de 110,000 membres a lancé un appel pour une grève générale de 48 heures afin de démontrer la solidarité de tous les travailleurs envers les grévistes du pétrole.

**Des appuis malgré les passions du gouvernement**

Plusieurs autres syndicats ont promis leur appui dont ceux des menuisiers, des pêcheurs, des boueurs de certaines villes ainsi que d'autres travailleurs municipaux.

En dépit des appels lancés par le premier ministre Bennett et par le ministre du Travail, M. Leslie Peterson, les préparatifs de la grève générale se poursuivent hâtivement. Les directeurs du Congrès du travail du Canada sont venus discuter de la situation avec les autorités du gouvernement.

Entre-temps, les négociations se continuent derrière les portes closes mais aucune déclaration n'a laissé entrevoir des progrès. Les entretiens doivent se continuer aujourd'hui.

Alors qu'il restait moins de 48 heures pour la grève générale, M. Peterson a déclaré lundi : "Nous sommes arrivés à un point où personne ne peut prédire ce qui arrivera. Mais aussi longtemps que les négociations se poursuivent, on peut espérer un règlement".

**Autre grève générale en Saskatchewan**

Alors que se rapproche le moment du déclenchement d'une grève générale de 48 heures en Colombie - Britannique, prévue pour demain soir à minuit, une seconde province de l'Ouest fait maintenant face à une pareille menace.

En effet, on apprenait hier soir à Saskatoon, que les travailleurs syndiqués de la Saskatchewan songeaient à imiter leurs collègues de la Colombie-Britannique. Des réunions syndicales doivent avoir lieu à Saskatoon, Regina et Moose Jaw pour décider de quelle façon les ouvriers de la province viendront en aide au Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC).

Le représentant de ce syndicat en Saskatchewan, M. Bill Rybotsky, a déclaré qu'il ne recommandait pas aux ouvriers de la Saskatchewan de suivre l'exemple des ouvriers de la Colombie où l'arrêt de travail doit s'étendre à tous les secteurs de l'industrie, mais qu'il ne serait pas surpris que cette proposition soit soumise par les membres de l'assemblée eux-mêmes.

En attendant, le local de Saskatoon du Syndicat a envoyé des lettres et des télégrammes au premier ministre Thatcher, de la Saskatchewan, aux ministres provincial et fédéral du Travail, aux membres du parlement provincial et aux députés fédéraux de la province, ainsi qu'aux chefs des partis de l'opposition, leur demandant d'exercer des pressions sur la British American Oil afin qu'elle prenne des mesures concrètes en vue du règlement de la grève.

Contrairement à la Colombie-Britannique, où l'arrêt de travail de 48 heures a été ordonné par la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, la demande d'un arrêt de travail en Saskatchewan vient des "locaux" syndicaux eux-mêmes et non de la Fédération des travailleurs de la Saskatchewan, laquelle groupe 22,000 membres.

Quelque 445 membres du Syndicat international des travailleurs de l'industrie pétrolière, chimique et atomique sont en grève en Saskatchewan depuis la mi-septembre.

**Incertitude dans les chemins de fer**

On ignore encore si les chemins de fer et les lignes aériennes seront affectées par cet arrêt de travail. Les autorités du Pacifique Canadien ont en effet publié un communiqué dans lequel elles déclarent être confiantes que leur syndicat respectera le contrat, pendant qu'à Air-Canada, on se contente d'étudier la situation.

Pendant ce temps, le leader de l'opposition à la législature provinciale, M. Robert Strachan, un néo-démocrate, et huit autres députés, ont réclamé une réunion d'urgence entre négociateurs syndicaux et patronaux pour en venir à une entente et éviter la grève générale. Mais le président du syndicat a déclaré que s'il considérait la suggestion comme bien intentionnée, il ne la trouvait toutefois pas appropriée.



Téléphoto UPI

**Le sénateur Edward Kennedy sur la tombe de son frère**

Le sénateur Edward M. Kennedy, démocrate du Massachusetts, accompagné de son épouse, s'agenouille sur la tombe de son frère, le président John F. Kennedy, au cimetière national d'Arlington. Le monde entier a commémoré hier le deuxième anniversaire de l'assassinat du président. (Voir page 28).

# Une grève ne priverait pas immédiatement la métropole d'électricité

(G. P.) — Les négociations se sont poursuivies toute la journée hier en vue d'éviter la grève qui doit frapper l'Hydro-Québec lundi.

Ni la partie patronale, ni la partie syndicale n'ont fait de commentaires au sujet des négociations qui sont conduites à un rythme accéléré.

Le directeur général de l'Hydro-Québec, M. Robert-A. Boyd, a toutefois été amené à soutenir qu'une grève ne plongerait pas immédiatement la métropole dans l'obscurité.

Il a fait ce commentaire au cours d'une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé la conclusion d'une entente avec six autres syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, représentants 1,114 employés de compagnies nationalisées, à l'extérieur de Montréal.

S'il ne se produit pas de défectuosités techniques, l'Hydro-Québec pourra quand même, malgré la grève, assurer la distribution de l'électricité.

M. Boyd devait toutefois reconnaître qu'il y a très peu de jours où il ne se produit pas quelque accident technique.

Il a noté que l'Hydro n'a pas pour autant demandé au gouvernement d'agir pour prévenir la grève de lundi. "Il appartient au conseil des ministres, a-t-il dit, de décider s'il doit prendre une injonction de 80 jours pour assurer la continuation des services d'électricité."

Par ailleurs, M. René Therrien, directeur du service des relations publiques, a déclaré au cours de la journée savoir que les parties s'étaient rencontrées toute la journée. L'agent des relations extérieures du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), M. Jacques-V. Morin croit que les négociations se poursuivront encore toute la journée aujourd'hui et qu'on sera fixé ce soir ou demain sur le déroulement de ces pourparlers de dernière heure.

Le Syndicat des employés de bureau de l'Hydro-Québec (Ind.) est aussi concerné dans ces pourparlers.

Le litige porte principalement sur la sécurité d'emploi.

Le directeur québecois du SCFP, M. André Thibaudeau, a répondu hier à une déclaration récente de la Chambre de Commerce et du Board of Trade de Montréal, relativement au conflit en cours.

"Comme souvent, la Chambre de Commerce et le Board of Trade s'en prennent aux travailleurs qu'ils invitent à la patience et à la résignation, tout en demandant au gouvernement de leur passer la camisole de force, déclare M. Thibaudeau. "Pas un mot d'exhortation à l'endroit du patronat, dont l'attitude entêtée nous a jusqu'ici empêchés de régler le présent conflit tout en garantissant la sécurité et la dignité des travailleurs en cause."

M. Thibaudeau souligne que d'après la nouvelle publiée dans LA PRESSE, vendredi dernier, la Chambre de Commerce va jusqu'à réclamer une séance spéciale du Parlement afin d'adopter une loi d'exception qui priverait le secteur public de la libre négociation collective.

"En somme, c'est la conscription du travail que réclame la Chambre de Commerce. Si le gouvernement avait la faiblesse d'obtempérer à une telle demande, c'en serait fait de la révolution tranquille", a déclaré M. Thibaudeau, qui est aussi secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Thibaudeau soutient que les travailleurs en cause ont fait preuve de sérieux et de maturité. "Il y a des mois qu'ils explicitent leurs problèmes aux négociateurs patronaux. Aujourd'hui nous retournons négocier de bonne foi et nous présumons que la partie patronale nous rencontrera dans le même esprit. Nous sommes arrivés à la minute de vérité. L'expérience passée prouve que le genre de loi que réclame la Chambre de Commerce n'a jamais incité le patronat, ni les syndicats, à négocier sérieusement," termine le syndicaliste, dans un communiqué.

Un autre organisme, le Conseil de l'alimentation du Québec vient de faire parvenir au premier ministre, M. Jean Lesage, et à cinq autres ministres du cabinet provincial un télégramme pour demander que la grève de l'électricité soit évitée.

Le télégramme signé par le président, M. Aimé Boisvert, se lit comme suit : 'Conseil alimentation du Québec vous prie instamment prendre mesures pour éviter grève électricité considérant menace grave aux approvisionnements denrées alimentaires état nature dans canaux distribution (congélateurs gros et détail, chambres froides, comptoirs réfrigérés) à travers la province.

Danger santé publique et ravitaillement populaiton en produits frais. Perspectives grève absolument impensables."

Les copies de ce télégramme ont été envoyés aux ministres suivants : Alcide Courcy, Agriculture, Gérard-D. Lévesque, Industrie, Eric Kierans, Santé, Carrier Forün, Travail et René Lévesque, Ressources naturelles.

## L'APPEL

SUITE DE LA PAGE 1

commerces et des industries, et $50,000 auprès de certains donateurs particuliers désignés globalement sous l'expression "noms spéciaux".

A l'heure actuelle, on n'a encore aucun résultat de la campagne menée auprès des "noms spéciaux", campagne qui a rapporté $26,000 l'an dernier.

Pour ce qui est des commerçants et des industriels, les premières compilations indiquent qu'ils se montrent beaucoup plus généreux cette année qu'ils ne l'ont fait l'an dernier. Les organisateurs déplorent toutefois que seulement 1,000 des 5,000 entreprises inscrites sur leurs listes consentent à délier leur bourse au profit des étudiants.

Quant aux sociétés commerciales anglophones, un grand nombre d'entre elles seraient particulièrement indifférentes aux appels du Prêt d'Honneur. M. Marcel Vincent, président de la compagnie de téléphone Bell du Canada, qui préside cette année la campagne du Prêt d'Honneur, a dit d'elles que l'attitude qu'elles prendraient au cours de la présente campagne serait une manifestation de leur attitude devant le Québec actuel.

**Les causes de ce demi-échec**

M. Ricard a évoqué cette nuit plusieurs facteurs qui pourraient expliquer le demi-échec — ou, si l'on veut, la demi-réussite — de la Grande Visite. Il a parlé du mauvais temps, qui serait cause de ce que seulement 9,000 étudiants aient pris part à la cueillette, au regard de 10,000 l'an dernier.

— Au début, la Grande Visite devait avoir lieu le 8 novembre, a-t-il rappelé, mais on a dû la rapporter au 22 à cause des élections de M. Pearson. Cela nous a nui, à coup sûr.

Seulement 800 étudiants de l'Université de Montréal ont "fait" la Grande Visite hier soir, alors que M. Ricard en attendait 2,000. Résultat : plusieurs "routes" n'ont pas été parcourues. Au moins une paroisse n'a pas été visitée du tout.

A ce sujet, les organisateurs invitent tous les citoyens qui auraient voulu verser leur écot, mais n'ont pu le faire parce qu'ils n'ont pas été sollicités, à faire parvenir leur contribution à "l'Organisation du Prêt d'Honneur, 1182, rue Saint-Laurent, chambre 20, Montréal".

Mais cette désaffection des étudiants n'est pas due uniquement à l'apathie.

L'an dernier, le Quartier Latin, journal des étudiants de l'Université de Montréal, avait mené une rude campagne contre le Prêt d'Honneur, qu'il qualifiait de "mesure de cataplasme" et qu'il accusait de retarder l'instauration de la gratuité scolaire. Cette année, le Quartier Latin s'est montré beaucoup plus discret là-dessus — et pour cause ! — mais les objections qu'il avait soulevées en 1964 n'ont pas été oubliées.

Bien des étudiants s'en sont souvenus qui ont refusé leur concours à la Grande Visite en signe de protestation contre ce qu'ils appellent "une forme dépassée de charité publique". Les organisateurs ont beau soutenir qu'ils sont, eux aussi, favorables à la gratuité scolaire, et qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la gratuité scolaire et le Prêt d'Honneur, ils n'arrivent pas à convaincre tout le monde.

La population, de son côté, réagit peut-être aussi de façon moins sympathique aux sollicitations du Prêt d'Honneur depuis que le système des bourses gouvernementales a été amélioré et que les étudiants ont envahi la place publique. M. Ricard note qu'il existe une certaine confusion dans l'esprit de Mme Toulemonde, de Sainte-Arrière-en-Haut, qui ne s'y retrouve plus très bien avec toutes ces histoires de gratuité scolaire, de "pré-salaire", de bourses, de prêts, etc.

"Autrefois, dit-il, c'était clair : l'étudiant crevait de faim, il fallait que la société l'aide. Aujourd'hui que le gouvernement a commencé à prendre ses responsabilités, les individus croient parfois que leur rôle est terminé. Ils oublient que l'aide gouvernementale est encore insuffisante pour la plupart. Ce n'est pas tout de payer ses cours, il faut aussi se loger, manger, s'habiller. C'est là que le Prêt d'Honneur peut jouer un rôle complémentaire très important."

D'autres reprochent au Prêt d'Honneur, enfin, d'obliger l'étudiant emprunteur à payer des intérêts prohibitifs — à la longue — sur les sommes qui lui sont consenties. Cette objection a surgi depuis que des banques ont accepté de prêter aux étudiants cinq fois le montant déposé en garantie collatérale par le Prêt d'Honneur. "A ce jeu, disent les mécontents, l'étudiant assume tous les intérêts et la banque fait un profit sans risque." De son côté, l'organisation du Prêt d'Honneur affirme être dans l'impossibilité d'assumer elle-même le coût des intérêts.

"Après tout, il va peut-être falloir repenser toute la formule du Prêt d'Honneur . . ." a laissé tomber M. Ricard après la décevante Grande Visite d'hier soir.

## PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

**Changements "en bloc"**

C'est pour tenter quelque peu de mettre fin aux "spéculations" que le chef du gouvernement a fait part aux journalistes du moment où il rendra publics les changements ministériels. Il a déclaré bien clairement qu'il annoncera les changements "en bloc" et non pas un à un. J'attendrai que tous les brefs d'élections soient retournés et que les recomptages aient eu lieu, a-t-il précisé.

Je crois, a-t-il ajouté, qu'un certain délai est inévitable. M. Harry Hays, par exemple a été battu dans son comté mais un recomptage doit avoir lieu. Entre-temps il est toujours ministre de l'Agriculture. Mais je veux avoir le résultat du recomptage avant de prendre une décision. M. Pearson a promis que cette décision sera connue avant la mi-décembre.

**Allocations familiales**

Un journaliste a demandé au premier ministre ce qu'il pensait de la déclaration de M. René Lévesque selon laquelle les allocations familiales devront être rapatriées au Québec d'ici un an.

D'après M. Pearson, ce programme a été bien administré par Ottawa et il ne voit pas de raisons pour lesquelles cette administration devrait changer de mains. Je n'ai eu aucune indication en ce sens, a-t-il précisé.

Enfin, le chef du gouvernement ne croit pas qu'il soit question de cette affaire au cours de la prochaine conférence fédérale-provinciale. Le premier ministre a ajouté qu'il négociera de la même façon avec les provinces au cours des prochaines conférences. Il croit que son nouveau mandat, que plusieurs jugent faible, n'a pas affaibli sa position.

## POURSUITE

SUITE DE LA PAGE 1

gaz par une fissure à l'arrière de l'immeuble que le demandeur habitait. Celui-ci affirme que les pertes qu'il a subies proviennent de la faute, négligence et imprudence de la défenderesse qui n'aurait pas fait l'inspection de ses conduites et de son équipement en général.

M. Peard réclame $20,000, à titre de dommages provenant du manque d'assistance à la suite de la mort de ses trois enfants de qui il pouvait normalement attendre une aide dans ses vieux jours. Il évalue à $65,000 la perte de l'aide et de l'assistance morale et physique qu'il était en droit d'attendre également de sa compagne. Le tout, comme nous le mentionnons plus haut forme un total de $86,000 et le demandeur se réserve le droit de faire instruire l'affaire par un jury civil.

## RHODESIE

SUITE DE LA PAGE 1

La manifestation d'hier a été le point culminant d'une journée de désordres et d'arrêts de travail. Les leaders nationalistes avaient en effet lancé un ordre d'arrêt de grève générale de 24 heures pour protester contre le régime raciste de Ian Smith, mais la grève ne parait avoir été suivie que dans une proportion de 20 pour cent.

**Sir Humphrey à son poste**

Plusieurs journaux britanniques parlaient hier de la démission imminente de sir Humphrey Gibbs, gouverneur britannique en Rhodésie (destitué par le gouvernement "rebelle" de M. Smith).

Ces bruits répandus par la presse sont catégoriquement démentis par sir Geoffrey Gibbs, frère de sir Humphrey, qui est vice-président de la Barclay's Bank et qui vient d'arriver à Salisbury. Selon sir Geoffrey, son frère n'a nullement l'intention de démissionner "pour raison de santé" comme le veut la rumeur. "Mon frère, a-t-il précisé, est en bonne santé, et bien mieux que l'on ne saurait croire". Il a déclaré d'autre part que l'effet des sanctions économiques contre la Rhodésie ne tarderait pas à se faire sentir.

**Judith Todd à Salisbury**

Mlle Judith Todd, fille de l'ex-premier ministre de Rhodésie, M. Garfield Todd, est arrivée de Londres à Salisbury aujourd'hui et a immédiatement fait appel au gouvernement britannique pour qu'il dépêche des troupes dans la colonie rebelle.

L'étudiante de 22 ans a dit à des journalistes qu'elle était revenue en Rhodésie dans le but de mettre la Grande-Bretagne en face de ses responsabilités et d'aider tous ceux qui, en Rhodésie, s'opposent au régime de M. Smith.

"Je crois que le seul moyen pour la Grande-Bretagne d'aider son représentant, le gouverneur Humphrey Gibbs, est de lui donner le moyen de "gouverner", c'est-à-dire, de lui envoyer des troupes pour ce faire", a dit Mlle Todd.

## DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

est difficile de comprendre, a-t-il enchaîné, pourquoi cet organisme d'Etat a ouvert sa porte aux faux prophètes qui prédisaient assidument notre échec.

M. Diefenbaker a également promis qu'il fera tout en son pouvoir pour que le gouvernement abolisse la taxe de 11% sur les matériaux de construction et la machinerie lourde. "Aujourd'hui, nous avons M. Robert Winters comme allié, a-t-il conclu, ce sera plus facile". On sait que ce dernier a mis en doute la justesse de cette mesure décrétée par M. Walter Gordon. Et tous envisagent son accession prochaine au cabinet, probablement à titre de ministre du Commerce.

## DESARMEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

férence mondiale sur le désarmement ont fait savoir clairement qu'ils s'attendaient à ce que tous les pays, y compris la Chine communiste, participent aux travaux de la conférence.

M. Goldberg a en outre indiqué que la décision ultime des Etats-Unis à propos de sa participation à la conférence dépendra des résultats des travaux du comité préparatoire.

## HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

heureux de recommander aux syndiqués concernés d'accepter l'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et les représentants des six syndicats.

Se défendant bien de vouloir entrer en guerre avec les deux syndicats sur le point de déclarer la grève (un affilié en bonne et due forme à la FTQ et l'autre ayant un contrat de service avec cette centrale), M. Gauthier a souligné que les problèmes des six syndicats étaient tout autres que ceux des deux groupes qui menacent d'entrer en grève lundi.

Il a noté que tous les objectifs majeurs recherchés par ces syndicats ont été atteints et qu'ils n'avaient aucun motif d'appliquer le vote de grève qui permettait aux dirigeants de déclencher l'arrêt de travail n'importe quand, après l'avis préalable.

Un autre représentant des six syndicats de la CSN a souligné que sans être un "hold-up", le règlement intervenu avec l'Hydro est très convenable.

M. Gauthier a, de son côté, noté que si certains détails ont dû être abandonnés par les syndicats au cours des négociations, l'essentiel des droits acquis a été conservé. Il a précisé que ces syndicats des anciennes compagnies nationalisées sont maintenant mieux intégrés à la nouvelle Hydro-Québec.

Le représentant de l'Hydro, M. Boyd, a aussi mentionné, de son côté, que la signature de ces conventions constitue un pas important vers l'uniformisation des conditions de travail à travers la province. C'est aussi, selon lui, un pas de géant vers l'établissement de la parité de salaire à l'échelle provinciale.

Le directeur général de l'Hydro a souligné qu'en plus d'uniformiser le système d'évaluation des emplois, les nouvelles conventions collectives portent des dates uniformes d'entrée en vigueur et d'expiration, "ce qui, a-t-il dit, aura pour effet d'éliminer la surenchère à laquelle la pluralité syndicale exposait l'Hydro-Québec".

A un journaliste qui lui demandait s'il franchirait d'une façon ou de l'autre les piquets de grève que pourraient monter dans la région de Montréal les deux syndicats alliés à la FTQ, M. Gauthier a répondu : "En tant que négociateur professionnel, j'attends toujours d'être rendu devant la rivière pour décider si je dois la sauter."

# Ford : grève à Oakville

OAKVILLE (PC) — Un porte-parole de Ford Motor Company of Canada Limited a déclaré qu'environ 650 travailleurs de la relève de ce matin ne se sont pas présentés au travail et que la compagnie a renvoyé chez eux les 1,850 autres ouvriers.

Hier après-midi environ 300 ouvriers de la relève de nuit ont quitté leur travail dans la section de la peinture et de l'inspection finale. La compagnie avait dû retourner les 1,900 autres ouvriers.

Le vice-président de la succursale 707 du syndicat des travailleurs unis de l'automobile (CTC), M. Ed. Bruce, a déclaré ce matin que l'arrêt de travail, aucunement autorisé d'ailleurs par le syndicat, provient du mécontentement des ouvriers pour certaines conditions de travail. L'usine d'Oakville est située à 20 milles à l'ouest de Toronto.

# Procès de Darabaner aux Assises de février

QUEBEC — (DNC) — Le procès de Moïse Darabaner sous deux chefs d'accusation de crimes d'incendies a été reporté ce matin devant le juge en chef Frédéric Dorion. Ses deux procureurs, Me Raymond Daoust et Me Roland Blais, criminalistes de Montréal, étaient absents.

Darabaner, qui n'a été présent à la cour que quelques minutes manifeste de signes de plus en plus évidents de nervosité.

## LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 28

Maximum demain : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de l'Outaouais et de Montréal** : temps couvert, avec périodes de neige légère ou bruine verglaçante. Il continuera de faire froid. Vents légers. Minimums et maximums à Montréal, 28 et 35; à Ottawa, 25 et 32. Mercredi, périodes ensoleillées. Il continuera de faire froid.

**Régions des Laurentides et de la Mauricie** : nuageux, avec périodes de neige légère. Froid. Vents légers. Minimums et maximums à Ste-Agathe, 25 et 30; à La Tuque, 20 et 25 Mercredi : périodes ensoleillées. Il continuera de faire froid.

**Régions des Cantons de l'Est, de Québec et du Lac-St-Jean** : temps couvert, avec quelques périodes de neige légère. Il continuera de faire froid. Vents de 15 milles de l'est. Minimums et maximums à Québec, 25 et 32; Sherbrooke, 25 et 35; Chicoutimi, 15 et 25. Mercredi, généralement nuageux. Froid.

**Régions de Rimouski et de Gaspé** : neige occasionnelle. Froid. Vents de 15 milles de l'est. Minimums et maximums à Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 30; Gaspé, 25 et 32. Mercredi, neige. Il continuera de faire froid.

**Régions de Baie-Comeau et de Sept-Iles** : quelques périodes de neige légère. Froid. Vents de 15 milles de l'est. Minimums et maximums à Baie-Comeau, 20 et 30;


Ne vous découragez pas si vos cheveux tombent !



Notre garantie
Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

Voici pourquoi la clinique Thomas peut vous offrir une telle garantie :

1) Après plus de 40 années de pratique professionnelle et de recherches constantes dans le domaine de la trichologie, seule la clinique Thomas peut vous offrir les traitements les plus perfectionnés et les soins les plus appropriés aux troubles capillaires locaux causant la chute de vos cheveux.
2) La clinique Thomas, faisant partie de la plus vaste organisation du genre au monde, avec 45 bureaux au Canada et aux Etats-Unis, possède des techniques et des remèdes auxiliaires exclusifs grâce auxquels les désordres capillaires locaux sont détectés, contrôlés et éliminés, de sorte à pouvoir arrêter la chute des cheveux et promouvoir une pousse abondante, épaisse et saine.
3) La grande expérience professionnelle dans les soins capillaires, dont vous ne saurez profiter qu'à la clinique Thomas, est le résultat des vastes connaissances acquises après avoir donné à date le chiffre impressionnant de plus de 8,000,000 de traitements, tout compte tenu que nous n'acceptons à traiter que les cas où des résultats positifs sont escomptés.
4) C'est pourquoi nous sommes à même d'offrir la plus honnête des garanties possibles, soit le remboursement de tout montant payé pour des traitements, si au bout de 30 jours vous ne constatez pas de résultats positifs. Venez donc sans plus remettre pour votre consultation gratuite.

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix.

*Ecrivez à Dépt. LP. 923 ou téléphonez pour demander notre brochure gratuite "Les soins des cheveux..."*

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
45 Bureaux — Premiers Experts Capillaires au Monde
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS



Fenêtres, Portes
Clapboard en aluminium
Awents en fibre de verre
Appelez toujours
ALSCO
279-8551
1530 est, BEAUBIEN, Montréal



DANS L'EST SKI
*Le cadeau de Noël idéal pour le skieur*
**Livret de billets - simples interchangeables**
maintenant en vente
• BROMONT • NORTH HATLEY • MONT ORFORD
• MONT SUTTON • JAY PEAK • MONT ECHO
• OWL'S HEAD



*Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?*
*Un grand cognac français!*



HENNESSY
HENNESSY
COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

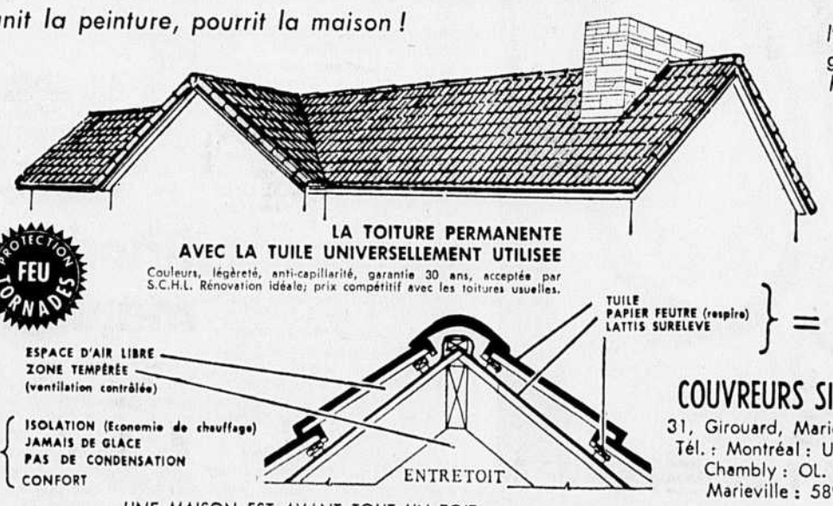


*UN CERCLE VICIEUX DANS LES TOITURES USUELLES :*

*Les toitures à revêtement de contact (telles papier, bardeaux d'asphalte) ventilent librement l'entretoit pour obvier à un moindre mal de glace et condensation au niveau de la toiture ; cette ventilation excessive, par cercle vicieux, donne condensation à travers les isolants. Il serait opportun de reconsidérer la toiture comme un mur avec espace d'air entre le revêtement et le lambris sous-jacent.*

*La condensation glace les isolants, fléchit les chevrons, jaunit la peinture, pourrit la maison !*

*Pourquoi garder l'entretoit glacial et humide ?*




LA TOITURE PERMANENTE AVEC LA TUILE UNIVERSELLEMENT UTILISEE
Couleurs, légèreté, anti-capillarité, garantie 30 ans, acceptée par S.C.H.L. Rénovation idéale; prix compétitif avec les toitures usuelles.

COUVREURS SILIBETON
31, Girouard, Marieville, Qué.
Tél. : Montréal : UN. 1-5451
Chambly : OL. 8-8952
Marieville : 589-7693

*UNE MAISON EST AVANT TOUT UN TOIT...*

*"Seuls nous couvrons en tout temps"*

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 23 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 271



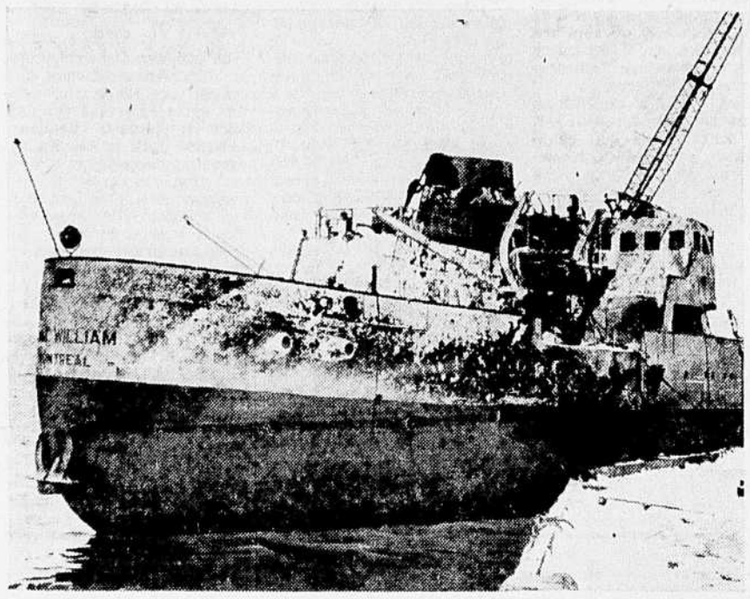


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Bientôt en cale sèche

Il a fallu 19 heures à une pompe de six pouces de diamètre pour vider le "Fort William" de son eau. La remise à flot du cargo de "Canada Steamship Lines" entre dans sa dernière phase. Dans quelques jours, le "Fort William" quittera le quai no 75 pour être remorqué aux chantiers naval de Davie Shipbuilding, à Lauzon, où il sera radoubé en cale sèche.

# Les étudiants des Beaux-Arts réclament une enquête sur le problème des arts au Québec

par Michèle Juneau

**Les étudiants des Beaux-arts, réunis en assemblée hier après-midi, ont décidé de poursuivre leurs journées d'étude jusqu'à cet que les rapports de chacun des comités formés soient remis au conseil général et que la compilation ainsi que l'étude générale des dossiers soient faites.**

Le président d'assemblée ayant demandé l'ajournement avant la fin de l'ordre du jour, les étudiants se prononceront aujourd'hui, au cours d'une autre assemblée, sur une proposition demandant au ministre de l'Education lui-même de venir les rencontrer. "Inutile de nous envoyer un délégué" de dire M. Michel de Noncourt, président de la commission "car seul, M. Gérin-Lajoie peut nous accorder ce que nous demandons."

C'est à 1 h. hier après-midi que les étudiants rencontraient pour la première fois, en assemblée générale, le représentant du ministère de l'Education, M. Germain Gauthier, directeur des études supérieures. M. Gauthier avait envoyé un télégramme au directeur de l'Ecole des Beaux-arts, M. Edmond Labelle, dans lequel il demandait de rencontrer les représentants des étudiants, hier matin, à 11 h. Le conseil général des étudiants de l'Ecole des Beaux-arts (la Masse) a aussitôt exigé que M. Gauthier rencontre tous les étudiants.

### Les étudiants sont déçus

Le message de M. Gauthier n'a pas eu l'heur de plaire aux étudiants. "Il a mis le feu aux poudres, a commenté un des membres du conseil. Il a reconnu que les locaux étaient infects, d'accord, mais il a essayé de nous endormir avec des considérations générales."

De son côté, M. Gauthier a avoué, au cours d'une rencontre avec les journalistes, que l'Ecole des Beaux-arts présente certains problèmes qui nécessitent une attention particulière. "Toute réclamation des étudiants, dit-il, doit être prise en considération. Quant à cette manifestation de journées d'étude, c'est une mode, une méthode de contestable, une formule acceptable s'il n'y a pas d'abus."

Alors que les étudiants manifestaient jusqu'ici pour des revendications d'ordre matériel, ils tentent maintenant de soulever et de porter à l'attention du ministère de l'Education des problèmes d'ordre pédagogique.

Voir ETUDIANTS en page 4



photo LA PRESSE

### Une mission sans résultat

**M. Germain Gauthier, directeur des études supérieures au ministère de l'Education du Québec, rencontrait, hier après-midi, à titre de représentant officiel de M. Paul Gérin-Lajoie, les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal réunis en assemblée générale. Cet entretien avec le représentant du ministère n'a apporté aucun résultat. Les étudiants ont donc décidé de poursuivre leurs "journées pédagogiques" jusqu'à ce que le ministre Gérin-Lajoie vienne lui-même les rencontrer pour étudier personnellement leurs demandes et y apporter une solution.**

## St-André-de-l'Epouvante : expertise à Montréal sur les ossements trouvés hier

Les médecins-légistes du laboratoire médico-légal de Montréal feront des expertises aujourd'hui et demain afin de déterminer si les ossements trouvés lundi dans un boisé de St-André-de-l'Epouvante, dans la région du Lac St-Jean, sont ceux de Maurice Garneau, porté disparu depuis 1957.

Ces ossements ont été trouvés hier matin par des agents de la PP qui étaient accompagnés d'un individu qu'elle détient comme témoin important dans cette histoire de meurtre survenu il y a huit ans.

Maurice Garneau serait l'une des nombreuses victimes impliquées dans le réseau des incendies criminels au Québec. Le témoin important qui accompagnait la police aurait déclaré que Garneau avait été enterré sans les jambes et la tête.

Garneau, s'il s'agit de lui, est la cinquième victime découverte depuis septembre dernier dans cette série de crimes, de meurtres et d'incendies. Trois autres cadavres ont été exhumés des bois de St-Gilles-de-Lotbinière tandis qu'un quatrième était trouvé à Ham-Sud. La PP continue toujours ses recherches dans l'espoir de découvrir deux autres cadavres à St-Ferdinand d'Halifax et à St-Nicolas, près de Québec.

A Montréal, ce matin, le chimiste Bernard Péclet attendait les ossements trouvés à St-André d'un moment à l'autre. D'autre part le pathologiste du bureau médico-légal de la ville de Québec était également à Montréal ce matin. On croit que sa présence ici justifiait la rumeur selon laquelle cet expert participe aux expertises qui seront faites dans les laboratoires montréalais aujourd'hui et demain.

Malgré la découverte d'hier à St-André-de-l'Epouvante, quelques agents de la PP n'en continuaient pas moins d'autres recherches aujourd'hui afin de retrouver les autres parties du cadavre de M. Maurice Garneau, lesquelles, auraient été enfouies quelque part dans le même boisé ou ont été découvertes les ossements du tronc.

On ne saura vraisemblablement que jeudi ou vendredi prochain si ces derniers ossements sont bien ceux de Maurice Garneau.

# Le capitaine Jean-Paul Lapointe sera candidat à la présidence de la Fraternité des policiers

**Plus de 1,000 policiers, réunis hier soir en l'auditorium du Plateau, ont salué par un tonnerre d'applaudissements la décision du capitaine Jean-Paul Lapointe, président démissionnaire de la Fraternité des policiers de Montréal, de poser de nouveau sa candidature à l'élection de janvier.**

Le capitaine Lapointe avait convoqué cette assemblée à la suite de nombreuses requêtes, signées par des policiers, lui demandant de reprendre ses fonctions à la tête de l'exécutif de la Fraternité.

Le président avait donné sa démission en juillet 1964, à la suite d'intrigues au sein de l'exécutif de la Fraternité. Le tout s'était terminé par un vote de non-confiance à l'endroit du président Lapointe. Toutefois, la démission du président ne devait entrer en vigueur que le 4 janvier 1966, date à laquelle il devait également quitter les rangs de la police de Montréal.

A la suite d'une entente, M. Lapointe avait laissé son poste pour prendre des vacances et bénéficier des jours de congé qu'on lui devait. Il ne pouvait toutefois abandonner ses droits présidentiels, selon une opinion légale émise par Me Guy-M. Desaulniers.

En quittant son bureau, le capitaine Lapointe s'engageait quand même à s'occuper de la préparation de travaux techniques, tant pour la Fraternité que pour le fonds de pension des policiers. Mais on n'avait pas fait appel à ses services.

Au départ du capitaine Lapointe, le vice-président, le sergent-détective Paul Couturier, avait assumé la présidence par intérim. Ce dernier déclarait récemment qu'il ne postulerait pas le poste de président à l'élection de janvier, mais qu'il serait candidat à la vice-présidence.

Le sergent-détective Couturier avait fait cette déclaration alors que le capitaine Jean-Paul Picard, actuellement trésorier de la Fraternité, avait annoncé sa candidature au poste de président.

### Des documents

Par suite de toutes les intrigues ayant amené sa démission, le capitaine Lapointe n'avait pas présenté de défense. Il a admis, hier soir, qu'il avait attendu d'avoir des documents en main.

Il a exhibé une copie de la correspondance échangée entre l'exécutif de la Fraternité, l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal et lui-même, à la suite de sa démission.

Il a exhibé un grand nombre de chèques, prouvant qu'il avait remboursé la Fraternité pour tout travail qui avait été fait pour lui par un membre de la Fraternité.

Il a également exhibé des photostats de lettres prouvant qu'il avait remboursé les montants non dépensés qui lui avaient été alloués pour des déplacements, chose qu'il n'était pas tenu de faire.

Après avoir exposé tous ces documents et bien d'autres, le capitaine Lapointe n'a pas manqué de souligner que les travaux techniques qu'il avait entrepris pour la Fraternité et qu'on ne l'a jamais invité à terminer n'ont pas été faits en vain.

Il a mentionné que ces données techniques avaient servi à faire la preuve dans les négociations de 13 corps policiers, qui ont tous obtenu des traitements supérieurs à ceux des policiers de Montréal. Ces travaux ont permis à ces corps policiers d'obtenir des augmentations de salaires allant de $850 jusqu'à $1,350.



Le capitaine Jean-Paul Lapointe,

*président démissionnaire de la Fraternité des policiers de Montréal*

### Son programme

En annonçant sa décision de se porter candidat à la présidence, le capitaine Lapointe a également fait connaître les grandes lignes de son programme en expliquant le pourquoi de chacune.

Voir LAPOINTE en page 4

# Le congédiement d'un sergent de police provoque un conflit à Pierrefonds

par Gilles Daoust et Thomas Duhaime

**A aucun moment, ni le maire Jean Labelle ni l'ex-chef de police Bruno Lirette ni l'inspecteur en chef Jean-Félix Berlinguette, pas plus que le gérant municipal Benoit Couture, n'ont convoqué l'ex-sergent Lucien Lajeunesse pour lui fournir l'occasion de s'expliquer avant de le congédier du Service de la police de Pierrefonds, le 4 août dernier.**

Telle est la version de l'ex-sergent Lajeunesse qui témoignait, hier après-midi, devant le tribunal d'arbitrage formé pour trancher ce litige, soulevé par la Fraternité des policiers de Pierrefonds à la suite de son renvoi pour insubordination.

Le tribunal est présidé par Me Jean Betz, professeur de droit à l'Université de Montréal, qui a été désigné par le ministère du Travail du Québec.

Incorporée en 1958, la petite municipalité de Pierrefonds est située dans la banlieue de la métropole, au nord-ouest de l'île de Montréal.

Les séances du tribunal d'arbitrage se sont déroulées dans la salle du conseil municipal.

### Le grief est-il fondé ?

La partie patronale était représentée par M. Matteau et la partie syndicale par le capitaine Jean-Paul Lapointe, président démissionnaire de la Fraternité des policiers de Montréal.

Dans son grief contre la ville, la Fraternité des policiers de Pierrefonds réclame l'annulation, à toutes fins que de droit, de la résolution de congédiement adoptée par le conseil municipal et la réinstallation immédiate de l'ex-sergent Lucien Lajeunesse.

La ville contestait, hier, le bien-fondé de ce grief.

A la suite des allégations des deux parties, le président du tribunal a remis au 3 décembre la décision qu'il rendra, et qui décidera si l'on doit poursuivre l'exposé du grief ou le rejeter.

Au bénéfice de Me Betz, le représentant syndical a déposé une liasse d'exhibits. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'une série de lettres échangées entre la ville et la Fraternité des policiers au cours des semaines qui ont précédé le renvoi de M. Lajeunesse.

De plus, dans ses allégations, le capitaine Lapointe a exposé devant l'arbitre du tribunal que le déclenchement de toute cette affaire découle "d'un conflit d'autorité et d'un manque de coordination au sein du Service de police de Pierrefonds".

C'est ainsi qu'en pigeant dans cette correspondance soumise à l'examen et à l'étude de Me Betz, on découvre que la Fraternité des policiers s'était informée, auprès du maire Labelle, dès le début du conflit, des fonctions réelles de l'inspecteur en chef Berlinguette (engagé le 15 mars 1965).

### Qui détenait l'autorité ?

Il s'agissait de déterminer et d'établir clairement qui, du chef de police Lirette ou de l'inspecteur en chef Berlinguette, détenait en fait et en droit l'autorité première. Qui, en somme, était véritablement fondé de pouvoir et responsable du Service de la police.

Dans une lettre-réponse, maintenant versée au dossier, le maire Labelle reconnait que seule l'autorité du chef de police Bruno Lirette prévalait dans le cas présent.

L'ex-sergent Lajeunesse n'en fut pas moins démis de ses fonctions à la suite d'un rapport rédigé par l'inspecteur en chef Berlinguette, qui l'accusait d'insubordination.

Une copie de ce rapport, envoyée à la Fraternité des policiers, a également été déposée comme exhibit et versée au dossier.

Il serait opportun, ici, d'expliquer que M. Lucien Lirette n'est plus chef de police de Pierrefonds depuis le 15 septembre 1965.

Dans une déclaration à LA PRESSE, hier soir, le maire Labelle a précisé que c'est M. Lirette lui-même qui a demandé à être transféré de service. Il occupe présentement la fonction d'inspecteur en bâtiments, étant toujours au service de la ville. "C'est d'ailleurs sa ligne, dit-il, car il a toujours travaillé dans la construction."

Concernant la déposition de l'ex-sergent Lajeunesse, à savoir : il n'aurait pas eu l'occasion de relever les accusations d'insubordination portées contre lui, le maire est tout aussi catégorique.

Voir PIERREFONDS en page 4

# Enquête sur le suicide d'un détenu de la PP, à Lachute

L'assistant-directeur Jean-Paul Dessureault, de la Sûreté provinciale du Québec, a annoncé hier qu'une enquête sera tenue afin de découvrir les circonstances entourant la mort d'un détenu qui s'est enlevé la vie, dimanche, en se tirant une balle dans le cou alors qu'il était détenu dans les cellules de la Sûreté provinciale, à Lachute.

Robert Bates, un cultivateur de Dalesville, dans la région de Lachute, âgé de 62 ans, avait été appréhendé au cours de la journée de dimanche en rapport avec une affaire d'inceste et une autre de viol.

Selon les déclarations faites par le sergent J.-P. Dallaire, en charge du bureau de Lachute, Bates s'est suicidé vers 1 h. dimanche après-midi.

Le détenu aurait demandé à l'agent Yvon Sénécal, qui était de service, la permission de se rendre à la salle de toilette. Le policier l'a fait sortir de sa cellule et l'a conduit à la salle de toilette.

Comme le détenu mettait du temps à sortir, le policier a frappé à plusieurs reprises contre la porte de la salle de toilette. A ce moment-là, Bates a ouvert brusquement la porte et a bondi sur l'agent Sénécal, l'attaquant avec un couteau dont on ignore la provenance.

Au cours de la bagarre qui a suivi, l'agent Sénécal a été blessé à un bras et a couru jusqu'au deuxième étage, où habite le sergent Dallaire.

Au retour des deux policiers, Bates gisait sur le sol . . . il était mort ! Il avait apparemment réussi à trouver un revolver dans un tiroir du bureau et il s'était donné la mort.

# Le problème scolaire d'Anjou est en voie de règlement, mais plusieurs élèves restent dehors

A Anjou, le dossier de la triple "mutinerie", qui a fait de l'école secondaire Wilfrid-Pelletier une vedette de l'actualité et qu'on s'apprêtait à fermer hier soir, demeurait toujours ouvert peu avant midi aujourd'hui.

La commission scolaire d'Anjou a en effet conclu des ententes de principe avec la CECM et avec l'Institut Alie, de manière à loger 9 classes d'écoliers de langue anglaise qu'on n'avait pu "caser" jusqu'ici sans provoquer une révolte quelque part.

Ces classes avaient été tout d'abord logées dans un centre commercial, au-dessus d'un atelier de nettoyage, ce qui souleva les protestations des parents de ces élèves de langue anglaise qui soutenaient que les lieux étaient malsains.

Les parents gardèrent leurs enfants à la maison jusqu'à ce que la commission scolaire trouve une solution. La commission installa donc ces écoliers anglophones ailleurs : au sous-sol d'une église et dans le gymnase d'une école secondaire de langue française.

Mal lui en pris, car cette solution déclencha une autre "mutinerie", et double cette fois.

Les instituteurs de langue anglaise se sont élevés contre le déménagement de quelques classes au sous-sol de l'église, alléguant que la disposition des lieux posait des problèmes pédagogiques.

D'autre part, les élèves de l'école secondaire française, offusqués de perdre leur gymnase au profit des écoliers de langue anglaise, déclenchaient une grève, appuyés par leurs parents.

La commission scolaire entreprit donc de trouver une autre solution. Elle demanda à la Commission des écoles catholiques de Montréal de lui louer des classes. Cette dernière accepta, mais ne disposait, dans les environs d'Anjou, que de 5 locaux inoccupés. La commission d'Anjou devait donc chercher encore. Elle trouva finalement, hier, quatre autres locaux à l'Institut Alie, école secondaire indépendante située rue Sherbrooke est, à bonne distance de d'Anjou.

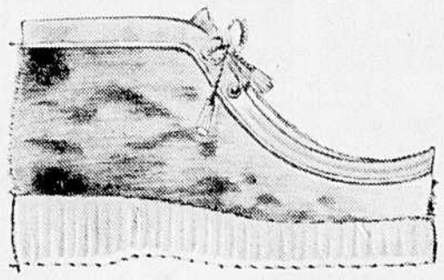
Les écoliers de langue anglaise seront déménagés aussitôt que les formalités légales seront remplies et que la commission se sera mise d'accord avec les parents de ces écoliers pour décider quelles classes seraient installées dans chacun des nouveaux locaux temporaires.

Ce qui pourrait prendre quelques jours, au grand déplaisir des étudiants de langue française qui avaient fait savoir en fin de semaine qu'ils recommenceraient leur grève aujourd'hui si leur gymnase était encore occupé par les écoliers "errants".

Pourtant ce matin encore, quatre classes occupaient toujours le gymnase et au moins 150 élèves ont refusé de re-

Voir ANJOU en page 4

bottes
TYROL
pour hommes
et femmes



Modèle "KAYAK" qui fait vraiment sport ! En loup-marin argenté de Norvège avec garniture de cuir beige.
FEMMES: 4 à 10; HOMMES: 6 à 12
$40.00
Modèle semblable 10" de haut
$65.00

Nous honorons la carte Credico
STATIONNEMENT GRATUIT

F.X. LA SALLE
& FILS INC.
580 est, Ste-Catherine • 6575 rue St-Hubert
844-2642 273-1515




POUR DE L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL NEUF OU USAGE DE MARQUE



JOHN DEERE

voyez
Le dépositaire autorisé de Mtl et la banlieue
EQUIPEMENT R. LAGUE 861-8673 672-1756

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
Paul-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

Agent autorisé
DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CAMIONS DODGE
Vaste terrain d'autos usagées
Location à court et long termes
AUTOS USAGÉES
Dependable
L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER



Longueuil AUTOMOBILE LTEE
268 O. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1571
MEDARD DENIGER, prés.

AVEZ-VOUS DES CADEAUX PROBLEMES !



Ne vous en faites pas ! Rendez-vous au magasin par excellence !
LE PARADIS DU CADEAU
Nos comptoirs regorgent de suggestions incomparables . . . les cadeaux les plus originaux et les plus appréciés chez
Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
• EMBALLAGES SOIGNES • SERVICE COURTOIS • PLAN MISE DE COTE
765, rue BEAUBIEN (près St-Hubert) Téléphone 274-6529
Livraison gratuite sur l'île de Montréal

# Faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

## 13e victime de la fin de semaine

STE-ROSE-DE-LIMA, (PCI) — Léopold Pilotte, âgé de 22 ans, domicilié à Ste-Rose-de-Lima, dans la région du Saguenay, est la treizième victime de la dernière fin de semaine.

Le jeune homme a succombé hier aux blessures qu'il avait subies dans la collision de deux automobiles, survenue dimanche, entre Ste-Rose-de-Lima et St-Fulgence, près de Chicoutimi.

Cette tragédie avait fait une autre victime. Il s'agit de Roland Pilotte, frère de celui qui est mort hier. Quatre autres personnes demeurent encore à l'hôpital à la suite de cette collision.

## Hold-up de $3,197

Trois cagoulards armés ont pris la fuite avec une somme de $3,197, vers 7 h. 30 hier soir, après avoir fait une petite visite à la caisse populaire de Saint-Pie-X, au 1063, boul. Pie-X, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Les bandits sont montés dans une Chrysler 1966, pour fuir les lieux du hold-up. La voiture avait été volée à Montréal quelques heures plus tôt.

## Hold-up dans un restaurant-épicerie

Un bandit armé d'un revolver a perpétré un hold-up de $132, vers 3 h. hier après-midi, à l'épicerie Paul Marsolais située au 1349 est de la rue De-Montigny.

Le suspect s'est fait remettre l'argent par Mme Paul Hearson, la caissière, domiciliée au 11995 rue Père-de-Foucault, à Montréal-Nord. Puis il s'est enfui à toutes jambes vers le nord, rue Panet.

## Vol de pièces rares évaluées à $2,000

Des cambrioleurs, qui se sont introduits par effraction chez M. Philipp Holdship, au 2199 rue Florian, ont quitté les lieux en emportant une collection de vieille monnaie évaluée à environ $2,000.

Les voleurs, qui avaient forcé la porte arrière du logement, ont mis la main sur des obligations d'une valeur de $1,000, de même que sur un appareil de radio, évalué à $40.

## Un revolver et de quoi fumer

Des cambrioleurs se sont introduits chez M. René Mayotte, au 2095 rue Etienne-Brûlé, et ont pris la fuite en emportant un approvisionnement de cigarettes évalué à $300 de même qu'un revolver, qu'ils ont trouvé dans un tiroir.

## Un homme bien armé !

QUEBEC, (PC) — La police municipale de la ville de Québec a arrêté, hier, dans les rues de la vieille capitale, un homme qui transportait une mitraillette, deux revolvers, tous chargés de balles, trois masques et une longue corde.

L'attention des policiers a été attirée par l'allure louche de l'individu qui, tout à coup, a sauté dans un taxi. Il a été arrêté un peu plus loin et conduit au quartier général de la police pour interrogatoire.

## Mortellement blessé d'une balle à la tête

M. Roland Contant, âgé de 42 ans, 10,168, Hamel, app. 6, a été trouvé gisant sur le dos dans son hangar et baignant dans son sang. Une carabine se trouvait à ses côtés et il avait une blessure de balle à la tête. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Fleury où il est mort peu après son arrivée.

## Vol avec violence

Deux escarpes sont entrés chez M. Eugène Laviolette, 5519, Pierre-Tétreault, et après l'avoir assailli et ligoté, l'ont soulagé des $40 qu'il avait dans ses poches.

## Un homme est blessé à coups de poignard

M. Donat Gauthier, 25 ans, 6605, Marquette, app. 1, a été transporté vers minuit par des inconnus à l'hôpital Jean-Talon, souffrant de blessures infligées par un poignard. Le sergent-détective Carlo Rossi, de la patrouille nocturne, qui a conduit une enquête dans cette affaire, se demande s'il ne s'agit pas d'une vengeance ou d'une sorte de règlement de compte.

# Les hôpitaux de Montréal sont-ils prêts à faire face à un désastre majeur?

QUEBEC. — Le Service de Santé d'urgence du ministère de la Santé du Québec rassemblera des représentants de 27 hôpitaux de la région métropolitaine en journée d'études, le 29 novembre, à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, pour examiner l'application du plan hospitalier d'urgence dans leur institution.

Les hôpitaux concernés sont les suivants : hôpital Bellechasse, hôpital Général Fleury, hôpital Jean-Talon, Jewish General Hospital, hôpital Général Lachine, hôpital Maisonneuve, hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, Institut Albert-Prévost, Queen Elizabeth Hospital of Montreal, Queen Mary Veterans Hospital, Rehabilitation Institute of Montreal, hôpital S-Jean-de-Dieu, hôpital St-Joseph-de-la-Providence, hôpital St-Joseph-de-Rosemont, hôpital Ste-Justine, hôpital Marie-Clarac, St. Mary's Memorial Hospital, hôpital St-Michel, hôpital Marie-Enfant, hôpital Mont-Providence, Montreal Chinese Hospital, Montreal Convalescent Hospital, hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, hôpital Santa-Cabrini, hôpital Général de St-Eustache, Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Tout hôpital accrédité est obligé de tenir à jour un plan d'urgence, qui doit pouvoir faire face aux besoins éventuels d'une hospitalisation massive, advenant un désastre majeur.

Un tel désastre ne se limite pas seulement à un tremblement de terre ou à une explosion, de quelque nature soit-elle. De même un incident mineur peut provoquer une réaction en chaine et prendre des dimensions catastrophiques.

Quelle que soit la cause d'un désastre, ce sont ses effets qu'il faut minimiser et leur contrôle dépend toujours de l'application rigoureuse d'un bon plan d'urgence.

## Fausse histoire d'enlèvement

BROCKVILLE, Ont. (PC) — Un garçon de 10 ans a été reconduit chez lui, à Toronto, après avoir raconté une fausse histoire d'enlèvement par trois Montréalais.

La police a déclaré hier que le garçon s'était enfui de la maison de ses parents, dimanche, en se cachant dans une camionnette qui était en stationnement devant un motel torontois et portant des plaques d'immatriculation du Québec.

M. et Mme Albert Laperle ainsi qu'un ami, M. Yvon Hénault, tous trois de Montréal, ignoraient la présence du jeune fuyard camouflé à l'arrière de la camionnette. Quelque temps après avoir quitté Toronto, les trois Montréalais s'étaient arrêtés à une station-service, à Brockville. Après leur départ, le garagiste, M. Clifford Gilmore, a été approché par le jeune garçon qui lui a raconté qu'il avait été enlevé à Montréal et ligoté dans le véhicule qui venait tout juste de quitter la station-service. M. Gilmore a alerté la police mais, à l'arrivée des policiers, le jeune garçon s'était enfui dans le bois.

Durant ce temps, M. Laperle était arrêté à Prescott et devait revenir à Brockville pour être confondu avec le jeune garçon que la police avait réussi à localiser dans le bois. Ce dernier, mis en présence de M. et Mme Laperle et de leur ami, n'a pu faire autrement que de dire à la police qu'il s'était enfui de la maison paternelle.

Un policier et une matrone de Toronto sont venus chercher le jeune fuyard à Brockville pour le ramener à ses parents. Les Montréalais, pour leur part, ont accepté les excuses des policiers et ont pu continuer leur route vers la métropole.

## Prix de bravoure Dunlop à un Québécois

TORONTO. (PC) — Richard Laverdière de Québec a reçu hier le prix Dunlop pour bravoure lors du congrès annuel de l'Association du transport motorisé de l'Ontario.

Dans un geste héroïque, le jeune homme de 25 ans avait sauvé la vie d'au moins six personnes.

# Une femme meurt dans un incendie; 40 personnes délogées par les flammes

QUEBEC. (PCI) — Une femme de 45 ans, atteinte de cécité partielle a péri, hier matin, dans l'incendie qui a détruit un vaste immeuble de quatre étages de la rue St-Jean, dans le centre commercial de la haute ville.

La victime a été identifiée comme étant Mlle Yvette Turgeon, qui habitait au deuxième étage de l'immeuble.

L'incendie, qui a nécessité trois alertes, a jeté une quarantaine de personnes sur le pavé.

L'immeuble abritait une trentaine de logis et 15 bureaux. Un restaurant et une biscuiterie se trouvaient au rez-de-chaussée.

Les flammes, d'origine inconnue, semblent avoir pris naissance dans l'appartement de la victime.

L'incendie a éclaté vers minuit et les derniers pompiers ont quitté les lieux vers sept heures hier matin.

Une centaine de pompiers ont combattu l'élément destructeur.

Les ruines de l'immeuble ont été minutieusement fouillées et il a été définitivement établi que l'incendie n'a fait qu'une seule victime.

Le fait que Mlle Turgeon souffrait de cécité partielle expliquerait pourquoi elle n'aurait pu s'échapper.

On a trouvé son corps, portant de profondes brûlures, près de la porte de son logement.

Les occupants ont perdu tous leurs biens. La plupart ont pu s'échapper sans difficulté.

Dès leur arrivée sur les lieux, des pompiers ont mis des masques pour pouvoir traverser l'épaisse fumée qui se dégageait déjà de l'immeuble et ont tenté de se rendre, mais sans succès, à l'appartement du deuxième étage où l'on disait qu'une personne avait été traquée.

Pendant ce temps, d'autres pompiers portaient secours à d'autres occupants du quatrième étage.

Le commissariat des incendies de la ville de Québec a institué une enquête.

## Uniformisation du tarif du taxi réclamée à Laval

L'Association des propriétaires unis du taxi de Laval présentera deux demandes au conseil municipal aussitôt qu'elle aura obtenu l'adhésion de la majorité des 120 propriétaires de taxi de cette municipalité.

L'agent d'affaires de l'association, M. René Bastien, qui est aussi gérant de l'Association des propriétaires unis du taxi de Montréal, a fait savoir que les demandes porteront sur l'uniformisation des tarifs sur l'île Jésus et sur la permission pour toutes les voitures-taxis de Laval de prendre des voyages partout dans l'île.

Les règlements du taxi en vigueur à Laval tiennent compte encore des limites de chacune des 14 municipalités qui ont été fusionnées pour former ce qui est devenue la deuxième plus grande ville de la province de Québec.

La semaine dernière, le premier comité exécutif de l'association a été formé. Il se compose de MM. Josaphat Dumont, président, Hameury Francis, vice-président, Jean Giasson, secrétaire-trésorier, Bertrand Tremblay, Paul-Emile Claiche, Emile Pigeon et Henri Roy, directeurs.

Par ailleurs, M. Bastien communiquait que l'association de Montréal se préparait à se présenter devant la Cour le 30 novembre prochain pour faire connaitre son opposition à deux articles du règlement 2,745.

Les articles que l'association veut voir rescinder empêche un propriétaire de voitures-taxis de demeurer ailleurs que dans les limites de Montréal (art. 12) et stipule qu'il ne peut y avoir plus d'une voiture-taxi par propriétaire (art. 14).

## La tragédie du pont : abandon des recherches

La police municipale de Jacques-Cartier et les autorités de la compagnie Atlas-Winston-Janin Construction Ltée ont interrompu les recherches afin de retrouver le corps de M. Paul-Emile Bélanger, âgé de 33 ans, domicilié au 223 rue Hémond, à Jacques-Cartier, qui a été tué vendredi dernier, avec deux compagnons de travail, lorsqu'une charge de 40 tonnes de sable s'est écrasée sur un abri où les ouvriers prenaient leur collation de nuit.

Depuis samedi matin, plusieurs hommes-grenouilles ont fouillé le lit du fleuve vis-à-vis le futur pont-tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine, mais leurs recherches ont été vaines.

Le chef de police de Jacques-Cartier, M. Paul Charron, croit que la victime a été emportée par le fort courant des eaux du fleuve. Il espère que M. Bélanger sera retrouvé avant l'arrivée des glaces entre Jacques-Cartier et Sorel.

## PIERREFONDS

SUITE DE LA PAGE 3

**En bon père de famille**

"Je l'ai fait venir dans mon bureau, explique-t-il, et je lui ai suggéré de donner suite aux ordres reçus. J'ai tenté de régler cette affaire en bon père de famille, comme un maire doit le faire à l'occasion." (Il s'agit ici des ordres donnés par l'inspecteur en chef Berlingrette.)

Enfin, niant les rumeurs qui ont circulé à Pierrefonds selon lesquelles le favoritisme, voire le népotisme, se pratiqueraient à l'hôtel de ville et, de plus, que M. Berlinguette soit son beau-frère, le maire Labelle a affirmé qu'il n'en était rien. "M. Berlinguette ? Je ne le connaissais même pas avant son engagement par la ville et il n'a pas été engagé sur ma recommandation, mais sur celle du comité de police."

Egalement interrogé hier soir, M. Berlinguette (maintenan "chef intérimaire" depuis le départ du chef Lirette) a refusé catégoriquement d'établir le degré d'autorité qu'il était en droit d'exercer à titre d'inspecteur en chef.

Il a donc été impossible de faire corroborer la version du maire Labelle qui allègue que l'ex-chef Lirette représentait la première autorité dans le poste de police.

Entre le 15 mars, date de son engagement, et le 15 septembre, celle du départ du chef Lirette, M. Berlinguette avait-il autorité sur les policiers ? Devaient-ils lui soumettre leurs rapports ou continuer de suivre les ordres du chef Lirette ?

Autant de questions qui sont demeurées jusqu'ici sans réponse précise.

Et pourtant, tout le litige actuel semble émaner de ce "conflit d'autorité" . . .

En effet, croit-on savoir, l'ex-sergent Lajeunesse, aujourd'hui congédié pour insubordination à la suite d'un rapport de M. Berlinguette, aurait préféré s'en remettre à l'autorité du chef de police Lirette plutôt qu'à celle de l'inspecteur en chef.

Incidemment, M. Berlinguette avait été engagé par la ville pour préparer un plan de réorganisation des cadres de la police et soumettre son rapport aux autorités municipales.

## ANJOU

SUITE DE LA PAGE 3

prendre leurs cours.

Des mères de famille se sont elles-mêmes rendues à la porte de l'école, où elles ont pris la direction d'une mince ligne de piquetage composée de quelque 25 élèves.

L'une d'elles a expliqué au journaliste de LA PRESSE que deux agents qui circulaient en automobile ont sommé les élèves de "disparaitre sinon qu'ils seraient embarqués". Une autre n'a pas hésité à affirmer qu'un agent l'avait accusée "de manquer d'intelligence et qu'elle ferait bien mieux d'aller à ses chaudrons".

Entretemps, le principal de l'école, M. Fortin, discutait toujours de la situation avec ses adjoints, tandis que le maire Crépeault recevait à son domicile les porte-paroles de deux associations de parents de langue française et de langue anglaise.

Ces derniers, qui exigent une déclaration écrite du maire, ont été priés d'aller le rencontrer avant midi à l'hôtel de ville d'Anjou.

Les parents francophones exigent un écrit garantissant l'évacuation immédiate du gymnase de l'école Wilfrid-Pelletier.

Pour sa part, le groupe anglophone réclame la garantie qu'une école sera construite immédiatement et que les élèves des première et deuxième années soient temporairement logés dans des locaux convenables, soit à l'école St-Herménégilde, rue Lafontaine, dans le plus bref délai.

Hier soir, le président de la Commission scolaire et maire d'Anjou, M. Ernest Crépeault, exprimait l'espoir que ces étudiants n'en feraient rien. Une exhortation des commissaires a d'ailleurs été lue aux étudiants, hier après-midi.

"Tout est mis en oeuvre et avec la plus grande diligence pour rétablir la situation à son cours normal dans le plus bref délai possible", disait le message des commissaires.

"Le problème à régler en est un des plus difficiles pour plusieurs raisons, et on doit donner aux autorités le temps de pouvoir régler ce différend.

"Votre collaboration et votre patience intelligente sont requises. Toute mauvaise publicité causerait des dommages irréparables à votre ville et à votre commission scolaire, laquelle a mission d'assurer votre éducation et votre avenir en collaboration avec vos éducateurs".

M. Crépeault a précisé, au cours d'un entretien téléphonique, que quatre classes élémentaires anglaises seraient installées à l'Institut Alie, trois classes à l'école St-Herménégilde, rue Lafontaine, près Cadillac, et deux classes à l'école Saint-Donat, rue Boyce. Une autre classe demeurerait à Anjou, dans la bibliothèque municipale, probablement la classe de première année.

M. Crépeault a également fait savoir que la Commission venait de décréter l'expropriation avec prise de possession préalable d'un terrain de 70,000 pieds carrés, boulevard Joseph Renaud, en vue de la construction d'une école préfabriquée qui sera ouverte en février.

Cette école préfabriquée recevra les étudiants qu'on vient de loger temporairement aux endroits cités jusqu'à la fin de l'année scolaire. A l'automne, une école permanente sera enfin ouverte et la migration des écoliers anglophones sera terminée pour de bon.

Tout devrait donc rentrer dans l'ordre maintenant, à moins que — sait-on jamais — les étudiants de l'Institut Alie, de l'école St-Donat ou de l'école St-Herménégilde ne se mettent en grève la semaine prochaine, pour protester contre l'envahissement de leurs locaux par les écoliers d'Anjou !

## LAPOINTE

SUITE DE LA PAGE 3

quoi de sa décision.

"Si je reviens, a-t-il dit, c'est pour vous démontrer comment un petit groupe d'hommes peut, au moyen de la calomnie, salir et ternir votre réputation.

"Je ne reviens pas dans un esprit de haine ou de vengeance, a-t-il ajouté, mais parce que je me rends compte que vous n'avez pas de leadership dans la Fraternité".

**Préparer des chefs**

Le capitaine Lapointe propose dans son programme une refonte complète de la constitution de la Fraternité des policiers. Il préconise une représentation égale de la part des agents et des officiers. Ce qui veut dire que l'exécutif serait composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, de même que de 10 directeurs, dont cinq seraient des agents, élus par des agents, et les cinq autres, des officiers, élus par des officiers.

Le capitaine Jean-Paul Lapointe, qui est président fondateur de la Fraternité des policiers de Montréal, en a assumé la direction pendant 17 ans.

**"Cette fois, a-t-il souligné, je ne reviens pas pour 20 ans, mais pour réorganiser, rétablir les relations à l'extérieur et préparer des chefs qui seront en mesure de prendre la relève."**

## ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 3

**C'est ainsi qu'ils demandent la création d'une commission d'enquête sur le problème des arts au Québec. Au sein de cette commission devrait exister une sous-commission composée d'une représentation adequate des peintres, professeurs, sculpteurs, étudiants en art; ils demandent également la nomination d'un fondé de pouvoir capable de prendre des mesures urgentes pour améliorer la situation présente.**

Le conseil général des étudiants (la Masse) doit rencontrer prochainement les professeurs de l'Ecole des Beaux-arts, afin de leur expliquer les problèmes des étudiants. Jusqu'à maintenant, les professeurs n'ont pas pris de position officielle dans le conflit.


COMMENCEZ L'ANNEE 66 SOUS LE SIGNE DU SOLEIL

# Enfuyez-vous vers le pays du Calypso

## –plus près que jamais par les "jets" d'Air Canada

Le matin, l'après-midi, le soir, plus souvent que jamais, les "jets" d'Air Canada s'envolent vers le sud et le pays du Calypso! C'est là que les gens dans le vent fuient l'hiver, là qu'ils ont rendez-vous avec le soleil. Cette année, soyez du nombre: le plaisir et le repos sont à votre portée! Et pour être bien sûr de ne pas manquer votre rendez-vous avec le soleil, réservez d'avance votre place sur un "jet" d'AIR CANADA.

**LES BAHAMAS:** 8 "jets" s'envolent chaque semaine vers Nassau. Le samedi soir, vol sans escale. Autres départs: tous les jours à 7h.45 a.m. Aller-retour: **$164**

**LA JAMAIQUE:** Six vols de "jets" chaque semaine. Départs tous les jours (sauf le mercredi), à 8h.55 a.m. Aller-retour: **$217**

**ANTIGUA:** Jusqu'à six vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$219**

**LA BARBADE:** Jusqu'à six vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$256**

**TRINITÉ et TOBAGO:** Jusqu'à quatre vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$278**

**FLORIDE:** Jusqu'à quatre vols sans escale vers Tampa, par semaine, et 2 "jets" quotidiens de Toronto. Aller-retour: **$152**

Dans tous ces cas (sauf vers Tampa), le tarif indiqué est le tarif "Excursion 21 jours", classe économique, en vigueur du 16 déc. au 14 avril 1966.

*Pour vous renseigner sur les voyages "tout-compris" vers le soleil, et sur le plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771.*



AIR CANADA

*Air Canada a des bureaux de vente des billets Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert*

Renseignements et service gratuits — MONDIAL AVIOMAR — BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594 — 445, JEAN-TALON OUEST

AGENCE DE VOYAGES — VM Ville-Marie — 5135, rue ST-DENIS — Tél. 276-2694

AGENT AUTORISE — RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS — Alfred GAGLIARDI — 6900, ST-DENIS — CR. 1-6900



# CECI N'EST PAS LA SEULE FAÇON DE SE RENDRE À LA



## NOUVELLE SUCCURSALE DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

6290 Décarie angle avenue Newman




Que la construction de la voie rapide Décarie ne vous empêche pas d'aller visiter la 69e succursale de la Banque d'Épargne. Située dans le grand immeuble de briques blanches, juste au sud du vieux Terminus Garland, elle n'est pas difficile à trouver.

Peut-être préférerez-vous voyager autrement que par "fauteuil baquet" . . .? Alors, descendez Clanranald et tournez à Newman où vous n'aurez pas de mal à stationner. Décarie ne sera sans doute pas pavé, mais les trottoirs sont là pour vous mener vers l'accueil le plus chaleureux qu'on vous ait jamais accordé. Profitez-en pour ouvrir un compte!

Cette nouvelle succursale de la Banque d'Épargne, comme les 68 autres, vous ouvre ses portes une heure de plus, tous les soirs de 7 h. à 8 h. Son gérant, M. Jean Loiselle, se fera un plaisir de vous aider que ce soit pour un prêt hypothécaire, un prêt personnel, ou, simplement un bon conseil.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
*La Banque qui grandit avec la Métropole*

# La Cour de l'Echiquier s'établit à Montréal

Un amendement apporté le 15 octobre dernier aux Règles et ordonnances de la Cour de l'Echiquier du Canada permettrait à cette cour d'établir des bureaux permanents dans différentes villes du pays.

C'est ainsi qu'on a inauguré hier, au 510 boul. St-Laurent, un bureau permanent à Montréal.

Comme on le sait, la Cour de l'Echiquier a juridiction dans toutes les causes où se trouve impliqué le gouvernement fédéral. C'est là notamment que sont jugées les causes d'impôt sur le revenu.

Elle touche également les problèmes de brevets d'invention, de droits d'auteurs, de marques de commerce et les affaires d'amirauté. Dans ce dernier cas, ce sont toutefois des juges de district qui sont appelés à siéger à la Cour de l'Echiquier.

L'ouverture d'un bureau permanent à Montréal, et ultérieurement à Toronto et à Vancouver, a été rendue nécessaire, selon le président de la Cour, le juge W. R. Jackett par les délais considérables occasionnés par les déplacements et le problème d'enregistrement des pièces devant figurer au dossier.

En effet, jusqu'à hier, la Cour n'avait qu'un seul bureau, à Ottawa. La nouvelle organisation permettra d'enregistrer les pièces du dossier dans les trois villes déjà mentionnées, ce qui accélérera grandement les procédures.

Rappelons également que le personnel de la Cour de l'Echiquier se compose de sept juges et que tous, d'après la loi, doivent résider à Ottawa même, ou dans un rayon de cinq milles. Rien de changé de ce côté et, comme auparavant, les juges se déplaceront à travers tout le pays, pour aller juger les causes qui tomberont sous leur juridiction.

*L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu.*

Fenelon

## Heures de fermeture des établissements licenciés aux Fêtes

La régie des alcools du Québec a fait connaitre les dispositions qui ont été adoptées en ce qui a trait à l'ouverture des établissements licenciés pour les fêtes de Noël et du Premier de l'An.

Il ressort de la résolution qui a été adoptée, que les fêtards ne pourront réveillonner dans les établissements licenciés à Noël, mais qu'ils pourront célébrer le passage d'une année à l'autre dans les mêmes établissements.

En effet, il a été décrété que les établissements licenciés devront fermer leur porte à 10 h. du soir, le 24 décembre. Par contre, pour le Premier de l'An, l'heure de fermeture a été fixée à 2 h. du matin.

Pour les journées de Noël et du Premier de l'An, l'ouverture se fera aux heures régulières pour un jour férié.



Photo PC

## Prix pour réalisations spéciales

Deux grands prix de $15,000 connus sous le nom de prix Molson viennent d'être attribués à MM. Frank Scott, âgé de 66 ans, (à gauche), et Jean Gascon, 44 ans, (à droite), par le Conseil des Arts du Canada, lors de son diner annuel lundi soir. Les deux gagnants ont reçu leur prix pour leur éminente contribution artistique au Canada. M. Jean Gascon est une personnalité bien connue du théâtre canadien, alors que M. Frank Scott est poète, professeur de droit constitutionnel et ancien recteur de la Faculté de Droit de l'Université McGill.

# Habitat 67: un mois de retard

par Oswald Mamo

L'Expo accuse un mois de retard dans la construction d'Habitat 67. Toutefois, selon les dires de M. François Rousseau, directeur délégué à la construction, ce retard est peu inquiétant, puisque la Corporation est en mesure de le combler.

M. Rousseau a expliqué que le projet d'Habitat 67 avait suscité plusieurs problèmes dès sa conception, mais qu'actuellement 75 p. 100 des pieux ont été mis en place et que la grue et l'usine de béton pourront fonctionner dès le mois de janvier.

On se rappelle que l'étape critique en ce qui concerne ce dernier projet était le mois de décembre. Le directeur délégué à la construction a expliqué que la Corporation, même dans les "cheminements critiques", s'accorde une certaine marge qui lui permet de changer de date.

Quelque $450 millions seront dépensés sur le site de l'Expo pour les travaux de construction, a déclaré M. Rousseau. De cette somme, la part de la Corporation est de $185 millions.

**Les contrats**

L'Expo a adjugé des contrats pour $105 millions, dont des travaux pour $50 millions ont été déjà exécutés.

Par ailleurs, La Ronde absorbera une tranche de $25 millions, les expositions à l'intérieur des pavillons coûteront $20 millions et un montant de $30 millions sera consacré à l'aménagement de terrains de stationnement, de lieux publics, de théâtres provisoires, etc.

Toujours selon M. Rousseau, la saison d'hiver ne constitue pas un obstacle à la poursuite des travaux sur le site de l'Exposition. "Nous pouvons continuer à travailler, a-t-il dit, mais ça coûtera un peu plus cher."

M. Rousseau a donné, hier, un bilan des travaux de la "Terre des hommes", bilan qui laisse espérer que les travaux seront terminés à temps pour l'Exposition.

Ainsi, a-t-il dit, le stade de la Cité du Havre (ancienne jetée Mackay), sera terminé pour le mois d'août 1966, les fondations de la Place d'Accueil sont prêtes et la structure d'acier doit s'élever incessamment, la chambre de contrôle de l'Expo-Express doit être terminée dans un mois, etc.

Le premier bâtiment habitable du site de l'Expo sera celui de l'Administration. En effet, on nous confirme que la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle doit quitter Place Ville-Marie pour occuper ses nouveaux locaux dès le 15 mars.

M. Rousseau a souligné que 19 pavillons de pays étrangers ou d'industries canadiennes sont en voie de construction actuellement et que les travaux préliminaires de neuf autres pavillons débuteront sous peu.

Pour terminer, M. Rousseau a précisé que la plantation, sur le site de l'Expo, d'arbres, arbustes et buissons bat son plein et que déjà 3,500 des 10,000 gros arbres ont été plantés et qu'il en est de même pour 10,000 des 250,000 arbustes.

# St-Laurent inaugure sa bibliothèque

par Nicole Mongeau

Le maire de Saint-Laurent, Me Marcel Laurin, ainsi que les membres du Conseil de ville, inauguraient en fin de semaine, la nouvelle bibliothèque municipale sise au 1380, rue de l'Eglise. Pour présider cette inauguration, on avait invité le ministre des Transports et Communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain qui, retenue à Québec, s'est fait remplacer par son secrétaire exécutif, M. Claude Bergeron, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles et des Affaires municipales, le nouveau député de Dollard aux Communes, Me Jean-Pierre Goyer ainsi que de nombreuses personnalités de diverses dénominations religieuses et laïques.

La bibliothèque, de style contemporain, est due à l'architecte Maurice Major, de Saint-Laurent, et aux ingénieurs-conseils Huot, Chagnon, Ratelle et Corneille.

Le ministre des Affaires culturelles a souligné "... que c'était dans la jeune génération qu'il fallait aller chercher les amis des livres et que de telles constructions préparaient infiniment mieux nos lendemains que tous les services traditionnels eau, trottoirs, égouts qu'une municipalité pouvait offrir."

Il a souhaité que toutes les municipalités de l'île fassent leur part, dans le même sens que Saint-Laurent, si nous ne voulons pas devenir des "robots". Et sans la nommer, il a prétendu qu'une des municipalités les plus riches de l'île qui, pourtant avait un important budget pour les sports, ne pouvait rien offrir à ses administrés dans le domaine du livre.

Quant au maire de Saint-Laurent, Me Marcel Laurin, il a souligné les pénibles débuts de la bibliothèque, les efforts privés et les mesures qui ont été prises pour réaliser la bibliothèque municipale. Il a déclaré qu'en dépit des divergences d'opinion, du passé, "il existait une profonde et mutuelle compréhension du but premier du ministre des Affaires municipales qui est de rajeunir les structures municipales dans le Québec. Mais il a ajouté "que l'inauguration de la bibliothèque était selon lui un argument valable en faveur de l'administration locale et qu'elle prouvait, une fois de plus, que les municipalités de banlieue, telle Saint-Laurent, n'ont jamais été et n'ont pas l'intention de devenir des villes-dortoirs".




POURQUOI LE STYLO *pantabille* DE **Waterman** EST-IL EN VENTE DANS LES MAGASINS DE GRANDE CLASSE?

Grandeur Nature

**Parce que c'est tout naturel.** Depuis des générations Waterman fabrique des stylos de qualité qu'on trouve tout naturellement chez les marchands les plus renommés. Le Pantabille continue cette longue tradition ■ Sa forme conique, parfaitement équilibrée ne fatigue pas la main ■ Quatre billes, extra-fines, nous donnent quatre couleurs au bout du doigt: NOIR — BLEU — ROUGE — VERT ■ Ce tour de force est rendu possible grâce à des cartouches de grande capacité sous un faible volume ■ Un "mécamine" spécial permet de remplacer instantanément une des billes par une mine de crayon.

Un cadeau Waterman est un cadeau de prestige. Le Pantabille est le stylo de qualité tout usage qui fera des heureux dans votre entourage.

*Ayez la main heureuse-donnez un Pantabille*

CHROMÉ 3 couleurs $5.95, 4 couleurs $6.95
PLAQUÉ OR 3 ou 4 couleurs $12.95

Cuisine exquise à l'Hôtel Windsor

Bienvenue à

La Lanterne — fruits de mer: déjeuner d'hommes d'affaires digne des plus fins gourmets. A compter de 5:30 p.m., on y sert de savoureux fruits de mer! Les dames y sont invitées après 3:00 p.m.

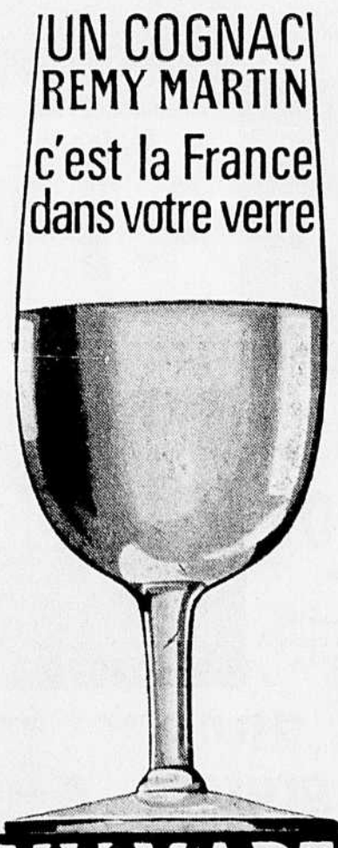
La Réserve — cuisine française: cuisine exquise, danse, divertissement, éclairage discret à la chandelle. Du lundi au samedi. Aucun supplément pour le couvert.

La Loire — repas somptueux: un des plus beaux restaurants au monde. Ouvert le dimanche, toute la journée. A votre disposition pour réceptions privées en soirée.

*l'Hôtel* **WINDSOR**

*Pour faire vos réservations, appelez 861-9611.*
*Stationnement gratuit — Garage Dorchester Commerce —*
*Déjeuner: 2 heures — Diner: 3 heures.*

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre



REMY MARTIN

FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE

une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE

**V.S.O.P.** Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs

**COGNAC** produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac

**FINE CHAMPAGNE** cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac

**V.S.O.P.** un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.



cod. 1190

Dernière chance cette année...

VOTRE VIEIL ASPIRATEUR VAUT $20.00

COMME REPRISE SUR L'ACHAT D'UN NOUVEL

ASPIRATEUR DE LUXE

Sunbeam

EXTRA-PUISSANT 660
1¾ CHEVAL VAPEUR

- LE PLUS PUISSANT ASPIRATEUR MENAGER DE PRIX MODIQUE AU CANADA
- GARANTIE DE 5 ANS SUR LE TUYAU
- PLATEAU INTERIEUR A ACCESSOIRES
- AVEC 7 ACCESSOIRES DE NETTOYAGE



PRIX REGULIER: $89.95
MOINS REPRISE: $20.00
VOUS NE PAYEZ QUE: $69.95

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE "MOFFAT"




- STYLE ENCASTRE
- SURFACE DE CUISSON A LA HAUTEUR IDEALE
- COMMUTATEURS DE CHAUFFE A 7 POSITIONS
- ELEMENT A CHAUFFE RAPIDE ET EGALE
- PRISE DE COURANT AUXILIAIRE
- PORTE DE FOUR AMOVIBLE
- PRECHAUFFE DU FOUR RAPIDE ET AUTOMATIQUE
- TIROIR D'UTILITE
- CONSTRUCTION MONOPIECE: INTERIEUR ET EXTERIEUR FINIS EMAIL PORCELAINE

MODELE ILLUSTRE SUR LA PHOTO: 24 K 20

Modèle 24J20 SPECIAL $119.95

Facilité de paiements — Plan budgétaire à votre portée
ST-DENIS — 2e étage

OMER DESERRES LTEE
1406 rue ST-DENIS
6955 rue ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS
WILDERTON

OMER DeSERRES

OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9.30
STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT
COMMANDES TELEPHONIQUES: 288-0251

*Décorez pour les Fêtes...*

PEINTURE B-H DE HAUTE QUALITÉ (Ligne Professionnelle)




**Latex No 3617**
- Sèche en un rien de temps.
- Facile à appliquer.

PRIX $6.99

**Semi-lustré No 3602**
- Pour l'intérieur de la maison.
- Donne un cachet nouveau aux pièces de la maison.

PRIX $6.99

**Mat No 3600**
- Pour intérieur.
- Facile à appliquer.

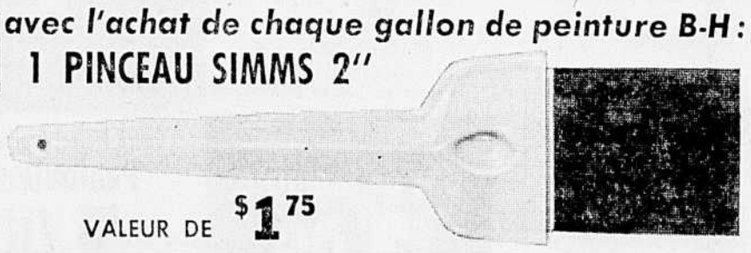
PRIX $6.99

**Super-blanc No 3620**
- Email de haute qualité.
- Donne un fini brillant.
- Ne jaunit pas.

PRIX $8.59

GRATIS avec l'achat de chaque gallon de peinture B-H: 1 PINCEAU SIMMS 2"

- Poil de bonne qualité et résistant.
- Manche de plastique avec rebord pour prévenir l'égouttement.



VALEUR DE $1.75




*Soyez fier de vos planchers au temps des Fêtes...*

Avec l'enduit LEPAGE "Neverwax" pour parquet

- RIEN A FROTTER, RIEN A CIRER
- NOUVELLE FORMULE: MEILLEURE RESISTANCE AUX MARQUES ET AUX ERAFLURES
- IL SUFFIT D'ESSUYER LE PLANCHER AVEC UNE VADROUILLE SECHE OU HUMIDE POUR QU'IL DEVIENNE MAGNIFIQUE
- NE JAUNIT PAS AVEC LE TEMPS

Rég. $10.63 gallon
SPECIAL GALLON $8.49

# La police brésilienne déjoue un complot contre Bob Kennedy

RECIFE. (PA,UPI) — La police brésilienne affirme avoir déjoué un complot visant à lancer de l'acide au visage du sénateur Robert Kennedy. Elle a arrêté trois étudiants hier soir et deux autres sont recherchés.

Selon les autorités, l'attaque devait avoir lieu vers midi aujourd'hui pendant la visite que le sénateur démocrate de New-York doit faire à l'université fédérale de Pernambuco, dans cette ville du nord du Brésil. L'attaque devait être le signal de manifestations anti-américaines dans divers pays d'Amérique latine, ajoute la police.

Sur les conseils de la police, le sénateur Kennedey et sa femme ne se sont pas rendus hier soir dans le quartier pauvre de Tamarineira, où quelque 5,000 personnes devaient danser pour eux. La fête avait été organisée par Katharine Cate, anthropologue américaine qui étudie la musique populaire brésilienne.

Les détenus sont un Péruvien et deux Brésiliens. On souligne que plusieurs jeunes Péruviens et Boliviens étudient à Recife en vertu de programmes d'échanges culturels.

Plus tôt hier, les Kennedy avaient reçu un accueil enthousiaste à Salvador et Natal. C'était la troisième journée de leur visite au Brésil. A l'occasion du deuxième anniversaire de l'assassinat du président John F. Kennedy, le sénateur et sa femme ont assisté à une messe célébrée dans la vieille église de Saint-François, puis ils ont visité un foyer où l'on prend soin de quelque 300 enfants, pour la plupart illégitimes.

Soulignant l'intérêt que son frère portait aux enfants, le sénateur Kennedy a encouragé ses jeunes auditeurs à fréquenter l'école le plus longtemps possible. A Natal, il a inauguré l'Institut culturel Kennedy en mémoire de son frère, puis s'est rendu à la Place Kennedy, où il a déposé une couronne au pied du monument dédié à l'ancien président américain, en présence de 5,000 personnes.

# Une femme noie ses 5 enfants

HONOLULU (PA, UPI) — "Je les ai tués. Je les ai tous tués. Ils pleuraient. Ils pleuraient et je ne pouvais pas en prendre soin. Ils étaient malades et ils pleuraient". C'est ce qu'aurait déclaré à une amie Mme Maggie Young, épouse d'un capitaine de l'aviation américaine, après avoir noyé dans la baignoire ses cinq enfants, âgés de huit ans à onze mois.

A la suite d'une dépression nerveuse, Mme Young avait passé les mois de juillet, août et septembre à l'hôpital. Au moment de l'assassinat de ses cinq enfants, elle recevait encore des soins comme patiente externe.

Mme Young, qui sera accusée de meurtre, a téléphoné elle-même à la police. A ce moment, son mari était en fonction. Le détective a déclaré qu'il avait trouvé les corps des petites victimes étendus sur deux lits, dans une des chambres d'enfants.

### *Malchance*

— "Notre ami Alfred n'a vraiment pas de chance depuis quelque temps !"

— "Comment cela ?"

— "Depuis au moins six semaines, li se sert de la signature de son patron pour payer ses factures et la maison vient de faire faillite."



téléphoto UPI

## Un Américain jugé en URSS

Newcomb Mott, 27 ans, de Sheffield, Massachusetts, subit actuellement son procès à Mourmansk, en URSS, pour être entré illégalement en territoire soviétique, venant de Norvège. Le verdict est attendu vers la fin de la journée. Ses parents, M. et Mme Howard S. Mott, qui assistent au procès, ont dit que leur fils semble bien portant malgré les 11 semaines passées en prison depuis son arrestation le 4 septembre. Mott admet qu'il est entré en URSS sans visa, mais affirme qu'il n'entretenait "aucune intention illégale". Il voulait, dit-il, simplement vérifier par lui-même si les Américains pouvaient pénétrer en territoire soviétique sans visa, comme c'est le cas pour les Scandinaves.

# URSS : Mme Penkovski met en cause l'authenticité des mémoires de son mari

MOSCOU, (AFP) — La veuve d'Oleg Penkovski, l'espion soviétique au service des anglo-américains fusillé en 1963 à Moscou, a, à son tour, démenti catégoriquement l'authenticité des "mémoires" attribuées à son mari et publiées en Occident.

Dans une interview accordée à deux correspondants britanniques, Vera Penkovski, qui habite toujours, avec ses deux filles âgées de 19 et 3 ans, dans le petit appartement de deux pièces du Quai Gorki où vivait autrefois son mari, a affirmé qu'il n'était pas possible que ce dernier ait pu rédiger effectivement le texte qui lui est attribué.

Vera Penkovski a fait remarquer qu'il n'était pas possible que les éditeurs des "mémoires" aient pu recevoir comme ils l'affirment, un manuscrit tapé à la machine par son mari, puisque celui-ci savait à peine taper.

"Il avait bien une machine à écrire, a-t-elle rappelé, mais il ne pouvait taper, avec un seul doigt, que de courtes notes".

Elle a ajouté que dans le petit appartement où vivait la famille, il n'était pas possible qu'il ait pu taper ce texte à son insu.

Agée de 37 ans, Vera Peknovski s'est exprimé d'un ton calme et sans passion pour évoquer la mémoire de son mari.

Il paraît vraisemblable aux observateurs qu'une interview de ce genre n'a pu avoir lieu sans l'accord, au moins tacite, des autorités soviétiques. Elle s'inscrit apparemment dans le cadre de la campagne en cours à Moscou pour réfuter l'authenticité des "mémoires de Penkovski" dont la parution a déjà donné lieu à plusieurs articles dans la presse soviétique.

ANNONCE

## Démangeaison rectale vite soulagée

**Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et reduit les hémorroïdes.**

Un des malaises les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison." Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, et même de vieux cas, on a constaté "une amélioration étonnante," maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une nouvelle substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en *onguent* ou en *suppositoires* sous le nom de "*Préparation H.*" Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

# Menace de dissensions entre l'Eglise et l'Etat en Grèce

ATHENES (AFP) — La guerre ouverte menace d'éclater entre l'Etat et l'Eglise en Grèce, parce qu'un projet de loi, déposé hier en Chambre, tend à rien moins qu'à réorganiser de fond en comble les rapports entre l'Eglise et l'Etat

Une "commission spéciale" vient d'être constituée pour examiner le projet, et le gouvernement se dit déjà prêt à accepter des recommandations de cette commission composée de trois prélats, de quatre professeurs d'université, et présidée par l'archevêque d'Athènes. Ceci semble indiquer que le gouvernement entend ne pas brusquer les choses, préférant "négocier" le projet soumis, et rechercher une solution de compromis. La commission a été formée à la suite d'un entretien qui a eu lieu ce matin entre le premier ministre, le primat de l'église grecque et le ministre de l'Education.

Puissamment riche, l'Eglise grecque s'est toujours opposée aux réformes du gouvernement. Divisés entre eux, les évêques ont toujours fait front contre le pouvoir laïque. Même des gouvernements forts n'ont pas réussi à briser cette opposition.

Le problème est d'autant plus délicat qu'en dépit du fait que les partis politiques n'ont pas pris clairement position sur le différend actuel, des intérêts électoraux sur le plan local ne peuvent manquer de se manifester. A cela s'ajoutent des questions financières très importantes, du fait que la plupart des évêchés sont possesseurs de biens considérables.

# Vol de bijoux pour $1,500,000 dans une joaillerie de Londres

LONDRES, (AFP, UPI) — Le vol de bijoux d'une valeur de $1,500,000, commis hier dans une joaillerie de Londres, le plus important jamais enregistré en Grande-Bretagne, aurait été perpétré par un réseau international de malfaiteurs. L'ingéniosité et la remarquable compétence technique qu'ont déployées les perceurs de coffres-forts pour mettre à sac l'une des plus célèbres bijouteries de Regent Street continuent de déconcerter Scotland Yard.

Les experts et les photographes de la police relèvent et analysent systématiquement toutes les traces d'empreintes susceptibles d'aider les enquêteurs.

Les malfaiteurs — qui sont demeurés très longtemps dans la chambre forte de la bijouterie où ils ont ouvert les coffres à l'aide de chalumeaux oxy-acétyleniques très perfectionnés, devaient être pourvus d'un double jeu de clés car aucune marque d'effraction n'est visible sur la porte d'entrée. Un expert en électronique était à coup sûr parmi eux pour neutraliser avec une telle efficacité le système d'alarme très perfectionné qui reliait la firme au commissariat de police. En outre, avant de pénétrer dans la chambre forte, les malfaiteurs ont dû percer au chalumeau une porte blindée épaisse d'un pouce, démonter une serrure de sûreté qui fermait une lourde grille métallique et attaquer de nouveau au chalumeau l'épaisse porte de la chambre forte.

Manifestement, les bandits avaient une parfaite connaissance des lieux.

**20 heures ont été nécessaires**

Certains détectives n'hésitent pas à croire que pour mener à bien une opération de cette envergure, une vingtaine d'heures au moins ont été nécessaires. De temps en temps, les bandits devaient s'arrêter "pour faire la pause". Aucun bruit insolite ne risquait en outre d'éveiller l'attention des passants dans le brouhaha et le roulement des voitures dans Regent Street, de jour comme de nuit, couvrant tout.

Essayez notre
**Lunch spécial d'Hommes d'Affaires**
à prix populaires,
servi tous les jours sur la
***Terrasse Pyrennes***
AUBERGE **Seaway** MOTOR INN
angle Guy et Dorchester

VOTRE ARGENT vous rapporte jusqu'à
5 3/4 POUR CENT D'INTÉRÊT
avec les
CERTIFICATS DE PLACEMENTS GARANTIS
de la
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1.
TÉL.: 845-3291



*Du nouveau chez*
*Valiquette*
*des tapis d'ORLON**

*Si luxueux et si pratiques que vous en voudrez dans toute la maison !*

Il ne se fabrique pas de tapis plus luxueux que le "Seigniory" de Brinton. Fait d'une variété d'Orlon spécialement conçue pour les tapis, sa qualité est conforme aux normes sévères de DuPont.

- poil doux, touffu, très souple;
- couleurs vives et chaudes, d'une résistance exceptionnelle au soleil;
- durabilité; résistance remarquable à l'usure;
- facile à nettoyer, à l'épreuve des mites et des moisissures; ne cause pas d'allergie.

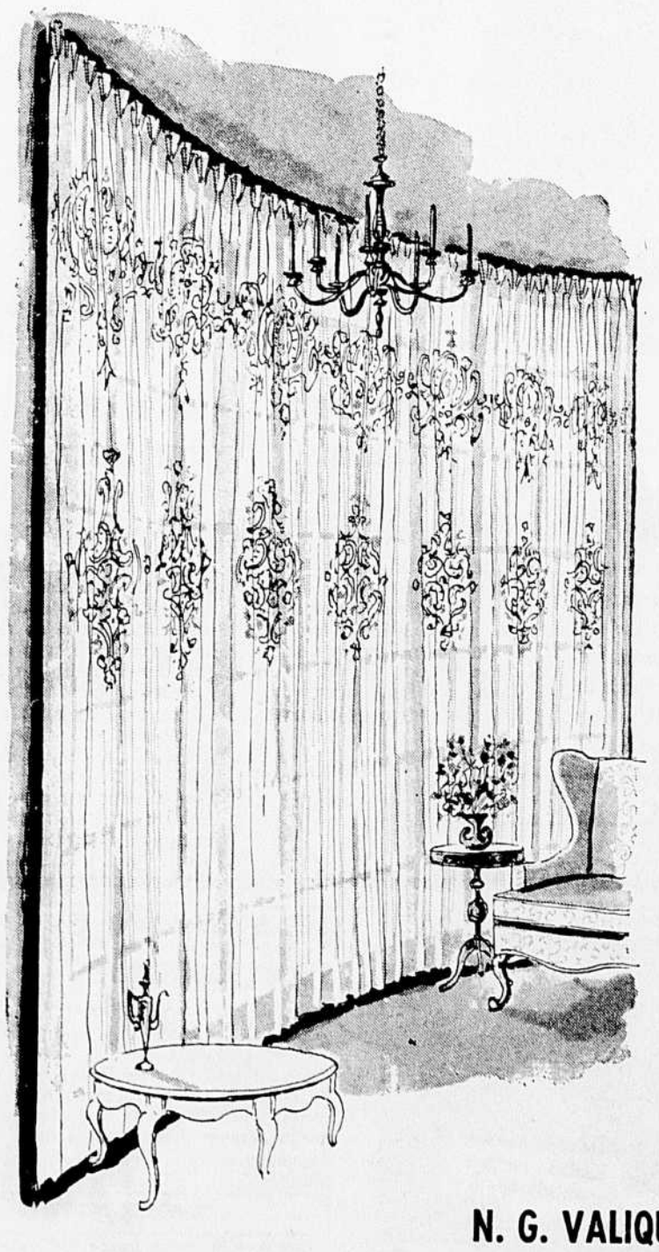
Choix de couleurs : "Spanish Tile", "Temple Gold", "Martini", bleu horizon, vert mousse, avocado, santal, vert céladon. **13.95 v.c.**

Orlon
CE TAPIS DE LUXE EST FABRIQUE SUIVANT LES NORMES FIXEES PAR DUPONT.
70% "ORLON" ACRYLIC FIBRE — 30% MODACRYLIC
DU PONT CANADA

*Marque déposée de Du Pont pour sa fibre acrylique

Surplus pour pose avec sous-tapis

N. G. VALIQUETTE LTEE 510, Ste-Catherine est (près de Berri) 842-8811



*Valiquette*

**PANNEAUX**
**FIBRE DE VERRE BOUCLEE**
avec motifs Espagnol melon et or sur fond blanc

- Tissu lavable
- Aucun repassage
- Ne change pas
- Service de mesure

REG. 19.95
pour
**11.50** CHACUN
**CONFECTION INCLUSE**

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine est (près Berri) 842-8811

• NOUVELLES INTERNATIONALES •

# De France, les Lominy remercient LA PRESSE

Guy Lominy et sa femme, qui fuyaient Haïti pour des raisons politiques, ne seront pas renvoyés chez eux. Menacés d'être expulsés et peut-être renvoyés dans leur pays, ils avaient demandé au gouvernement canadien la permission de séjourner quelques mois au Canada pour leur donner le temps de trouver du travail dans un pays qui les accepterait.

Il semble qe l'enquête de LA PRESSE sur cette affaire ait eu des résultats heureux. Sans attendre une décision finale qui pouvait comporter pour lui et sa femme des risques très graves, Guy Lominy a demandé la permission de quitter le Canada volontairement; le sous-ministre de l'Immigration, M. Isbister, a accordé cette permission.

Les commentaires favorables que le vice-président et le greffier de la Commission d'appel de l'immigration ont exprimés sur l'article de LA PRESSE ne sont peut-être pas étrangers, a-t-on appris, à la décision du ministère.

Le couple haïtien est actuellement à Paris et se dirigera sans doute vers l'Afrique francophone. C'est donc de France qu'il nous communique ses derniers commentaires.

"Je ne vais pas oublier de sitôt le concours empressé que vous avez apporté à ma femme et à moi en acceptant de publier dans La Presse un article favorable à notre situation."

"Il est clair que les lois canadiennes ne permettaient point aux officiers de l'Immigration de nous donner asile dans votre pays. Ces derniers, et je ne saurais les en blâmer, ont fait leur devoir".

"Mais je pense comme vous que l'attitude des législateurs mérite d'être reconsidérée, à la lumière des recommandations formulées par les organisations internationales. Et je suis convaincu que le mouvement d'opinion créé par votre article amènera tôt ou tard une modification de la loi dans un sens humanitaire.

"A ce moment-là, tous les réfugiés politiques devront se rappeler que vous avez été le premier à poser dans les journaux canadiens le problème du droit d'asile politique. En leur nom, je vous dis d'avance merci".

Guy Lominy.

# 4 explosions attribuées aux agents du KKK

CAROLINE DU NORD, (UPI) — Une enquête serrée a débuté aujourd'hui en vue de faire la lumière sur les quatre explosions à la bombe survenues à Charlotte, en Caroline, et dont la précision semble indiquer qu'ils sont l'oeuvre du Ku Klux Klan ou de gens ayant la même mentalité.

Le Klan proteste pour dire qu'il n'a rien à voir à ces attentats perpétrés avant l'aube hier et qui ont endommagé les maisons de quatre dirigeants noirs de la ville.

Un porte-parole des agents du FBI actuellement à Charlotte pour enquêter sur ce crime— le pire commis contre les droits civils depuis onze ans — a laissé entendre qu'il y aurait très prochainement des révélations à faire sur cette affaire, mais il a refusé de préciser davantage.

Les blancs de l'endroit font front commun derrière le gouverneur de l'Etat et entendent tout faire pour sauvegarder le bon renom de la ville.

Déjà, ils ont commencé à recueillir des fonds destinés à défrayer les frais qu'entraîneront les réparations à faire aux propriétés des Noirs.

Les explosions ont eu lieu entre 2.15 et 2.30 a.m. lundi matin. Des experts de l'armée ont découvert des éclats de papier noir après l'attentat. Ceci indique que les malfaiteurs se servirent de dynamite. Les éclats de papier découverts ont immédiatement été envoyés aux laboratoires du FBI.

**Pertes par le feu au Canada**

Les pertes attribuables à des incendies au Canada en 1964, se sont chiffrées par $147,-500,000.


BOLS



Crème de menthe

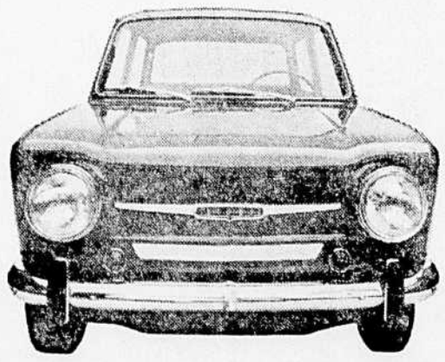
Depuis 1575, la meilleure du monde

Distillée à Amsterdam. Importée en bouteilles.



LA SIMCA 1000 FORMIDABLE DE CHRYSLER

avec garantie de 5 ans ou 50,000 milles*



ÉCONOMIQUE: meilleurs millages au gallon. FRINGANTE: plus de chevaux-vapeur . . . une 4e vitesse plus puissante. ROBUSTE: sa transmission à 4 vitesses est munie de la synchronisation Porsche. SPACIEUSE: elle a 4 portes et beaucoup d'espace pour les jambes, les hanches et les épaules. CHAUDE: elle a un chauffage à eau chaude, comme une grande!

SIMCA DIVISION CHRYSLER CANADA LTD

*sur les pièces et la main-d'oeuvre pour le moteur et le rouage d'entraînement

ESSAYEZ LA FORMIDABLE SIMCA AUJOURD'HUI MÊME

CONCESSIONNAIRES SIMCA PARADE DES VEDETTES CHRYSLER

Provincial Motor Car Dist. Ltd., 8505 Delmeade Road, Montréal 9, Qué.
Garage P. E. Savignac Ltd., 671 rue St-Thomas, Joliette, Qué.
Hart Motors Ltd., 335 boul. Brunswick, Pointe-Claire, Qué.
Savaria & Fils Ltée, 245 rue Scott, St-Jérôme, Qué.
Garage Rosemont Ltd., 2700 Masson, Montréal, Qué.
Modern Motor Sales Ltd., 1400 ouest, boul. Dorchester, Montréal 25, Que.
Dandurand Automobile Inc., 33 rue Bridge, Ormstown, Qué.
Longueuil Automobile Ltée, 268 s. rue St-Charles, Longueuil, Qué.
Garage Idéal Incorporée, 1650 rue Des Vétérinaires, St-Hyacinthe, Qué.
Théberge Automobile Ltée, 778 rue Champlain, St-Jean, Qué.
Potvin & Fils Inc., 531 rue Main, Granby, Qué.
Trois-Rivières Chrysler Ltée, 2525 Royale, Trois-Rivières, Qué.
Lucerne Automobiles (Candiac) Ltée, 4000 boul. Taschereau, Candiac, Qué.
N. V. Cloutier Inc., 37-43 sud, rue Wellington, Sherbrooke, Que.
Garage Amos Ltée, Boul. Mercier, Amos, Qué.
Lacombe Automobiles Ltée, Highway No 17, Vaudreuil, Qué.



Beaucoup plus pour Noël chez EATON

LE MAGASIN DES FÊTES AU CANADA

MAGASIN DU SOUS-SOL

EATON EN VILLE EST OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.




**Achat spécial! pantalons lavables**

SPECIAL 3.69
2 pour 7.00

Pantalons en coton croisé robuste pour les sports ou le travail. Ils sont lavables et "Sanforized" pour une fraîcheur durable. Braguette à glissière de qualité d'usage, passants pour la ceinture, revers, 4 poches dont l'une boutonnante. Tons vert forêt, gris ou havane. Tailles 30 à 44, pour hommes, longueurs de jambes 29, 30 et 32.

COMPOSEZ 842-9211

*Vêtements pour hommes (rayon 929) au sous-sol*

**Très bas prix! pantalons habillés**

SPECIAL 5.19
2 pour 10.00

Une offre opportune pour la saison des fêtes! De bonne coupe ils sont confectionnés en tissu mixte de viscose et laine à texture de flanelle, dans un choix de 2 modèles :
a) EUROPEEN. Ce modèle comporte une taille réglable à bande allongée et devant uni. Tons : gris, brun, noir, vert olive, anthracite. Tailles 28 à 38.
b) COURANT. Devant uni, passants pour la ceinture. Tons : gris, noir, brun, vert olive ou anthracite. Tailles 30 à 42.

COMPOSEZ 842-9211

*Vêtements pour hommes (rayon 929) au sous-sol*

**Un cadeau pour l'homme de votre vie... Chemises habillées en broadcloth de coton**

SPECIAL 3.89 CHACUNE 2 POUR 7.50

Un achat spécial! Ces chemises de bonne coupe sont en broadcloth de coton lustre de belle qualité au fini mercerisé. Le fil égyptien de 2 plis est "Sanforized" pour une fraîcheur durable. 2 modèles de cols préférés, et poignets 2 façons.

| | 14 | 14½ | 15 | 15½ | 16 | 16½ | 17 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 32 | X | X | X | X | X | | |
| 33 | X | X | X | X | X | X | X |
| 34 | X | X | X | X | X | X | X |
| 35 | | | X | X | X | X | X |

COMPOSEZ 842-9211

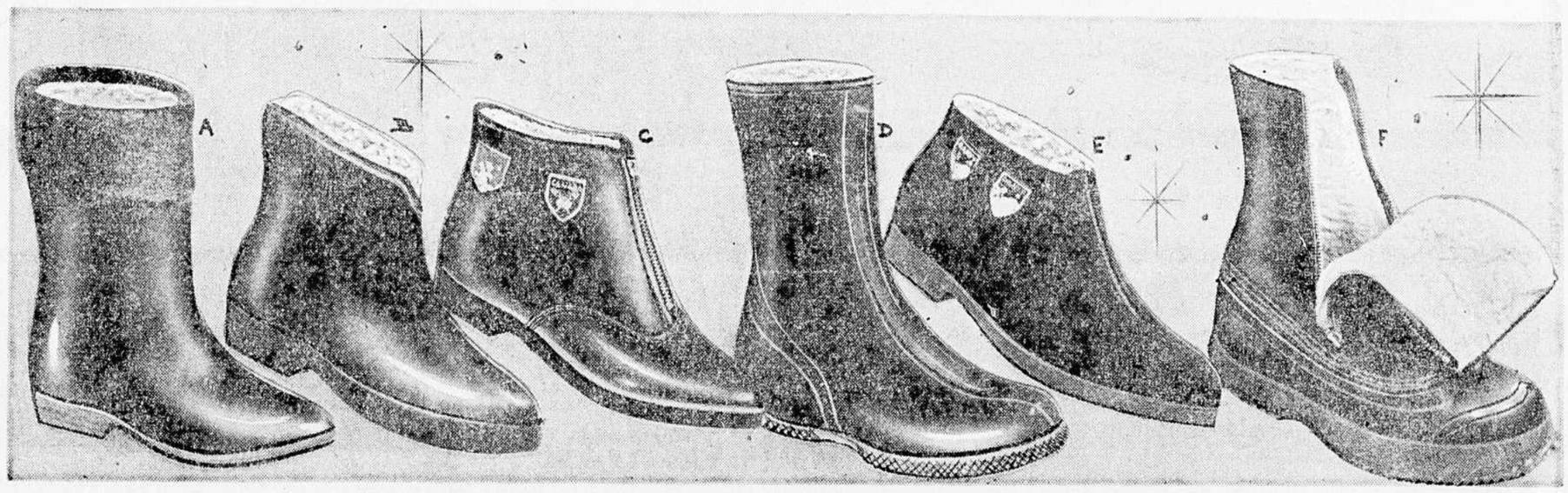
*Vêtements pour hommes (rayon 928) au sous-sol*

**Achat spécial de chemises-T à col roulé!**

Elles sont en coton indémaillable lavable et traité de manière à enrayer le rétrécissement. Choix de rouge, bleu, blanc, noir ou marine. Tailles 8, 10, 12, 14, 16, 18.

COMPOSEZ 842-9211

*Vêtements pour garçons (rayon 932) au sous-sol.*




**Bottes cosaques hauteur 9"**

6.99

A. Elles sont en similicuir lisse et réfractaire à l'eau. Ce qu'il faut pour porter à la ville ou à la campagne. Doublure en peluche épaisse à revers en similifourrure. Semelle de caoutchouc. Noir seulement... Pointures 5 à 9.

**Bottes similicuir pour enfants**

4.99

B. En vinyle robuste à texture de cuir réfractaire à l'eau et aux taches de calcium. Doublure entière de peluche épaisse, semelles et talons de vinyle. Noir ou brun. Pointures 11 à 3.

**Bottes après-midi pour dames**

6.99

C. Bottes à la cheville en cuir souple et lisse. Entièrement doublées de peluche pour plus de chaleur. Glissière robuste devant. Noir ou gris. 5 à 9 demi-pointures comprises.

**Bottes de caoutchouc**

SPECIAL 3.99

D. Cette offre arrive à temps pour les jours pluvieux d'automne et d'hiver. En caoutchouc robuste, languette à soufflets. Choix de hauteur, 6" ou 10". Noir seulement. Pointures 6 à 12.

**Bottes après-ski pour hommes**

SPECIAL 8.99

E. Les préférées des hommes et jeunes gens. Elles sont disponibles en cuir souple ou en daim. Glissière devant, semelles en caoutchouc-mousse. Chaude doublure en laine d'agneau. Noir seulement. Pointures 6 à 12.

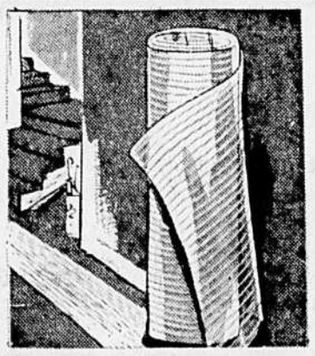
**Bottes aéro pour hommes**

8.99

F. Elles sont canadiennes! Robustes, chaudes et les préférées. Entièrement doublées de peluche de nylon. La partie supérieure est en cuir, tandis que près de la semelle et la semelle sont de caoutchouc robuste. Pare-chocs en matière synthétique de longue durée. Pointures 3 à 5 en brun seulement pour garçons. Pointures 6 à 12 en noir ou brun pour hommes.

COMPOSEZ 842-9211

*Bottes (rayon 937) au sous-sol*



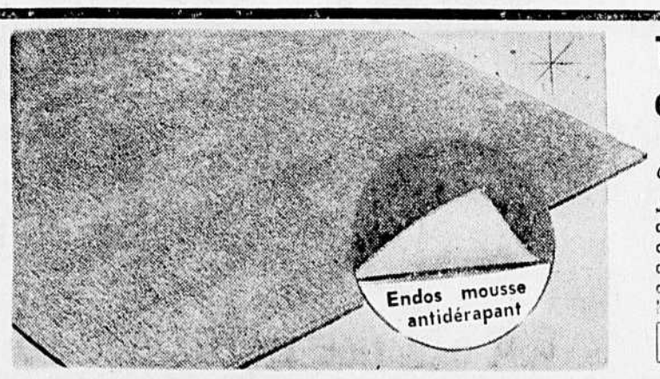
**Protège-sols en plastique**

SPECIAL
Un rouleau de 10 verges 1.59 2 rouleaux de 10 verges 3.00

ONDULE : 27" de largeur! Prix très économiques grâce à un achat spécial! Robuste plastique ondulé... merveilleuse protection pour vos parquets et tapis. Environ 27" de largeur.

COMPOSEZ 842-9211

*Tout pour la maison (rayon 967) au sous-sol*




**Tapis de coton à endos mousse!**

SPECIAL
6' x 9' 16.00 9' x 12' 32.00

Juste à temps pour les fêtes! Jolie peluche de coton à endos mousse antidérapant et confortable. Bordures surjetées pour une durée accrue. 2 dimensions dans les tons de rouge, beige, vert avocat, chocolat et bleu.

COMPOSEZ 842-9211

*Tout pour la maison (rayon 967) au sous-sol.*

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211. POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

# HOUSSES "PRÊTES À PORTER" CHEZ EATON

## AJUSTABLES À DOMICILE SANS AUTRES FRAIS!

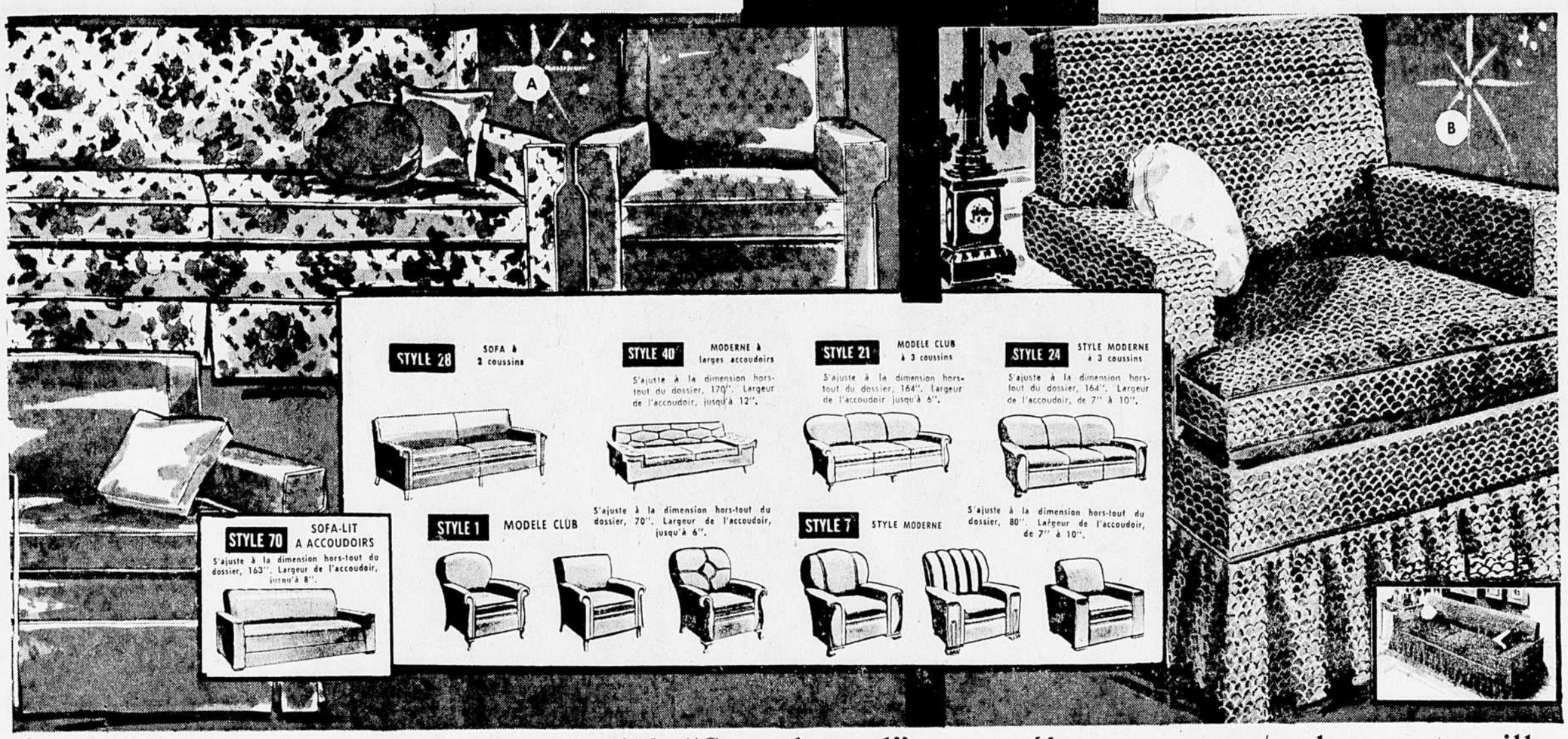
Chez EATON ou a/s du Service d'Achats à domicile

Ce service vous est offert à Montréal et région périphérique dans un rayon de 25 milles.

**59.95** 3 pièces

## 1 SOFA ET 2 FAUTEUILS

COMPOSEZ 842-9331, POSTES 731 - 831




## 2 modèles de housses : coton traité "Scotchgard" ou mélange coton/nylon extensilbe. Sofa (4 modèles) 29.95, fauteuil (6 modèles) 15.00, divan-lit 29.95

Ça ne vaut vraiment plus la peine de coudre soi-même ses housses. Quand vous aurez choisi votre modèle d'après le schéma ci-dessus, Eaton se chargera de les ajuster sans frais supplémentaires.

### A. Housses de coton traité "Scotchgard"

Finies avec jolie jupe à plis et garnies de cordonnets ; coutures surjetées et non effilochantes. Lavables à la machine. 2 modèles à assortir. Teintes unies : brun, or, melon, bleu, vert mousse ; motifs à fleur de tons brun ou vert.

SERVICE D'ACHATS A domicile EATON

COMPOSEZ 842-9331, postes 731, 831 ou écrivez chez Eaton à Montréal a/s du SERVICE D'ACHATS A DOMICILE. Un de nos représentants passera chez vous avec échantillons de ces housses et il reviendra pour les ajuster.

### B. Housses de coton/nylon extensibles

Lavables à la machine. Modèles à coutures surjetées, coussins de siège reversibles et jupe froncée. Choix de 5 couleurs : vert, brun, or, melon ou turquoise.

*EATON en ville (rayon 268), au sixième étage, et EATON de Fairview à Pointe-Claire*

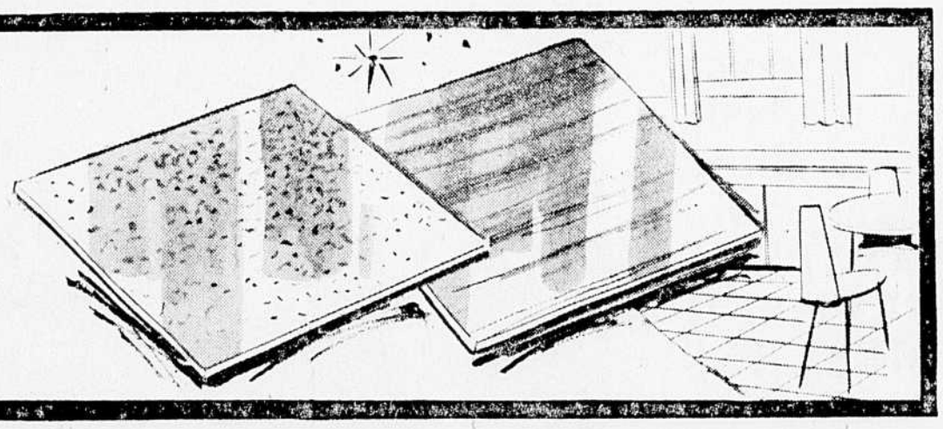
## Carreaux d'amiante et vinyle à prix spécial

Choix de 2 modèles : effet bariolé ou effet marbré. Couvrez vos planchers de brillant carreaux vinyle à prix modiques à temps pour les fêtes ! Très indiqués pour les endroits de grande circulation. Ces marbrés et bariolés dissimulent les marques ! 9" x 9" et 1/16" d'épaisseur. Couleurs : blanc/noir, beige/blanc/brun, vert/blanc, blanc/or, beige/or, aqua/blanc, bleu/blanc, gris/blanc/turquoise. Toutes les couleurs ne sont pas disponibles dans les 2 modèles.

*Spécial* **.09** chacun

COMPOSEZ 842-9211

*EATON en ville (rayon 273) au sixième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire*

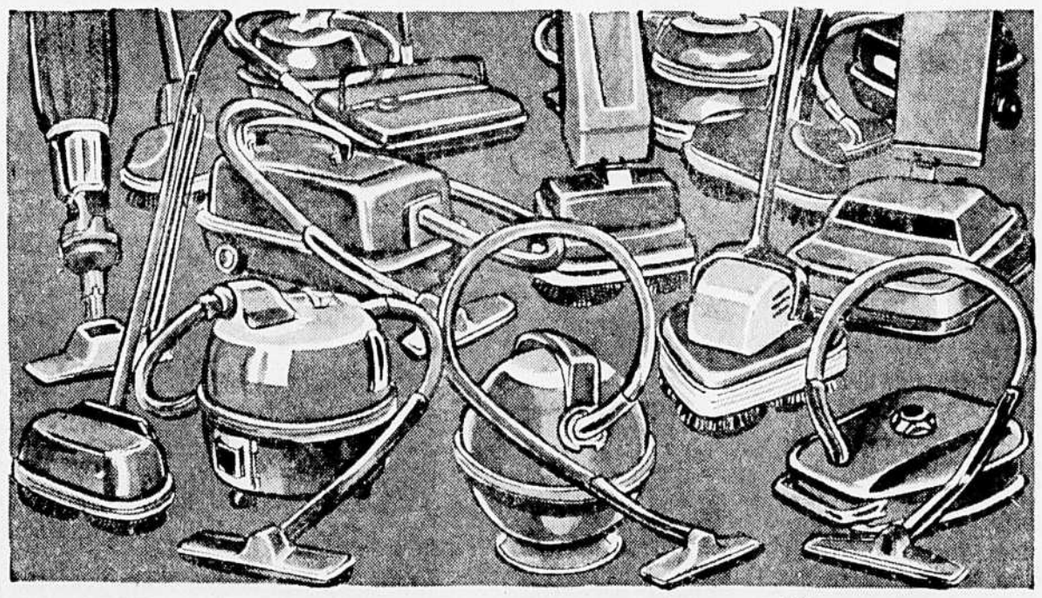


## Sacs de rechange VIKING d'Eaton pour tous types d'aspirateurs

En paquets "Jumbo" économiques
Eprouvé et approuvé par le Bureau Eaton de Recherches

COMPOSEZ 842-9211

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| No. 424 Pour modèles HOOVER (vertical) 1112. Spécial La douz. 1.99 | No. 425 Pour modèles HOOVER CONSTELLATION (tous modèles portatifs ou "canister"). Spécial La douz. 1.99 | No 423 Pour tous modèles LEWYT de type "canister". Spécial La douz. 1.99 | No. 417 Pour tous modèles GENERAL ELECTRIC de type "canister". Spécial. Paquet 18 sacs 1.99 | No. 421 Pour tous modèles SUNBEAM de type "canister". Spécial. Paquet 8 sacs 1.99 |
| No. 448 Pour aspirateurs HOOVER "Dial-a-Matic" modèles 1102, 1112. Spécial. Paquet 10 sacs 1.99 | No. 415 Pour aspirateurs EUREKA, PRINCESS VIKING, SINGER (tous modèles à numéro de série 700). Spécial. Paquet 8 sacs 1.99 | No. 427 Pour aspirateurs EUREKA, VIKING, SINGER (tous modèles à numéro de série 900). Spécial. Paquet 10 sacs 1.99 | No. 422 Pour aspirateurs EUREKA, VIKING, SINGER (tous modèles à numéro de série 800). Spécial La douz. 1.99 | No. 420 Pour aspirateurs EUREKA, VIKING SINGER (tous modèles à numéro de série 1010). Spécial Pqt 10 sacs 199 |
| No. 428 Pour aspirateurs de type vertical courant (tous modèles G.-E., WESTINGHOUSE, EUREKA, ROYAL, VIKING, ETC.). Spécial. Paquet 18 sacs 1.99 | No. 414 Pour tous modèles WESTINGHOUSE de type "canister". Spécial. Paquet 10 sacs 1.99 | No. 419 Pour tous modèles cylindriques ou oblongs G.-E., VIKING, CONNOR, PREMIER, WESTINGHOUSE, EUREKA, UNIVERSAL, PRESIDENT, APEX. Spécial. Paquet 18 sacs 1.99 | No. 444 Pour aspirateurs VIKING-SANIVAC de modèles suivants : VIKING-99, D-169, VIKING-77, D-173, VALIANT D-41, CORONADO D-150, KLENA-VAC D-81. Spécial. Paquet 10 sacs 1.99 | No. 442 Pour aspirateurs REGINA-SWINTSON de modèles suivants : D-23, D-24, D-48, D-83, D-101. S'adaptent aux suivants: D-75, D-76, D-77, D-104, D-106; VISCOUNT D-51; WAVERLEY D-27, D-125, D-126; "Can. Tire Corp." R-65; EATONIA D-28; FAIRBANK-MORSE D-25, D-80, D-103; SILVER JEWEL D-34, D-118; VALIANT D-52, D-79; VIKING D-56, D-61, D-62. Spécial. Paquet 10 sacs 1.99 |



## GRAND SOLDE DE NOËL !

Aspirateurs, polisseuses, balais manuels offerts à prix spéciaux jusqu'à épuisement des quantités !

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

*A solder*

| Aspirateurs | Polisseuses | Balais |
|---|---|---|
| 29.95 à 89.95 | 19.95 à 49.95 | 7.95 à 12.95 |

Réalisez des économies substantielles avec l'achat d'un aspirateur, d'une polisseuse ou d'un balais offrant un rendement hors-pair ! Le groupe est formé de modèles-échantillon ou reconditionnés. Des marques aussi réputées que VIKING d'Eaton "Lewyt", "Hoover", "Sunbeam" et "General Electric". Prenez-vous-y à l'avance, les quantités sont limitées !

*EATON en ville seulement (rayon 258) NOUVEL EMPLACEMENT : au quatrième étage*

*EATON en ville (rayon 258) au quatrième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire*

**HEURES D'AFFAIRES EATON** · EN VILLE 9 h. 30 à 6 h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. | A FAIRVIEW DE POINTE CLAIRE · 9 h. 30 à 6 h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. | COMMANDES TELEPHONIQUES : 8 h. DU MATIN à 6 h. DU SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 h. 842-9211


# Décision cette semaine au sujet des 4 nominations

par Raymond Masse

C'est cette semaine que le comité exécutif, présidé par M. Lucien Saulnier, tiendra compte ou non du désir de plusieurs conseillers municipaux de ne nommer que des Montréalais comme membres du comité d'arbitrage des litiges qui découleront de l'application du Code du logement en vigueur depuis le 1er novembre.

Et l'on a tout lieu de croire que l'administration D.-S. modifiera le premier rapport dont le conseil a été saisi jeudi soir dernier.

Le comité devra présenter un deuxième rapport parce que le premier rapport qui recommandait la nomination des quatre membres, mentionnait au moins deux personnes qui n'habitent pas Montréal.

En effet, répondant à une question du conseiller Henri "Pit" Lessard (indépendant), M. Maurice Joubert habite St-Laurent, et M. Diets Habets est de Laval-des-Rapides, mais sans pouvoir préciser où habitent MM. Jean-Luc Poulin et Roger Nicolet.

Après s'être dit franchement dissident, le conseiller Richard LaSalle (du PCM) a déclaré qu'il se trouve certainement chez les Montréalais un architecte, un ingénieur, un entrepreneur en bâtiments et un travailleur social ou un sociologue capables d'accomplir la besogne déjà précisée par le Conseil.

Le comité exécutif tiendra-t-il aussi compte de l'intervention du conseiller John N. Parker (aussi du PCM) qui a suggéré discrètement que le conseil devrait se voir recommander de nommer au moins un anglophone au sein du comité d'arbitrage.

Si le comité exécutif fait diligence, il réussira sans doute à présenter son deuxième rapport dès jeudi ou vendredi soir, alors que le conseil municipal tiendra une autre assemblée spéciale dont l'ordre du jour sera mis au point au début de la semaine prochaine.

Ce sera définitivement au cours de cette séance que le conseil sera d'abord appelé à modifier le règlement "3122" établissant le code du logement, soit plus précisément l'article "3-4" disant actuellement que le conseil doit nommer le comité d'arbitrage "à sa première séance suivant le 2 novembre".

(Cette "première séance", tenue jeudi dernier, s'est terminée sans que le conseil nomme le comité d'arbitrage.)

Le règlement voté en juin dernier ne fait aucunement mention du lieu de résidence des membres du futur comité. Il n'en avait pas été question lors de l'adoption du règlement. Et le comité n'avait pas formulé de promesses.

Il n'y a que quelques restrictions. Par exemple, le conseil a décrété en juin qu'aucun membre du comité d'arbitrage ne peut occuper un poste permanent à la ville, non plus qu'avoir, en aucun temps, un intérêt, de quelque nature qu'il soit, dans les travaux ordonnés par le directeur du service des permis et inspections ou exécutés sur ordre du comité d'arbitrage même.

# Autre assemblée spéciale du conseil, vendredi

Le conseil municipal de Montréal tiendra une autre assemblée spéciale à compter de 3 h. 30, vendredi après-midi.

Ainsi en a décidé le comité exécutif, à l'hôtel de ville, hier après-midi.

Pour sa part, le comité siégera de nouveau aujourd'hui en vue de mettre au point le feuilleton de l'assemblée de vendredi.

On a appris hier soir que le comité avait déjà résolu de recommander au conseil d'amender des règlements de zonage en vue de permettre :

a) à la Congrégation des Soeurs Sainte-Marcelline de construire un institut collégial au 9165-75 ouest, boul. Gouin;

b) à la Corporation de l'archevêque catholique de Montréal d'agrandir un établissement charitable connu sous le nom "Les Glaneuses", à l'angle nord-est de la rue Adam et de l'avenue d'Orléans;

c) à la Commission des écoles catholiques de Montréal de construire une école (St-Benoit) sur le côté sud de l'avenue du Mont-Cassin, entre la rue Meilleur et la ruelle sise entre les rues Tanguay et Verville;

d) à Mme Juliette Biron d'exploiter une école maternelle au 6284, avenue de Chateaubriand.

Il sera également question d'autoriser Canada Packers Limited à construire un tunnel sous la rue Bridge, au nord de la rue Forfar.

# Cambriolages dans deux établissements commerciaux

Des chèques et des billets de banque, d'une valeur atteignant $18,775.99, ont été volés dans les bureaux de Weddle Ltée, 8060, de Bougainville, par des inconnus qui sont entrés en utilisant des rossignols.

Des rôdeurs ont fait voler en éclat la glace de la porte avant de la pharmacie Rouleau, 3719, Adam, puis une fois sur place ont volé la caisse enregistreuse au complet, d'une valeur de $1,500 avec ce qu'elle contenait.

LA PRESSE



MONTREAL, MARDI 23 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 271



# le carnet

DE RAYMOND GUÉRIN

## Ne pas confondre !

**Légère erreur, hier, concernant cette chronique : dans la première édition, on l'avait chapeautée de mon nom, mais elle n'était pas de moi. Comme pour tous les lundis, elle avait été écrite par l'ami Albert Brie, l'excellent scripteur de "Chez Mivilie", qui, depuis quelque temps, vient me remplacer ainsi au début de la semaine, avec ses "Propos du Timide", et me permet ainsi de souffler le dimanche . . .**

L'erreur est sans gravité, et relève d'une simple distraction, alors qu'on substitua le titre-bloc "Carnet" au titre-bloc "Timide". (Le tout fut corrigé dans les autres éditions.) Et si j'en parle aujourd'hui, ce n'est pas pour l'accentuer, mais tout simplement pour rassurer certains lecteurs qui ne jettent jamais un regard sur le titre, ne vérifient pas l'identité de l'auteur, et deviennent tout confus quand Brie parle de sa femme et de ses enfants et que moi, je proclame les caractéristiques du célibat !

Une dame me disait l'autre jour : "Mais vous êtes marié . . . vous avez des enfants ! Vous le dites vous-même dans LA PRESSE !"

A quoi je répondais avec entêtement et détermination : "Mais non, madame ! Je n'ai jamais été marié, et je ne crois pas avoir d'enfants !"

**Les choses en restèrent là plusieurs secondes, jusqu'à ce que je comprenne enfin que cette dame avait lu Albert Brie le lundi, sans vérifier le nom du signataire de l'article. Et comme la disposition graphique de son texte est la même que pour mes écrits (paragraphes noirs profondément indentés, alternant avec des paragraphes blancs sans indention), je comprends qu'elle ait été quelque peu confuse.**

Je m'excuse de ces détails-maison, de ces ragots de boutique.

Mais il fallait peut-être les raconter, pour clarifier les choses. On ne sait jamais !

● ● ●

**DUR LABEUR**

**Est-ce vraiment possible que nous aurons nous aussi, au Canada, notre propre scandale "Profumo" ?**

**Il s'agit peut-être de racontars sans fondement : n'empêche que certaine radio et certains journaux cependant, le scandale éclaterait bientôt, et impliquerait deux ou trois ministres fédéraux, lesquels auraient eu des aventures galantes avec une certaine Olga, espionne russe, qui leur aurait arraché des secrets d'Etat.**

Je m'empresse de répéter que j'ignore le bien-fondé de cette histoire. Mais je ne peux m'empêcher de verser un pleur, non pas sur les ministres, mais sur Olga, la pauvre, qui, si elle a espionné de la sorte, a vraiment mérité de sa patrie.

On suppose évidemment que sa patrie est l'URSS. Dans tous les romans policiers qui se respectent, dans toutes les histoires d'espionnage de bon aloi, d'ailleurs, l'espionne russe n'a jamais eu d'autre nom que "Olga". Au forçail, "Ninotchka", peut-être. Mais c'est plus rare.

C'est comme dans les films de Hollywood, où tout trappeur canadien-français doit se nommer "Pierre". Prononcez : "Pi-erre".

**Pour en revenir à Olga, je lui trouve du mérite. En premier lieu parce qu'elle a fréquenté des ministres fédéraux. Déjà, ce n'est pas une sinécure. Ils n'ont pas tous le physique de George Hees (qui, pour sa part, est dans l'Opposition et doit se ficher pas mal de cette histoire. Ou en rigoler).**

En second lieu, quels secrets d'Etat cette femme aurait-elle bien pu vouloir apprendre, en jouant ainsi le rôle d'une James Bond féminine ?

La cachette où on a remisé la statue de Duplessis, ça ne relève pourtant que du gouvernement provincial !

# Le ministre fédéral de la Justice fait deux déclarations importantes

*Dans l'une, M. Cardin demande au juge Landreville de la Cour suprême de l'Ontario de démissionner et dans l'autre il donne des précisions sur une histoire d'espionnage*

OTTAWA. (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin, a fait coup sur coup, aujourd'hui, deux déclarations importantes, l'une touchant la démission d'un juge de la Cour suprême de l'Ontario, l'autre concernant une histoire d'espionnage.

M. Cardin a déclaré qu'il espérait toujours voir le juge Léo Landreville, de la Cour suprême de l'Ontario, résigner ses fonctions, même si celui-ci avait exprimé son intention jusqu'ici de ne pas le faire.

M. Cardin a rappelé qu'en septembre dernier, il avait demandé au juge Landreville de démissionner, mais que celui-ci avait déclaré ne pas voir les raisons pour lesquelles il devrait quitter le banc.

Le juge Landreville, un ancien maire de Sudbury, avait été accusé de corruption en rapport avec la vente d'actions de la Northern Ontario Natural Gas Co.

Les accusations de corruption avaient cependant été retirées dès le stade de l'enquête préliminaire et après un congé d'une durée de trois mois, le juge Landreville avait réintégré le banc.

Depuis cette affaire, qui s'est produite il y a environ un an, M. Cardin, ainsi que son prédécesseur, M. Guy Favreau, ont fait l'objet de nombreuses pressions venant de la "Société de droit du Haut-Canada".

Le ministre de la Justice a déclaré aujourd'hui que devant le refus du juge de démissionner, la seule action maintenant possible était de faire passer une résolution au Parlement. M. Cardin craint cependant les implications politiques de cette mesure.

M. Cardin a par ailleurs révélé ce matin, qu'on n'avait pas trouvé de preuves suffisantes pour porter des accusations contre un fonctionnaire de grade junior dont le nom fut mêlé aux agissements de deux diplomates russes.

Ces deux diplomates étrangers avaient été accusés d'avoir soudoyé certains employés du gouvernement afin d'obtenir des informations.

Le fonctionnaire en question, dont le nom n'a pas été révélé, est en congé de maladie depuis plusieurs mois. M. Cardin a déclaré qu'il se trouvait maintenant en congé sans solde.

On se souvient qu'en mai dernier, le ministère des Affaires extérieures avait annoncé l'expulsion de deux membres de l'ambassade russe au Canada. Le ministère avait révélé du même coup que les diplomates avaient payé des "milliers de dollars" à deux Canadiens qui devaient leur fournir certaines informations.

Les deux Canadiens en question avaient cependant collaboré avec la Gendarmerie royale afin d'éventer la mèche. Le fonctionnaire mentionné ce matin par M. Cardin, avait par contre refusé toute collaboration avec la police.

Le ministre de la Justice a également déclaré que les informations fournies aux Russes n'affectaient en rien la sécurité du pays.

# Faute de mieux, Pearson demeurera chef libéral

Les échos de la bataille politique engagée autour de la formation du cabinet continuent à se faire entendre à Toronto et même, comme le disait M. Peter Newman l'autre jour, à impliquer les leaders provinciaux du parti libéral en Ontario, M. Thompson, chef titulaire du parti et allié de M. Gordon et M. Templeton, rival de Thompson et organisateur de la campagne électorale de M. Robert Winters.

M. Gordon, grand comptable des gros bonnets, continue à défendre la gauche du parti. M. Winters défend la droite, naturellement, et rejette toute suggestion voulant que

**Philip Deane**

la nouvelle vague du Québec (qui inclut M. Sauvé, natrrellement, mais exclut MM. Lamontagne, Favreau et Tremblay), obtienne le ministère des Finances ou celui du Commerce.

Ce n'est pas seulement des portefeuilles ministériels qu'il s'agit, bien sûr, mais aussi de la succession de M. Pearson. Celui-ci, paraît-il, fait montre de tant de lassitude face aux exigences et aux tracasseries de certains de ses collègues que leurs espoirs de le voir quitter s'estompent. Ils pourraient se tromper. M. Pearson n'est pas arrivé, où il est, sans vraiment désirer le poste de chef de gouvernement. Il a toujours prétendu que ça ne lui plaisait vraiment pas, qu'il était l'homme d'Etat forcé par les circonstances à faire de la politique.

C'est un rôle qu'il a joué, à mon avis, et il l'a joué assez bien pour convaincre beaucoup de gens (y inclus Philip Deane, dans le temps.) Mais je le répète, on ne devient pas premier ministre à contre-coeur, ni même mandarin, chef du ministère des Affaires étrangères, ni même rédacteur en chef d'un journal, généralement, sans désirer le pouvoir avec passion.

**Les espoirs de M. Martin**

Donc, les aspirants au poste de premier ministre ont tort s'ils croient qu'ils vont lui succéder bientôt. Dans ce contexte, il est très intéressant d'examiner le cas de M. Paul Martin, qui fut déjà l'adversaire de M. Pearson pour le poste de chef de parti. M. Martin est bilingue. Il est à moitié Canadien français. Il est un membre chevronné de l'état-major libéral. Il est ministre des Affaires étrangères et agit comme premier ministre quand M. Pearson est absent.

M. Martin voudrait beaucoup devenir premier ministre. Son plan — le plan que proposent ses partisans — serait d'être nommé chef du parti temporairement jusqu'à ce que la guerre de succession soit réglée et que le parti ait choisi entre l'aile droite de Winters qui n'a aucun candidat français et l'aile gauche qui est trop identifiée avec le Québec (d'après l'aile droite et d'après M. Ross Thatcher) ce qui aliénerait, par conséquent, l'ouest du pays.

Remarquez que dans cette bataille, M. Lesage est considéré comme la droite du centre et comme un contrepoids, opérant contre les pressions de l'école Sauvé, Marchand, Pelletier, Trudeau, etc. J'écris tout ceci en me disant que le chroniqueur politique a beau changer de pays, les situations restent assez pareilles, et par conséquent, tous ces principaux acteurs pourraient bien perdre tous en même temps.

Les luttes de succession sont bien comme ça, surtout quand l'homme auquel on veut succéder ne veut pas abdiquer.

Et M. Pearson, qui ne veut pas abdiquer mais qui quand même, commit la grave erreur de ne pas obtenir la majorité sait très bien que si la question de succession était réglée, il pourrait être détrôné. Donc il manoeuvre lui aussi. Il n'aime pas M. Martin — on n'aime jamais son rival politique, même quand on l'a battu — parce qu'après tout, c'est bien le prétendant titulaire. Etant premier ministre, il a une grande influence négative sur le choix de son successeur. Il s'en est servi contre M. Martin dans le passé et c'est une des raisons pour lesquelles M. Martin est si peu souvent mentionné. Mais M. Pearson n'a pas dit le nom définitif et les différentes éminences grises du premier ministre mentionnent le nom de M. Martin chaque fois que les autres factions semblent se rapprocher d'un accord sur la succession. Personne ne croit que M. Martin serait un grand premier ministre. Par contre, me dit-on, tout le monde sait très bien que si on lui permettait de toucher au poste de premier ministre, il ne le lâcherait jamais. On a l'impression d'un Paul Martin immortel, se cramponant au poste de chef du parti libéral.

**Pearson restera**

Donc, en conclusion, il semble que M. Pearson, faute de mieux (et il n'est pas si mal que ça) va demeurer à son poste. Mais les politiciens étant tels qu'ils sont, il n'a pas été possible jusqu'ici de leur faire oublier la succession, pour le moment du moins et de se concentrer l'échaufaudage d'un édifice équilibré dans le parti libéral. Si M. Pearson était plus jeune, ça serait plus facile, mais pas de beaucoup, parce que la bataille au sein du parti est devenue très idéologique, à la suite de l'élection des trois.

C'est pourquoi la droite, au pis aller, serait prête à appuyer Lesage qui, d'après la droite, a su discipliner les Lévesque du Québec. La sage femme de cette variation serait, dit-on, M. Eric Kierans, le millionnaire qui sait plier avec le vent comme un roseau.



(téléphoto PC)

**Lamontagne ne s'en fait pas**

Pendant que plusieurs journaux réclament sa démission, le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, ne semble pas s'en faire et c'est tout souriant qu'il a rencontré, hier, le musicien Félix Schwarz et sa fille, lesquels ont en leur possession une guitare vieille de 147 ans, sur laquelle fut joué pour la première fois le cantique bien connu de Noël "O douce nuit O sainte nuit".

# Existe-t-il une séparation entre libéraux fédéraux et provinciaux ?

par Vincent Prince

QUEBEC. — "C'est très mêlant. La Fédération libérale du Québec est censée oeuvrer uniquement dans le champ provincial. Mais à son congrès de fin de semaine, on pouvait tout de même constater la présence de nombreux "fédéraux", qui en ont d'ailleurs profité pour tenir un caucus. Au fait, la séparation est-elle vraiment faite, comme on le prétend, entre libéraux fédéraux et libéraux provinciaux ?"

Voilà des commentaires que nous avons entendus ici même au cours des trois derniers jours. Et ces commentaires ne venaient pas tous d'étrangers au congrès. Il y avait aussi des congressistes qui s'interrogeaient sur cette situation un peu confuse.

Il faut admettre que, à première vue du moins, il y avait de quoi se poser des questions. D'ailleurs un confrère journaliste de la "Gazette", Lewis Seale, terminait un article sur le caucus des "fédéraux" tenu à l'occasion de ce congrès, par les trois paragraphes suivants :

"La réunion de l'exécutif (de la section québecoise de la Fédération libérale du Canada) avait lieu durant le congrès de la Fédération libérale du Québec et M. Favreau devait occuper une place de choix à la table d'honneur au banquet de clôture, tout près de M. Lesage.

"La séparation des organisations du parti fédéral et du parti provincial, problème qui provoqua de forts remous aux congrès de 1963 et 1964, fut oubliée ici en fin de semaine.

"Les observateurs avaient noté, durant la dernière élection fédérale, que des libéraux provinciaux se montraient fort actifs en faveur de leurs collègues d'Ottawa."

**Séparation dans les structures**

Evidemment, c'est au niveau des structures qu'on a voulu et finalement accepté le principe de la séparation. Un même individu ne saurait occuper un poste de haute direction sur les deux plans, mais, dans la pratique, le simple partisan ou militant peut très bien, comme par le passé, appuyer le même parti, tant au fédéral qu'au provincial.

C'est ce qui explique qu'on peut retrouver les mêmes visages dans les deux organisations sans qu'il faille en conclure qu'on ne respecte pas le principe de la séparation. Ainsi, à ce congrès de fin de semaine de la Fédération libérale du Québec, organisme provincial, les organisateurs "fédéraux" qui étaient là ne s'y trouvaient pas à ce titre, mais bien au titre de personnes qui militent également dans le champ provincial.

Il faut passablement de subtilité pour s'y comprendre. Au fait, il en faut peut-être un peu trop. Et tous ne seraient pas assez subtils, semble-t-il, pour toujours faire les distinctions nécessaires. Des libéraux pour qui le provincial est la grande préoccupation m'ont avoué, en tout cas, qu'il leur semblait parfois qu'on ne respectait pas toujours en pratique le fameux principe de la séparation. Et cela les choquait visiblement.

**Les élections du 8 novembre**

Ainsi, l'un d'eux m'a cité le cas de la dernière compagne électorale fédérale. Selon lui, des libéraux "provinciaux" se sont conduits comme si le principe de la séparation n'avait jamais été voté.

Au cours de cette dernière campagne, m'a-t-il dit, au secrétariat de la Fédération libérale du Québec, ici-même à Québec, on aurait travaillé activement pour le compte de l'organisation fédérale. Au secrétariat du même organisme, à Montréal, par contre, on s'en serait abstenu. Je n'ai pas vérifié cette affirmation, mais si elle est fondée, il faut reconnaître qu'elle est troublante.

Ce jeune militant, qui nous faisait ces confidences, en était indigné. "Si nous nous sommes séparés des fédéraux, m'a-t-il dit, c'était pour mener notre barque seuls et ne plus nous faire exploiter par eux. Lorsque nous étions en difficulté, de 1944 à 1960, ils ne nous ont pas aidé, mais ils nous ont souvent nui. Aujourd'hui que c'est à notre tour d'être forts, ils voudraient que nous mettions tout en commun. C'est un peu fort."

**Un problème de vieilles habitudes**

En somme, on ne se soucierait guère de sauver les apparences, ni, à l'occasion, de violer un tantinet le régime de séparation des juridictions qu'on s'était imposé. Mais, au fond, et à bien y penser, c'est qu'on a peut-être tout simplement de la peine à rompre avec de vieilles habitudes. Ça prendra probablement un peu de temps avant de s'y résigner complètement.

Cela me rappelle une anecdote qui m'a frappé au cours de recherches que je faisais sur la famille Prince au Canada. Il y a à peu près un siècle vivaient à St-Grégoire de Nicolet deux frères Prince, Joseph et François, qui étaient d'ailleurs mariés aux deux soeurs, Henriette et Julie Doucet. Ils étaient associés dans la direction d'un magasin général et les deux couples vivaient dans la même maison. La maison dût être agrandie à plusieurs reprises, car les naissances, de part et d'autre, se faisaient nombreuses et drues.

Un jour, on se rendit compte que tout agrandissement était devenu impossible et qu'on ne pouvait plus continuer à vivre ainsi entassés les uns sur les autres. On décida de construire une nouvelle maison, tout à côté, et de se séparer. Ce ne fut pourtant pas aussi simple qu'on l'avait prévu. On avait accepté le principe de la séparation, mais quand vint le temps de la consommer, on ne parvenait pas à s'y résigner. "Le logement neuf demeura inoccupé pendant toute une année, relate l'historien, tant il répugnait à ces deux frères et à leurs familles de mettre un terme à une si longue et si intime association."

C'est un peu le cas des libéraux fédéraux et provinciaux. On ne dit pas aussi facilement adieu à un long passé.

# Cardin est en bonne santé et ne songe pas à quitter son poste

OTTAWA. (PC, UPI) — Irrité par les nouvelles publiées en fin de semaine à l'effet que son état de santé l'obligerait à quitter son poste, le ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin, a déclaré hier soir qu'il se sent très bien et qu'il n'a pas l'intention de démissionner.

D'ailleurs, il a fait certaines déclarations prouvant qu'il est toujours plongé dans l'administration de son ministère. Un quotidien de Toronto rapporte qu'il a déclaré, hier soir avoir demandé la démission du juge Léo Landreville, de la Cour suprême de l'Ontario. Mais ce dernier aurait refusé, et il étudie la possibilité de prendre des mesures parlementaires pour forcer le juge à quitter le banc. Il a aussi confirmé sa décision de ne pas poursuivre un employé du service civil qui a été mêlé à une affaire d'espionnage, le printemps dernier.

Le ministre a rencontré les journalistes après s'être entretenu avec le premier ministre au sujet de cette rumeur.

Hier midi, M. Pearson avait paru anxieux de rencontrer M. Cardin pour connaître réellement son état de santé. Ce dernier devait lui remettre un bulletin médical. "Je lui ai expliqué que les médecins m'ont trouvé en bonne santé a dit le ministre de la Justice en quittant le bureau du premier ministre.

M. Cardin a expliqué qu'il avait fait un séjour d'une semaine à l'hôpital avant la campagne. "J'étais un peu fatigué, comme tous mes collègues", a-t-il dit, ajoutant qu'il était un peu "irrité" par les fausses nouvelles.

Le ministre a précisé qu'au cours de son entretien avec Pearson, il n'a aucunement été question d'un transfert de portefeuille et s'est dit prêt à continuer à accomplir cette tâche tant que le premier ministre le désirera.

Agé de 46 ans, le député de Richelieu-Verchères a déjà subi une légère attaque cardiaque en 1959. Il est apparu en bonne santé aux journalistes, quoique les traits un peu tirés. Il doit partir en vacances dans les Caraïbes, la semaine prochaine.

## La fusion des provinces atlantiques est "dans le vent"

**CHARLOTTETOWN. (PC) — Les premiers ministres Robert Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, et Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, se sont rencontrés hier pour discuter de la possibilité d'une fusion des deux provinces.**

**Tous deux ont signalé que même si l'entente finale est encore lointaine, le sujet est "dans le vent". M. Robichaud a dit avoir pu s'entretenir brièvement du sujet avec M. Stanfield, entre deux séances de la Conférence des premiers ministres des provinces atlantiques.**

**La question de l'union des provinces atlantiques avait été soulevée à la dernière conférence par M. Robichaud, mais les représentants de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve avaient manifesté peu d'intérêt dans la proposition.**

**Depuis, les assemblées législatives de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont adopté des motions demandant que cette question soit étudiée par une commission.**

**M. Stanfield a annoncé qu'une personnalité avait été approchée pour présider cette commision, précisant qu'elle n'a pas encore accepté, et qu'en conséquence son nom ne peut être rendu public.**

# Mme Kirkland-Casgrain prévoit une baisse des primes d'assurance-automobile

TORONTO. (PC) — Selon le ministre québécois des Transports, Mme Claire Kirkland-Casgrain, le taux des primes d'assurance-automobile au Québec diminuera l'an prochain parce que le nombre relatif d'accidents a diminué cette année.

Au cours d'une interview, à Toronto, Mme Casgrain a déclaré que les experts de son ministère ont parcouru les villes du Québec pour enseigner des mesures de sécurité aux conducteurs d'automobile et leur apprendre à lire la signalisation routière et à conduire suivant les diverses conditions de la chaussée.

Le ministère des Transports a aussi organisé un système de vérification de l'état des voitures et, d'ici deux ans, tous les conducteurs qui ont obtenu leurs permis avant 1960 devraient avoir subi de nouveaux examens. Un système de pointage cumulatif, comme cela existe en Ontario, sera aussi établi.

Ce sont toutes ces mesures, selon le ministre, qui permettent de réduire le nombre d'accidents et qui se solderont par une réduction du taux des primes d'assurance.

Mme Kirkland-Casgrain est personnellement convaincue que l'éducation des conducteurs d'automobile est la solution au problème de la sécurité routière. Tous les efforts de son ministère sont d'ailleurs orientés en ce sens.

Le ministre, qui s'adressait aux membres de l'Automotive Transport Association de l'Ontario, a aussi discuté du rôle du Québec dans la confédération.


la vie est belle

quand on se réjouit avec le goût jovial d'une bière Dow




DOW... toujours de bon goût

DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

FACE À FACE
SOPHIA LOREN as "Madame"
"SANS-GENE"
Scope et couleurs
en plus :
"BOCCACIO 70"
SOPHIA LOREN
ANITA EKBERG
ROMY SCHNEIDER
en couleurs
LA SCALA
PAPINEAU ET BEAUBIEN, TÉL. RA. 1-5107

variétés

## Michel Legrand chanteur ? . . . Non !

MICHEL LEGRAND, avec le concours d'un orchestre dirigé par le pianiste Paul de Margerie. Première à la Comédie-Canadienne hier soir.

par Claude Gingras

— C'est la voix d'Aznavour, moins le génie.

Il y a en effet dans la voix de Michel Legrand (car Michel Legrand — je ne vous apprends rien — chante maintenant) quelque chose qui rappelle Aznavour : le timbre comme "étouffé", la frénésie, les fréquentes incursions dans l'aigu — je ne sais pas : quelque chose. Mais la comparaison s'arrête là, car Aznavour est un chanteur et surtout un "showman" bien supérieur à Legrand. Je ne dis pas cela pour déprécier Legrand par une comparaison, car Aznavour, que je sache, n'est pas chef d'orchestre.

Michel Legrand, debout devant son micro, ne sait que faire de ses longs bras et de ses longues jambes. Il se tient mal, il ne sait où regarder. Il n'a pas un physique de chanteur. (Et puis, il y a ces lunettes qui vous renvoient constamment le reflet des projecteurs!) Il est indéniable que Legrand manque de mise en scène. En fait, on a l'impression qu'il n'y en a pas, de mise en scène. Du moins, c'est l'impression que l'on avait hier soir. Il est vrai qu'à 8 heures et quart on n'avait pas encore fini de régler le spectacle . . .

Au piano, c'est déjà mieux. C'est au piano, ou à l'orgue électrique, la tête tournée vers le micro et vers son public, que Legrand donne ses meilleurs moments comme chanteur. Je crois qu'il a besoin de son piano. Il interprète une bonne douzaine de ses chansons, entre autres — en duo avec une Yolanda Lisi décevante et invisible — ses adorables "Parapluies" (bien qu'il ait averti précédemment qu'il n'en ferait rien).

Et pourtant . . . oui, et pourtant, je ne trouve à Michel Legrand aucun talent particulier de chanteur. Je regarde le phénomène froidement, en faisant abstraction du fait que c'est le célèbre Michel Legrand qui chante, en faisant fi du tapage publicitaire qui a précédé cette "première mondiale", en ignorant le Tout-Montréal-Music-Hall qui assiste au spectacle, et en me bouchant les oreilles pour ne pas entendre les applaudissements et bravos des centaines de "fans" qui crient avant, après et **pendant** chaque chanson, et je ne puis m'empêcher de me dire : Mais c'est très ordinaire ! Il y a des douzaines de chanteurs qui pourraient en faire autant, qui pourraient même faire beaucoup mieux. Tout est très en place, très musical, très "en rythme", d'accord, mais comme voix, c'est très impersonnel, et comme personnalité, c'est très quelconque.

Montand, Aznavour, Brel, Ferré : chacun vous laisse une impression sonore et visuelle très nette, et surtout très différente des autres. Legrand, pas. Il y a bien quelques onomatopées à la Swingle Singers qui sont fort difficiles et fort réussies, mais ces effets de bouche, ce ne sont que quelques minutes dans un tour de chant qui dure près d'une heure. Peut-être Michel Legrand aurait-il plus de chance comme fantaisiste ? . . .

Heureusement, Michel Legrand chanteur, ce n'est pas tout ce qu'il y a au spectacle. Il y a aussi Michel Legrand compositeur, Michel Legrand orchestrateur, Michel Legrand chef d'orchestre et Michel Legrand pianiste. Et dans ces quatre rôles, l'"enfant terrible" du jazz français brille d'un éclat sans ombres.

Surtout comme orchestrateur et chef d'orchestre. Ce ne sont pas tellement ses mélodies qui comptent mais ce qu'il fait avec ces éléments mélodiques : des arrangements extrêmement riches, nouveaux, éclatants.

Il faut dire aussi que Legrand est secondé de quelques-uns des meilleurs musiciens de jazz de Montréal (les Ayoub, Romandini, Habib, Bélair, Elfstrom et compagnie) et qu'il n'a qu'à leur faire un signe pour faire surgir quelques-unes des plus étonnantes sonorités de cuivres que l'on ait encore entendues.

Une mention aussi au très précis Paul de Margerie, qui prend place au piano lorsque Michel Legrand chante au second micro.

La première heure du spectacle est remplie par Jacques Normand. Jacques Normand chante (lui aussi !), il lit des poèmes, il dit des fables, mais dans ce triple emploi, il n'est pas très drôle. Ses imitations (De Gaulle, Diefenbaker) sont réussies, mais c'est vraiment lorsque Jacques Normand redevient lui-même qu'il nous amuse le plus — Jacques Normand avec ses remarques spontanées, ses monologues décousus, Jacques Normand avec sa cigarette et son verre, en pleine scène ! . . .

MUSIQUE

## Transcendant récital de Wilhelm Kempff

WILHELM KEMPFF
Pianiste
Dans la Grande Salle de la Place des Arts hier soir
PROGRAMME
Sonate en si bémol majeur, K. 281 ..... Mozart
Quatre pièces pour piano Op. 119 ..... Brahms
Die Davidsbündlertänze, Op. 6 ..... Schumann
Sonate en fa mineur ("Appassionata") .... Beethoven

par Jean Vallerand

Il existe entre les artistes et les publics des affinités sélectives qui font que des liens aussi forts que ceux de la plus profonde amitié s'établissent entre un individu et une foule que leur destin séparera toujours par cet espace qui va d'une scène à une salle. Espace au-dessus duquel la musique peut jeter le pont de communication.

Que cet espace entre le pianiste Wilhelm Kempff et le public montréalais soit celui de l'amitié et de la communication, une nouvelle confirmation vient d'en être donnée hier soir. Le triomphe remporté par Wilhelm Kempff ne trompe pas : il est la preuve d'une reconnaissance, au sens moral et au sens intellectuel du terme.

Beaucoup de pianistes ont joué ici "L'Appassionata" de Beethoven. Quelques uns, comme Richter, la jouent de façon fulgurante, emportant le dernier "allegro" dans une course effrénée, dans un tempo que Wilhelm Kempff ne songe même pas à aborder, mais l'interprétation de Kempff n'est pas moins mémorable. On emploie souvent le mot "fresque" à l'égard des grandes pages musicales du type "Appassionata"; rarement, le terme a-t-il semblé plus justifié. Kempff joue cette oeuvre dans un immense "legato" qui lui donne toute sa passion de méditation ininterrompue. Et l'on se rappelle aussi les mots de Romain Rolland : "La musique est une architecture en mouvement."

La "Sonate en si bémol majeur, K. 281" de Mozart, jouée en début de récital, n'a pas été moins merveilleuse de suprême sensibilité. L'art de la nuance, de la musique "habitée" qui caractérise Kempff resplendissait ici de toute sa subtilité.

Une absence de mémoire n'a pas empêché l'exécution des "Quatre pièces pour piano, Op. 119" de Brahms d'être également une expérience profondément attachante, Kempff retrouve au clavier cette amplitude de sonorité et ce phraser vivant comme une respiration qui font tout le mystère et toute la poésie de Brahms.

Les "Davidsbüdlertänze" de Schumann n'ont pas le caractère définitif de "Carnaval". C'est plus improvisé, presque désordonné même. Kempff y a mis toute son âme, mais ces pages pâlissent à côté des trois autres oeuvres au programme.

L'amitié Kempff-Montréal est scellée. Elle l'a été au nom de la plus authentique musicalité.

## Si vous avez une passion pour le désert . . .

"SANDS OF THE KALAHARI" : Film britannique, production de Cy Enfield et Stanley Baker, réalisation de Cy Enfield, d'après un scénario de Cy Enfield tiré du roman de William Mulvihill. Avec Stanley Baker, Stuart Whitman, Susannah York, Harry Andrews, Theodore Bikel et Nigel Davenport. — Au Capitol.

Ce qui est terrible, c'est qu'on sait d'avance, à quelques menus détails près, ce qui va se passer. Le schéma de "Sands of the Kalahari" est aussi vieux que le monde. Quand on voit cinq hommes et une femme monter dans un avion, en Afrique, on est sûr que l'avion va tomber. Il tombe. Il y aura des réflexions profondes, quelques beaux actes d'héroïsme, quelques explosions de sauvagerie. Et la femme, eh bien ! la femme, elle finira bien par jeter son dévolu sur un des mâles, après avoir failli se faire violer par un autre. Et ça traine, ça traine . . . On regarde les paysages, qui sont fort beaux. On imagine avec terreur le tintouin que s'est donné tout ce monde pour tourner un film dans un pays aussi désolé. On attend.

Et puis, à la toute fin, il se passe tout de même quelque chose d'un peu neuf. Quand l'hélicoptère vient rescaper les trois survivants, l'un d'eux — le méchant, le tueur-né, le sauvage — décide de rester sur place. Il y a beaucoup de singes dans les parages, et on nous a expliqué auparavant que sur la tribu simiesque règne un dictateur absolu, qui ne peut être renversé que dans un combat singulier. Le combat aura lieu : entre le roi des singes et l'homme. Celui-ci vaincra. Ce qui tend sans doute à prouver que si l'homme descend du singe, il peut aussi remonter jusqu'à lui . . .

Les interprètes sont bons, à ce qu'il me semble. Mais la vedette appartient incontestablement au paysage. Si vous avez une passion pour le désert, allez voir "Sands of the Kalahari".

G.M.

## Concours organisé par la Galerie nationale

La Galerie nationale du Canada organise une exposition d'aquarelles, d'estampes et de dessins canadiens et invite les artistes du pays à soumettre leurs oeuvres.

Cette exposition se tiendra à la Galerie nationale du 26 mai au 4 septembre 1966, pour ensuite accomplir une tournée des principaux centres canadiens. Le Conseil d'administration estime que cette exposition est un excellent moyen d'enrichir les collections permanentes.

Les oeuvres seront jugées par Harold Joachim, conservateur des estampes et des dessins à l'Art Institute de Chicago.

Tous les artistes peuvent soumettre des oeuvres en se conformant aux conditions suivantes :

1 — Seules des oeuvres achevées au cours des trois dernières années pourront être présentées.

2 — Chaque artiste ne doit pas présenter plus de quatre oeuvres. Le nom de l'artiste et le titre de l'oeuvre doivent être écrits clairement au crayon, au verso et à l'angle supérieur de gauche.

3 — Aucune oeuvre exécutée dans une école de beaux-arts ou sous la direction d'un maître ne sera acceptée.

4 — Toutes les oeuvres doivent être à vendre.

5 — Toutes les oeuvres doivent être présentées sans passepartout et sans cadre et ne pas mesurer plus de 30 pouces sur 40 pouces.

6 — Toutes les formules d'inscription doivent être remplies et renvoyées à la Galerie nationale avant le 6 décembre 1965.

7 — Toutes les oeuvres doivent être envoyées franc de port et parvenir à la Galerie nationale au plus tard le 15 décembre 1965.

8 — Toutes les oeuvres seront protégées par une assurance tous risques pendant leur transport et tant que la Galerie nationale en aura la garde.

9 — La Galerie nationale paiera tous les frais de retour.

10 — La Galerie nationale pourra photographier toute oeuvre soumise, à des fins de reproduction pour le catalogue ou à des fins publicitaires.

## Expo-conférence chez les Jeunes Associés

Les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts présenteront une expo-conférence sur des objets d'art populaire péruviens jeudi le 25 novembre à 8 h. 30, à la galerie de l'Etable.

La conférencière invitée sera Mme Anthony Shine, péruvienne de naissance qui vit au Canada depuis 13 mois seulement. En parcourant son pays d'origine, si riche en traditions artisanales, elle a rapporté des objets d'une grande variété. On pourra y admirer des objets comme le taureau de Pucara, le poncho, des gourdes et des objets de céramique fabriqués par les Indiens et les Incas.

L'exposition se poursuivra jusqu'au dimanche 28 novembre.

HOMMES et FEMMES de 16 à 45 ANS
PENSEZ à votre avenir !

Inscrivez-vous au cours sur machine IBM
OPERATION — FILAGE — PROGRAMMATION "KEY-PUNCH"
POUR INFORMATIONS APPELEZ 861-5426
Ecrivez-nous pour informations gratuites
AUTOMATION DATA PROCESSING INSTITUTE LTEE
1242, rue PEEL, MONTREAL P.Q.
Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous les renseignements sur les cours IBM
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
No 239

AUJOURD'HUI A 8 P.M.
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE !
3 DERNIERS JOURS
ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ADMIS AUX MATINEES SEULEMENT LES MER. SAM. ET DIM.
MY FAIR LADY
AUDREY HEPBURN
REX HARRISON
STANLEY HOLLOWAY
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

CINERAMA
EMOUVANT — COLOSSAL — SENSATIONNEL
Enfants adm. 2 h.
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Montl.
AV. 8-7102 ou 5603
GEORGE STEVENS THE GREATEST STORY EVER TOLD
EN CINERAMA
SIEGES RESERVES EN VENTE par courrier, au théâtre, Faucher Electrique, Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval), CKJL Radio St-Jérôme.
CINERAMA, un procédé different, SUR LE PLUS VASTE ECRAN INTERIEUR AU MONDE
SUR SEMAINE à 8 LE DIMANCHE à 7.30 MER., SAM. et DIM. à 2
CINERAMA

VOYEZ-LE A VOS RISQUES !
RIALTO STRAND DORVAL
BLOOD and BLACK LACE
THE GREATEST SHOCKS EVER FILMED !
TECHNICOLOR
ALSO ELVIS "KISSIN' ME"
A L'AFFICHE

ELVIS PRESLEY
COULEURS CHANSONS ET FILLES DU PLAISIR
"L'IDOLE D'ACAPULCO"
2e FILM : EMILE GENEST "L'INCROYABLE RANDONNEE" en couleur
3e FILM : STEVE McQUEEN "L'ENFER POUR LES HEROS"
Ritz
1313 EST, BÉLANGER
272-5290

SALLE RESNAIS
14e SEMAINE
PRIX LOUIS DELLUC 1965
D'AGNÈS VARDA
Jean-Claude Drouot
Marie-France Boyer
LE BONHEUR
SUPERBEMENT CHOQUANT ! L'Express
Elysée
85 MILTON / 842-6053
EISENSTEIN
Le Révolutionnaire
un film canadien de Jean P. Lefebvre
aussi
La Jetée
de Chris Marker

"un espace de quelques années à peine, Quilico s'est hissé au premier rang des barytons du monde" Daily News, Philadelphia
RÉCITAL LOUIS QUILICO
baryton canadien de réputation mondiale
OPÉRA DE PARIS
COVENT GARDEN
ANNULÉ
vente
3.00 - 3.50 - 4.00 - 5.00
PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC) 842-2112

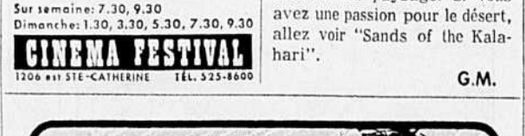
ELLE LES REND FOUS
CARROLL BAKER
dans "La blonde de la STATION 6"
avec VICTOR BUONO
dans LE TUEUR DE BOSTON
AUX 3 CINES !
CHATEAU-FRANCAIS-VERSAILLES
271-4400 288-5513 352-0200
TERRAIN DE STATIONNEMENT

Le grand combat à la tarte . . . La folle course d'autos . . . La bagarre de cabaret genre Western . . . La tente du sheik . . . Le dirigicycle diabolique . . . Le cachot de satan . . . La banquise qui enfonce.
Jack Lemmon
Tony Curtis
Natalie Wood
ENCORE 4 JOURS
"The Great Race"
LOEW'S
954 ouest, Ste-Catherine — 866-5851
TECHNICOLOR* PANAVISION*
Horaire : 10.00 — 12.40 — 3.20 — 6.05 — 8.45. Dernier programme complet à 8.40.

CINÉMA
8e SEMAINE
Onibaba
sous-titres anglais
Mise en scène de KANETO SHINDO
"C'est surement un des grands événements cinématographiques de l'année" François BEAULIEU
Jitsuko Yoshimura Kei Sato
"Merveilleusement construit, le film soutient l'attention du spectateur" H. FRICKX (Le quartier latin)
"Infiniment plus réaliste que la FEMME DES DUNES" G.J.
Grand Prix du Sphinx
pour LE MEILLEUR FILM
MEILLEUR Scénario
MEILLEURE Photographie
MEILLEURE Interprétation (Panama)
Air climatisé
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE-CATHERINE TÉL. 525-8600

AVEZ-VOUS LE COURAGE D'AFFRONTER TOUS LES VISAGES . . .
UN DON JUAN MODERNE PROJETTE SES MÉMOIRES INTIMES
DE L'AMOUR
ELSA MARTINELLI
ANNA KARINA MICHEL PICCOLI
2e Film au Rivoli : "LA FILLE DE SABLE" en couleurs avec Dominique Wilms
2e Film au Granada et Papineau "LE MONOCLE RIT JAUNE" avec Paul Meurisse
RIVOLI • GRANADA • PAPINEAU
271-2210 255-2428 521-6853

DEUXIEME SEMAINE
SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171
5030, PAPINEAU 524-1983
Elle l'avait suivi jusqu'au bout de son souffle sur le chemin de la folie.
GUY GODIN
ANDRÉE LACHAPELLE
JEAN DUCEPPE
HENRI NORBERT
DENISE PELLETIER
JACQUES AUGER
LA CORDE au COU
Un film de Pierre Patry
Scénario et dialogue de Claude Jasmin
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU ST-DENIS


CE SOIR À 8H. 15
Parc Richelieu
Le dimanche: 2h. 15.
Pas de courses le jeudi.
Venez donc vous amuser à la MECQUE DES PARIEURS ! Magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 642-7444. Service d'autobus de la C.T.M.
Renseignements : 877-6260.

Regardez "Canada 99" le jeudi 25 novembre, de 10 h à 11 h du soir, à la télévision de Radio-Canada.


L'assurance-vie ne lui était pas *nécessaire*. Mais, pour sa famille, il s'est assuré. Chaque fois qu'il y pense, il en éprouve de la fierté et sa tranquillité d'esprit est parfaite.
*assurance-vie, vie sans souci*
LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA.
L-165F

bocal de 10
onces de café instantané Maxwell House

# Offre Spéciale

## cette carafe à l'épreuve de la chaleur




votre prochain bocal de 10 onces de café instantané Maxwell House

# Offre Spéciale

## cette carafe à l'épreuve de la chaleur




votre prochain bocal de 10 onces de café instantané Maxwell House

# Offre Spéciale

## cette carafe à l'épreuve de la chaleur




## Maintenant! On vous donne cette élégante carafe à l'épreuve de la chaleur (valeur $3.95) quand vous achetez les 10 onces de café instantané Maxwell House qu'elle contient.

Cette carafe, c'est votre prochain bocal de 10 onces de café instantané Maxwell House. Élégante, faite de verre Corning résistant à la chaleur, elle vous sera très utile. Vous pourrez y faire 6 tasses de Maxwell House instantané—le seul café instantané qui a le goût de café fait au percolateur parce qu'il a été fait d'avance au percolateur.

Inscrivez immédiatement Maxwell House instantané sur votre liste d'achats. Ne laissez pas passer l'occasion d'avoir cette carafe à l'épreuve de la chaleur.

## Deux offres supplémentaires avec cette carafe!

Ouvrez votre carafe de Maxwell House instantané . . . surprise agréable:

**Un coupon d'une valeur de 20¢ à valoir sur votre prochain achat!**

Et ce n'est pas tout:

**La possibilité de vous procurer le support chauffant de cette carafe!**

Il ne vous coûtera que 75¢ avec la rondelle de papier hermétique d'un bocal de Maxwell House instantané (6 ou 10 onces).

Surveillez l'étalage de votre épicier le nombre de carafes est limité.

GF LES CUISINES DE GENERAL FOODS

Il a le goût de café fait au percolateur parce qu'il a été fait d'avance au percolateur.

Un autre produit de qualité General Foods

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| 400 | Abitibit | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| 225 | Algoma | 59¾ | 58¾ | 59¾ |
| — | Alliance | 7⅞ | 7⅛ | — |
| 1150 | Alumin | 29⅞ | 29⅞ | 29⅞ |
| — | Alum 4¼ P | 39⅜ | 39⅜ | — |
| — | Alcan 1 Pr | 22 | 22 | — |
| — | Alcan 2 Pr | 47⅛ | 47⅛ | — |
| — | Anglo CP | 10 | 10 | — |
| — | An T 4½ P | 23 | 23 | — |
| — | An T 265P | 52¼ | 52½ | — |
| — | An T 290P | 53½ | 53½ | — |
| — | Argus | 20¼ | 20½ | — |
| — | Ar 2.50 P | 50¾ | 50¾ | — |
| — | Ar 2.60 Pr | 51 | 51 | — |
| — | Arg C Pr | 12⅝ | 12⅝ | — |
| 100 | Asbestos | 25½ | 25½ | 25½ |
| — | Atl Sug | 25 | 25 | — |
| 125 | B Epargne | 18 | 17¾ | 17¾ |
| — | Bque CN | 68¼ | 68¼ | — |
| — | B Imp C | 62¾ | 62¼ | ½ |
| 25 | Bque Mont | 60¼ | 60¼ | 60¼ |
| — | Bque N E | 72¾ | 71 | — |
| — | Bque PC | 50½ | 50½ | — |
| 25 | Bque Roy | 72 | 72 | 72 |
| — | B Tor D | 60⅞ | 60⅞ | — |
| — | Bathurst P | 24 | 23¾ | — |
| — | Bath Wts | 11 | 11 | — |
| — | Bath P A | 55½ | 55 | — |
| — | Bath P 5¼ | 20 | 20 | — |
| 500 | Bell Phone | 56¾ | 56½ | 56½ |
| — | Bow Mer Pr | 50⅝ | 50⅝ | — |
| — | Brazil | 8⅜ | 8¼ | — |
| 30 | BA Oil | 29¾ | 29¾ | 29⅜ |
| 100 | BC Forest | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| — | BC Phone | 70 | 69½ | — |
| 800 | Brinco | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| — | Bruck (B) | 15⅜ | 15½ | — |
| — | Cae | 13¼ | 12¾ | — |
| — | Cal Pow | 27⅜ | 27½ | — |
| — | Can Cem | 45⅛ | 45 | — |
| 100 | Can Cm Pr | 26½ | 26½ | 26½ |
| — | CD Sugar | 22 | 22 | — |
| 250 | Can Iron | 64⅜ | 64¼ | 64¼ |
| — | Can Iron p | 91¼ | 91¼ | — |
| — | Can Malt | 23½ | 23½ | — |
| — | C Pack B | 86 | 85½ | — |
| — | C Sfe 4.40 p | 98¾ | 98¾ | — |
| — | CSL | 37 | 36½ | — |
| 750 | C Brew | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| — | C Brew A | 43¾ | 43½ | — |
| — | C Brew B | 51 | 51 | — |
| — | C Br Alm A | 16 | 16 | — |
| — | C Brze p | 98⅛ | 98⅛ | — |
| — | C Hydroc | 30 | 30 | — |
| — | CIL | 20¾ | 20¾ | — |
| — | CI Pow | 28 | 28 | — |
| — | CI Pw p | 49¾ | 49¾ | — |
| — | C Marconi | 6¼ | 6¼ | — |
| 210 | CPR | 69¾ | 69⅝ | 69¾ |
| — | CPR 4% p | 9¾ | 9¾ | — |
| 300 | C Pfina | 11⅜ | 11⅜ | 11⅜ |
| — | CPP Sec | 20 | 20 | — |
| — | C Refract | 17½ | 17½ | — |
| — | Cdn Tire A | 56¼ | 56 | — |
| — | C Vickers | 20¼ | 20¼ | — |
| — | Cent Del | 11½ | 11¼ | — |
| — | Chemcell | 15¼ | 15 | — |
| — | id 1.00 pr | 20¼ | 20¼ | — |
| — | Chrysler | 58 | 58 | — |
| — | Coghlin | 13½ | 13 | — |
| — | Col Cell | 7¼ | 7¼ | — |
| — | id Pr | 25 | 25 | — |
| 185 | Cons MS | 48⅝ | 48½ | 58½ |
| 100 | Cons Paper | 38½ | 38½ | 38½ |
| — | Consu Glass | 12 | 12 | — |
| — | Coronation | 285 | 250 | — |
| — | Crain RL | 30½ | 29½ | — |
| — | Créd. Fonc. | 67½ | 67 | — |
| — | Cr Zell (A) | 28 | 28 | — |
| — | Crush Int. | 14½ | 14¼ | — |
| — | Denison | 39¾ | 38¾ | — |
| — | Dist Seag | 38 | 37¾ | — |
| 500 | D Bridge | 28⅞ | 28⅞ | 28⅛ |
| — | D Coal Pr | 7½ | 7 | — |
| — | D Corset | 11½ | 11½ | — |
| 485 | Do Fasco | 27¾ | 27¾ | 27¾ |
| — | D Glass | 15⅜ | 15¾ | — |
| — | D Lime | 230 | 230 | — |
| — | Dosco | 14¼ | 14¼ | — |
| — | D Stores | 25¾ | 25¼ | — |
| 600 | Domtar | 18 | 18 | 18 |
| — | Domtar Pr | 21 | 21 | — |
| — | D Text | 35 | 33¾ | — |
| — | Donohue | 7¾ | 7¾ | — |
| 450 | Du Pont | 45 | 44⅞ | 45 |
| — | Du Pont Pr | 85 | 85 | — |
| 100 | Dupuis A | 9⅞ | 9⅞ | 9⅞ |
| — | Eddy Match | 37 | 37 | — |
| — | Enamel A | 7¾ | 7¾ | — |
| 50 | Falcon | 108 | 108 | 108 |
| — | Fam Play | 25 | 24⅝ | — |
| — | Fleetwood | 25 | 23¾ | — |
| — | Fraser | 30 | 30 | — |
| — | Freiman | 5¼ | 5¼ | — |
| — | Fr Pete | 415 | 415 | — |
| 100 | G Dynam | 56 | 56 | 56 |
| — | Goodyear P | 45 | 45 | — |
| — | GB Can In | 16 | 16 | — |
| — | GB Ca In P | 48 | 48 | — |
| — | Gr Wpg G | 28 | 28 | — |
| — | GL Paper | 20⅜ | 20⅜ | — |
| — | Hdy Andy | 5⅞ | 5⅞ | — |
| — | Harding (A) | 30½ | 30½ | — |
| 100 | Hawk Sidd | 6 | 6 | 6 |
| — | Hawk Sid P | 96 | 96 | — |
| — | Hollinger | 27½ | 26¾ | — |
| — | Home (A) | 18⅞ | 18⅝ | — |
| — | Home (B) | 19½ | 19⅜ | — |
| 125 | Hud Bay M | 76¼ | 76 | 76 |
| — | IBC | 14⅜ | 14⅜ | — |
| 700 | Husky Oil | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| — | Imp Oil | 53¾ | 53 | — |
| 100 | Imp Tob | 14¾ | 14¾ | 14¾ |
| 100 | Ind Acc. | 24⅜ | 24½ | 24½ |
| — | Inglis | 7¾ | 7¾ | — |
| — | Int Bronze | 25 | 25 | — |
| — | Inv Gr A | 14¾ | 14¾ | — |
| 100 | I Nickel | 99¼ | 99¼ | 99¼ |
| — | Int Pap | 32¾ | 32 | — |
| 100 | Int Util | 31 | 31 | 31 |
| — | Inter PL | 86 | 85½ | — |
| — | Jamaica PS | 14⅞ | 14⅜ | — |
| — | Labatt | 18½ | 18¾ | — |
| — | Laur Fin | 11⅜ | 11⅜ | — |
| — | Lewis | 7¼ | 7¼ | — |
| — | Loblaw (A) | 10⅝ | 10⅝ | — |
| 125 | id (B) | 10⅜ | 10 | 10 |
| — | Loeb M | 16½ | 16⅜ | — |
| — | MacLaren A | 24¼ | 24 | — |
| 225 | MB & PR | 26 | 26 | 26 |
| — | Marit Elec | 21¼ | 21¼ | — |
| — | Marit Tel | 22 | 22 | — |
| — | Massey F | 33¾ | 33¾ | — |
| 100 | McAllister | 7½ | 7½ | 7½ |
| — | Miron 6% | 11¼ | 11¼ | — |
| — | MitchR A | 13 | 13 | — |
| 100 | Molson A | 35¼ | 35¼ | 35¼ |
| — | Molson B | 34¾ | 34¾ | — |
| — | Mtl Loco | 15 | 14¾ | — |
| 25 | Mtl Trust | 22½ | 22½ | 22½ |
| — | Moore Corp | 81 | 79¾ | — |
| — | MorseR A | 16½ | 16½ | — |
| — | MorseR B | 14 | 14 | — |
| — | Mussens | 9¾ | 9¾ | — |
| — | NFLD Light | 11½ | 11½ | — |
| 800 | Noranda | 50 | 50 | 50 |
| 125 | NS LP | 33½ | 33½ | 33½ |
| — | Ocean Fish | 12½ | 12¼ | 12¼ |
| — | Ogilvie | 14⅞ | 14⅜ | 14⅜ |
| — | Ogilvie p | 35½ | 35½ | 35½ |
| — | Ont Steel | 35¼ | 35¼ | 35¼ |
| — | Oshawa A | 27¾ | 27¾ | 27¾ |
| — | Pac Pete | 10⅞ | 10½ | 10½ |
| — | Penmans p | 118 | 118 | 118 |
| — | Phillips C | 29¾ | 28½ | 28½ |
| — | Placer | 26 | 25½ | 25½ |
| — | Pow Corp | 13½ | 12⅞ | 12⅞ |
| — | Pow C 4¾ | 46½ | 46½ | 46½ |
| — | Price Br | 39 | 39 | 39 |
| 473 | QN Gas | 13⅛ | 13¾ | 13⅛ |
| — | QNG 63 w | 690 | 600 | 600 |
| — | QNG P 5.40 | 98 | 98 | 98 |
| 250 | Que Phone | 26¾ | 26¾ | 26¾ |
| — | Q Ph 4¾65 | 19⅛ | 19 | 19 |
| — | Reitman's | 10 | 10 | 10 |
| — | Reitm A | 8⅞ | 8⅞ | 8⅞ |
| — | Rio Algom | 19⅜ | 19⅜ | 19⅜ |
| — | Rockwell | 42 | 41⅞ | 41⅞ |
| — | Rolland A | 10⅞ | 10⅝ | 10⅝ |
| — | Rolland p | 91½ | 91½ | 91½ |
| — | Ronalds F | 14¼ | 13¼ | 13¼ |
| — | Rothmans | 23⅜ | 23½ | — |
| — | Russel (A) | 22 | 22 | — |
| — | Royal T Pr | 21 | 21 | — |
| — | St-L C (A) | 36 | 34 | — |
| — | Salada E F | 11¼ | 11⅛ | — |
| — | Scott LaS | 14 | 14 | — |
| — | Shell Can | 20 | 20 | — |
| 1500 | Shell I Pr | 25⅞ | 25⅞ | 25⅞ |
| — | SherW | 40 | 40 | — |
| — | Shop Save | 13¼ | 13¼ | — |
| — | Sicard | 6½ | 6 | — |
| — | Sicard 6% | 21 | 21 | — |
| — | Simpsons | 29⅜ | 29⅜ | — |
| — | Simp Sears | 18 | 18 | — |
| — | Soc GF | 8¾ | 8¾ | — |
| — | Sogemines | 14 | 12¾ | — |
| — | Southam | 39¼ | 39 | — |
| — | SS Steel | 13 | 13 | — |
| 600 | Steel Can | 25¾ | 25⅝ | 25⅝ |
| — | Steinbg (A) | 48¼ | 48¼ | — |
| — | Texaco C | 54 | 53¾ | — |
| 175 | T Fin A | 12¾ | 12½ | 12½ |
| — | Tr-C Corp | 9¾ | 9½ | — |
| — | Tr- C PL | 35½ | 35¼ | — |
| 175 | Tr Mt PL | 19 | 18¾ | 19 |
| — | Triad Oil | 254 | 254 | — |
| — | Turnbull | 6 | 5¾ | — |
| — | U Carbide | 29¾ | 29 | — |
| — | Viau | 12½ | 12½ | — |
| 370 | Walk GW | 35¾ | 35¼ | 35¼ |
| 12060 | W Coast T | 22 | 21⅞ | 22 |
| — | W Pac Pd | 17¾ | 17¾ | — |
| — | Weston A | 20¾ | 20¾ | — |
| — | Wstn A w | 11½ | 11½ | — |
| 25 | Weston (B) | 20¼ | 20¼ | 20¼ |
| — | Wstn 6 | 106 | 106 | — |
| — | Zeller's | 21⅞ | 21¾ | — |
| — | Zeller's Pr | 48 | 47 | — |

## Bourse Canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| — | Ajax | 9 | 6 | — |
| — | Alsof | 9½ | 9½ | — |
| — | Amg B Bel | 36 | 34 | — |
| — | Ameranium | 8 | 8 | — |
| — | Anthonian | 6½ | 6½ | — |
| — | Arno | 4½ | 4½ | — |
| — | Atlanta | 22½ | 22½ | — |
| 1900 | Augustus | 51 | 50 | 51 |
| — | Band-Ore | 15½ | 14½ | — |
| — | Barvallee | 4½ | 4½ | — |
| — | Bateman | 5½ | 5 | — |
| — | Beauce PI | 8 | 8 | — |
| — | Beld-Cort | 12⅜ | 12½ | — |
| — | Bl. Hawk | 295 | 295 | — |
| 1000 | Bl River | 22½ | 22½ | 22½ |
| 100 | Blue Bon | 320 | 320 | 320 |
| — | Bluewater | 19 | 17 | — |
| — | Bornite | 7 | 7 | — |
| — | B Carpets | 40 | 40 | — |
| — | Bruce-Pr | 24 | 22½ | — |
| — | Bruneau | 23 | 23 | — |
| 100 | Brunswick | 16¾ | 16¾ | 16¾ |
| — | Burnt Hill | 30 | 28 | — |
| — | Cassidy's | 450 | 425 | — |
| — | Camflo | 345 | 345 | — |
| — | Camp Chib | 715 | 655 | — |
| — | C Interur | 350 | 340 | — |
| 100 | C Magnesit | 72 | 72 | 72 |
| — | C Secur A | 280 | 280 | — |
| — | Carbec | 10½ | 10 | — |
| 1000 | Cartier Que | 9 | 9 | 9 |
| — | Casavant | 440 | 440 | — |
| — | Cassiar | 13½ | 13½ | — |
| — | Cessland | 770 | 745 | — |
| — | Chemalloy | 160 | 158 | 158 |
| — | Cheskirk | 15 | 15 | — |
| — | Chib Coppr | 6 | 8 | — |
| — | Chipman | 17 | 17 | — |
| — | Coastal | 27½ | 26½ | — |
| 150 | Com H M | 130 | 125 | 130 |
| — | Com O G | 28 | 28 | — |
| 500 | Commodor | 125 | 125 | 125 |
| — | Commod w | 70 | 70 | — |
| — | Cominga | 11½ | 11 | — |
| 300 | C Canoram | 26 | 26 | 26 |
| — | C Dv Sc A | 123 | 125 | — |
| — | C Dv Sc p | 41 | 41 | — |
| — | C Manitoba | 33 | 30 | — |
| — | C Mogador | 25 | 24½ | — |
| — | C Nw Pac | 29 | 29 | — |
| — | C Persh | 14 | 14 | — |
| — | CQ Smelt | 91 | 90 | — |
| — | C Virginia | 40 | 40 | — |
| — | Copstream | 10 | 10 | — |
| — | Couvrette A | 7⅛ | 7⅛ | — |
| — | Cr St-L A | 9½ | 9½ | — |
| — | Crownbrid | 35 | 35 | — |
| — | Dauphin | 25 | 25 | — |
| — | Delta Elec | 200 | 200 | — |
| 3000 | Delta Min | 15 | 15 | 15 |
| — | Denault A | 11 | 11 | — |
| — | Dolsan | 68 | 65 | — |
| — | Dm Exp | 12 | 12 | — |
| — | Dom Lease | 21 | 21 | — |
| 75 | D Oileloth | 31¾ | 31¾ | 31¾ |
| 1000 | Dumont | 43 | 43 | 43 |
| — | East Sull | 815 | 815 | — |
| — | East Vent | 24 | 22 | — |
| 50 | Electrolier | 10 | 10 | 10 |
| 1000 | Emp Oil | 8½ | 8½ | 8½ |
| 7000 | Equity E | 75 | 74 | 75 |
| 1000 | Fab Met | 17 | 17 | 17 |
| — | Fabi | 5½ | 5½ | — |
| — | Fano | 7 | 7 | — |
| — | Fiscal | 10¾ | 10¾ | — |
| — | Flint Rock | 25 | 24 | — |
| — | Fontana | 4 | 3½ | — |
| — | FT Relian | 37 | 37 | — |


LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES



La Compagnie d'assurances PROVINCES-UNIES annonce la nomination de Monsieur Guy TARDIF au poste de gérant du district Montréal-Sainte-Marie de sa branche d'assurance-vie.

Monsieur TARDIF est originaire de Sainte-Marie-de-Beauce. Il est diplômé en Commerce de l'Académie de Québec.

Actif dans diverses associations, il a notamment été président de la Jeune Chambre de Commerce de Sainte-Marie. Il a plus de 7 ans d'expérience en assurance-vie. —•

ANGLO-CANADIAN MERCANTILE COMPANY LIMITED



M. Rodolf van der Walde, chairman du Conseil d'Anglo-Canadian Mercantile Company Limited, annonce la nomination de son fils, Ully van der Walde, comme président. M. Ully van der Walde était jusqu'ici vice-président de la compagnie. •


# Ton mixte en début de séance

**MONTREAL** — L'activité est modérée à l'ouverture ce matin à Montréal et les cours sont généralement inchangés à fractionnairement plus faibles.

Le secteur le plus faible est celui des métaux. Dans la section usuelle, Hudson Bay Mining baisse de 1 point à 76 et Cominco perd ¼ à 48½. Noranda est inchangé à 50. Aux acieries, Dofasco et Algoma fléchissent de ¼ à 27¾ et 59¾ respectivement.

Bell Telephone perd ⅜ à 56½. Nova Scotia Light et Trans-Mountain Pipe Line fléchissent de ¼ chacun. Brinco est inchangé à 6¾ et Gaz Naturel de Québec gagne ⅛ à 13⅞. Westcoast gagne ¼ à 22.

Dans le secteur minier, New Imperial baisse de 17 cents à 1.31 et Patricia Silver gagne .01 à 48½ cents après avoir touché 52 cents.

* * *

**NEW YORK** — L'allure des cours est mixte et modérément active en début de séance à Wall Street.

Les cuprifères continuent de perdre du terrain; Anaconda et American Smelting fléchissent de 1 point chacun et Phelps Dodge perd une fraction.

Aux aérospatiales, General Dynamics et Boeing progressent de 1 point chacune.

Aucune tendance définie aux sidérurgiques et aux automobiles qui sont inchangées. Les chimiques et les compagnies aériennes sont étroitement mixtes.

* * *

**TORONTO** — Les cours sont mixtes et l'activité est très lente à l'ouverture à Toronto.

En hausse comme en baisse les fluctuations sont très minimes.




Parmi les principales fluctuations, Banque de N. Ecosse et Hudson Bay Mining fléchissent de ½ chacune. Bell perd ⅜ et Dofasco et Moore Corp. perdent ¼ chacune. Stelco et Massey gagnent ¼ chacune.

Aux pétroles de l'ouest, Canadian Export Gas progresse de 3 cents à 2.48 après avoir atteint un niveau record de 2.50.

* * *

**PARIS.** — Comme il était aisé de le prévoir, la tendance est aujourd'hui plus satisfaisante que la veille. Il est manifeste que les intentions d'achat à terme ont été différées jusqu'à ce mardi afin de bénéficier au maximum du mois boursier qui commence.

La confrontation des cours d'une séance à l'autre fait ressortir de modestes mais très nombreuses plus-values. Bien que ces différences proviennent en grande partie des reports qui s'ajoutent automatiquement aux cours de clôture de la veille, le fait qu'elles existent conduit à la constatation d'une tendance pour le moins bien soutenue.

Comme les positions à terme n'ont certainement pas beaucoup varié depuis la liquidation d'octobre, on en infère que l'échéance de fin d'année commence à faire sentir ses effets et qu'une partie appréciable des capitaux mis à la disposition des intermédiaires ont été distraits à d'autres fins.

* * *

**LONDRES.** (AFP) — La crise rhodésienne continue d'imprimer la prudence au Stock Exchange mais la cote résiste et le ton est dans l'ensemble stable. Aux minières les aurifères continuent leur progression de la veille et les cuprifères, de même que les diamantifères accusent des hausses modestes.

Aux industrielles la cote fluctue étroitement mais la tendance est plus ferme à la clôture par rapport à l'ouverture. L'indice du Financial Times enrégistre une hausse de 0,9 point à 350,00 contre 0,5 et 349,7 à midi.

# cote des grains

22 NOVEMBRE 1965

**WINNIPEG**

Marché à terme :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| AVOINE | | | | |
| Déc. | 86 | — | — | 86 |
| Mai | 86½ | — | — | 86½ |
| Juil. | — | — | — | 85¾ |
| ORGE : | | | | |
| Déc. | 1 31½ | — | — | 1 31½ |
| Mai | 1 32 | — | — | 1 32 |
| Juil. | — | — | — | 1 30⅜ |
| LIN : | | | | |
| Déc. | 2 85¾ | 2 85¾ | 2 85¾ | 2 85½ |
| Mai | 2 92 | 2 92¼ | 2 91⅝ | 2 91⅞ |
| Juil. | 2 91⅜ | 2 91¾ | 2 91⅛ | 2 91¼ |
| SEIGLE : | | | | |
| Déc. | 1 22⅛ | 1 22¼ | 1 21⅞ | 1 22 |
| Mai | 1 29⅞ | 1 29⅞ | 1 29¼ | 1 29½ |
| Juil. | 1 30 | 1 30 | 1 29⅜ | 1 30 |
| GRAINE DE COLZA : | | | | |
| Nov. | 2 62 | 2 62 | 2 59 | 2 64⅜ |
| Jan. | 2 52 | 2 52¾ | 2 48½ | 2 52 |
| Mars | 2 43¼ | 2 43¼ | 2 40⅜ | 2 42⅝ |
| Mai | 2 39 | 2 39¼ | 2 36½ | 2 39 |

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 85¾ ; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83 ; 1 fourragère 82¼ ; 2 fourragère 79¼ ; 3 fourragère 76¼ ; Fourragère mélangée, 62.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.33½ ; 1 cw 2-rang 1.31½ ; 2 cw 2-rang 1.29½ ; 3 cw 6-rang 1.30½ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.27¾ ; 2 fourragère 1.26 ; 3 fourragère 1.23.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.21⅝ ; 3 cw 1.16⅜ ; 4 cw 1.08 ; ergoté 1.01 ; sur voie, 1.21¾.

LIN : 1 cw 2.85½ ; 2 cw 2.79⅜ ; 3 cw 2.50½ ; sur voie, 2.85½.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.64⅜ ; No 2 Cdn 2.49¾.

Marché du lin : Prix comptant : $2.79½.

**CHICAGO**

BLE :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Déc. | 1 64⅛ | 1 65¾ | 1 64⅛ | 1 65¾ |
| Mars | 1 67 | 1 68¼ | 1 66¾ | 1 68¾ |
| Mai | 1 65 | 1 66½ | 1 65 | 1 66⅜ |
| Juil. | 1 53¾ | 1 53¾ | 1 53⅛ | 1 53⅝ |
| Sept. | 1 54½ | 1 55¼ | 1 54½ | 1 55¼ |
| MAIS : | | | | |
| Déc. | 1 15½ | 1 15¾ | 1 15¼ | 1 15¼ |
| Mars | 1 19⅝ | 1 19¼ | 1 19⅛ | 1 19½ |
| Mai | 1 22⅝ | 1 22½ | 1 22¼ | 1 22¼ |
| Juil. | 1 23⅞ | 1 24¼ | 1 23¾ | 1 24⅛ |
| Sept. | 1 20¼ | 1 20⅜ | 1 20⅛ | 1 20¼ |
| AVOINE : | | | | |
| Déc. | 69⅝ | 69¼ | 69½ | 69⅝ |
| Mars | 70⅝ | 70¾ | 70½ | 70½ |
| Mai | 70⅜ | 70⅜ | 70 | 70⅛ |
| Juil. | — | — | — | 67½ |
| Sept. | — | — | — | — |
| SEIGLE : | | | | |
| Déc. | 1 18¾ | 1 18¾ | 1 18 | 1 18¼ |
| Mars | 1 23 | 1 23 | 1 21¾ | 1 22⅜ |
| Mai | 1 24⅝ | 1 25⅛ | 1 23¾ | 1 24⅛ |
| Juil. | 1 25 | 1 25¼ | 1 24⅛ | 1 24⅜ |
| Sept. | 1 25¾ | 1 26 | 1 25⅜ | 1 25⅝ |
| FEVES SOYA : | | | | |
| Jan. | 2 55¾ | 2 56½ | 2 55⅞ | 2 55⅞ |
| Mars | 2 59⅝ | 2 59½ | 2 58⅜ | 2 59⅛ |
| Mai | 2 61¼ | 2 61⅝ | 2 61 | 2 61½ |
| Juil. | 2 61⅜ | 2 62¼ | 2 61¼ | 2 62 |
| Août | 2 58½ | 2 58½ | 2 57⅜ | 2 57⅜ |
| Sept. | 2 50½ | 2 51 | 2 50½ | 2 50⅜ |

# NEWYORK

22 novembre 1965

| | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|
| ACF Ind xd | $ 45½ | 44½ | 44½ |
| Address | 61 | 59¾ | 60⅜ |
| Allegany | 9⅞ | 9⅝ | 9⅞ |
| Allis Ch | 31⅜ | 30⅜ | 30⅝ |
| Alum Ltd | 27¾ | 27½ | 27⅝ |
| Amerada | 70½ | 68⅛ | 70¼ |
| Am Can | 58 | 56⅞ | 58 |
| Am Cyan | 86¾ | 85⅜ | 86¼ |
| Am Home | 80⅜ | 80¼ | 80½ |
| Am Mot | 9 | 8¾ | 9 |
| Am Smelt | 65¾ | 63¾ | 64 |
| Am Std | 19½ | 18½ | 19⅜ |
| Am Sugar | 29 | 28¾ | 29 |
| Am Tel | 63½ | 62¾ | 63⅜ |
| Am Tob | 39½ | 39 | 39¼ |
| Amsted | 47⅜ | 47 | 47⅜ |
| Anenda | 80½ | 78½ | 79⅜ |
| Armco Stl | 69½ | 69 | 69¼ |
| Armstg Ck | 54½ | 53¾ | 54⅛ |
| Avco Corp | 24¾ | 24⅜ | 24¼ |
| Babcock | 41¾ | 41 | 41⅜ |
| Bait Ohio xd | 49¼ | 49 | 49⅛ |
| Bell How | 36 | 35⅜ | 35⅜ |
| Beth Steel | 36⅞ | 36½ | 36⅝ |
| Boeing | 135½ | 129 | 131½ |
| Borden | 42¾ | 41⅜ | 41¾ |
| Borg War | 46⅛ | 45⅞ | 46 |
| Bos Edison | 46¾ | 46 | 46½ |
| Brunswk | 9¾ | 9½ | 9½ |
| Bucy Erie | 61 | 60½ | 61 |
| Burl Ind | 43¼ | 42¼ | 42¾ |
| Burrghs | 42⅜ | 41¼ | 41⅜ |
| Calumet | 25 | 24⅛ | 24⅝ |
| Camp RL | 20¾ | 20⅜ | 20½ |
| Camp Soup | 36⅜ | 35½ | 35¾ |
| Can Dry | 30 | 29⅝ | 29⅞ |
| Cdn Brew | 8 | 7¾ | 8 |
| CPR | 65⅜ | 65 | 65 |
| Case JI | 20¾ | 20½ | 20¾ |
| Cater Tr | 49⅞ | 49¼ | 49½ |
| Celanese | 82⅜ | 81 | 81 |
| Ches Ohio | 78⅝ | 78¼ | 78¼ |
| Chrysler | 54½ | 52¾ | 52¾ |
| Cities Svc | 42¾ | 41⅜ | 42⅛ |
| Clevite | 54⅛ | 53¼ | 53⅞ |
| Coca Cola | 80½ | 79⅞ | 79⅞ |
| CBS xd | 40⅜ | 39¾ | 39¾ |
| Col S Oh | 41¾ | 41 | 41 |
| Coml Solv | 30 | 29⅝ | 30 |
| Com Sat | 39¾ | 38⅝ | 38⅝ |
| Con Edis | 43¾ | 42¾ | 42¾ |
| Container | 36⅜ | 36½ | 36½ |
| Cont Can | 61⅜ | 60¾ | 61 |
| Cont Oil | 73½ | 72⅜ | 73½ |
| Cntrl Data | 41⅜ | 39¼ | 39⅞ |
| Copw Stl xd | 32½ | 32¼ | 32¼ |
| Crane Co | 38⅞ | 38¼ | 38⅜ |
| Cr Zell | 51⅜ | 51 | 51⅜ |
| Curtiss Wr | 21¾ | 21½ | 21½ |
| Deere | 47¾ | 47⅜ | 47⅜ |
| Det Stl Cp | 14⅜ | 14¼ | 14½ |
| Dome M | 38 | 37¼ | 38 |
| Douglas | 73⅞ | 72 | 72⅝ |
| Dow Chem | 75⅜ | 74¾ | 74⅞ |
| Du Pont | 238 | 236½ | 237 |
| East Kod | 108¾ | 106⅛ | 107½ |
| Eaton Mfg | 58¼ | 58 | 58¼ |
| El Step Bat | 21¾ | 21 | 21⅜ |
| El Paso NG | 23¾ | 23 | 23⅜ |
| Eversharp | 42½ | 42 | 42½ |
| Firestn | 57¾ | 57 | 57¼ |
| Ford Mot | 31⅜ | 30⅞ | 30⅝ |
| Frueh Tra | 52½ | 50⅝ | 51¾ |
| Gen Dyn | 114¾ | 113½ | 113½ |
| Gen Elec | 87½ | 86⅜ | 87 |
| Gen Instru | 31½ | 30¼ | 30⅝ |
| Gen Mills | 60¼ | 58½ | 58¾ |
| GMC | 105¾ | 104⅜ | 104⅞ |
| Gen P Cem | 14⅞ | 14½ | 14⅞ |
| G Tel El | 45¾ | 45⅜ | 45⅝ |
| Gen Tire | 26¼ | 25⅞ | 26 |
| Ga Pac Cp | 61 | 60¼ | 60¼ |
| Glidden | 22¾ | 22⅜ | 22⅝ |
| Goodrich | 56⅛ | 56½ | 56½ |
| Goodyear | 45¾ | 45⅜ | 45⅝ |
| Granby | 20 | 19⅝ | 20 |
| Grand Un | 25¼ | 25 | 25¼ |
| Gt A P | 34⅞ | 34⅜ | 34⅜ |
| Gt Nor Ry | 57¾ | 56¾ | 57 |
| Gulf Oil | 57¾ | 56 | 56½ |
| Heinz | 45¾ | 44⅞ | 45⅜ |
| Homstk | 49¼ | 48⅝ | 49¼ |
| Honeywell | 68¾ | 67⅛ | 68 |
| Hub B M | 72 | 72 | 72 |
| Ing Rand | 53⅞ | 53¼ | 53⅝ |
| Interlake | 36¼ | 36 | 36¼ |
| IBM | 544 | 540½ | 540½ |
| Int Harv | 39¾ | 38¾ | 38⅝ |
| Int Nick | 93¾ | 92½ | 92½ |
| Int Pap | 30¾ | 29⅞ | 29⅞ |
| Int Tel | 66¼ | 64⅝ | 65 |
| ITE Ckt B | 63 | 62 | 62 |
| Johns M | 54⅞ | 54 | 54 |
| Kays Roth | 37¾ | 36⅞ | 37¼ |
| Kellogg | 42¾ | 42¼ | 42⅝ |
| Kennecot | 124 | 118¼ | 118½ |
| Kresge | 83¼ | 81½ | 83⅛ |
| Kroehler | 38⅜ | 38⅛ | 38⅛ |
| Lib McN L | 13½ | 13⅜ | 13⅜ |
| Link Belt | 39 | 38⅝ | 38⅝ |
| Litton Ind | 127½ | 124½ | 125⅝ |
| Lock Aire | 67 | 65⅝ | 65⅝ |
| Loew's | 25¼ | 24½ | 25 |
| Mad S Gar | 23⅛ | 23¼ | 23¼ |
| Mallroy | 47⅛ | 46½ | 46⅜ |
| Marath Oil | 58 | 56¼ | 56¾ |
| Marine Mid | 31¼ | 31 | 31 |
| Marx Cen | 21¾ | 21 | 21⅛ |
| Masonite | 56¾ | 55⅝ | 56¾ |
| Mathieson | 21⅜ | 20⅜ | 20⅜ |
| Maytag | 29⅛ | 28¾ | 28¾ |
| McCrory | 69¼ | 68¾ | 68¾ |
| McDonn Air | 65¾ | 64½ | 65¼ |
| McGraw Ed | 25½ | 25¼ | 25½ |
| McKee | 79¾ | 79¼ | 79¼ |
| Merck | 72¾ | 71¾ | 71¾ |
| Minn MM | 65¾ | 64¾ | 64¾ |
| Mohsco xd | 78⅜ | 76⅜ | 77⅜ |
| Monsanto | 9 | 8⅞ | 9 |
| Mont Ward | 25⅜ | 25 | 25⅛ |
| Nat Cash | 51½ | 51 | 51½ |
| Nat Dairy | 64¾ | 63⅜ | 63¾ |
| Nat Dist | 25¼ | 25 | 25⅛ |
| Nat Gyps | 20¾ | 20¼ | 20½ |
| NY Cent | 79¾ | 78¾ | 79¼ |
| Nor Pac | 32¾ | 32¼ | 32¾ |
| Outb Mar | 74 | 72¾ | 73¼ |
| Pac Pete | 86½ | 85⅝ | 86 |
| Pan Am | 41¼ | 39½ | 40⅜ |
| Parke Da | 30 | 29¾ | 29⅞ |
| Penn RR | 56⅛ | 55 | 55 |
| Pepsi Cola | 78 | 76 | 76½ |
| Pfizer | 70¾ | 70¼ | 70⅝ |
| Phelps D | 74⅜ | 73⅛ | 73¾ |
| Philip Mor | 91 | 91 | 91 |
| Pitney B xd | 47⅜ | 47½ | 47½ |
| Pit Plate | 72 | 70¾ | 70¾ |
| Polaroid | 113 | 108⅜ | 111½ |
| Pro Gam | 70⅜ | 70 | 70¼ |
| Pullman | 58⅜ | 58 | 58 |
| RCA | 48½ | 47¼ | 47⅝ |
| Raiston | 41 | 40⅜ | 40¾ |
| Rex Drug | 47⅜ | 47 | 47 |
| Rey Teb | 45¼ | 44⅛ | 44½ |
| Rich Merel | 75⅛ | 74 | 74 |
| Royal Dut | 44 | 43⅛ | 43¼ |
| Rubbermd | 27 | 27 | 27 |
| Schenley | 35 | 34⅜ | 34¾ |
| Scott Pap | 37 | 36¼ | 36½ |
| Sears R | 67¾ | 66⅜ | 66⅜ |
| Shell Oil | 65⅜ | 65 | 65 |
| Sheraton | 10⅝ | 10¼ | 10⅜ |
| Sinclair | 60 | 59¾ | 59⅞ |
| Socony | 92¼ | 91⅜ | 92¼ |
| South Pac | 46¾ | 45½ | 45½ |
| Sperry R | 18⅞ | 18¼ | 18½ |
| Std Brand | 74⅞ | 74¼ | 74¼ |
| Std O Cal | 77½ | 77¼ | 77½ |
| Std O NJ | 83½ | 82⅜ | 82⅜ |
| Studebaker | 23⅜ | 23 | 23 |
| Sun Oil | 63½ | 62¾ | 63¼ |
| Tex G Sul | 72⅜ | 70¾ | 71 |
| Textron | 81⅞ | 80¾ | 81⅞ |
| Thiokol | 18⅞ | 18½ | 18⅝ |
| Tidewt O | 50⅜ | 49½ | 49¾ |
| Timken | 48⅝ | 47¾ | 48⅜ |
| Twent C | 32⅞ | 31⅜ | 32¾ |
| Un Carb | 73 | 71¼ | 71⅜ |
| Un Tank C | 65 | 64¼ | 64⅞ |
| Utd Aire | 78⅜ | 76⅜ | 77⅜ |
| Utd Corp | 9 | 8⅞ | 9 |
| Utd Fruit

# Le Manitoba propose la création d'une Agence fédérale du tourisme

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie du Manitoba, M. Gurney Evans, a proposé hier la création d'une nouvelle agence fédérale, composée de représentants des divers ministères, afin de promouvoir davantage l'industrie touristique au Canada.

S'adressant aux délégués à la 20e conférence fédérale-provinciale sur le tourisme, M. Evans a déclaré qu'il fallait que le Canada prenne des moyens appropriés s'il veut obtenir sa juste part dans ce domaine.

Selon lui, il est essentiel d'en arriver à une meilleure coordination entre les intérêts publics et les intérêts privés si l'on veut atteindre le but proposé. Il importe aussi d'adopter un programme touristique plus efficace.

M. Evans croit que cette coordination pourrait se faire par cette nouvelle agence fédérale dont il propose la création, de même que par une Association canadienne du tourisme qui pourrait se faire le porte-parole respecté de tous les groupes qu'elle représenterait et par une promotion accrue du Canada comme paradis des vacances.

Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, président de la conférence, avait plus tôt lancé un appel en faveur d'une recherche accrue dans le domaine touristique.

**Un milliard**

"Si nous voulons développer cette industrie et en faire quelque chose d'important, si nous voulons consacrer à cette fin les sommes d'argent nécessaires, nous devons d'abord en connaître davantage sur nos possibilités."

Le ministre a donné l'assurance que toutes les agences gouvernementales allaient entreprendre une étude complète de leurs programmes pouvant toucher directement ou indirectement à l'industrie touristique.

M. Sharp a prédit que des records seront établis quand le bureau fédéral de la statistique publiera mercredi son rapport sur les sommes dépensées par le touriste au Canada en 1965.

"Il semble y avoir eu un plus grand nombre de Canadiens qui ont pris leurs vacances au Canada, a dit le ministre, et du même coup il y a eu augmentation du nombre de visiteurs venant d'outre-mer et des Etats-Unis."

Le ministre estime que les visiteurs venant d'outre-mer dépenseront $100,000,000 au Canada en 1966 et que les touristes venant de toutes les régions du monde dépenseront $1,000,000,000 chez nous en 1967, année du centenaire de la Confédération et de l'Exposition universelle de Montréal.

**Un voyage au Yukon**

En 1965, les dix provinces canadiennes, les deux territoires du Nord et le gouvernement fédéral ont dépensé près de $4,800,000 en publicité touristique à travers les Etats-Unis et le Canada et plus de $4,000,000 en d'autres formes de publicité, comme les communiqués aux journaux, des photographies, des pellicules cinématographiques et des affiches.

On estime que ces dépenses, par contre, ont permis la venue de quelque $700,000,000 au pays durant cette même année.

Le Yukon a accueilli 6,000 visiteurs et les territoires du nord-ouest 75,000, ce qui représente un sommet dans les deux cas.

Quant au Québec, on signale que la province met maintenant à la disposition des visiteurs 2,030 chambres de plus pour un grand total de 68,800 chambres réparties dans 3,499 établissements. On travaille activement à la construction de parcs en bordure des routes et de parcs provinciaux.

Le ministère du Tourisme a consacré à cette fin la somme de $630,000 en 1965 et l'on s'attend que cette somme sera de $2,830,000 en 1966.

Le gouvernement fédéral se fixe un objectif de $1,000,000,000 en revenus touristiques pour 1967. On a reçu à Ottawa 20 pour cent de plus de demandes de renseignements dont 1,000,000 au cours des neuf premiers mois de l'année.

L'Office du tourisme du gouvernement canadien a maintenant 20 bureaux à l'étranger, au lieu de huit, et a adressé 1,300,000 invitations à des Américains susceptibles de venir au Canada.

# Le Bureau international des expositions confirme la tenue de l'Expo de 1970 à Osaka

par Raymond Grenier

Le Bureau international des expositions (BIE) l'a confirmé officiellement : trois ans après la première exposition internationale et universelle de première catégorie à se tenir en Amérique, à Montréal, aura lieu, en 1970, à Osaka, au Japon, la première exposition internationale à se tenir en Asie.

C'est au cours de la 58e session du BIE — organisme international qui groupe 32 pays et dont le siège est à Paris — que les délégués des pays membres ont définitivement autorisé l'entreprise japonaise.

A la présidence du BIE, les délégués ont réélu par acclamation M. Léon Paréty, ancien ministre français.

Ils ont également pris connaissance d'un rapport du Canada sur l'avancement des travaux de préparation d'Expo 67.

**"En avoir pour son argent"**

Tout d'abord peuplé de descendants de Normands et d'Ecossais, le Canada a assez généralement le sentiment de se saigner aux quatre veines pour construire une éblouissante et éphémère Cosmopolis dans la Métropole canadienne.

Le budget de quelque $280 millions qui est celui des dépenses directes assumées par la Compagnie de l'Expo, fait passer des frissons dans les bas de laine. Avec les dépenses indirectes et connexes (dont plusieurs étaient prévues, par ailleurs, et devaient être faites, Expo ou pas), le total dépassera les 500, les 600 millions de dollars ?... L'investissement global tend vers le milliard si l'on ajoute l'apport des industries privées des provinces canadiennes et des pays participants.

Le Canada — ou plutôt le trio Ottawa-Québec-Montréal — en aura pour son argent, soit un peu plus de 500 millions de dollars.

Le Japon aussi, en 1970, en aura pour son argent. Or, pour l'Exposition internationale d'Osaka, le Japon envisage une dépense de $3,000,000,000 (neuf zéros : trois milliards de dollars).

La présence de plus de 50 pays est escomptée à Osaka, et la construction de plus de 100 pavillons.

Voici un nouveau et sérieux défi lancé à Expo 67 que cette perspective d'apparaître, dans les histoires des expositions internationales et universelles qui s'écriront dans un avenir prochain, juste avant celle, trois fois milliardaire d'Osaka.

Mais il est vrai que ce n'est pas par une prodigalité sans goût que l'Exposition de Montréal peut espérer figurer honorablement au palmarès. C'est à l'originalité et à la valeur culturelle réelle de ses projets qu'il faut la juger.

**Un absent à Munich : le Canada**

Au cours de la dernière session du BIE, une autre exposition internationale a été approuvée pour 1968 en Amérique du Nord.

Ce sera une exposition spéciale ayant pour thème "la Confluence des civilisations aux Amériques".

Elle aura lieu au Texas, à San-Antonio.

Les délégués des pays membres du BIE ont également pris connaissance d'un compte rendu des résultats de l'Exposition internationale des Transports et des communications qui vient de se tenir en Allemagne fédérale, à Munich.

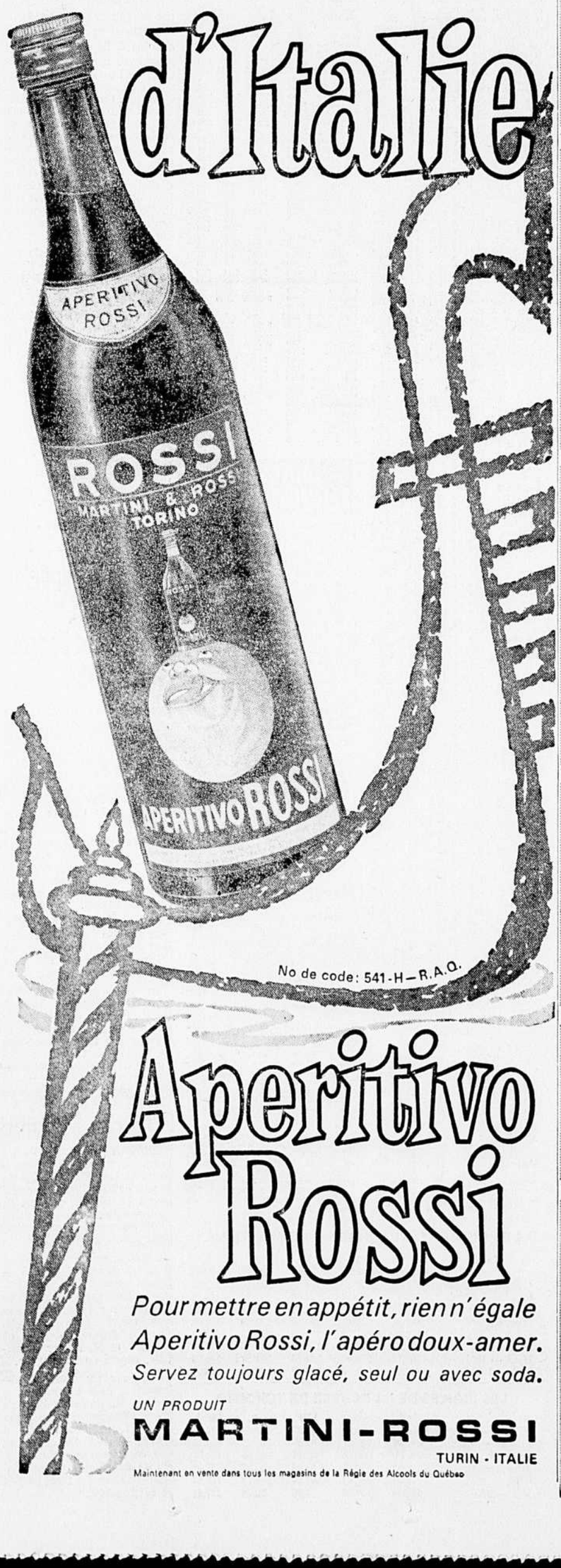
Cette exposition a réuni 3,000 exposants en provenance de 38 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et . . . des Etats-Unis.

Car le Canada — pour qui l'Allemagne construira un des pavillons étrangers les plus importants de l'Exposition de 1967 — n'a pas cru devoir faire acte de présence à Munich.

Le nombre des visiteurs a dépassé 350,000 ; 54 p. 100 des exposants se sont déclarés plus que satisfaits et 40 p. 100, satisfaits.

Des exposants allemands ont d'ailleurs conclu des marchés d'exportation favorables vers le Canada pour des matières plastiques et pour des machines à travailler le bois et les métaux.

Ce qui fait qu'on n'a pas dit tout haut ce qui s'est beaucoup chuchoté (d'après des informations qui sont parvenues jusqu'ici) : à savoir que l'Allemagne fédérale juge que le Canada, dans les circonstances, aurait pu faire l'effort de briller à l'exposition de Munich autrement que par son absence.



# CARRIÈRES et PROFESSIONS

## CHEF ESTIMATEUR

*La Position*

Travailler en collaboration étroite avec le département de la production et de la mise en marché d'une organisation qui possède plusieurs usines et qui se développe très rapidement. Ce poste aura des répercussions directes sur la rentabilité des opérations de la compagnie. Responsable de l'estimé des coûts des matières premières et de fabrication, le candidat choisi fera l'étude des contrats et à partir des résultats obtenus, avisera l'administration de tout changement susceptible d'améliorer l'efficacité des méthodes d'estimation.

Salaire initial : jusqu'à $8,000.

*Le Candidat*

De préférence bilingue, il est soit un ingénieur diplômé qui a acquis de l'expérience dans les estimés, soit un homme qui possède de bonnes qualifications techniques et plusieurs années d'expérience dans ce domaine. Il possède, de préférence, une certaine connaissance de la gérance de la production, des méthodes d'utilisation de la machinerie et de la matière première, des cédules de production et des analyses de coûts. Dynamique et intelligent, il a le désir de progresser dans une entreprise en pleine expansion.

*Vous référant au dossier G11-134, veuillez communiquer, par écrit ou par téléphone, avec R.P. Myre, (Montréal, 861-7481)*

**P. S. ROSS ET ASSOCIÉS**
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

## UNE CROISSANCE PRODIGIEUSE . . .
## Pensez à votre carrière — progressez avec nous !

Notre compagnie, la plus importante entreprise canadienne-française de fonds mutuels, requiert les services de deux personnes douées de talents d'habiles vendeurs.

**QUELS SONT VOS PROGRES ! LES NOTRES SONT FORMIDABLES !**

Une chance exceptionnelle vous est offerte de vous tailler une brillante carrière au sein d'une entreprise dynamique. Après seulement 8 ans d'existence, l'actif net de nos Fonds Collectifs dépasse les $50 millions.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**

Les deux candidats que nous recherchons sont des personnes entreprenantes, douées d'une belle personnalité, sociables, dynamiques et âgées d'au moins 25 ans. La rémunération est excellente — la majorité de nos représentants se font plus de $10,000.00 annuellement.

**ETES-VOUS LA PERSONNE ?**

Si vous possédez ces qualités et si vous recherchez en plus un revenu supérieur et d'excellents bénéfices marginaux — si les chances exceptionnelles d'avancement au sein d'une entreprise canadienne-française sérieuse et dynamique signifient quelque chose pour vous — vous êtes l'une des deux personnes que nous recherchons.

**Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquez avec notre directeur du personnel**

**Les Placements Collectifs Inc.**
333 est, rue Craig, Montréal

## REPRESENTANT DES VENTES

*La Position*

L'expansion récente d'un des plus importants manufacturiers dans le domaine de l'imprimerie a créé un nouveau poste de représentant des ventes. Relevant du Gérant des Ventes, le candidat choisi sera responsable de la promotion des ventes et devra fournir l'aide technique aux clients industriels et commerciaux. La rémunération est sous forme d'un salaire de base d'environ $8,000, plus boni et automobile de la compagnie.

Lieu de travail : Montréal.

*Le Candidat*

Bilingue, âgé de 35 à 45 ans, il possède une bonne compréhension de la technique de l'imprimerie. Dynamique et déterminé, il possède les talents de vendeur et l'habileté de bien saisir les problèmes et les exigences des clients. Il est à la recherche d'un poste où ses talents seront pleinement reconnus, ce qui lui assure l'accès à des postes supérieurs.

*Vous référant au dossier R21-086, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :*

**P. S. ROSS ET ASSOCIÉS**
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

## Représentant

Jeune homme 24 à 33 ans possédant BSC ou l'équivalent. Préférence accordée à personne d'expérience, doit être bilingue.

Salaire basé sur expérience, plus commission, voiture fournie, assurance maladie et fonds de pension.

Compagnie nationale d'appareils de laboratoire. Situation d'avenir. *Prière d'écrire donnant curriculum vitae à:*

**Case 9798, La Presse**

## DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES

Etant donné l'essor pris par son service des produits à diffusion directe, une importante entreprise de produits pharmaceutiques a créé un nouveau poste dans la région de Montréal.

Le candidat choisi sera responsable, dans son territoire, des ventes et de l'organisation. Il devra avoir une certaine expérience de la mise en marché et de la vente aux pharmaciens et aux grossistes. Il lui faudra travailler seul, savoir prendre ses responsabilités et posséder de l'initiative.

Les candidats doivent avoir de 25 à 35 ans, une bonne éducation, de l'ambition et être parfaits bilingues.

Bon salaire, avantages sociaux intéressants, automobile fournie.

Envoyer tous renseignements à :

**SMITH, KLINE & FRENCH**
Service du personnel,
300, boul. Laurentien,
Montréal 9, P. Qué.

## CHIMISTE ANALYSTE

Requis immédiatement pour une position permanente dans le laboratoire d'une fonderie d'aluminium. Excellentes conditions de travail et bénéfices marginaux. Salaire pouvant atteindre $8,000 par année selon les qualifications et l'expérience.

Même si le B.Sc. est un avantage, on considérera également les candidats possédant les qualifications de base requises pour cette position, i.e. 11e année, école technique sur la technologie industrielle de laboratoire et cinq (5) années d'expérience pratique.

**Veuillez faire application en écrivant à :**

Filière No 1,
Service du personnel,
**CANADIAN BRITISH ALUMINIUM COMPANY LIMITED**
C.P. 1530,
Baie-Comeau, P.Q.

## Service de réparations

Jeune homme 24 à 33 ans diplômé d'une école technique ou l'équivalent.

Préférence accordée à personne spécialisée en électronique. Doit être bilingue.

Salaire basé sur expérience, voiture fournie, assurance maladie et fonds de pension.

Compagnie nationale d'appareils de laboratoires. Situation d'avenir.

*Prière d'écrire donnant curriculum vitae à :*

Case 9797 La Presse

## Ingénieurs en chimie
## Ingénieurs en mécanique
## Ingénieurs en électricité

**Une importante société de produits chimiques située à environ 20 milles de Montréal recherche des ingénieurs possédant de 1 à 7 années d'expérience industrielle pour des postes de responsabilité dans l'opération et "l'engineering". Les candidats choisis pourront accéder à des postes de commande dans notre organisation.**

**Nos représentants seront à Montréal les 23 et 24 novembre et les postulants sont priés de prendre rendez-vous en composant**

**UN. 1-2269**

**Fonderie de cuivre prospère de l'est du Canada**

## DEMANDE DES INGENIEURS EN METALLURGIE OU EN CHIMIE

Pour travail intéressant dans l'exploitation et le développement. Diplômés en technique métallurgique ou chimique avec jusqu'à cinq ans d'expérience en pyrométallurgie ou dans un domaine connexe. On prendra en considération la demande de diplômés récents. Salaire selon expérience.

Les candidats doivent donner tous détails de l'expérience, de leur disponibilité et du salaire désiré.

Case 9795, La Presse

## CONTREMAITRE

Section des presses pour métal en feuille.
Bon outillage
Manufacture de 300 employés
Endroit : Montréal

Salaire exceptionnel pour la personne qualifiée.

**Ecrivez en toute confiance.**
**EAGLE TOYS LTD.**
**4701, rue Rivard, Mtl**

## COMMIS DE DOUANES

Compagnie d'appareils de laboratoire de Ville Mont-Royal demande jeune homme, 18 à 25 ans, avec au moins 1 an d'expérience dans travail de douanes, connaissance de la dactylo essentielle, semaine de 5 jours, plan de retraite., assurance maladie.

Ecrire donnant tous détails sur éducation, expérience et salaire désiré à :

CASE 9796 La Presse

## INGENIEUR EN CHIMIE OU EN MECANIQUE

Pour importante usine de produits chimiques située à Varennes, approximativement 15 milles de Montréal. Les personnes faisant application pour cet emploi doivent être ingénieurs diplômés et de préférence posséder 2 ans d'expérience ou plus dans l'industrie chimique si possible.

Assurance collective, fonds de pension et autres avantages sociaux disponibles.

Ecrire mentionnant âge, expérience et instruction ou appeler pour entrevue, discrétion assurée, au département des relations industrielles.

**CANADIAN TITANIUM PIGMENTS Ltd.**
**Boîte postale 58**
**Varennes, Qué. 652-2931**

## DACTYLO COMMANDES

Jeune fille possédant expérience de dactylo électrique, de préférence IBM.
Près Côte-de-Liesse, par autobus No 100.
Semaine de 5 jours, assurance maladie et plan de retraite.

**Téléphonez à : RI. 8-8303**

## CARRIERES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

***Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal***

## INGENIEURS ET INSPECTEURS

Requis pour surveillance sur chantiers de construction dans la région de Montréal.

Bonnes conditions de travail et bénéfices marginaux intéressants. S'adresser à

**BEAUCHEMIN BEATON LAPOINTE**
**Ingénieurs-conseils**
**6655 Côte-des-Neiges**

## REDACTEUR EN CHEF

Demandé par un journal bimensuel spécialisé dans les affaires. L'édition, en langue française, est imprimée et publiée à Montréal. Le candidat doit posséder une bonne expérience, être vigilant, de préférence journaliste orienté vers les affaires, capable d'assumer des responsabilités et en mesure de produire un journal d'intérêt soutenu pour le monde des affaires. Cette publication circulera dans une industrie d'importance; le candidat pourra choisir les assistants dont il aura besoin. Salaire intéressant avec plan de participation aux bénéfices.

ECRIRE CASE 7104, LA PRESSE

## Le monde entier rend hommage à la mémoire de John F. Kennedy

WASHINGTON. (PA, AFP) — Au pied de la tombe où il repose sur le flanc d'une colline, dans les rues enneigées de Berlin-ouest, dans un hôtel de Rio de Janeiro, et dans les rues de Dallas où il a été abattu par les balles d'un assassin, les grands et les humbles se sont recueillis quelques minutes pour rendre hommage à la mémoire de John F. Kennedy.

Dans les églises de toutes les confessions, de Boston à Los Angeles, les Américains ont assisté à des services religieux à l'intention du jeune président assassiné il y a deux ans.

Le président Johnson, dont le mandat remonte au moment de la mort de John F. Kennedy, a rappelé cette douloureuse et inoubliable occasion dans un service religieux célébré à l'église St. Mary's, à Fredricksburg, Texas.

Pendant ce temps, l'épouse du regretté président, Mme Jacqueline Kennedy, n'a pas quitté son appartement de New York, mais ses deux enfants, Caroline, huit ans, et John, cinq ans, sont allés à l'école comme d'habitude.

A Washington, la sonnerie "Aux morts" a retenti une nouvelle fois hier, sur la colline du cimetière d'Arlington où repose John F. Kennedy, lorsque le procureur général des Etats-Unis, Nicholas Katzenbach est venu déposer une couronne au nom du président Johnson.

Les travaux de construction du mausolée où sera transportée la dépouille de l'ancien président dans le courant de l'an prochain, ont été interrompus pour la journée.

A Berlin-ouest, des groupes de personnes se sont réunis sur la Place de l'hôtel de ville, où cinq mois avant sa mort, Kennedy avait été acclamé. Cette place porte maintenant le nom de Square Kennedy. A l'hôtel Gloria, à Rio de Janeiro, les ministres des Affaires étrangères des nations américaines ont rendu hommage au disparu.

Radio-Moscou a déclaré aujourd'hui que le président Kennedy sera connu comme un des plus grands présidents de l'histoire des Etats-Unis.

Une émission en langue anglaise à l'intention de l'Amérique du Nord a ajouté que le président Kennedy avait compris qu'il était impossible de régler les différents internationaux par la guerre. Cependant, a poursuivi Radio-Moscou, on assiste depuis la mort de Kennedy à un revirement de la politique américaine, au point qu'il n'en reste pas de trace du sens de responsabilité et de prudence que le président défunt avait préconisé.

"L'attitude du président Kennedy à l'égard de l'Union soviétique mérite d'être rappelée aujourd'hui. Il prônait des initiatives concrètes, mutuellement acceptables, en vue de renforcer la paix", a affirmé la radio soviétique.

Radio-Moscou a regretté en outre le fait que la politique de Washington s'est tellement éloignée de la voie réaliste tracée par le président Kennedy. "Les Etats-Unis sont en passe de saper les fondements de la coexistence pacifique avec l'Union soviétique par suite de leurs actions au Vietnam et leur intervention armée dans d'autres pays", a conclu la radio soviétique.

## Shastri consent à rencontrer Ayoub Khan

LA NOUVELLE DELHI. — (AFP, UPI) — Le premier ministre Lal Bahadur Shastri a déclaré aujourd'hui au Parlement indien qu'il était disposé à rencontrer le président du Pakistan, Ayoub Khan, à Tashkent, en Union soviétique, pour examiner avec lui le problème du Cachemire.

C'était la première fois depuis le début du conflit indo-pakistanais que le chef du gouvernement indien manifestait sa volonté de rencontrer son homologue pakistanais.

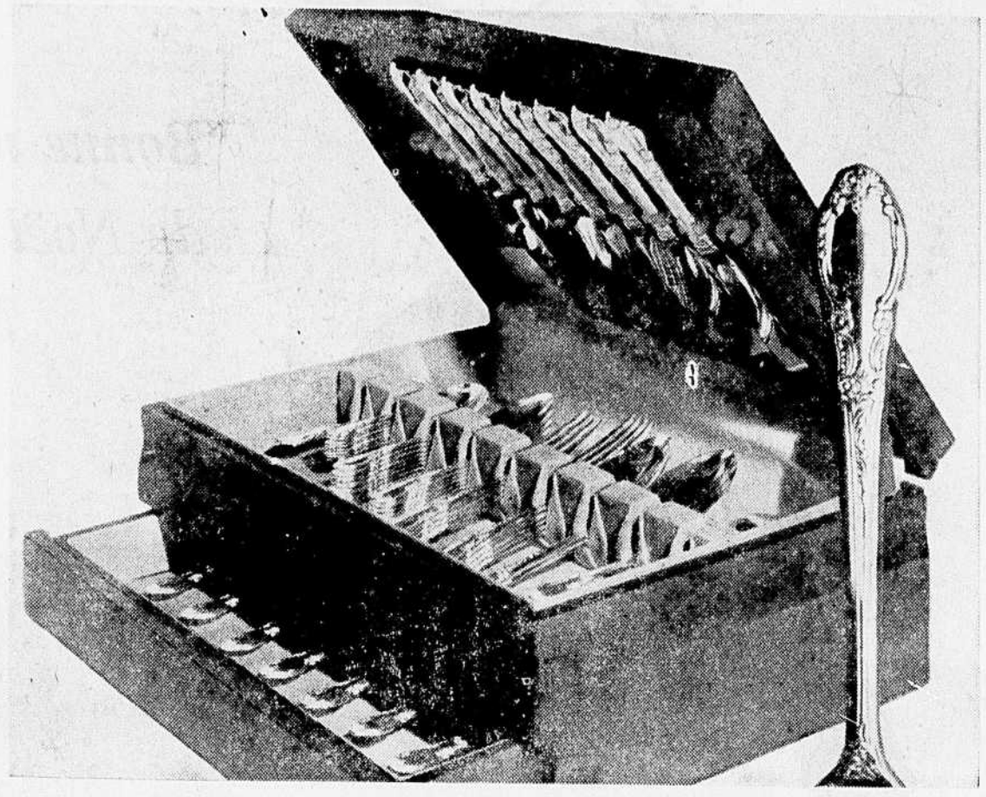
On sait que l'URSS avait suggéré que les deux hommes d'Etat se rencontrent à Tashkent à la suite du cessez-le-feu qui a mis fin à la guerre du Cachemire. M. Kossyguine est revenu à la charge il y a trois ou quatre jours dans un nouveau message à M. Shastri dans lequel il renouvelait son invitation d'une rencontre avec Ayoub Khan en Ouzbekistan.

M. Shastri a répondu au premier ministre soviétique qu'il "est toujours disposé à discuter les relations générales entre l'Inde et le Pakistan avec le président Ayoub Khan".

## Manifestations antibelges à Léopoldville

LEOPOLDVILLE. (A F P, UPI) — Des manifestations antibelges se sont déroulées hier, à Leopoldville. Selon le correspondant de la radio belge, les manifestants au nombre d'environ 200, se sont massés devant l'ambassade de Belgique scandant des slogans hostiles à M. Moise Tshombé et au néo-colonialisme. Avant d'être dispersés par la gendarmerie, les manifestants, des jeunes pour la plupart, ont brûlé un drapeau belge. Ils ont ensuite recouvert d'un voile noir la statue de Léopold II devant le parlement. Plusieurs députés et sénateurs qui se trouvaient en séance, ont publiquement désavoué le comportement des manifestants, parmi lesquels plusieurs arrestations ont été opérées.


Le magasin MORGAN tout à la Joie des Fêtes

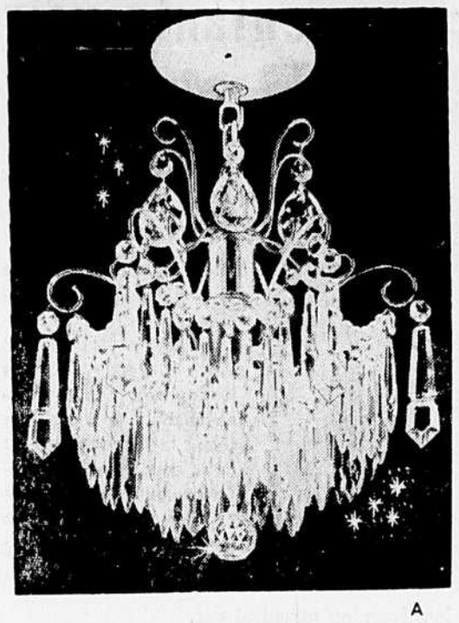


**Pour embellir votre table à Noël, rien de tel qu'une élégante ménagère en plaqué argent!**

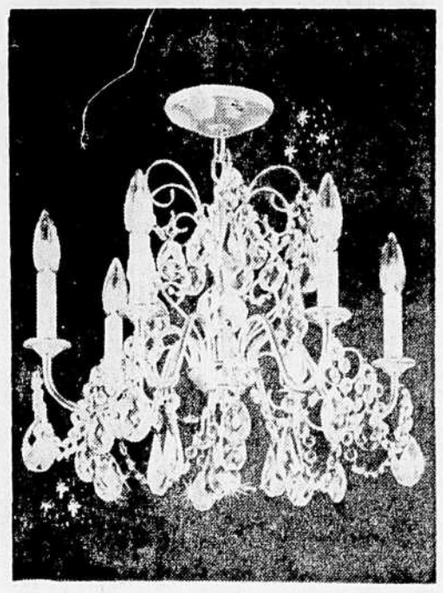
Pour offrir en cadeau ou pour embellir votre propre table à l'occasion de Noël! Ménagère "118 Roger" en plaqué argent comprenant les couverts pour huit personnes; joli motif "Enchantment". Réduction de plus de 40% sur cette ménagère hors série . . . le bout des ustensiles sont en plaqué argent plus épais ce qui assure une plus longue durée; couteaux à manches creux, et lames forgées. Le tout présenté dans un beau coffret de noyer pâle. Cette ménagère pour huit convives comprend: couteaux à dîner, fourchettes à dîner, fourchettes à salade, cuillers à dessert, à thé, à café et deux cuillers de table.

Service de 50 pièces avec coffret
Prix courant 79.95
**44.99**

Téléphoner à 842-6261
*Argenterie — Rayon 39 — Quatrième*
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



A



B

*Elégance nouvelle d'inspiration gracieuse, traditionnelle! Lustres étincelants qui rehausseront le décor de votre foyer à Noël!*

Lustres d'une élégance européenne qui confèreront un cachet tout particulier à votre foyer! Ils ont été exécutés de façon de maître pour répondre aux besoins de notre époque! Munis de prismes taillés-main sur monture solide de ton or bruni; appropriés pour salle à manger, vivoir, hall ou comme note suprême d'élégance dans une salle de toilette!

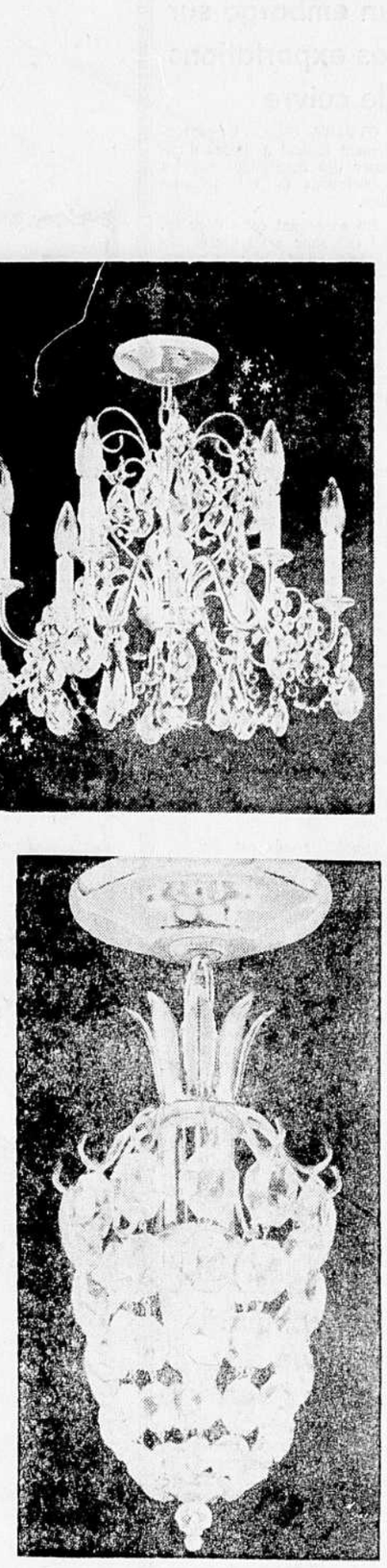
De gauche à droite:

A. Lustre à une ampoule avec pendentifs en cristal; environ 13½ po. de diamètre, 13 po. de profondeur. **39.99**

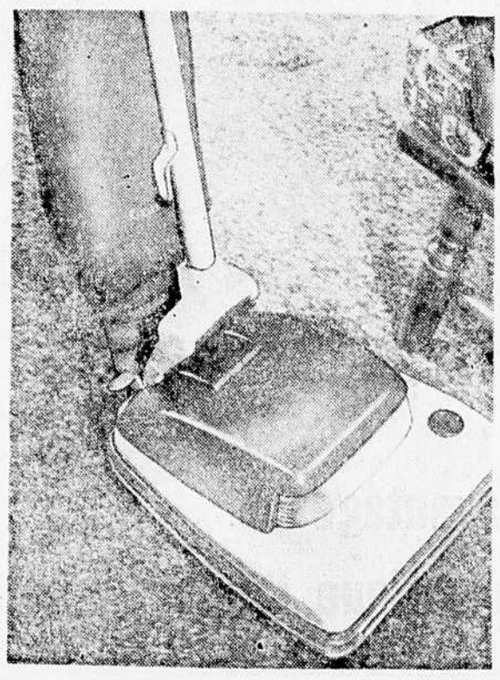
B. Lustre ravissant à six ampoules; volutes gracieux de pierres et de prismes en forme de larmes; commutateur dissimulé dans la monture ou pour lumière brillante ou effet de bougie. Environ 19 po. de diamètre, 14½ de profondeur. **79.99**

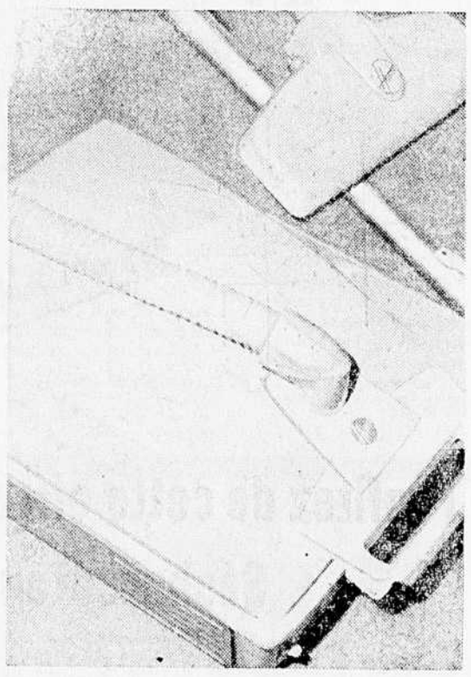
C. Lustre délicat à une ampoule, forme corbeille décorée de prismes qui reflètent la lumière. Environ 5½ po. de diamètre, 9½ po. de profondeur. **12.99**

Téléphoner à 842-6261
*ACCESSOIRES-MAISON — RAYON 52 — QUATRIEME*
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



C





*Nettoyez vos parquets, vos tapis et vos meubles rembourrés à l'aide des articles indispensables Hoover!*

**A. Aspirateur-balai Hoover**

Appareil indispensable pour l'entretien de vos tapis! Il nettoie à fond et donne un éclat de neuf aux couleurs! Modèle 701; roues larges, commutateur à la portée du doigt, manche vinyle articulé à trois positions, lampe avant permettant d'éclairer les coins sombres, cordon d'alimentation se rangeant facilement sur le manche. **78.88**

10 mensualités de 8.50

**B. Aspirateur portatif Hoover**

Pour nettoyer tout facilement! Modèle portatif rond #2003; moteur puissant de 1⅛ hp; trois intensités de succion, commande au pied, régulateur de succion dans le manche, suceur pour tapis/parquets, brosse à tout usage, 1 suceur plat pour les fissures et brosse pour parquets. **69.95**

10 mensualités de 7.50




**C. Shampooing Hoover pour tapis**

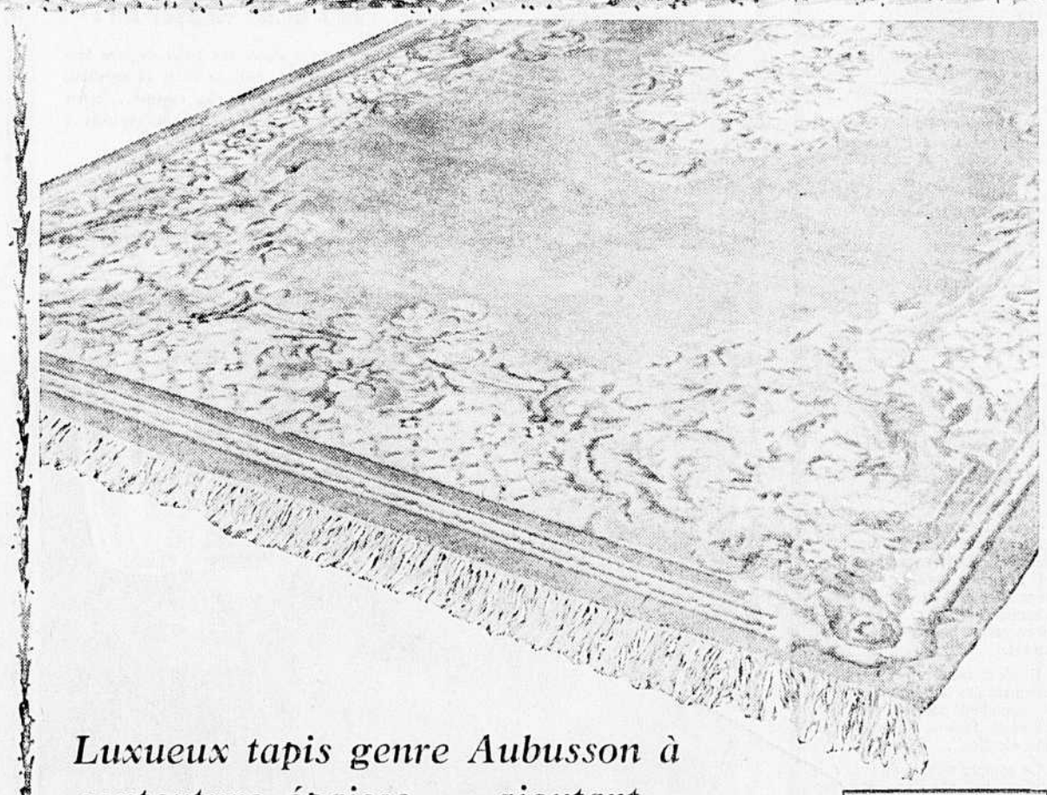
Liquide nettoyant indispensable pour nettoyer les tapis . . . shampooing sûr, efficace et inodore! 16 onces **1.49**

**D. Nécessaire de shampooing Hoover pour meubles!**

Tout ce qu'il faut pour nettoyer les meubles rembourrés! Le nécessaire comprend un applicateur et 16 onces de shampooing. **2.98**




Pas de paiement initial
La taxe de vente payable à l'achat
Téléphoner à 842-6261
*ENTRETIEN DES SOLS — RAYON 58 — QUATRIEME*
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



*Luxueux tapis genre Aubusson à contexture épaisse . . . ajoutant charme et beauté à votre foyer!*

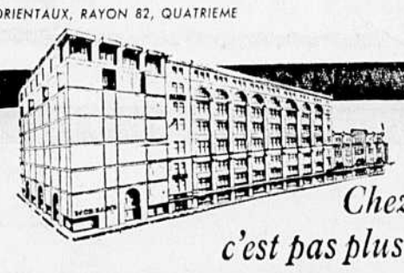
De l'Inde! Placement judicieux pour votre foyer! Motifs genre Aubusson rappelant l'opulence de la cour française au 18e siècle! Ils vous sont offerts à prix d'aubaine chez Morgan! Epaisse contexture presque inusable, de laines de la plus belle qualité, tissées à la main par des artisans indiens maîtres dans cet art. Motifs en relief, couleurs grand teint, teintes de fond: beige, marbre, bleu ou bois de santal dans le lot.

| | |
|---|---|
| 9 pi. x 15 pi. | $398 |
| 10 pi. x 14 pi. | $398 |
| 10 pi. x 16 pi. | $498 |

Conditions budgétaires si désiré
Pas de commandes postales ni téléphoniques
*TAPIS ORIENTAUX, RAYON 82, QUATRIEME*

Centre-Ville, Showdon 9h à 5h30; jeudi, vendredi 9h à 9h — Dorval, Rockland et Boulevard 9h 30 à 6h; jeudi, vendredi 9h 30 à 10h • Téléphoner à 842-6261

Avec les Martin, découvrez MORGAN '67



*"C'est l'avis des connaisseurs. Chez* MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

la vie féminine

# Une femme réhabilite la mémoire d'un marquis du Grand Siècle

Récemment avait lieu le lancement d'un ouvrage historique intitulé "Un marquis du Grand Siècle". Il s'agit d'une étude de Mme Thérèse Prince-Falmagne, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, sur Jacques-René de Brisay de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France de 1685 à 1689.

Ce gouverneur fut tenu responsable par les historiens des difficultés de la colonie avec les Iroquois dans le dernier quart du 17ème siècle. Une analyse attentive des documents de l'époque permet de rectifier ce jugement hâtif. Encadré par deux gouvernements de Frontenac, 1672-1682 puis 1689-1698, la période de Denonville fut éclipsée. Et pourtant les Mémoires qu'il expédiait régulièrement à Versailles durant son administration témoignent hautement de l'oeuvre qu'il accomplissait au Canada, de même que la correspondance de la Cour manifeste la satisfaction du Roi au sujet de la conduite du Marquis.

Beauceron d'origine, militaire de carrière, Denonville avait le don de juger rapidement et sûrement de la valeur des hommes et de la gravité des situations. Le premier, il dénonça l'impossibilité de la croissance parallèle des deux types de civilisation en présence sur le continent américain. Seul le temps lui fit défaut pour manifester qu'il avait l'étoffe d'un grand colonial, car Louis XIV, pressé sur tous les fronts de son royaume, rappela auprès de lui cet homme qu'il considérait comme un soldat de grande valeur. C'est d'ailleurs le motif même exprimé par le roi dans sa lettre à Denonville, datée du 1er janvier 1689. Entre temps, les circonstances évoluèrent, on eut besoin d'un homme sans reproche pour assumer l'éducation des enfants de France. Et c'est ainsi que le nom de Denonville fut de nouveau proposé. A son arrivée en France, en novembre 1689, il assuma la charge de sous-gouverneur des dues de Bourgogne de Berry et d'Anjou.

Si l'ouvrage de Madame Falmagne justifie Denonville de reproches immérités et révèle ses authentiques qualités administratives il fait en outre ressortir une personnalité particulièrement attachante. Loin d'être le personnage plat qu'on nous a toujours présenté, on découvre un homme d'une haute élévation morale et d'une fierté qui savait s'affirmer même devant le Roi Soleil. Un jour, par exemple, que le monarque s'était permis quelques remarques sur la conduite des affaires domestiques du marquis, il s'était attiré cette vive réponse : "Sire, pour ce qui a trait aux affaires du Royaume, je suis au pieds de votre Majesté, mais pour ce qui regarde ma famille, je ne relève que de moi."

C'est le visage de cette homme qui honore son pays et le nôtre que Mme Prince-Falmagne a voulu faire revivre. Elle reconnait l'énorme avantage qu'elle a eu d'être dirigée pour ses recherches par M. Guy Frégault alors qu'il était directeur du département d'histoire à l'université de Montréal.

Une carrière d'historien se prépare de longue haleine et exige un vaste éventail culturel. Outre son doctorat eslettres en histoire Mme Prince-Falmagne détient une licence classique, un baccalauréat esart et des baccalauréats en pédagogie et en philosophie. Plusieurs séjours dans les pays européens lui ont permis de prendre contact avec des centres de recherches et des professeurs éminents. Mais tout cela servirait à peu de chose sans une solide éducation familiale et scolaire de base, se plait-elle à reconnaitre. A l'origine de tout, il y a la famille, qui a donné le goût de l'étude, l'amour de la vérité, et l'école qui est venue compléter avec l'entrainement à la discipline.



**Double lancement**

Photo prise lors du lancement de deux ouvrages historiques sur le Canada. De gauche à droite, M. le chanoine Lionel Groulx, Mme Thérèse Prince-Falmagne, auteur de "Un marquis du Grand Siècle", M. Jean-Pierre Wallot, auteur de "Intrigues françaises et américaines 1800-1802", et M. Gérard Leméac, président des Editions Leméac.

## Signées Cardin

Pierre Cardin multiplie ses activités de modeliste. Après sa collection Hommes il a dessiné une ravissante série de robes de maternité pour Prénatal.

## EVENEMENTS PROCHAINS

*pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Lise Daniels, VI. 9-4711, poste 323.*

VENTE DE CHARITE D'AVANT-NOEL, mercredi le 24 novembre, à 3485A, avenue du Parc, de 7 à 10 p.m. Vêtements, jouets, patins, etc., presque neufs. Tous bienvenus. Entrée 10c. Organisée par la Women's Special Seven B.


*Enchantement des grands soirs*



*Une abondance inimaginable de robes vous attend chez "PINK POODLE"*

*Modèles exquis et d'une élégance insurpassable vous sont offerts de $40. à $295.*

Vous êtes la bienvenue au magasin haute couture le plus moderne de Montréal, comprenant quatre étages de ● ROBES DE MARIEE ● ROBES POUR FILLES D'HONNEUR ET MERE DE LA MARIE ● ROBES DE BAL ET APRES 5 HEURES ● MANTEAUX ET COSTUMES ● TOILETTES DE SPORT ● CHAPEAUX ET ACCESSOIRES

Modèles de France, Italie, Californie, Floride et New York

Pink Poodle

399 ouest, rue Ste-Catherine — VI. 2-3406

Une rue à l'est de chez Morgan

Plan budgétaire CREDICO à votre disposition

*Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 heures*



Vente à ½ prix

PERRUQUES

TEMPS LIMITE



● 100% cheveux humains
● Prêtes à porter
● Couleurs modernes
● Livraison immédiate

VALEUR $100.

LE TOUT $49.50

Termes faciles ● Credico

WANNER'S

1194 ouest STE-CATHERINE

866-7636



LAINES DU PINGOUIN

ATTENTION

Vous pouvez vous procurer les fameuses laines du PINGOUIN à Montréal

*aux adresses suivantes :*

A LA TRICOTEUSE INC. — 779 est, rue RACHEL — Tél. 527-2451

JEAN TALON WOOL SHOP — 990 ouest, JEAN-TALON — Tél. 279-9776

TRICOTAGE VIENNOIS — 1428 ouest, SHERBROOKE — Tél. 842-4734

BUTTONS & BOWS — 1383 ave GREENE — Tél. 932-7510

SNOWDON YARN SHOP — 5257, QUEEN MARY ROAD — Tél. 481-6214



SPÉCIAL DE NOVEMBRE

SINGER

MACHINE À COUDRE ZIGZAG PORTATIVE. TRÈS LÉGÈRE.

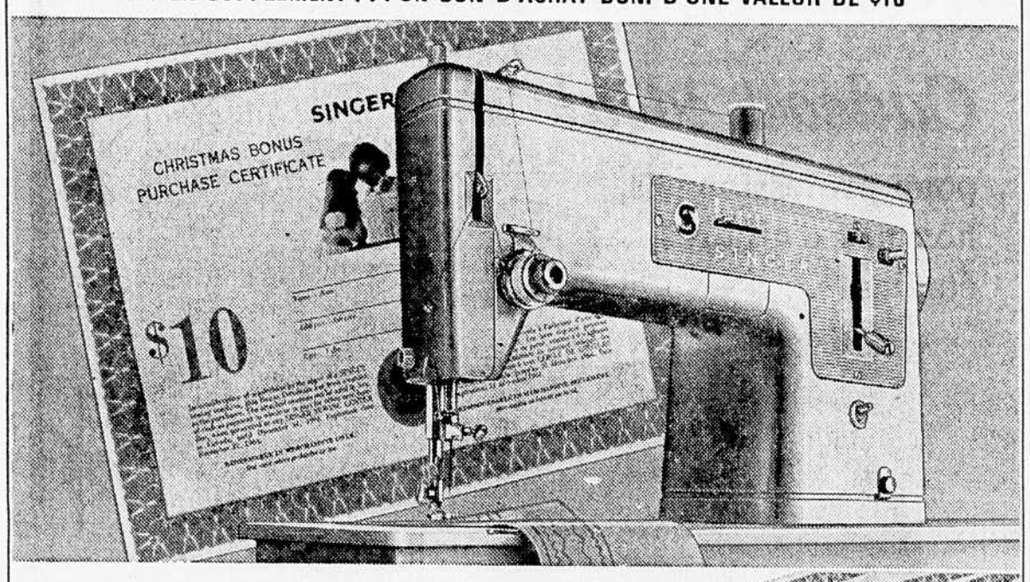
STYLE-MATE*, LA MACHINE À COUDRE ZIGZAG ÉCONOMIQUE DE SINGER (MODÈLE 337)

● Légère, en aluminium solide
● Fait le point zigzag pour le reprisage et la pose des pièces
● Parfaite pour les boutonnières
● Navette à chargement pour l'avant
● Coupeur de fil de sécurité, incorporé
● Mallette Deluxe, fini plaqué (modèle 547)

seulement 139.95 AVEC MALLETTE

Seulement 1.75 par semaine

ET EN SUPPLÉMENT . . . UN BON D'ACHAT BONI D'UNE VALEUR DE $10



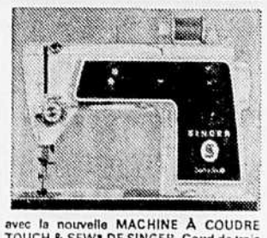

SINGER offre un bon d'achat boni d'une valeur de $30 - $20 - $10

Sur tous vos achats de machines à coudre SINGER

Cette machine à coudre Singer que vous désirez tant . . . achetez-la dès maintenant! Vous recevrez un Bon d'achat boni gratis utilisable pour l'achat de toute marchandise à *tous les Cercles de Couture Singer!*



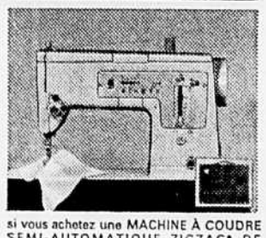

UN BON D'ACHAT BONI D'UNE VALEUR DE $30



avec la nouvelle MACHINE À COUDRE TOUCH & SEW* DE SINGER. Coud de trois façons : — point droit, point zigzag automatique et l'exclusif point de chaînette. Possède l'exclusive canette se bobinant d'elle-même. Modèle 600.

SEULEMENT 1.75 par semaine

UN BON D'ACHAT BONI D'UNE VALEUR DE $20



si vous achetez une MACHINE À COUDRE SEMI-AUTOMATIQUE ZIGZAG* DE SINGER. Complète avec disques pour points décoratifs. S'adapte aux besoins de votre famille. Avec meuble ou mallette. Modèle 338.

SEULEMENT 1.75 par semaine

UN BON D'ACHAT BONI D'UNE VALEUR DE $10




avec la MACHINE À COUDRE "JEUNE MÉNAGE"* DE SINGER. Son utilisation est facile et variée. Coud en marche arrière. Navette à chargement par le haut. Meuble ou mallette. Modèle 227.

SEULEMENT 1.25 par semaine

Voyez nos autres machines à coudre Singer. Faites votre choix parmi notre assortiment . . . et obtenez votre bon d'achat boni. Cette offre est valable jusqu'au 24 décembre, 1965.

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE SANS AUCUNE OBLIGATION

TOUTES LES NOUVEAUTÉS POUR NOËL SONT CHEZ SINGER AUJOURD'HUI

*FACILITÉS DE CRÉDIT À TOUS LES CERCLES DE COUTURE SINGER*

CERCLES DE COUTURE SINGER

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée

| | | | |
|---|---|---|---|
| 928, Mont-Royal est | 526-2835 | 5619, av. du Parc | 271-3563 |
| 7058, St-Hubert | 276-1645 | 18, du Marché, Valleyfield, Qué. | 373-4933 |
| 1025, Notre-Dame, Lachine, Qué. | 637-6041 | 20, Augusta, Sorel, Qué. | 743-5457 |
| 858, Décarie, St-Laurent, Qué. | 748-8931 | 133, Richelieu, St-Jean, Qué. | 347-4422 |
| 265, Principale, Granby, Qué. | 372-2717 | 388, Notre-Dame, Joliette, Qué. | 756-6100 |
| 465, 16e Av., St-Hyacinthe, Qué. | 773-9333 | 30, Legault, St-Jérôme, Qué. | 438-3351 |
| 1201, Ste-Catherine est | 526-1694 | JAS. A. OGILVY'S (4e étage) | |
| 3026, Masson | 727-7920 | 1307, Ste-Catherine ouest | 288-8481 |
| 4717, Wellington, Verdun, Qué. | 769-4541 | 700, Ste-Catherine ouest | 878-9351 |
| 7790, Sherbrooke, E. | 351-0560 | Centre d'achats FAIRVIEW, Pointe-Claire | 697-3380 |


## Naissances multiples

(AP, Reuters) — Des quadruplés sont nés dans une famille indigène du Mozambique, à Vila Andrade. Ces trois filles et un garçon s'ajouteront aux cinq enfants que possèdent déjà Josefa et Janota Humanhale.

A Belfast, en Irlande du Nord, une jeune femme de 34 ans a donné naissance à quatre filles. L'un des bébés était mort-né. Les Crossin ont maintenant huit filles.

## Ouverture de la première "gourmethèque"

La première "gourmethèque" dotée d'un maitre cuisinier et d'un maitre danseur ouvrira officiellement ses portes, à Montréal le mercredi soir 24 novembre à 7 heures, au Drug Hot de la rue de La Montagne.

Les invités, en tenue de gala, pourront goûter aux mets exclusifs du chef Anton et apprendre les pas de danse les plus à la mode sous la direction du maitre Boris.

Une collection "gourmethèque" a été dessinée par Cathy; elle sera présentée par douze élégantes du Tout-Montréal pour prouver que ces vêtements ne sont pas l'apanage des mannequins professionnels et peuvent être portés chez soi.

Les plats les plus réputés du chef Anton sont le Poulet à la Kiev, le Boeuf Stroganoff, l'Escalope de Veau Cordon bleu, le Filet de Doré Popiot et la crème glacée sibérienne à la Staline.


Qu'y a-t-il à l'intérieur du Pâté au Poulet La Belle Fermière ?

# du poulet du poulet du poulet du poulet du poulet que du poulet

dans une sauce poulette

Voilà pourquoi le Pâté au Poulet La Belle Fermière est différent des autres. Pas de carottes, de petits pois ou de pommes de terre . . . pas de remplissage quoi!

Dans le Pâté au Poulet La Belle Fermière, vous ne trouvez que de savoureux morceaux de poulet, du brun et du blanc, dans une sauce poulette assaisonnée à La Belle Fermière.

Le Pâté au Poulet La Belle Fermière coûte un peu plus cher? Bien sûr! Du poulet, ça coûte plus cher que des pommes de terre, pas vrai?

Mais le Pâté au Poulet La Belle Fermière vous en donne pour votre argent et pour votre faim. Alors . . . bon appétit!

Profitez du bon d'achat de 7¢, dans les paquets de Saucisses La Belle Fermière, pour essayer le nouveau Pâté au Poulet La Belle Fermière.





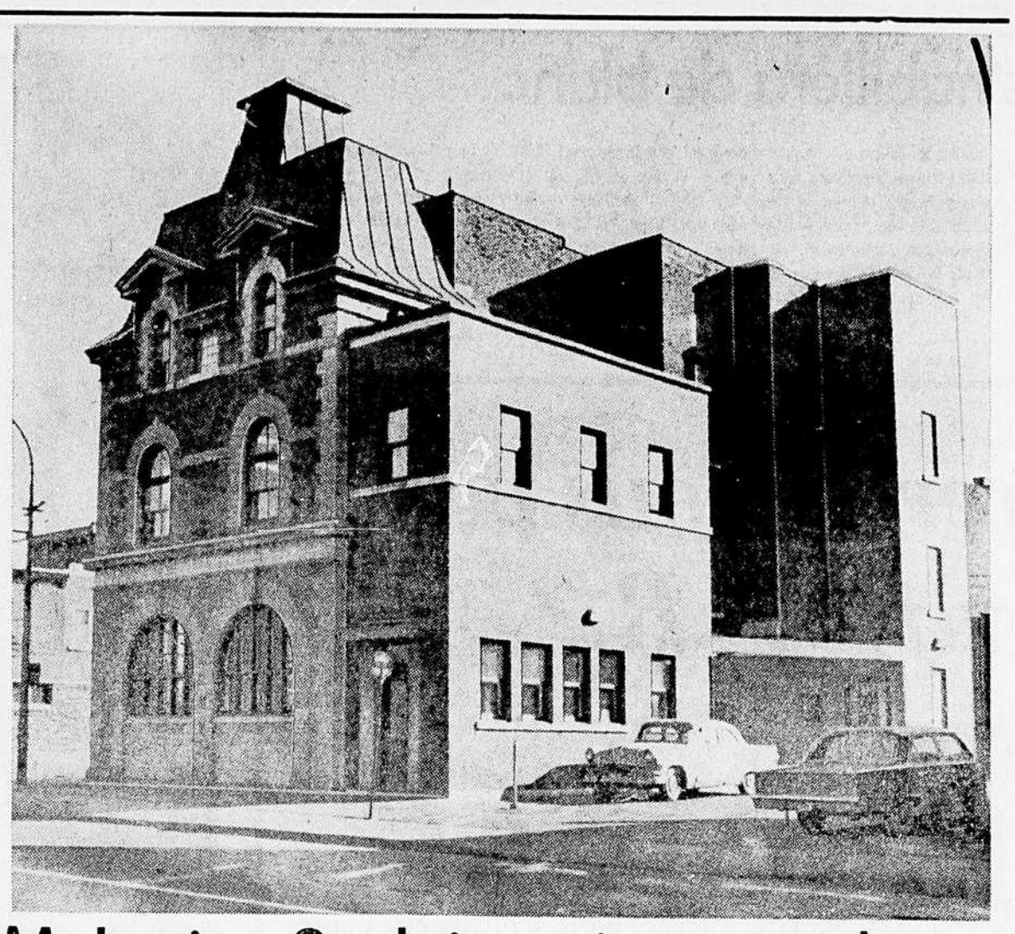
la vie féminine

# La gastronomie, un lien entre les peuples

BONN. — Le système fédéral qui laisse aux régions allemandes une large autonomie vis-à-vis du gouvernement central, semble tellement enraciné dans l'âme des Allemands qu'il se reflète même dans leurs goûts en matière culinaire. Mais, tout comme en politique, il y a toujours quelque chose qui unit, par delà les régions autonomes, les Allemands de la Mer Baltique à la Bavière, il y a un plat qui a conquis le goût de l'Allemand moyen. Ce n'est pas la choucroute mais l'"Eisbein", pied de porc salé et bouilli, qui est servi avec une purée de petits pois jaunes, des pommes de terre et . . . de la choucroute !

En dehors de ce plat qui fait l'unanimité des palais allemands, ceux-ci ont le choix entre 893 plats différents dont le succès varie suivant les régions. Il est curieux, cependant, de constater que dans chaque région, ce n'est pas le plat considéré comme le plus typique de celle-ci. En Bavière, par exemple, qui est considérée comme le paradis des "Schweinehachse", c'est-à-dire du jarret de porc rôti, la première place revient au simple rôti de porc avec des "Knöodel" (mot qui, en français, est devenu "quenelle") et des pommes de terre, ce qui est au fond un plat plutôt rhénan.

A Hambourg les deux spécialités : soupe d'anguilles et un certain plat à base d'haricots verts, et la cinquième place au classement des plats préférés, largement battus par l'Eisbein. Par contre, on y apprécie tout particulièrement, qui sait pourquoi, le chou vert qui semble avoir quelque lien subtile et inconnu avec la brise marine.



# M. Lucien Saulnier a inauguré hier la première bibliothèque de district

C'est en présentant une collection de livres pour enfants au surintendant des bibliothèques, M. Jules Bazin, que le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a inauguré officiellement, hier soir, la section enfantine de ce qui deviendra la première bibliothèque de district de Montréal, la bibliothèque Notre-Dame de St-Henri, située au 4700 ouest, rue Notre-Dame.

La nouvelle bibliothèque comprendra plus tard une section adulte et un dépôt de livres de consultations tout aussi complet que celui de la bibliothèque centrale. Cette nouvelle bibliothèque marque un point tournant à Montréal en décentralisant les bibliothèques de consultations.

La bibliothèque Notre-Dame de St-Henri se loge dans l'ancienne caserne No 24 du Service d'Incendie. L'intérieur a été complètement transformé par la division des édifices des Travaux publics sous la direction de M. Claude Landry, ingénieur-surintendant de cette division. La bibliothèque terminée comprendra le sous-sol pour entrepôt de livres, le rez-de-chaussée comme bibliothèque d'adultes; le premier abritera la section enfantine et enfin quelques bureaux se logeront au deuxième. Les plafonds sont fait d'enduit acoustique et les planchers en vinyl d'Asbestos. La bibliothèque s'éclaire à l'aide de fluorescents. Les étagères sont en bois naturel traité. Mlle Suzanne Faucher a la direction de la bibliothèque enfantine. Une fois complétée, la bibliothèque abritera 100,000 volumes dont environ 15,000 pour les enfants. La division des bibliothèques du Secrétariat municipal que dirige M. Gabriel Morin, greffier de la Ville, comprend présentement 10 bibliothèques d'adultes et 13 d'enfants.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a remis des trophées, appuie-livres, à l'enseigne de l'embellissement de Montréal aux gagnants de l'aménagement de boites à fleurs du square Sir-Georges - Etienne - Cartier. On sait que le printemps dernier, lors de la campagne d'embellissement, la compagnie Imperial-Tobacco, l'Ouest Commercial, le Comité des Citoyens de St-Henri, le journal La Voix Populaire et les responsables de l'embellissement de la Ville de Montréal, avaient remis aux résidents du square Sir-Georges-Etienne-Cartier, des boites à fleurs pour chacune de leurs fenêtres. Ce sont ceux qui avaient le mieux réussi leurs boites à fleurs qui ont reçu ces trophées. Ces personnes sont M. Prosper Proulx, M. Gérard Bélair, M. Laurent Chenier, Mme Edgar Fortier, M. Wilfrid Sarrazin et M. Achille Cloutier. Par ailleurs, le Comité des Citoyens a remis des montants d'argent à d'autres résidents pour l'aménagement de leurs demeures.

C'est M. le curé Philippe Laramée qui a béni l'édifice. Des jeunes étudiants ont par ailleurs remercié le président du Comité exécutif. Les conseillers H. Pit Lessard, Bruno Lépine et Camille Martellani étaient parmi les invités.

## Congédiées parce que pas assez séduisantes..

WASHINGTON, (PA) — Les serveuses travaillant dans les bars-salons, qui ont été congédiées sous prétexte qu'elles n'étaient pas assez séduisantes, ne pourront se plaindre à personne de ce traitement dans l'Etat de Washington. Le comité chargé des sujets de discrimination a décrété récemment qu'un tel geste ne constitue pas un traitement discriminatoire selon les termes de lois de l'Etat.

Les membres du comité étudiaient la plainte formulée par deux serveuses congédiées parce que considérées trop âgées et pas assez séduisantes. Ces femmes sont âgées respectivement de 32 et 34 ans.

Le comité, citant comme exemple Marlene Dietrich, a souligné que certaines femmes plus âgées sont parfois beaucoup plus séduisantes que leurs cadettes. Le charme n'est pas nécessairement le propre des jeunes serveuses, mais certaines de leurs collègues plus âgées ont parfois du mal à faire face à la concurrence, selon le comité chargé d'étudier le cas.


Great Expectations INC.

BOUTIQUE DE MATERNITE

VENTE ANNIVERSAIRE

Célébrez avec nous notre anniversaire et profitez de ces aubaines !

Rabais de 25% à 50%

Toilettes luxueuses des Fêtes, ravissantes robes du soir, élégantes robes d'après-midi et quantité de nos plus jolies créations haute couture pour tous les budgets et tous les goûts.

1610 ouest, rue SHERBROOKE (angle Guy)

933-4180

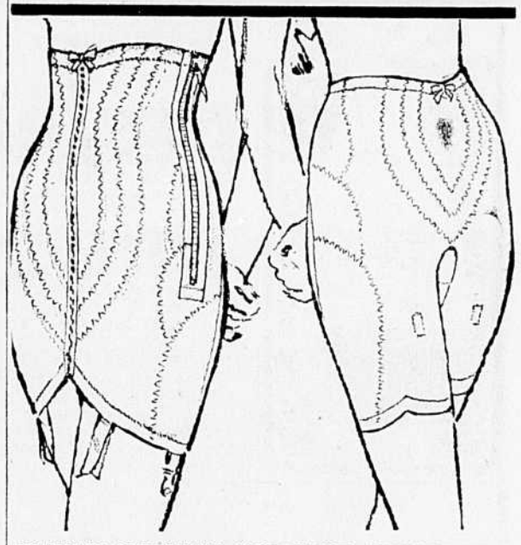
Ouvert chaque jour de 9.30 a.m. à 5.30 p.m.

Stationnement gratuit à l'arrière

ATTENTION !

...lorsque vous achetez des rideaux Plein Jour

assurez-vous que le nom "Plein Jour" est tissé dans la lisière. C'est votre garantie de qualité. Exigez toujours "Plein Jour."



WARNER QUI OFFRE UNE GAINE CONFORTABLE POUR TAILLE 8, LE FAIT AUSSI POUR LA TAILLE 20 GRACE AU WARNERWEAVE™ PAR WARNER'S®

Une nouvelle texture élastique, à formule secrète, ne pesant que quelques onces, réussit à amincir la taille tout comme le fait le caoutchouc, mais sans être aussi chaud ni aussi lourd. Toutes les gaines Warnerweave sont taillées pour assurer un excellent support grâce aux empiècements renforcés aux hanches et aux panneaux à l'avant et au dos. A gauche : modèle à taille haute, confortable, amincissant l'abdomen. A droite : gaine-culotte à jambes longues, parfait avec pantalon sport ou jupe fourreau. Essayez Warnerweave — apprenez comment les femmes de taille 8 se sentent à l'aise dans leur gaine confortable. (élastique : nylon-Lycra® acétate-spandex).

792 : P-M-G, $18.50 ; XG, $20.50. Blanc, beige nu.

793 : 26-34, $25.00. Blanc, beige nu.

A notre rayon des vêtements de base



Mlle Anne-Marie Richard, modeliste-conseillère de Warner's sera à notre magasin en compagnie d'un mannequin qui présentera les vêtements de base Warner's.

Au 1316 est, rue BEAUBIEN

Mercredi et jeudi, les 24 et 25 novembre de 9 h. 30 à 5 h. 30

Mme J.G. Bourré

Corsetière diplômée des Ecoles de New-York

7153, ST-DENIS (Angle Jean-Talon) CR. 9-2717

1316, BEAUBIEN (Près Chambord) CR. 3-2621

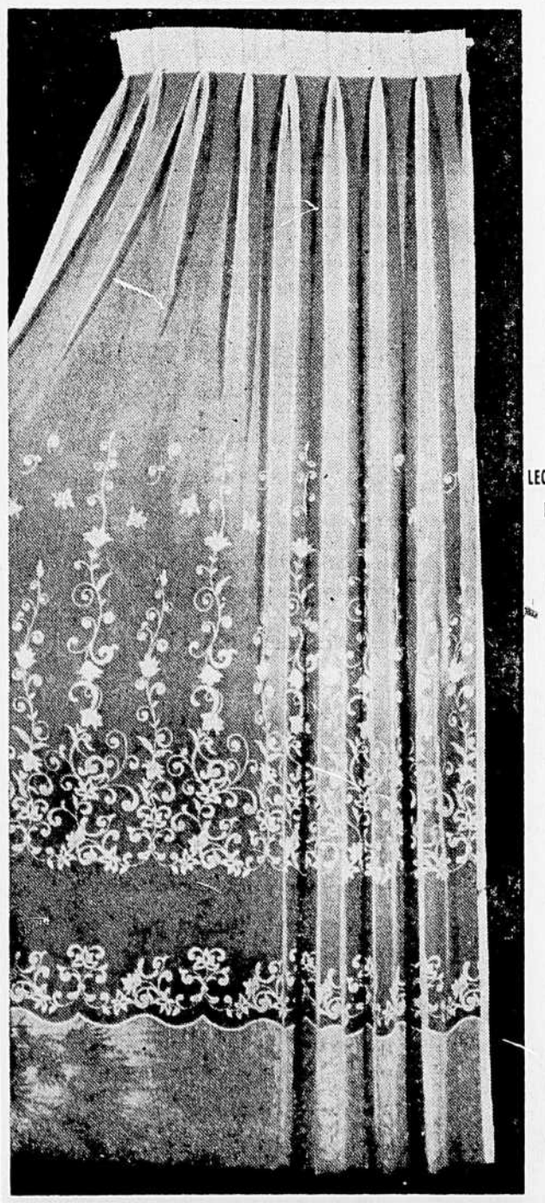



Vive la différence

Le marque fait toute la différence! Faites EN SORTE de choisir McLarens si vous voulez des olives à leur meilleur. Chaque bocal McLarens contient les meilleures olives de l'Espagne ensoleillée. Vive la différence. Quelle saveur!

LE SPÉCIAL DU JOUR

Plein Jour chez Lecompte



Motif appliqué exclusif à LECOMPTE DRAPERIES

PRIX REGULIER $18.95

POUR SEULEMENT $14.95

DIMENSIONS : 70" x 110"

CONFECTION GRATUITE

- motif appliqué, élégant et très soigné
- riche voile lavable et irrétrécissable
- ne nécessite pas de repassage
- sa couleur n'est pas altérée par les rayons du soleil, la fumée ou la chaleur

LECOMPTE DRAPERIES VOUS OFFRE EGALEMENT UN CHOX COMPLET DE PANNEAUX PLEN JOUR brodés à compter de $19.95 à $56.95

PLAN DE MISE DE COTE

ESTIMATION GRATUITE

credico

SERVICE A DOMICILE

LIVRAISON GRATUITE

4 magasins pour vous servir

6595, rue Saint-Hubert — 271-4735

6602, rue Saint-Hubert — 273-2808

1651 est, rue Mont-Royal — 524-1184

4028 est, rue Ontario — 522-1174

E. Lecompte LTÉE DRAPERIES



Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES

Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie.



?

JEUNES FILLES !

Aimeriez-vous recevoir une avalanche de cadeaux . . . être habillée de la tête aux pieds . . . fêtée . . . accompagnée . . . dorlotée comme une princesse . . . ? Si oui, voici une occasion pour vous ! PARTICIPEZ AU

CONCOURS "MISS PLACE VICTORIA"

AU CARREFOUR D'ACHATS PLACE VICTORIA

Présentez simplement votre photo à l'un des 46 magasins du CARREFOUR D'ACHATS PLACE VICTORIA avec votre âge et votre numéro de téléphone. Toutes les jeunes filles de 18 ans et plus sont admises au concours.

Vous serez peut-être la jeune fille chanceuse !

Visitez le maire du matin NORM ALDRED chaque mercredi matin de 5 h. à 9 h. a.m.

98 CKGM

CARREFOUR D'ACHATS PLACE VICTORIA

AU NOUVEL EDIFICE PLACE VICTORIA

46 MAGASINS POUR VOUS SERVIR — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI — TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI

# Cinq pays de l'OTAN nient les allégations du "N.Y. Times" : les USA contrôlent les armes-H

WASHINGTON (AFP, PA) — Le président Johnson a démenti catégoriquement hier les allégations du "New York Times" selon lesquelles des ogives nucléaires américaines équipent secrètement depuis six ans des avions et vecteurs de la République fédérale allemande et d'autres pays de l'OTAN.

Le correspondant du "New York Times", M. John Finney, a prétendu, en outre, que le président Johnson et d'autres dirigeants haut placés n'étaient pas au courant des arrangements conclus par le secrétariat de la Défense avec les pays de l'OTAN sur les armes nucléaires et que le contrôle ultime des Etats-Unis sur ces ogives a existé beaucoup plus en théorie qu'en pratique à certains moments.

Ces révélations ont suscité un certain malaise dans les milieux officiels à 15 jours de l'arrivée aux Etats-Unis du chancelier Erhard, dont les entretiens avec le président Johnson, M. Dean Rusk et M. Robert McNamara porteront en grande partie sur l'avenir de la stratégie nucléaire de l'OTAN et du rôle élargi réclamé par la RFA.

La mise au point de la Maison Blanche a été confirmée à Bonn, à Londres, à Rome et à Amsterdam, mais elle a suscité des commentaires acerbes à Moscou.

**Réponse officielle au "New York Times"**

La mise au point du président Johnson, rendue publique par son secrétaire de presse, M. Bill Moyers, renferme les précisions suivantes :

- Les Etats-Unis ont mis des ogives nucléaires à la disposition de leurs alliés au sein de l'OTAN, mais la garde de toutes ces ogives demeure entre les mains des autorités américaines.
- Le président Johnson, tout comme le vice-président Humphrey, est pleinement au courant des accords portant sur cette question conclus par le secrétariat de la Défense des Etats-Unis avec les alliés de l'OTAN.
- Aucune ogive nucléaire, dont les avions ou fusées américaines sont équipés, ne peut être utilisée sans l'autorisation explicite du président des Etats-Unis. Il en va de même pour les ogives dont les Etats-Unis maintiennent la garde pour le compte des pays alliés de l'OTAN.

**Réactions au sein de l'OTAN**

Les milieux diplomatiques ouest-allemands soulignent que les avions de la RFA ne sont pas dotés d'ogives nucléaires, confirmant ainsi la déclaration du ministère allemand de la Défense selon laquelle il n'existe qu'un seul système unifié en vue du déploiement et de l'armement d'ogives nucléaires et les Etats-Unis détiennent le contrôle exclusif sur de tels armements.

A Londres, le Foreign Office a également démenti implicitement l'information du "New York Times". "Les forces armées allemandes ne sont pas dotées d'armes nucléaires dont les ogives ne soient strictement contrôlées par les Américains", a déclaré le porte-parole officiel.

# Une jeune fille de 17 ans, héritière de $10 millions, disparaît mystérieusement

WASHINGTON. (UPI) — Une jeune fille de 17 ans, qui fut il y a quelques années l'objet d'une bataille judiciaire autour de sa garde, a disparu quelques semaines seulement avant de pouvoir revendiquer légalement un héritage de $10 millions.

Mme Anna Spring-Hitz a révélé hier soir qu'elle est sans nouvelles depuis trois semaines de sa fille, Anna Maria Hitz. Aux dernières nouvelles, la jeune fille se trouvait à Stateline, en Californie, avec son ami, un étudiant de 25 ans nommé Verich Bierschenk.

Même si la police a exprimé l'avis qu'il s'agissait tout simplement d'une fugue d'amoureux, Mme Spring-Hitz craint que sa fille n'ait été conduite hors du pays contre son gré. "Je connais ma fille, dit-elle. Si elle était en amour, elle m'écrirait pour me faire part de ses projets. Mais je suis sans nouvelles d'elle depuis trois semaines."

Anna Maria, qui étudiait dans une école privée réputée de la capitale américaine et travaillait parfois comme mannequin, aura 18 ans le 20 décembre. Elle aura alors le droit de réclamer la fortune de son père, que l'on estime à $10 millions. Elle ne pourra toutefois obtenir l'argent avant d'atteindre ses 21 ans.

Mme Spring-Hitz, qui est maintenant ménagère dans un presbytère, obtint la garde d'Anna Maria en 1953 après avoir divorcé d'Othmar John Hitz, riche homme d'affaires suisse. Mais passant outre à la décision d'un tribunal vénézuélien, le père kidnappa sa fille et la plaça dans une école privée en Suisse.

A la mort de Hitz en 1958, Anna Maria fut désignée comme la seule bénéficiaire de sa fortune. Une bataille s'engagea par la suite entre la famille Hitz et Mme Spring-Hitz au sujet de l'héritage. En 1961, Mme Spring-Hitz fit les manchettes des journaux en retirant sa fille de l'école et en la sant passer de Suisse aux Etats-Unis, même si un tribunal suisse avait accordé la garde d'Anna Maria à la soeur de Hitz.

Selon Mme Spring-Hitz, sa fille quitta Washington avec Bierschenk en juillet. La police de Logan, siège de l'université de l'Utah que fréquentait Bierschenk, a dit que les deux jeunes gens avaient quitté cette ville l'été dernier et croit qu'ils se sont mariés.

Mais la mère soutient qu'elle envoyait de l'argent à sa fille, qui lui donnait régulièrement de ses nouvelles par téléphone ou par lettre. Elle a perdu sa trace à Stateline, en Californie, où Anna Maria encaissa un chèque le 29 octobre dernier.

## On conseille la prudence à de Gaulle

PARIS. (UPI) — On croit savoir que ses collaborateurs immédiats ont mis hier le général Charles de Gaulle en garde contre un excès de confiance dans l'issue des élections générales françaises du 5 décembre prochain.

Le président n'entend pas faire de campagne électorale se contentant d'une simple apparition à la télévision la veille même du scrutin.


ANNONCE



CHASSEZ LA DOULEUR LANCINANTE DE L'ARTHRITE ET DU RHUMATISME

Masses les parties douloureuses avec l'onguent blanc de Buckley. A mesure qu'il pénètre les minuscules vaisseaux sanguins, la circulation s'accélère, une chaleur bienfaisante se dégage de l'épiderme, et la douleur s'atténue. Vous pouvez alors mieux vaquer à vos travaux journaliers et mieux vous reposer la nuit. En vente partout à 75¢ Faites-en l'essai.






...le plus grand nom du Cognac

COGNAC Prince de POLIGNAC

EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q.
VSOP — REF. 130 G
*** — REF. 130 E

IMPORTÉ DE FRANCE


# La Marine des USA bombarde les positions des Vietcongs

SAIGON. (UPI, AFP, PA) — Des appareils et des navires de la 7e flotte des Etats-Unis ont bombardé aujourd'hui les positions de 2,000 guérilleros du Vietcong qui ont infligé des lourdes pertes à des unités sud-vietnamiennes au cours de cinq attaques contre des places fortes gouvernementales côtières près de Tuy Hoa, localité située à 50 milles au sud du port de Qui Nhon et à 220 milles au nord-est de Saigon.

Les communistes ont déclenché les combats dans cette région par une attaque contre une compagnie gouvernementale qui défendait un pont. Cette compagnie a été presque anéantie. Une colonne de renforts dépêchée sur les lieux a été encerclée par les Vietcongs. Quatre des cinq véhicules blindés qui composaient la colonne ont été détruits.

Selon des rapports en provenance de la zone des combats, la localité de Tuy An aurait été encerclée. En bombardant les positions du Vietcong, les navires et les appareils américains tentent de briser l'encerclement.

En lançant ses guérilleros contre des places fortes défendues par des unités sud-vietnamiennes, le Vietcong aurait décidé de changer temporairement sa tactique à la suite des lourdes pertes qu'il a subies au cours de combats avec les troupes américaines à Plei Me.

Au Nord-Vietnam, les bombardiers de l'aviation américaine ont défié, hier, le tir de la DCA communiste pour détruire deux autres rampes de lancement de missiles soviétiques, l'une à 34 milles au nord-ouest de Hanoï et l'autre à 41 milles au nord-ouest de la capitale.

# Rusk préconise une "réserve militaire" interaméricaine pour défendre le continent

RIO DE JANEIRO. (AFP, PA, UPI)—Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a proposé hier la création d'un dispositif de défense du continent américain contre toutes formes d'agression, fondé sur la contribution volontaire de forces nationales et pouvant être requis, le cas échéant, soit par l'Organisation des Etats américains, soit par l'ONU.

Prenant la parole devant la conférence de l'OEA à Rio de Janeiro, M. Rusk a déclaré que ces forces permettront une intervention "rapide, efficace et, si possible, conjointe", en cas de danger. En préconisant la constitution d'une "réserve militaire" interaméricaine, le secrétaire d'Etat s'est cependant gardé d'évoquer explicitement la "création d'une force permanente", à laquelle sont hostiles plusieurs pays membres de l'Alliance.

En effet, la force envisagée, a expliqué M. Rusk, n'aurait pas un caractère permanent et n'existera, en temps normal, que sur le papier; ce serait une fraction des forces armées des membres de l'OEA qui serait entraînée spécialement pour d'éventuelles opérations de paix. Par ailleurs, la contribution de chaque pays serait volontaire, et la participation à une opération collective ne pourrait résulter que d'une décision "nationale".

## Une fillette de huit ans échappe à son ravisseur

BASTROP, Louisiane. (PA) — Une fillette de huit ans, Nancy Keller, s'est enfuie hier de la maison où elle avait été séquestrée pendant vingt-quatre heures, après avoir été enlevée dans le jardin de ses parents. Elle s'est dirigée calmement vers une nursery du voisinage, d'où elle a téléphoné à sa mère.

"Il a été gentil pour moi, a-t-elle déclaré à ses parents, mais il m'a enfermé dans le grenier et je ne pouvais pas trouver mes souliers."

Peu de temps après, les agents du FBI annonçaient qu'ils avaient arrêté Douglas Charles Emerich, 18 ans, relativement à cette affaire. Le FBI n'a fourni aucun autre détail sur cette arrestation, sauf que Emerich a été conduit à la prison de Monroe, à une vingtaine de milles de Bastrop.

Les mobiles de l'enlèvement sont inconnus, mais le shérif de comté a déclaré que la fillette n'avait pas subi d'attaque sexuelle.


HYPERACIDITÉ vous souffrez D'ESTOMAC

vous ne souffrez plus TUMS

hyperacidité soulagée rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Soignez votre goût et votre estomac avec Tums. Délicieuse saveur de menthe. Une action encore plus rapide vous donne un soulagement meilleur que jamais. En rouleau de poche, en boîte économique de 3 rouleaux et en flacon de 100 comprimés.

TUMS pour l'ESTOMAC



Avez-vous jamais rêvé de passer les Fêtes dans un château du Moyen Âge?

Transportez-vous en imagination près d'un superbe foyer à l'ancienne où pétille une énorme bûche de Noël. Assistez au traditionnel défilé de la tête de sanglier, qui fait revivre les costumes, les couleurs et la gaieté des Noël d'antan. Voilà une ambiance propre au Château Frontenac de Québec, voilà l'endroit, au coeur même de la Vieille Capitale, où vous devriez passer les Fêtes.

Appelez le SERVICE DE RÉSERVATIONS, 866-3048, ou adressez-vous directement au gérant du Château.

Le Château Frontenac

un hôtel du Canadien Pacifique





VOS FRAIS MONTENT EXAGÉRÉMENT? VOICI COMMENT LES RÉDUIRE!

Il n'y a pas de bureau de magasin ou d'usine où l'on ne puisse économiser temps, frais généraux et argent EN AMÉLIORANT les communications



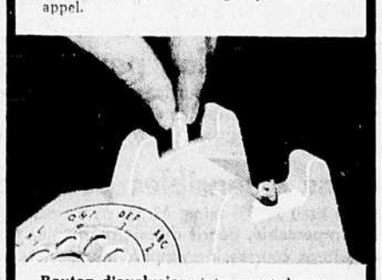
**Système d'appels par haut-parleur:** permet d'atteindre rapidement la personne voulue; rend de grands services dans les usines, chantiers de construction, parcs de voitures d'occasion ou de matériaux de construction, etc.



**Interphone d'affaires:** système de téléphone-intercom combiné (intercom commandé par poussoirs): accélère le travail — le vôtre et celui du bureau tout entier; laisse les mains libres; permet de parler à un groupe, etc.



**Téléphone haut-parleur:** fait gagner du temps en laissant *les mains libres*; on peut travailler, lire, écrire tout en téléphonant, et répondre en groupe au même appel.



**Bouton d'exclusion:** interrompt le contact avec tous les autres téléphones branchés sur la même ligne, afin d'assurer le secret de vos affaires. Pour les directeurs et les personnes qui doivent faire des appels confidentiels.

BELL PEUT VOUS AIDER À ÉCONOMISER: parmi nos 895 services de communications, vous trouverez ceux qui peuvent s'adapter exactement à vos exigences, pour augmenter votre rendement et réduire vos frais généraux! Appelez donc notre bureau d'affaires, vous y trouverez la collaboration la plus compétente.

BELL À votre service






revenu régulier pour jeunes garçons de 10 à 16 ans

Nous avons présentement besoin de jeunes garçons pour combler des vacances dans l'organisation de notre service de livraison à domicile, **qui s'étend à toute l'île de Montréal et ses environs immédiats.**

Les postulants devront être sérieux, débrouillards et posséder un sens inné des affaires. Travail facile, agréable et n'exigeant que peu de temps chaque jour.

**S'adresser au SERVICE DU TIRAGE de**

LA PRESSE

No de téléphone **849-1138**



"DAVID" et "MOÏSE" vont aller occuper leur emplacement définitif



*Les reproductions des superbes statues de Michel-Ange, "David" et "Moïse" qui ont été exposées durant les six dernières semaines dans la Galerie à la Fontaine du magasin Simpson, vont être déplacées prochainement pour aller occuper chacune un emplacement définitif.*

*Nous savons que bien des personnes seront déçues d'apprendre que ces Oeuvres d'Art ne feront plus partie du décor de la Galerie à la Fontaine de Simpson. Mais nous tenons à préciser qu'il n'a jamais été dans notre intention de conserver très longtemps ces statues, là où elles se trouvent actuellement.*

*Nous espérons que vous viendrez chez Simpson à Fairview-Pointe Claire pour les admirer avant leur départ qui est prévu pour le lundi 6 décembre 1965.*

*Nous sommes persuadés que de nombreux citoyens de Montréal seront heureux d'apprendre que la statue de "David" a été offerte au Collège Loyola et qu'elle fera désormais partie de la collection d'Art de ce collège.*

*La statue de "Moïse" a été offerte à l'Eglise St-Joachim à Pointe Claire.*



Simpson

SIMPSON – GALERIE À LA FONTAINE, CENTRE D'ACHAT FAIRVIEW – POINTE CLAIRE.

# EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

## Un vainqueur très habile, un vaincu très courageux

Il faut remonter loin en arrière pour un combat de championnat mondial poids lourd de la classe de celui d'hier soir. Il a peut-être été presque constamment à l'avantage du champion Cassius Clay mais il a néanmoins conservé l'intérêt des amateurs jusqu'à sa fin.

Le fait saillant n'a pas été la victoire, la rapidité, l'habileté ou même la superbe forme déployée par Clay. Son succès était prévu et ses qualités connues. C'est le courage de Patterson qui l'a été, un courage dont on avait dit qu'il avait manqué lors de ses matches contre Sonny Liston. La vaillance de l'ancien champion a été admirable. A tel point que parmi ceux qui ont vu le combat par voie de la télévision, hier soir au Centre Paul Sauvé, plusieurs paraissaient croire que Clay n'avait vraiment pas tenté de mettre son rival knockout dans les derniers assauts, tellement lui aussi avait admiré la tenue de Patterson.

La décision de l'arbitre de mettre fin au combat à la 12e ronde a fait pousser un soupir de soulagement à plusieurs. L'officiel a agi avec sagesse, jugement. Il aurait été inhumain de laisser prolonger un match que Patterson, blessé au dos, ne pouvait gagner. A quoi bon laisser ce boxeur encaisser la grêle de coups que faisait pleuvoir sur lui un adversaire qui avait dit qu'il affaiblirait graduellement son rival.

Moins grand que Clay, avec une portée beaucoup plus courte, Patterson s'est protégé la mâchoire derrière une défensive presque impénétrable. Il a maintenu constamment ses deux gants à la hauteur de la figure contrairement au champion qui les tenait bas, paraissant inviter une attaque. Par ailleurs, il a encaissé de nombreux coups au nez et au-dessus des yeux. Lorsqu'il déclenchait une attaque, il bondissait tel un tigre vers Clay, mais il l'a rarement touché, celui-ci esquivant ses coups grâce à son jeu de jambes remarquable.

Il n'y a pas eu un seul de ces coups formidables, puissants de toute la durée du combat. Le fait est qu'aucun des deux n'a été vraiment en danger de perdre par knockout. Il est évident que vers la fin, Patterson paraissait devoir succomber par mise hors de combat sous cette avalanche de coups drus.

C'était la blessure, l'épuisement, le nombre des coups plutôt que la force de ceux-ci qui plaçaient Patterson au seuil d'une mise hors de combat. En intervenant à la 12e ronde, l'arbitre a évité un tel genre de fin.

On avait souvent prétendu que Clay n'avait défendu jusqu'ici son titre que contre des adversaires lents, médiocres défensivement. Hier soir, il a démontré son habileté. L'opinion prévalante des amateurs après le match était qu'ils voient difficilement dans le moment celui qui pourra lui ravir son titre. Sa performance, le courage de Patterson et le combat lui-même sont un tonique pour la boxe et les combats de championnat.

### "C'est inimaginable" (Al Décarie)

A propos de boxe, disons que le comité consultatif de l'aide aux sports amateurs a formé un comité pour étudier la question de savoir s'il doit ou non accorder un octroi à cette discipline. Il appert toutefois qu'aucun des quatre membres de ce comité n'a rien à voir avec la boxe mais appartiennent d'autre part à d'autres disciplines. Ce détail a soulevé les protestations du président Al Décarie, de la division de boxe. "C'est inimaginable", a-t-il déclaré. "Car, il faudrait tout de même qu'il y ait quelqu'un pour parler au nom de ce sport, quelqu'un qui connaisse tous les aspects de cette discipline".

On ne fait jamais la différence entre le professionnalisme et l'amateurisme dès qu'on parle de la boxe, soutient-il. Or, il y a une mer de différence entre les deux. Il affirme qu'aucun autre sport ne prend plus de mesures de précaution. Il souligne par exemple que lors des tournois des Golden Gloves, trois médecins dont un spécialiste pour le coeur et un autre pour les yeux et les oreilles examinent les boxeurs, que les arbitres arrêtent les matches dès qu'ils sont trop inégaux, qu'après certaines rencontres des pugilistes se voient défendre de remonter dans l'arène avant plusieurs semaines, des mois même.

Décarie rapporte que lors d'un examen par les médecins, deux jeunes apprirent qu'ils souffraient de tuberculose et pourtant ils jouaient au football et ont continué à le faire mais par contre ils ne purent monter dans l'arène.

La boxe amateur bien conduite est un sport qui mérite d'être encouragée d'autant plus que ceux qui la pratiquent viennent pour la plupart du temps de familles modestes. Moins de jeunes deviennent professionnels que dans la plupart des autres disciplines, souligne-t-il. Il considère qu'il serait infiniment injuste au comité d'aide au sport amateur de ne pas accorder des octrois comme il le fait à l'égard de toutes les autres disciplines.

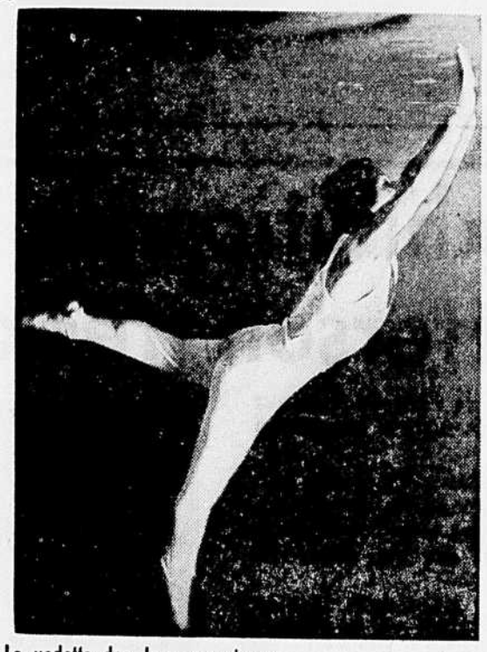
* * *

Chacun sait maintenant que le comité olympique canadien a approuvé la demande de Montréal pour les Jeux d'été de 1972 mais que, par ailleurs, le même organisme recommandera au comité international olympique de favoriser le choix de Banff et des Jeux d'hiver si les deux concours ne peuvent avoir lieu au Canada. Ce que la plupart toutefois ignorent c'est que les délégués sont venus près d'appuyer une motion inverse. Dans son énervement, le président de l'assemblée a en effet présenté la motion soumise par Frank Shaughnessy mais en nommant Montréal au lieu de Banff comme celle qui devait avoir la priorité. Ce n'est qu'après avoir noté les gestes désespérés d'un délégué pour attirer son attention sur l'erreur qu'il venait de commettre que le président rectifia celle-ci. Il faut imaginer un instant ce qui se serait produit si la motion avait été adoptée telle que mentionnée par le président.

* * *

Rencontré à la réunion du comité olympique canadien à Toronto, le secrétaire-gérant Gordon Juckes de l'Association canadienne de hockey amateur a déclaré que son organisme se dirigeait vers la politique des âges telle qu'envisagée par les autorités de la division sportive de Montréal.

"C'est définitivement notre but mais nous ne pouvions y arriver aussi rapidement que nous l'aurions voulu. Après tout, nous sommes une organisation démocratique et nous ne pouvons adopter une ligne de conduite sans un vote majoritaire. Mais j'espère bien, a-t-il dit, que tout viendra par s'arranger chez vous car c'est dans la même direction que nous convergeons."



**La vedette des Jeux gymniques**

**Le meilleur gymnaste américain, Makoto Sakamoto, de l'Université Southern California, participera aux Jeux gymniques, vendredi soir, au Forum. Agé de 18 ans, Sakamoto est originaire du Japon, et le cadet d'une famille de quatre garçons, tous d'excellents gymnastes.**

# Ted Workman a voté le dernier en faveur du congédiement de Trimble

par Guy Pinard

La succession de l'instructeur Jim Trimble à la barre des Alouettes demeure le premier souci du propriétaire et président du club, Ted Workman. Le facteur temps et le facteur recrutement ne donnet aucun répit à la direction du club. Elle se doit agir avec diligence.

Mais pas au point de précipiter le choix. C'est là du moins l'opinion du président du club lui-même.

Workman, sans aucun doute l'homme le plus critiqué dans le monde du sport professionnel au Canada, a beaucoup d'autres chats à fouetter, et il n'a guère le temps de prêter l'oreille à tous les propos qui circulent sur son compte. Pour le moment, une seule chose l'intéresse, trouver le meilleur instructeur de football disponible.

"Nous admettons que le facteur temps est important, mais par contre, nous ne voulons pas choisir notre homme sans auparavant connaitre tous les aspirants possibles.

"C'est pour cette raison que nous avons fait nombre d'appels téléphoniques. On peut dire que toute l'Amérique du Nord connait notre besoin."

Et quel est ce besoin ?

"Le problème majeur du football partout en Amérique du Nord réside dans le fait que la majorité des instructeurs "pensent défensive". C'est là une attitude négative, et nous espérons mettre la main sur un instructeur capable de construire une solide offensive."

Les candidats possibles ?

"Je dois ici refuser de commenter les aspirants possibles, en toute justice pour eux-mêmes, parce que certains d'entre eux sont encore rattachés à une équipe toujours en lice. (Serait-ce le lien qui nous permet d'espérer le retour à Montréal de Leo Cahill?). Tout ce que je peux dire, c'est que deux ou trois instructeurs ont déjà manifesté leur désir de venir à Montréal, et que nous, de notre part, nous en avons approché un."

Et le départ de Trimble, à quoi peut-on l'attribuer ?

"Parce que je ne veux pas déclencher de guerre de personnalités, je préfère garder le silence sur ce point. Laissez-moi toutefois vous dire une chose : la situation serait beaucoup moins difficile pour nous si nous pouvions en donner les raisons qu'elle ne l'est présentement.

"Vous me demandez si la guerre ouverte qui pouvait exister durant la dernière saison a signifié le départ de Trimble. Je me dois de vous souligner un point. Quand, à la réunion du bureau des directeurs, j'ai pris le vote, j'étais le dernier à le faire, et à ce moment-là, nous avions déjà pris la décision de ne pas renouveler le contrat de Trimble. La décision a été unanime, et j'insiste sur ce point."

Plusieurs, et nous étions du nombre, avions cru Joe Atwell sur parole quand il nous avait affirmé, la veille du match à Ottawa, que Trimble ne risquait absolument rien dans cette joute, autrement dit qu'il serait là en 1966.

Alors, Atwell était-il d'accord ?

"Atwell a approuvé la décision. Je sais qu'il a déjà dit qu'il n'aimait pas l'idée de changer d'instructeur parce qu'il faudrait encore reconstruire, mais, au téléphone, il a approuvé notre décision."

Plusieurs points restent obscurs. C'est toujours la même chose quand un personnage haut placé quitte une équipe sous la forme de congédiement. Mais pour les éclaircir, il faudrait entreprendre une guerre de personnalités. Workman commet peut-être nombre de bévues, mais il a au moins cette qualité de ne pas frapper sous la ceinture. Nous l'avons critiqué tellement souvent que nous lui devons cette constatation.

## Assemblée statutaire de l'ACSM

**Mercredi soir, le 24 novembre, à 8 h. à l'hôtel Berkeley se tiendra l'assemblée statutaire de l'Association des Clubs de Ski de Montréal. A l'ordre du jour l'on remarque un item consacré à l'école de ski amateur A.C.S.M. qui a lieu cette année du 2 au 8 janvier au Mont-Tremblant et au stage de trois jours à l'auberge Le P'tit Bonheur précédant cette fameuse école de ski, du 26 au 29 décembre.**

**La campagne de recrutement tire à sa fin au sein de l'Association et toutes les organisations de ski sont invitées à s'y joindre dès maintenant. On y compte déjà au-delà de soixante groupes différents.**

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

# Sapporo enlèverait les "Jeux" à Banff

TOKYO. (AFP) — M. Avery Brundage, président du Comité International Olympique, a déclaré que les chances de Sapporo, dans l'île japonaise de Hokkaido, d'être retenus pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1972 étaient très sérieuses. Au cours d'une conférence de presse tenue hier, le président du CIO s'est montré très impressionné par les facilités qu'offrent la station japonaise et ses alentours.

C'est l'assemblée générale du CIO qui choisira, au cours de sa réunion du mois d'avril, le lieu où se dérouleront les Jeux d'hiver de 1972.

A propos de la décision de Montréal de poser sa candidature pour les Jeux olympiques d'été de 1972, M. Brundage a déclaré tout ignorer, le CIO n'ayant pas été saisi officiellement.

Quant à la participation de l'Indonésie aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, le président du CIO a dit que l'organisation qu'il préside avait déjà levé la suspension pesant sur ce pays : ce sera au comité olympique indonésien de décider s'il enverra ou non une équipe à ces jeux.

M. Brundage, qui a terminé sa tournée en Asie, regagnera les Etats-Unis ce soir.

# Dix joueurs du Hamilton dans l'équipe d'étoiles de l'est

TORONTO. (PC) — S'il en est encore pour se demander comment il se fait que les Tiger-Cats continuent de dominer la Conférence de l'est, ils n'ont qu'à regarder le choix de l'équipe d'étoiles pour s'en laisser convaincre.

Dix joueurs ont été choisis sur le club d'as, y compris trois des quatre joueurs obtenus des Alouettes dans l'échange qui a envoyé Bernie Faloney aux Alouettes de Montréal.

Les quatre clubs ont des représentants tant à l'offensive qu'à la défensive. Les Rough Riders d'Ottawa ont vu huit de leurs joueurs choisis, dont cinq à l'offensive, tandis que les Alouettes et les Argonauts de Toronto ne parvenaient à placer que trois de leurs équipiers, dont deux à l'offensive dans chaque cas.

Les joueurs obtenus des Alouettes qui ont réussi à obtenir un poste sur le club d'as sont le demi défensif Billy Wayte, l'ailier défensif Billy Ray Locklin et le garde Chuck Walton.

Wayte en était à sa première nomination sur le club d'étoiles, Locklin à sa troisième, et Walton, à sa deuxième.



Terry Evanshen



Bernie Faloney



John Baker

Le quatrième joueur obtenu par les Tiger-Cats dans l'échange, Teddy Page, a terminé au troisième rang à titre de secondeur extérieur.

**Cinquième nomination pour Bernie Faloney**

Faloney, qui a été choisi le joueur le plus utile à son club cette année, a été choisi sur le club d'étoiles pour la cinquième fois au cours de sa carrière. Faloney n'a pas connu une saison extraordinaire, mais il a tout de même réussi à donner un peu d'éclat aux Alouettes.

Dans le cas de John Barrow, un bloqueur défensif, c'est une question d'habitude. En effet, il a été choisi pour une neuvième saison de suite à un poste où il n'a pas son pareil. D'ailleurs, précédemment, il avait été nommé le joueur de ligne par excellence dans l'est du pays.

Zeno Karcz, le meilleur joueur canadien au football canadien, a été choisi pour la deuxième fois en 10 ans. Quant à Garney Henley, le représentant de l'est au titre de meilleur joueur canadien, il en était à sa troisième présence consécutive.

Terry Evanshen, la recrue de l'année et John Baker sont les autres joueurs des Alouettes, tandis que Ron Brewer, Dave Thelen et Norm Stoneburg représentent les Argonauts.

**EQUIPE OFFENSIVE**

| | |
|---|---|
| Demi : Dave Thelen | (Toronto) |
| Demi : Bo Scott | (Ottawa) |
| Demi : Jim Dillard | (Ottawa) |
| Flanqueur : Terry Evanshen | (Als) |
| Quart-arrière : Bernie Faloney | (Als) |
| Centre : Norm Stoneburg | (Toronto) |
| Garde : John Pentecost | (Ottawa) |
| Garde : Chuck Walton | (Hamilton) |
| Bloqueur : Maurice Racine | (Ottawa) |
| Bloqueurs : Bronco Nagurski | (Ham.) |
| Ailier : Ted Watkins | (Ottawa) |
| Ailllier : Stan Crisson | (Hamilton) |

**EQUIPE DEFENSIVE**

| | |
|---|---|
| Demi : Garney Henley | (Hamilton) |
| Demi : Gene Gaines | (Ottawa) |
| Demi : Billy Wayte | (Hamilton) |
| Demi : Don Sutherin | (Hamilton) |
| Demi : Bob O'Billovich | (Ottawa) |
| Secondeur intérieur : Ken Lehman | (Ottawa) |
| Secondeur extérieur : Zeno Karcz | (Hamilton) |
| Secondeur extérieur : Ron Brewer | (Toronto) |
| Bloqueur : John Barrow | (Hamilton) |
| Bloqueur : Angelo Mosca | (Hamilton) |
| Ailier : Billy Ray Locklin | (Hamilton) |
| Ailier : John Baker | (Alouettes) |

# Campbell sévira contre des joueurs des Rangers

Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, attendait hier les rapports écrits des officiels avant de sévir au sujet de la mêlée générale survenue au Madison Square Garden dimanche soir.

"J'ai reçu des rapports téléphoniques de l'arbitre et des juges de lignes, mais ceux-ci devaient prendre l'avion immédiatement après le match et j'attends leurs rapports écrits aujourd'hui ou demain.

J'espère obtenir l'explication de l'intervention des joueurs auprès des spectateurs".

On sait que la mêlée a éclaté dans la dernière période du match Détroit-New York qui s'est terminé par un verdict nul de 3-3.

Emile Francis, gérant général des Rangers, a protesté auprès du juge de but Arthur Reichert à l'effet que la rondelle lancée par Floyd Smith n'avait pas franchi la ligne rouge des filets.

Les amateurs ont décidé de prendre part à la dispute, ce qui a incité plusieurs joueurs des Rangers à sauter par-dessus la baie vitrée derrière leurs filets afin de se porter à l'aide de leur gérant général. Ce dernier a subi une blessure à l'oeil dans la mêlée.

**Responsabilité d'Emile Francis**

Quant à Emile Francis, Campbell ajoutait qu'il était naturellement à l'origine de cette bagarre.

"S'il n'avait pas protesté contre l'officiel mineur, il n'y aurait pas eu occasion pour personne d'être impliqué", a dit Campbell.

"On n'a pas le droit de nuire au travail d'aucun officiel de la ligue", dit-il.

Quant au juge de but Reicherd, qui accomplit ce travail à New York depuis 30 ans, le président William Jennings a dit qu'il bannirait Reichert du Garden.

"Il ne remettra plus jamais les pieds dans cet édifice, même si la Ligue le pomme", a dit Jennings. "C'est notre édifice".

Campbell a dit qu'on ne pouvait rayer le nom du juge des buts.

SANS PASSER CHEZ MONTREAL BUICK VOUS NE POUVEZ...

...avoir l'assurance d'avoir fait le meilleur marché possible. Venez vous renseigner sur notre "politique de bas prix", politique fort populaire qui s'applique à nos Buick, Pontiac, Acadian, Beaumont et Vauxhall. Pendant dix années consécutives, les Montréalais ont acheté plus de Buick de nous que de tout autre concessionnaire. Et nous sommes aussi en voie de devenir rapidement le plus important concessionnaire Pontiac de Montréal !

MONTREAL BUICK Ltd.
4026, rue STE-CATHERINE. A L'OUEST DU FORUM
(et la rue Ste-Catherine est OUVERTE entre Green et Atwater)

# Reggie Fleming est plus conscient de son utilité

par Gilles Terroux

BOSTON. — Il n'y a pas si longtemps, il était facile de retracer le nom de Reggie Fleming au classement des compteurs de la ligue Nationale. Il suffisait de consulter la colonne des punitions. Fleming y occupait toujours une place de choix (sic).

Mais cette saison, le robuste ailier des Bruins de Boston s'est assagi. On le retrouve passablement loin chez les compteurs. Rien de surprenant. Mais son total de 12 minutes de punition est de beaucoup inférieur aux fiches qu'il a présentées au cours des dernières années.

Les Bruins ont déjà disputé 11 parties et Fleming n'a pas encore écopé d'une seule punition de mauvaise conduite.

"Ne me considérez pas tout de suite comme un ange. La saison vient seulement de débuter . . .", disait Fleming, hier matin, avant de se rendre à l'exercice des Bruins.

Fleming explique assez facilement son changement d'attitude. Il résume du même coup l'atmosphère plus détendu qui règne au sein de l'équipe.

"Nous avons maintenant raison de jouer plus intelligemment. Notre début de saison est de nature à nous encourager. Alors, pourquoi tout gâcher avec des punitions inutiles ?", dit-il.

Fleming n'a pas modifié son style de jeu. Il distribue encore les coups d'épaule à gauche et à droite et ce, à la plus grande joie des enthousiastes partisans des Bruins.

Il s'arrête là. Il fait même des efforts pour ne pas prolonger inutilement les accrochages. Mais il lui arrive quelques fois de succomber à la tentation. Nous en avons eu la preuve, dimanche soir, alors que Fleming a commencé à jouer du coude après avoir essuyé une solide mise en échec de Claude Larose. Les juges de lignes sont intervenus à temps et l'incident n'a pas eu de suite.

Des accrochages semblables provoquaient inévitablement des bagarres l'an dernier. Ce qui explique son total de 136 minutes de punition. La saison précédente, avec les Hawks de Chicago, Fleming avait bénéficié de 140 minutes de repos sur le banc du pénitencier.

Fleming se plait beaucoup à jouer à Boston. C'est d'ailleurs avec les Bruins qu'il a connu sa meilleure saison, l'an dernier, en récoltant 41 points, dont 18 buts.

Cette saison, son dossier est moins impressionnant : 1 but et 2 assistances en onze joutes.

"Je rate trop de belles chances de compter", dit-il. "Samedi soir par exemple, je n'avais qu'à pousser la rondelle dans un filet ouvert. J'ai lancé pardessus la cage. Hier (dimanche), Laperrière ou J.-C. Tremblay m'a frappé par derrière au moment où je m'apprêtais à lancer. Hodge était dans le coin opposé. Et c'est ainsi depuis le début de la saison".

A l'instar de tous ses coéquipiers, Fleming est persuadé que les Bruins occuperont une place plus avantageuse au classement le 3 avril prochain. "Si nous pouvons battre le Canadien deux fois, annuler avec le Chicago, rien ne devrait nous empêcher de vaincre des clubs comme Toronto, New-York ou Détroit. Quelques victoires ici et là, et nous nous faufilerons peut-être jusqu'au 4e rang", a conclu "l'ancien mauvais garnement" de la ligue Nationale.

la prochaine fois demandez le scotch léger et agréable
WHITE HORSE
évidemment



Aucun tabac à pipe ne saurait plaire à tous les fumeurs




C'est pourquoi SAIL en offre quatre mélanges

Les fumeurs de pipe sont des individualistes. C'est pourquoi nous mélangeons le tabac hollandais Sail de quatre façons différentes. Chacun de nos mélanges, composé des mêmes quatorze tabacs sélectionnés, se consume lentement et est d'une douceur et d'une fraîcheur exceptionnelles. Seul le goût varie.
L'un de ces quatre mélanges vous plaira certainement.

Le Sail naturel (blague ivoire) est non aromatique—c'est le tabac le plus pur qui soit. Le Sail ordinaire (blague jaune) est non aromatique avec une saveur de noisette. Le Sail légèrement aromatique (blague rouge) a une saveur rehaussée d'un soupçon de miel de bruyère hollandais. Le Sail aromatique (blague verte) offre une riche saveur et un parfum prononcé.

N NIEMEYER

## 940 AUTOS A VENDRE


LA GARANTIE DE VOTRE AUTO EST-ELLE EXPIREE ?

Pourquoi payer pour une réparation ?
Pourquoi vous endetter avec des factures de garage ?
Pourquoi vous priver à cause de réparations coûteuses ?
Quand vous pouvez

PREVENIR CES DEPENSES !

Obtenez garantie de défaut mécanique Pour renseignements

Automobile Preventive Warranty
Case postale 43, station Delorimier, Montréal 34 — Tél. : 376-5967

ARRETEZ !

Achez votre automobile sur base de location, pour renseignement. Appelez M. Albert, 637-3725.

RENAULT 1961, 4 portes, carrosserie légèrement endommagée, mais très bon mécanique, $75. 10300 Pie-IX. 323-4330.

SPRITE 1962, très bas millage, un propriétaire. Financerais. 523-1122.

STATION RAMBLER, 6, automatique, de luxe, 4 portes, équipée, sacrifice, 254-0544.

STATION, Chevrolet 1962, 4 portes, V-8, radio, 9 passagers, condition exceptionnelle, $100 comptant, balance 30 mois. 273-4212.

STATION WAGON
65 Ford Country Squire, 9 passagers, V8, complètement équipé, financement disponible par la banque à 5.6% Echange accepté. 381-3781.

STATION WAGON Chevelle 1964. Faut voir, $100 comptant. Bal. 30 mois. M. Audet, 273-8809.

STATION WAGON Rambler Classic 1961, très belle voiture, $50 comptant, bal. 30 mois. M. Albert, 273-8808.

STATION-WAGON à prix d'aubaine. 9474, boul. St-Michel, 389-9331.

STATION-WAGON 1964, 6 cylindres, automatique. Comme neuf : $1,850. Gerry Caron, 259-4611.

STATION-WAGON 1959, Rambler Classic, 6 cylindres, automatique, radio, propre, bon mécanique, $550. 10300 Pie-IX, 323-4330.

STATION WAGON, un choix de toutes les marques, 1959 à 1965 à des prix imbattables. Demandez M. Simard. 259-4611.

STATION-WAGON 1964 Willys, traction 4 roues. Démonstrateur et automatique, garantie de neuf. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION Chevrolet, 6, 4 portes, bonne condition, faut vendre. 254-0544.

STATION-WAGON Chevrolet 1960, comme neuf Faut voir. Financerais, 526-3331.

STUDEBAKER 1964, station wagon, automatique, 7000 milles, $1860. Forcé de vendre. Après 6 hrs 352-6301.

STUDEBAKER Lark 1962, automatique, radio, peinture neuve. Petit comptant. 352-2180.

STUDEBAKER Lark 1963, 18,000 milles, unique propriétaire, comme neuve, 6, standard, faut vendre, cause maladie, prix total $625. Visible en tout temps, 6317 St-Laurent.

STUDEBAKER Lark 1962, très bas millage, comme neuf, Financerais, 526-3331.

SUNBEAM Alpine 61, sport, garantie, $25 comptant, $11 semaine. 482-5731.

TRES GRAND CHOIX DE VALIANT. Voitures usagées, la plupart des modèles de 1961 à 1965, très propres, plusieurs ayant peu de parcours, garantie 100% rouage d'entraînement encore pour longue période. S'adresser à Montréal Chrysler Plymouth, 4975 Jean-Talon ouest, RE. 1-3706. FACILITES DE PAIEMENT

1964 THUNDERBIRD landau, excellente condition. Un seul propriétaire. Jean Lemire. 254-7171.

TRIUMPH Herald 60, bon état, mécanisme parfait, transmission 4 vitesses, sièges baquet, bons pneus, prix total $250. S'adresser en tout temps, 6418 St-Laurent.

TRIUMPH Speed-Fire 1964, 11,000 milles. Bonne condition. Soir : HU 6-1229.

VALIANT 1961, HARDTOP, 2 PORTES, EQUIPE AU COMPLET, COMME NEUF, $895. 728-7898.

VALIANT 1962, voiture originale, $50 comptant, bal. 30 mois. M. Albert, 273-8808.

VALIANT 1962, sedan, automatique, pneus à neige, très propre, $1,150. 332-2180.

VALIANT 1961, automatique, vrai bijou. Un propriétaire. Financerais. 526-3331.

VAUXHALL 1960, excellent état, accessoires, radio, bons pneus, $275 ou meilleure offre. 524-9673.

VAUXHALL 1959, parfait état. Aucun comptant, $4 semaine. CR. 7-0983.

VAUXHALL 1962, aucun comptant, $25 par mois, irons vous chercher. 725-1817.

VAUXHALL 1962, très belle voiture, aucun comptant $27. par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VAUXHALL 60, 6 cylindres, radio, accessoires, prêt pour l'hiver, $150. DU. 7-0184.

VAUXHALL Station wagon 1960, très propre, peinture neuve. Aubaine. CL. 9-1692.

VAUXHALL Sedan Deluxe 1964. Très propre. Idéal pour dame ou seconde voiture. Aubaine. 256-1658 ; soir, 671-9707, M. Béland.

VAUXHALL 1962, super, comme neuf, 4 vitesses, ceintures, pneus neige, aucune réparation, succession, pas d'agents, $650. 321-0385, 334-0814.

VAUXHALL 1961 Cresta, 6 cylindres, comme neuf. Faut voir. Financerais. 523-1122.

VAUXHALL 1962, station wagon, modèle Deluxe, prêt pour hiver, 28,000 milles, mécanique parfaite, état de salle de montre, comme neuve, pas de rouille, un seul propriétaire, conduite par dame, employée pour plaisir seulement, doit vendre. $675. Particulier. 271-6905 en tout temps.

VENTE de déménagement, aucune offre raisonnable refusée. Appelez CR. 7-1772.

VOLKSWAGEN 1958 à 1964, prêts pour hiver avec 2 pneus à neige et batterie neuve. Garantie 100% sur pièces et main-d'oeuvre. Jusqu'à 3,000 milles. Choix de couleurs et modèles. Echange et termes.
POPULAR VOLKSWAGEN
10393 PIE-IX DA. 1-5037
5441 ST-HUBERT CR. 4-5471

VOLKSWAGEN 1963, radio, très belle voiture. $675. DA. 2-4522.

VOLKSWAGEN 1961, DeLuxe, presque neuf, aucun comptant $21. par mois, irons vous chercher, 274-4491.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, parfait état intérieur et extérieur, vrai millage, 32,000 milles, faut le voir pour l'apprécier. Prix total $475. 428 Belanger est.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, radio, bonne condition, besoin argent, $375. 254-0544.

VOLKSWAGEN 1963, (1500), termes faciles, G. Bélanger, 842-8221.

VOLKSWAGEN 1960, semi convertible, en très bonne condition, $325. 387-1933.

VOLKSWAGEN 1962, bas millage, très propre, comme neuf, $750. 388-9181.

VOLKSWAGEN 63, de luxe, radio, propre, $50 comptant, $10.50 semaine. 482-5731.

VOLKSWAGEN 1961, $350, 48,000 milles. En bonne condition, Particulier. 351-0272.

VOLKSWAGEN 1961, Bonne condition 1 propriétaire, $425. comptant. 669-3286.

VOLKSWAGEN 1960, moteur et carrosserie excellents, pneus d'hiver, intérieur en cuir, propre. A sacrifier, $225. 843-6619.

VOLKSWAGEN 1960 à 1964, voiture en très bon ordre, aucun comptant, paiement de $60 à $36 par mois. Irons vous chercher. 725-1817.

VOLKSWAGEN 1962, deluxe, radio, particulier, comme neuf, $575. DU. 9-0373.

VOLKSWAGEN 1964, Deluxe, très bas millage. Faut voir. Financerais. 523-1122.

VOLKSWAGEN De Luxe, 1961, très propre, radio, bas millage, $375. 4899, 3e av., Rosemont, 522-4463.

VOLKSWAGEN 1960, deluxe, radio, très propre, bonne condition, 376-3590.

1963 VOLKSWAGEN, comme neuf, faut voir, Roger Lorange, DU. 9-8461.

ZODIAC 61, 4 portes, accessoires, radio, chaufferette, signaux, pneus à flanc blanc, transmission standard, moteur excellent état. Récemment repeint, pas de rouille. Parfait état intérieur et extérieur. Particulier. $385. 271-1919.


## 175 BICYCLETTES ET TRICYCLES NON RECLAMES

seront mis en vente par

**ENCAN PUBLIC**

jeudi, le 25 novembre 1965, à 10 heures du matin, à 9632 avenue Papineau, Montréal.

Avis est par la présente donné que la Ville de Montréal procédera par enchère publique à la vente de bicyclettes et tricycles non réclamés.

Tout achat devra être payé en argent comptant et immédiatement après la vente.

On pourra voir ces articles à l'adresse précitée, le 24 novembre 1965, de 10 heures de l'avant-midi à 4 heures de l'après-midi et le 25 novembre, jour de l'encan, de 9 heures à 10 heures de l'avant-midi.

Pour informations : M. Emile Guertin, 872-4179.

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
DIVISION DE LA RECUPARATION

Le Greffier de la Ville
GABRIEL MORIN

Hôtel de Ville
Montréal, le 23 novembre 1965


DOMINION

CONTINUE SON
EXPANSION
D'ICI LE MOIS PROCHAIN
*2 NOUVEAUX MAGASINS OUVRIRONT*
A LaSALLE ET PIERREFONDS
UN AUTRE MAGASIN SERA AGRANDI
ET MODERNISE A NOTRE-DAME-DE-GRACE

**Nous avons besoin de :**

EMPLOYES MASCULINS — Commis d'épicerie, Commis de fruits et légumes, Bouchers et coupeurs, Emballeurs

EMPLOYES FEMININS — Commis de comptoir des rafraîchissements, Empaqueteuses des viandes, Caissières

NOUS OFFRONS : Semaine de 5 jours de travail, 40 heures. Compensations exceptionnelles accrues. Bénéfices marginaux exceptionnels. Excellent salaire de base.

VOUS ETES INTERESSES ?
FAITES UNE DEMANDE D'EMPLOI au
DOMINION STORES LIMITED
BUREAU CHEF
6855 Côte-des-Neiges

Du lundi au vendredi, 8.30 a.m. à 4.45 p.m.

9170 Avenue Airlie, La Salle — Mardi SEULEMENT le 23 novembre 1965, de 3.30 p.m. à 5.30 p.m. De 7.00 p.m. à 9 p.m.

13101 O. boul. Gouin, Pierrefonds — Mardi SEULEMENT, le 30 novembre 1965, de 3.30 p.m. à 5.30 p.m. De 7.00 p.m. à 9.00 p.m.


## AVIS AUX CRANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de :

PHOTO METAL (1964) INC. corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires à 5332, 12e Avenue Rosemont, dans la Province de Québec.

Failli

AVIS est par les présentes donné que la débutrice susdite a fait cession le 15ième jour de novembre 1965, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de décembre 1965, à 3:15 hrs de l'après-midi, au Nouveau Palais de Justice, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Montréal, ce 19ième jour de novembre 1965.

JACQUES HUARD, C.A.
syndic

Bureau de :
BLAIS, HUARD, MERCURE & ASSOCIES, C.A.,
2197 est, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Qué. — Tél, 527-3604.


IMPORTANT ENCAN COMMENÇANT DEMAIN
194, rue ST-PAUL OUEST, près PLACE ROYALE
JEUDI et VENDREDI, 25 et 26 NOVEMBRE
SEANCES à 7 h. 30 CHAQUE SOIR

Cet intéressant encan comprend 400 lots de pièces de choix importées ou provenant de successions. Entre autres : PEINTURES A L'HUILE EUROPEENNES ANCIENNES; PEINTURES CANADIENNES DONT UNE DE VARLEY; PIECES HISTORIQUES INDIENNES : COLLECTIONS DE PIECES D'ART AFRICAINES ET D'ARMURES ANCIENNES : MEUBLES ANCIENS ANGLAIS ET FRANÇAIS ; ARGENTERIE ; BIBELOTS ; FABERGE; HORLOGES GRAND-PERE, PORTES DE TEMPLE CHINOIS ET "LOUIS"; FIGURINES RARES DERBY et nombre d'autres articles rares et intéressants.

En montre à partir de midi chaque jour de la vente
GARDNER AUCTIONS LIMITED
*ENCANTEURS ET EVALUATEURS*
361, PLACE ROYALE — Téléphone 288-9783

JARRY HYDRAULICS
a besoin de
MACHINISTES
OPERATEURS de tours revolver
OPERATEUR de perceuses
INSPECTEUR de pièces machinées
Les candidats doivent posséder une bonne expérience dans la machine shop.
S'adresser au bureau du personnel :
3600 est, rue RACHEL
3e étage





photo Réal St-Jean, LA PRESSE

### Pour les artistes de chez nous

Le ministre des Affaires culturelles M. Pierre Laporte dévoile la plaque commémorative de la maison des arts. A sa gauche se tient M. Alfred Rouleau, le président de la Sauvegarde, compagnie qui a déboursé $50,000 pour la restauration de cette maison du vieux Montréal et qui allouera chaque année $25,000 pour son entretien et ses activités. Les artistes du Canada-français ont trouvé des mécènes !

# La Maison des arts "la Sauvegarde" ouvre ses portes aux artistes québécois

Entièrement restaurée dans le meilleur style ancien et à la seule initiative d'une compagnie privée de la métropole, la Maison des arts "la Sauvegarde" a été inaugurée hier soir au coeur du vieux Montréal par le ministre provincial des Affaires culturelles.

"S'il est vrai que les artistes ont besoin de la société, la réciproque est plus évidente encore dans un monde qui s'industrialise chaque jour davantage ! Sans leurs oeuvres, on ne trouverait bientôt plus qu'une société déshumanisée et il appartient à ceux qui le peuvent d'aider nos artistes" a déclaré M. Pierre Laporte en dévoilant la plaque commémorative et en félicitant le président de la compagnie d'assurance la Sauvegarde.

Celui-ci, M. Alfred Rouleau, venait en effet d'annoncer aux 250 artistes et personnalités invités que son entreprise, en plus d'avoir consenti le déboursement de $50,000 requis pour les travaux de rénovation effectués sur la maison du XVIIIème siècle dont elle est propriétaire depuis 50 ans, et de consacrer cet immeuble sis au 160 est, rue Notre-Dame, à l'exposition d'oeuvres d'artistes canadiens - français, allouerait aussi une somme de $25,000 par an pour son entretien et la promulgation de ses activités !

"Le tout est entièrement philanthropique et la Sauvegarde se constituera elle-même une collection dont les oeuvres seront choisies parmi celles qui seront exposées à la maison des Arts !" a-t-il ajouté.

Plutôt, M. Rouleau avait rappelé que la Maison aurait pour but d'offrir aux artistes connus et méconnus du Québec la possibilité de présenter leurs travaux au public, de faciliter leur orientation en mettant à leur disposition un comité permanent composé de trois artistes professionnels, de leur fournir la publicité adéquate, de leur permettre de rencontrer des maîtres reconnus et, par tant, de contribuer à l'épanouissement culturel du Canada-Français. Un minimum de huit expositions sera organisé annuellement et la maison des Arts sera ouverte sept jours par semaine.

Pour l'inauguration, des toiles de six artistes, Dorothy Haegert, de Montréal, Jean-Pierre Ajmo, de Québec, Jean-Guy Barbeau, de Chicoutimi, Micheline Couture - Calvé, de Montréal, René Guimond, de Trois-Rivières, et Denise Gérin-Tétreault, de Knowlton, avaient été sélectionnées.

Par ailleurs, le ministre Pierre Laporte, dont on sait qu'il doit se rendre mercredi soir par avion à Paris pour assister à la programmation des accords culturels franco-québécois, s'est refusé à tout commentaire quant à l'identité de celui qui remplacera au printemps prochain M. Robert Elie, l'actuel attaché culturel de la Maison du Québec dans la capitale française. La candidature d'un journaliste montréalais serait envisagée parmi d'autres, a-t-on tout de même pu conclure.

L'inauguration de la maison des arts "la Sauvegarde" s'est terminée par un vin d'honneur offert dans le cadre charmant de son architecture. Montréal, dans l'ombre de ses gratte-ciel luisant de verre et d'aluminium, s'est enrichi d'un autre vestige durable du passé.

### PLAN DE VACANCES PAYEES DES MARINS CANADIENS

Toute personne estimant avoir droit à une réclamation en vertu du plan ci-haut mentionné doit produire sa déclaration le ou avant le 15 décembre 1965, date à laquelle le plan sera liquidé. Faites parvenir votre réclamation, avec tous renseignements pertinents, à l'Administrateur, Plan de Vacances Payées des Marins Canadiens, 634 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Québec.

PROVINCE DE QUEBEC
Cité de LaSALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de La Salle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 28 septembre 1965, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité, a passé et adopté un règlement portant le numéro 937 et intitulé :

"REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ECLAIRAGE DE RUES DANS LE QUARTIER NUMERO 2 ET A UN EMPRUNT DE $36,500.00 A CETTE FIN".

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, le 12 octobre 1965 et de plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 16 novembre 1965 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 19ème jour d'octobre 1965.

Dr Lionel Boyer,
maire de la Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère,
Greffier de la Cité de LaSalle.


CONTRACTEURS DE FONDATIONS
•
CONTRACTEURS EN MENUISERIE
et
CONTRACTEURS BRIQUETIERS
demandés
pour la construction de 100 maisons : bungalows et cottages
Tél. 626-4551
M. MARK


### AVIS

Avis est ici donné, qu'en vertu de l'article 1571D. du Code Civil de Québec, que par un acte passé devant Ben Berger, notaire, et enregistré à Montréal sous le numéro 1872785, Stanley Weisnagel, faisant affaires sous le nom de Stanley Furs Reg'd, 854 Boul. Décarie, à Ville St-Laurent, a cédé et transféré à Turgel Fur Company Ltd., toutes les dettes qui lui sont dues et ses créances de livres actuelles et futures.

TURGEL FUR COMPANY LTD.
par Robert Turgel

### AVIS

Quiconque sait où demeure LOUISIANA CAREAU, autrefois connue sous le nom de LOUISIANA PARENT, anciennement de Sarnia, Ontario, est prié de la mettre en rapport avec Wilbrod Careau, Motel Star, Maidstone, Essex Country, Ontario. Téléphone : 735-2542.


Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-724
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le lundi 13 décembre 1965
FOURNITURES DE "3 COMPRESSEURS A AIR SEMI-MOBILES"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-724 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :
Service des achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 18 novembre 1965.

"APPRAISERS"
(pour voitures usagées)
Demandés par important dépositaire General Motors situé dans l'est de la ville. Salaire rémunérateur. Bonnes conditions de travail. Se présenter chez
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine

GERANT DES VENTES D'AUTOMOBILES
Nous avons besoin d'un homme bilingue expérimenté pour diriger les vendeurs dans leurs ventes d'autos neuves et usagées. Nous sommes concessionnaires de G.M. dans la partie ouest et demandons des hommes de 30 à 40 ans ayant de bonnes références. Excellents revenus assurés. Notre personnel est au courant de cette annonce. Ecrire, donnant tous détails, à :
Case 9794 LA PRESSE


# M. Pratt prie les artistes de ne pas exploiter l'Expo

par Oswald Mamo

Les unions d'artistes et les artistes canadiens ne doivent pas espérer obtenir des cachets astronomiques pour leur participation à l'Expo. C'est la mise en garde que leur a faite M. John Pratt, directeur de la Section des spectacles de l'Expo.

M. Pratt a précisé que plusieurs artistes canadiens pourraient exiger des cachets importants pour accepter de se produire à l'Expo en 1967. "Si tel est le cas, a-t-il dit, nous serions obligés de réduire notre programme et refuser à ces derniers l'engagement."

L'ancien maire de Dorval a souligné que son service ne dispose pas d'un budget qui lui permette des dépenses exagérées.

"Nous avons établi des barèmes que nous jugeons acceptables et tout artiste ou union d'artistes devra accepter nos conditions pour participer à l'Expo."

M. Pratt a déclaré ensuite que des pourparlers se tiennent actuellement entre l'Expo et plusieurs pays d'Europe et d'Amérique en ce qui concerne la participation de ces derniers au programme de spectacles.

"La Russie a refusé catégoriquement tout d'abord d'envoyer les ballets Bolshoï au Canada en 1967. Cependant au cours des discussions, elle a commencé à parler de date", a-t-il dit.

M. Pratt a lu à la presse une longue liste de noms d'artistes, de troupes de théâtre, d'orchestres symphoniques, etc., qui doivent présenter des spectacles au cours de l'Exposition universelle de Montréal.

### AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du quatre novembre 1965, à John P. Maguire & Co. Inc., de toutes dettes, présentes ou futures, payable à Intercontinental Hangers Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18ième jour de novembre 1965, sous le numéro 1872579.

John P. Maguire & Co. Inc.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER NO : 200-545

PROJET : Construction de la place des Nations, Ile Verte, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.).

Le MERCREDI 22 décembre 1965

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U. au 24ème étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME
Secrétaire

24ème étage
Place Ville-Marie
Montréal, Qué.

### AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de LOISELLE PETROLEUM ENRG., ayant sa principale place d'affaires à 2724 rue Châteauguay, en la Cité de Montréal, en faveur de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE, Succursale 1701 rue Notre-Dame, Ouest, Montréal, en date du 8 novembre 1965 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1965, sous le No 1871142.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
le 18 novembre 1965.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — No 4354
COUR SUPERIEURE
"en matière de faillite"
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
STEEL SUPPLIES LIMITED, corps politique et incorporé légalement constitué ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Cité d'Outremont, District de Montréal, dans la Province de Québec, FAILLI.

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre STEEL SUPPLIES LIMITED le 17e jour de novembre, 1965, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le vendredi, 10 décembre 1965, à 2:30 de l'après-midi, au nouveau Palais de Justice, au 100 rue Notre-Dame est, dans la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté du Montréal, ce 19e jour de novembre, 1965.

R. V. BARNETT, Syndic
Clarkson, Gordon & Co.,
500, rue St-Jacques, ouest,
Montréal, P.Q.

## LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

## DES OFFRES

### MINISTERE DE LA VOIRIE

**PROJET 9308-65**

Terrassement, gravelage et revêtement bitumineux du chemin de service à l'intersection de la Montée Saint-Mathieu — Saint-Philippe et de la route no 9, dans la paroisse de Saint-Mathieu, comté de Laprairie. Longueur de 0.43 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé au cautionnement de soumission exigé : $6,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 22 décembre 1965.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger LaBrèque.

**PROJET 5293-65**

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 2, dans la ville de Repentigny, comté de l'Assomption. Longueur de 0.88 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement exigé : $2,600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 22 décembre 1965.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Roger LaBrèque.

**PROJET 5342-65**

Pose d'un pavage bitumineux économique sur divers chemins, dans diverses municipalités, comtés de Berthier, Joliette, Montcalm et Papineau. Longueur de 18.72 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 22 décembre 1965.
Pour ce projet des documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Roger LaBrèque.

### MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**PROJET No 202-65**

à : MONTREAL
REMPLACEMENT DE LA TOITURE EN CUIVRE DU GARAGE, à la Prison de Montréal, 800, ouest Boul. Gouin, Montréal.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans l'un des comtés de l'Ile de Montréal.
Un versement de $25.00, à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition dans les 7 jours qui suivent l'ouverture des soumissions) est requis pour obtenir plans et devis.
Clôture des soumissions à 3.00 heures P.M. à 2275, est, Avenue Laurier, Montréal.
MERCREDI, LE 24 NOVEMBRE 1965.
Garanties : chèque visé ou cautionnement de 10% à l'ordre du Ministre des Finances avec soumission. A la signature du contrat : cautionnement d'exécution et cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
Hervé-A. Gauvin.

**PROJET No. 73-65**

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (une travée de 40'), sur la rivière Meach, canton Hull-Ouest, comté de Gatineau. Site : Pont Farm-Point, rang XV, lot 23.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac, Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil, ou Ile Jésus.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec,
LUNDI, le 6 décembre 1965.
GARANTIES : Chèque visé ou cautionnement au montant de $6,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre
Hervé-A. Gauvin.

**PROJET No 203-65**
**à NEW-CARLISLE**

TRAVAUX D'ELECTRICITE ET DE MECANIQUE, Entrepôt de New-Carlisle "Service du Génie Rural", Qué.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $50.00, à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition dans les 15 jours qui suivent l'ouverture des soumissions) est requis pour obtenir plans et devis.
Clôture des soumissions à 3.00 heures P.M., à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec, JEUDI, LE 9 DECEMBRE 1965.
Garanties : chèque visé ou cautionnement de 10% à l'ordre du Ministre des Finances avec soumission. A la signature du contrat : cautionnement d'exécution et cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
Hervé-A. Gauvin.

### SERVICE GENERAL DES ACHATS

**PROJET No 334**

Fourniture de : Luminaires à vapeur de mercure
Ministère de la Voirie
Station Centrale de Bordeaux et Station Centrale de St-Hyacinthe, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. H.N.E. 2 décembre 1965.

**PROJET No 335**

Fourniture de : Lampadaires en alliage d'aluminum
Ministère de la Voirie
Montréal, St-Hyacinthe et Québec, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. H.N.E. 2 décembre 1965.

**PROJET No 336**

Equipements de garage
Ministère de la Voirie
Nicolet, Qué.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. H.N.E. 2 décembre 1965.

**PROJET No 337**

Peinture blanche à signalisation (Sont admis à soumissionner les marchands détaillants de peinture opérant dans la partie Est de la Province de Québec et reconnus comme marchands autorisés de manufacturiers québecois).
Ministère de la Voirie,
Notre-Dame-des-Laurentides Qué.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E. 7 décembre 1965.

**PROJET No 338**

Peinture blanche à signalisation. (Sont admis à soumissionner les marchands détaillants de peinture opérant dans la partie Ouest de la province de Québec et reconnus comme marchands autorisés de manufacturiers québecois).
Ministère de la Voirie.
Montréal, Qué.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. H.N.E., 7 décembre, 1965.

**PROJET No 339**

Poteaux en acier et pièces connexes pour delineateurs.
Ministère de la Voirie
Québec, Qué.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. H.N.E. 2 décembre 1965.

**PROJET No 340**

536 tonnes
Poutres d'acier profilé standard "WF"
Ministère des Travaux Publics, Montréal, Qué.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. H.N.E. 7 décembre 1965.

**PROJET No 341**

Microbilles de verre
(seuls les manufacturiers de ce produit sont admis à soumissionner).
Ministère de la Voirie,
Québec, P.Q.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 2 décembre 1965.

**PROJET No 343**

Contrat d'impression pour :
1,550,000 enveloppes IE-23.
Ministère du Revenu.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 1er décembre 1965.

**PROJET No 344**

Contrat d'impression pour :
1,550,000 enveloppes IE-22 PS.
Ministère du Revenu.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 1er décembre 1965.
Pour tous ces projets les documents nécessaires sont obtenus au Service général des achats, Bureau des appels d'offres, 271, chemin Saint-Louis, Québec.

Service général des achats
Le directeur du
Georges Bussières

# Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Chicago à Détroit

HIER

Aucune joute au calendrier

MERCREDI

Canadien à Toronto

Boston à New York

VICTOIRES ET DEFAITES

| | Can | Chi | Tor | NY | Dét | Bos | Vic |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadien | — | 1 | 1 | 3 | 1 | 1 | 7 |
| Chicago | 1 | — | 2 | 1 | 2 | 1 | 7 |
| Toronto | 1 | 2 | — | 1 | 1 | 1 | 6 |
| New York | 0 | 1 | 1 | — | 1 | 1 | 4 |
| Détroit | 0 | 0 | 1 | 0 | — | 2 | 3 |
| Boston | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | — | 3 |
| Défaites | 4 | 4 | 6 | 5 | 5 | 6 | 30 |

JOUTES NULLES

| | Can | Chi | Tor | NY | Dét | Bos | Tot |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadien | — | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 3 |
| Chicago | 0 | — | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Toronto | 1 | 0 | — | 1 | 0 | 0 | 2 |
| New York | 0 | 0 | 1 | — | 2 | 1 | 4 |
| Détroit | 2 | 0 | 0 | 2 | — | 0 | 4 |
| Boston | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | — | 2 |
| Total | 3 | 1 | 2 | 4 | 4 | 2 | 16 |

LE CLASSEMENT

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadien | 14 | 7 | 4 | 3 | 55 | 37 | 17 |
| Chicago | 12 | 7 | 4 | 1 | 50 | 33 | 15 |
| Toronto | 12 | 6 | 6 | 2 | 32 | 43 | 14 |
| New York | 13 | 4 | 5 | 4 | 43 | 45 | 12 |
| Détroit | 12 | 3 | 5 | 4 | 34 | 38 | 10 |
| Boston | 11 | 3 | 6 | 3 | 22 | 40 | 8 |

# Blefary nommé la recrue de l'année dans l'Américaine

BOSTON, (UPI) — Le voltigeur Curt Blefary, des Orioles de Baltimore, a été choisi la recrue de l'année dans la ligue Américaine, hier, et il a mérité cet honneur par une faible marge devant l'artilleur Marcelino Lopez, des Angels de Californie.

Blefary, qui est âgé de 22 ans, est passé de l'organisation des Yankees de New York à celle des Orioles en 1963. Au cours de la saison, Blefary a conservé une moyenne au bâton de .260. Il a frappé 22 circuits et fait compter 70 points.

Blefary, qui s'était absenté de ses cours au collège Wagner de New York parce qu'il ne se sentait pas bien, a déclaré que cette nouvelle lui avait fait oublier son malaise.

**Voici la liste des meilleures recrues**

1949 Roy Sievers, St. Louis
1950 Walt Dropo, Boston
1951 Gil McDougald, New York
1952 Harry Byrd, Philadelphie
1953 Harvey Kuenn, Détroit
1954 Bob Grim, New York
1955 Herb Score, Cleveland
1956 Luis Apararicio, Chicago
1957 Tony Kubek, New York
1958 Albie Pearson, Washington
1959 William Allison, Washingt.
1960 Ron Hansen, Baltimore
1961 Don Schwall, Boston
1962 Tom Tresh, New York
1963 Gary Peters, Chicago
1964 Tony Oliva, Minnesota
1965 Curt Blefary, Baltimore

# Les Soviets affronteront le Canadien jr au Forum

Les quatre principales équipes du hockey amateur international seront de passage au Forum dans la période des Fêtes.

Les Soviets, champions du monde du hockey amateur, inaugureront la tournée internationale, le 15 décembre alors qu'ils affronteront le Canadien junior, au Forum.

A cette occasion, l'équipe junior pilotée par Scotty Bowman sera renforcée par quelques anciens joueurs de l'équipe, dont André Doudrias, Bill Inglis, Robert Charlebois et Norm Dennis, tous des Appolos de Houston de la ligue Centrale.

Une semaine plus tard, le 22 décembre, ce sera au tour de l'équipe de la Suède de se mesurer au Canadien junior. Le Tricolore et les Tchèques s'affronteront le 6 janvier.

Un match entre l'équipe nationale du Canada et les Carabins de l'Université de Montréal clôturera la tournée, le 4 février.

Les billets en vue de ces quatre joutes seront en vente au Forum à partir du 6 décembre.

# La compagnie de l'Expo approuve la formation d'une équipe de hockey

Une nouvelle équipe de hockey est en voie de formation. Si les démarches continuent à se dérouler normalement, l'équipe pee-wee Expo '67 entreprendra cette saison des tournées au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

L'idée de former cette équipe pee-wee revient à un sportif montréalais, M. Richard Dugas.

Ce dernier a présenté son plan aux dirigeants de la compagnie de l'Expo, lesquels n'ont pas tarde d'y apporter leur encouragement. Le 1er novembre dernier, M. Dugas a reçu une lettre signée de E.-R. Fonck, coordonnateur des présentations de l'Expo '67.

"Je suis heureux de vous faire connaître que le comité des licences, des concessions et de la promotion a accepté votre demande et je vous souhaite grand succès dans votre entreprise", écrivait M. Fonck.

La première étape est franchie pour M. Dugas et les partisans de son projet.

Reste maintenant à trouver un ou plusieurs bailleurs de fonds. Car la formation de cette équipe entrainera des dépenses élevées : achat de l'équipement, frais de transport, location de patinoires, etc. Selon M. Dugas, une tournée européenne de deux semaines pourrait coûter environ $35,000. Une somme de $30,000 permettrait de payer les dépenses occasionnées par l'organisation de l'équipe et les voyages aux Etats-Unis et au Canada.

Déjà, Claude Charette, ex-instructeur de l'équipe pee-wee C.J.M.S. a été nommé instructeur en chef. Il aura la responsabilité de sélectionner les trente joueurs de la région métropolitaine et des environs qui formeront les cadres de l'équipe. Lors des joutes hors-concours, le groupe sera divisé en deux clans et un gérant et un instructeur auront la charge de chaque formation.

Les joueurs choisis au sein de l'équipe de l'Expo devront obtenir leur congé de leur équipe actuelle et ne devront évoluer qu'avec leur nouvelle équipe.

La tournée européenne, de préférence dans les pays participant à l'Expo, pourrait se faire dans la période du congé de Pâques. M. Dugas a prévu une foule d'autres choses : plan d'assurance, calendrier de joutes équilibré de façon à ne pas nuire aux études des jeunes, etc.

# Peter Snell et Jazy refusent les invitations américaines

La Fédération néo-zélandaise d'athlétisme a fait savoir à l'"Amateur Athletic Union" des Etats-Unis que Peter Snell ne participerait pas aux réunions en salle, cet hiver, en Amérique du nord "parce qu'il avait renoncé définitivement à la compétition".

Depuis la dernière saison en plein air, Snell avait seulement émis l'intention d'abandonner l'athlétisme, mais sa décision paraît maintenant officielle.

Contacté par téléphone vendredi par le "New York Athletic Club" pour prendre part, le 18 février, à la réunion en salle organisée au Madison Square Garden, l'athlète français Michel Jazy a répondu négativement et ce, pour toutes les réunions prévues cet hiver aux Etats-Unis.

"C'est l'année des championnats d'Europe alors que l'on veuille bien excuser mon refus", a déclaré Jazy au correspondant de l'A.F.P. qui servait d'interprète aux dirigeants américains. "Mais dites que je suis prêt à passer trois mois aux Etats-Unis pour la saison indoor 1967", a ajouté le Français.

Les dirigeants de l'"Amateur Athletic Union" ont pris bonne note des intentions du détenteur du record du monde du mille quant à 1967, mais ne désespèrent pas de le convaincre de participer à leurs championnats en plein air qui auront lieu les 25 et 26 juin prochain à New York.

# Bryan Watson de retour à Détroit

PITTSBURGH, (UPI) — Les Hornets de Pittsburgh, de la ligue Américaine, ont échangé un joueur de défense avec leur club parent, de la ligue Nationale, les Red Wings de Détroit.

Détroit a envoyé Bobby Wall aux Hornets en échange de Bryan Watson. Watson rejoindra les Red Wings en temps pour leur joute contre Chicago à Détroit, ce soir.

Wall rejoint les Hornets dans leur joute contre les Bears, à Hershey, Penn.

*Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée.*

**Proverbe serbe**

# Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

St-Hyacinthe à Drum'dville 8 h. 30
Victoriaville à Sherbrooke 8 h. 30

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Toronto à London

LIGUE INTERMEDIAIRE DE LA RIVE SUD

St-Constant à Lemoyne
Beauharnois à Châteauguay

LIGUE MONTREAL JUNIOR

Verdun à Rosemont (Sauvé) 8 h. 15

HIER

LIGUE METROPOLITAINE Jr 'A'

Lachine 3 - Laval 5

LIGUE AMERICAINE

(Section Est)

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Quebec | 12 | 3 | 2 | 64 | 30 | 26 |
| Hershey | 7 | 7 | 1 | 52 | 41 | 15 |
| Baltimore | 7 | 8 | 0 | 46 | 49 | 14 |
| Providence | 6 | 6 | 1 | 35 | 42 | 13 |
| Springfield | 5 | 11 | 0 | 40 | 69 | 10 |

(Section Ouest)

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Rochester | 11 | 2 | 1 | 64 | 36 | 23 |
| Pittsburgh | 6 | 7 | 1 | 60 | 51 | 13 |
| Cleveland | 5 | 7 | 0 | 38 | 42 | 10 |
| Buffalo | 3 | 11 | 0 | 36 | 61 | 6 |

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Niagara Falls | 10 | 1 | 3 | 64 | 38 | 23 |
| Oshawa | 8 | 4 | 3 | 61 | 47 | 19 |
| Peterborough | 6 | 5 | 3 | 61 | 54 | 15 |
| Canadien Jr. | 5 | 4 | 3 | 43 | 39 | 13 |
| St. Catharines | 5 | 6 | 1 | 52 | 61 | 11 |
| Toronto | 5 | 5 | 3 | 58 | 59 | 13 |
| Hamilton | 4 | 9 | 2 | 68 | 80 | 10 |
| London | 4 | 9 | 1 | 46 | 68 | 9 |
| Kitchener | 3 | 8 | 3 | 48 | 53 | 9 |

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Lachine | 8 | 4 | 2 | 71 | 37 | 18 |
| Verdun | 7 | 1 | 1 | 43 | 23 | 15 |
| Montréal-Nord | 7 | 2 | 1 | 61 | 30 | 15 |
| Palestre | 6 | 4 | 1 | 52 | 37 | 13 |
| Laval | 3 | 9 | 0 | 42 | 61 | 6 |
| West Island | 0 | 11 | 1 | 32 | 93 | 1 |

LIGUE MONTREAL JUNIOR

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Verdun | 9 | 1 | 0 | 75 | 29 | 18 |
| Rangers | 7 | 5 | 0 | 52 | 39 | 14 |
| Rosemont | 6 | 1 | 0 | 62 | 18 | 12 |
| Montreal-Est | 4 | 4 | 2 | 37 | 38 | 10 |
| Roussin | 2 | 8 | 2 | 28 | 72 | 6 |
| Ste-Claire | 0 | 9 | 2 | 29 | 87 | 2 |

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Verdun | 8 | 0 | 0 | 39 | 8 | 16 |
| St-Laurent | 6 | 2 | 1 | 28 | 19 | 13 |
| LaSalle | 4 | 4 | 0 | 31 | 25 | 8 |
| West Island | 1 | 5 | 1 | 12 | 34 | 3 |
| Outremont | 1 | 4 | 0 | 11 | 20 | 2 |
| Mont-Royal | 1 | 5 | 0 | 9 | 25 | 2 |

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Sherbrooke | 9 | 4 | 0 | 58 | 47 | 18 |
| St-Hyacinthe | 8 | 3 | 1 | 55 | 42 | 17 |
| Drummondville | 5 | 7 | 1 | 45 | 46 | 11 |
| Victoriaville | 2 | 10 | 0 | 42 | 66 | 4 |

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Thetford | 11 | 4 | 0 | 68 | 38 | 22 |
| Shawinigan | 9 | 2 | 1 | 71 | 37 | 19 |
| Sorel | 5 | 8 | 1 | 41 | 71 | 11 |
| Trois-Rivieres | 4 | 9 | 0 | 53 | 63 | 8 |
| St-Jerome | 3 | 9 | 0 | 40 | 60 | 6 |

# Troisième gain des Saints de Laval, 5 à 3

Les Saints de Laval ont enregistré leur troisième victoire de la saison et leur deuxième aux dépens des Maroons de Lachine, alors qu'ils ont disposé des champions de l'an dernier au compte de 5-3.

Gilles Renaud a été le principal artisan de cette victoire puisqu'il a enregistré à lui seul quatre buts, l'autre a été réussi par Bernier.

Ian Maybury, Lloyd McCullough et George Norton ont enregistré les buts des Maroons.

Guy Lavoie, l'ancien gardien des Maroons qui endosse maintenant l'uniforme des Saints, a de nouveau brillé devant ses anciens coequipiers.

PREMIERE PERIODE

1—Laval : Renaud (Boileau et Favreau) 2.37
2—Laval : Renaud (sans aide) 18.43
3—Lachine : Maybury (Beaudoin et Frizon) 19.33
Punitions : Renaud 0.58, Maybury 4.47, Dussault 8.23, Maybury 11.56, Lacroix 11.59, Hennessy 12.50, Roy 13.19, Lacombe 17.08, Nadeau 17.08, Dumont 20.00.

DEUXIEME PERIODE

4—Lachine : McCullough (Dancouse et Roy) 4.15
5—Laval : Renaud (Boileau et Favreau) 11.22
6—Laval : Bernier (Boileau et Brind'Amour) 12.39
Punitions : Lacroix 5.03, Roy 7.43, Roy 10.15, Young 11.03, Demers 14.03, Boileau 15.37, Maybury (mineure et m. conduite) 15.37.

TROISIEME PERIODE

7—Laval : Renaud (Favreau) 14.35
8—Lachine : Norton (Beaudoin) 18.23
Punitions : Dumont 2.33, Beaudoin 4.22, Demers 7.33, Boileau 9.04, Norton (majeure) 9.43, Lacroix 17.08, Lavoie 19.31.

# Orr devance Danny O'Shea

NIAGARA FALLS (PC) — Bobby Orr et Danny O'Shea, des Généraux d'Oshawa mènent toujours le bal chez les compteurs de la ligue Junior de l'Ontario.

Orr, un joueur de défense prometteur de l'organisation des Bruins de Boston, domine avec 32 points, un des plus que son coéquipier O'Shea.

André Lacroix, des Petes de Peterborough occupe le 3e rang avec 25 points. Il est suivi de Michel Lapalme, du Canadien junior, 23; Doug Shelton, du St. Catharines et Gary Marsh, du Hamilton, 22.

# Des garçons admettent leurs vols dans des chalets en Soulanges

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — Cinq garçonnets de Notre-Dame-des-Rivières, dans le comté de Soulanges, se sont reconnus coupables hier d'avoir perpétré des vols avec effraction dans au moins quinze chalets d'été de l'endroit au cours des trois dernières semaines. Ils sont âgés de sept, huit et onze ans. Leur "chef" est âgé de 13 ans.

Le butin volé s'évalue à près de $600. Les dommages matériels sont assez élevés. En raison de leur jeune âge, les intrus ont été confiés à la surveillance de leurs parents, qui verront entre-temps à réparer les dégâts aux chalets. L'enquête dans cette affaire a été menée conjointement par les agents Gilles Dostie et Georges Grouix, du détachement de la Sûreté provinciale, à Valleyfield.

# avis de DÉCÈS

**AUBERTIN** (Roméo) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Roméo Aubertin, époux de Carmen Ferrari, demeurant au 2267 Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3563 rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

# Nécrologie

## Mme J.-A. Choinière

Mme J.-A. Choinière, née Alba Amyot, est décédée dimanche à l'âge de 76 ans.

La défunte, qui enseigna le piano pendant de nombreuses années à Montréal et à Saint-Hyacinthe, sa ville natale, laisse, outre son époux : ses fils, M. Maurice Choinière, ingénieur au service municipal des travaux publics, à Montréal, M. Laurent Choinière, dessinateur à l'emploi du Gouvernement provincial; sa fille, Mlle Thérèse Choinière, professeur de piano; sa bru, Mme Maurice Choinière (Marcelle Brière); ses deux petits-enfants, Mlle Louise et M. Pierre Choinière; sa soeur, Mme Benoit Poirier; ses belles-soeurs, Mlle Alice Choinière et Mme R.-S. Desautels.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 h. à l'église Saint-Louis de France. La dépouille mortelle est exposée à 4228, rue Papineau. L'inhumation suivra à Saint-Pie de Bagot.

## M. Roland Levert

M. Roland Levert, directeur général adjoint à l'hôpital Saint-Luc de Montréal, est décédé subitement, à l'âge de 45 ans, le 21 novembre dernier. Il demeurait au 5649, Mennereuil, St-Léonard.

Outre ce poste, M. Levert occupait celui de directeur général de l'Association des Administrateurs d'hôpitaux de la province de Québec et celui de directeur de la revue "L'Hôpital d'aujourd'hui."



Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Georgette Chouinard et ses deux filles, Carole, (12 ans) et Michèle (7 ans); ses soeurs, Mme Lucien E. Larose (Fernande), Mme Rodrigue Tremblay (Pierrette) et Mlle Georgette; ses frères et ses belles-soeurs, Jean (Lucille Millard), Frank (Frieda Rockett) et Paul-André; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mme Veuve Rolande Chouinard Gonthier, Milles Lucienne Chouinard, Marthe Chouinard et Rolande Chouinard, MM. Benoit Chouinard (Juliette Mercier), Yves Chouinard (Maria Robitaille), Bernard Chouinard (Simone Buteau), Jean-Pierre Chouinard, Lucien-E. Larose et Rod Tremblay.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. a.m., en l'église Ste-Bernadette, 3600, est, rue Bélanger. La dépouille mortelle est exposée au 4419, est, rue Beaubien, Montréal.

## Mme Gustave Marchand

A Québec, le 22 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Gustave Marchand, née Laura Cousineau. Elle était la mère de M. Jean Marchand, nouvellement élu député de Québec-Ouest et ex-président de la Confédération des syndicats nationaux. Outre M. Jean Marchand et son épouse (Georgette Guertin) elle laisse de nombreux enfants : M. et Mme Maurice Marchand (Aline Cormier), M. et Mme Guy Marchand (Gaby Provost), Mlle Pauline Marchand, M. et Mme Armand Sexton (Madeleine), Mme Jacques Marchand (Marguerite Lemieux); 3 soeurs : Mme Odilon Piché, Antonia Cousineau et Béatrice Cousineau.

Les funérailles auront lieu vendredi. Le convoi funèbre partira du 30 est, rue Grande-Allée, Québec, pour se rendre à la Basilique de Québec où le service sera célébré à 9 h. a.m., et de là, à Champlain (Comté de Champlain), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUCLAIR** (Pierre-Alfred) — A Montréal, le 21 novembre 1965, est décédé Pierre-Alfred Auclair époux en 1ère noces de Yvonne Dansereau et en 2e noces de Marguerite Le Ber père de la Rév. Soeur Joseph Alfred (Maria) soeur de l'Immaculée-Conception, père de Mme Lucien Parent (Annette). Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766 rue St-Hubert à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAULIEU** (Bernadette) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Bernadette Ross, épouse de Jean-Baptiste Beaulieu. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 2548 rue Beaubien est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELANGER** (Albert) — Subitement à Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Bélanger, époux de feu Albertine Lefebvre, demeurant 10,750 Sackville. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons Alfred Dallaire Inc. 2643 Boul. Henri-Bourassa est à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELANGER** (Zénaide) — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 76 ans 2 mois, est décédée Mme Joseph Bélanger, née Zénaide Côté, demeurant au 4439, Christophe-Colomb, autrefois de Verdun, mère de Germaine, Fernande, Noella, Jeannine, Rita, Joseph, Napoleon, Alfred, Lucien, Wilfrid et Henri. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, 4340 rue St-Denis à 8h. 55 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement ou le service sera celébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERNARD** (Victoria) — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, est decédée Mme veuve Joseph Bernard, née Victoria Lacelle, autrefois de la rue Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733 rue Papineau à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUCHER** (Henri-L.) — Subitement, à Cowansville, le 22 novembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Henri-L. Boucher, maître de Poste à sa retraite, époux de feu Rose-Aurore Tétreault, demeurant au 255 rue Main. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bédard Inc., 109 rue William, Cowansville pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOYCE** (Mildred) — A l'Hôpital St. Mary, le 22 novembre 1965, est décédée Mildred Grace, épouse de feu Gerard-V. Boyce et mère bien-aimée de Mme G. Blahovici (Betty), Vincent et Lorraine. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Clarke 5590 rue Sherbrooke ouest pour se rendre à l'église St-Raphael où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRIERE** (Henri) — A St-Benoit des Deux-Montagnes, le 21 novembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Briere, époux d'Olivine Durocher. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Vendette, St-Benoit pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit des Deux Montagnes, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CAPONI** (Maria) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est decedée Maria Allaire, épouse de feu Alvarez Caponi, demeurant à 358 Gounod, mère de Mme Georges Daigneault, (Anita), Mme Marcel Vien (Jeannette), Mme Bruce Kennedy (Denise). Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria 8078 rue Drolet coin Jarry à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARDIN** (Edouard B.) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Edouard B. Cardin, (ancien fonctionnaire du ministère des Transports), époux de feu Blanche Alice Beauchemin. Il laisse sa fille Mme Jean Charland (Jacqueline) et deux fils Docteur Francois Cardin et André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 3650 chemin Côte-des-Neiges, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARTIER** (Joeph) — A l'hôpital St-Charles-Boromée, le 22 novembre 1965, à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédé M. Joseph Cartier, époux de feu Imelda Desgroseilliers, autrefois de la paroisse Ste-Brigide, père de Soeur Ste-Marie Julia, C.N.D. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi fusèbre partira des salons Dallaire & Pelletier 1575 rue Ste-Catherine Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHOINIERE** (Rose-Alba) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, 8 mois, est décédée Mme Aphter Choinière, née Rose-Alba Amyot, demeurant rue Pare Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, 4228 rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Pie, comté Bagot, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté vers 10 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHOUINARD** (Mériza) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Onésime Chouinard, née Mériz Goyette, demeurant au 2197 Nicolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CONTANT** (Rolland) — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé Rolland Contant, époux d'Hélène Cartier, père de Raymond, Aline, Diane, Robert, Michel, Lise, Josee. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415 rue Fleury est à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COSTELLO** (Marie-Blanche) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve James Costello, née Marie-Blanche Poirier, demeurant au 1052 boul. Décarie, mère de William, Mme Francis Smith (Mary), Mme John Mc Eachron (Blanche), Mme H. Perreault (Lillian). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CUSSON** (Rosanna) — A St-Lin, le 20 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Rosanna Ladouceur, épouse de feu Olivier Cusson, demeurant au 828 Terrasse Dufresne, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire F. Brisebois Inc., 1565 boul. Labelle, Chomedey, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera celébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DECELLES** (Gertrude) — A Boucherville, le 22 novembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Leon Decelles, née Gertrude Carrière, demeurant au 574 St-Sacrement, Boucherville. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charron & Tetreault, angle St-Charles et de Laperrière, Boucherville à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera celébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCOTES** (Léon André — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 20 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Léon André Descôtes, époux de Marie Patton, demeurant au 37 rue Christie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 107 rue Ste-Anne, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DOUCET** (Edouardina) — A Pointe St-Charles, le 22 novembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Philippe Doubet, née Edouardina Dandenault, demeurant au 01179 Charlebois. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Enrg., 1270 Laprairie à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON** (Béatrice) — A Ville St-Michel, le 21 novembre 1965, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Léopold Gagnon, née Beatrice Dubsen, demeurant au 8077, 2eme ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 8360 boul. St-Michel, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GINGRAS** (Léopold) — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Léopold Gingras, époux en 1re noces de Aldéa Leclerc et en 2e noces de Marie-Reine Vallière, demeurant à 8338 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jesus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUYON** (Emilia) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Armand Guyon, née Emilia Mireault; autrefois de Ste-Julienne. Elle laisse ses filles : Rev. Soeurs Claire et Thérèse, des Soeurs Grises, ses fils Lionel et Roland. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 5196 rue Ontario est, pour se rendre à l'église Natividé d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HAMMARRENGER** (Arthur — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Arthur Hammarrenger, époux de Grazilla Crevier, demeurant au 2537 Coursol. Il laisse dans le deuil : Theodore, Theodora (Mme Leo Deschamps), Arthur, Germaine (Mme J.-C. Payant), Rollande (Mme Lucien Guerard), Yvette (Mme Paul De Carufel), Paul, Irène (Mme Jean-Claude Giroux), et Jean ; ses bru : Eva Forest, Anna Gougeon, Elizabeth Aymong, et Marcelle Lévis ; 52 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2639 rue Notre-Dame ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HEBERT** (Clémentine) — A Maplegrove, le 21 novembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Treffié Hébert, née Clémentine Duquette, demeurant au 524 avenue St-Jean, Maplegrove. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frère Enrg., 127 rue Ellice, Beauharnois à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Maplegrove, où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JACQUES** (Demerise) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Demerise Caisse, épouse de Joseph Jacques, mère de Georges Gabrielle, Mme Roland Sénécal (Aline), Jean, Mme Rodrigue Buchard (Claire), Philippe, Mme Guy Juneau (Madeleine). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1413 rue Fleury est, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACHANCE** (Aurèle) — A Montréal, le 18 novembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Aurèle Lachance, époux de feu Hélène Desbiens. Les funérailles ont eu lieu samedi le 20 courant. Inhumation Côte-des-Neiges.

**LAFONTAINE** (Lucien) — A Pont-Viau, le 21 novembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Lucien Lafontaine, époux de Simone Côté, demeurant au 62 rue Tourangeau, appt 4. Les funérailles auront lieu mercred

# NOËL n'est pas NOËL sans DUPUIS

Dans un mois NOEL suggestions pour cadeaux, le foyer : 842-6171

*Le grand magasin canadien à l'accent français*

## Cité des Jouets au 4e étage Dupuis



### LE PERE NOEL

plus jovial que jamais, attend tous les petits à LA CITE DES JOUETS au quatrième étage chez DUPUIS.

### PHOTO

de votre enfant prise sur-le-champ avec le PERE NOEL. Chaque photo **.99 plus taxe .06 : 1.05**

### PERE NOEL DANS NOS VITRINES

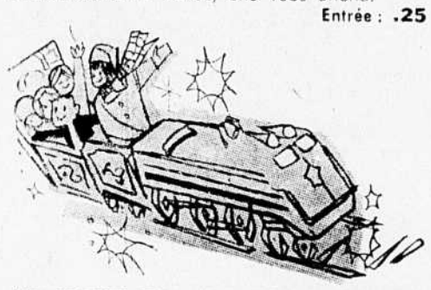
Venez aussi causer avec LE PERE NOEL qui sera tous les jours dans la vitrine angle Ste-Catherine et St-André.



### LA FEE DES ETOILES

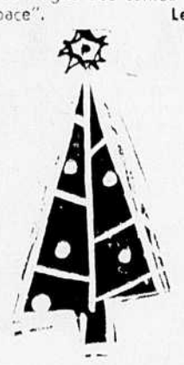
C'est dans son palais merveilleux qu'elle reçoit tous les petits enfants. A chacun elle remet un cadeau-souvenir. Venez, elle vous attend.

**Entrée : .25**



### LE P'TIT TRAIN DU NORD

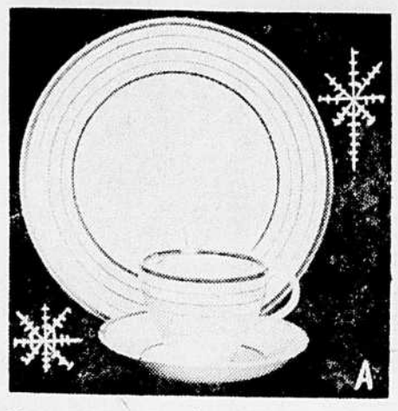
Attraction unique à Montréal . . . transporte les joyeux enfants vers un pays enchanteur où l'on verra des personnages des contes et des "voyageurs de l'espace". **Le voyage .15**



### LA BOUTIQUE DE NOEL

Vous trouverez au troisième étage une jolie boutique spéciale, de nombreuses idées de décoration, des sapins, des guirlandes, des cartes de souhaits, tout le nécessaire pour donner à votre maison l'ambiance de Noël.

## Pour vos réceptions du temps des fêtes



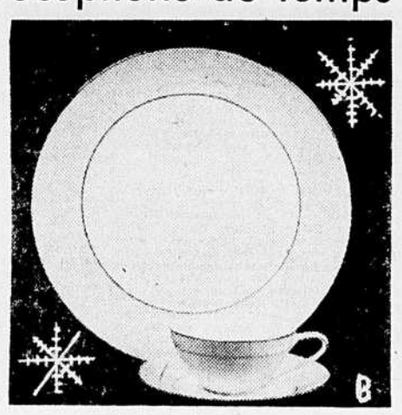

### Services à déjeuner

"SWINNERTON", importation de l'Angleterre. Pour quatre couverts. Contour bande bleu, filet or et fond blanc en semi-porcelaine. — 4 ass. à déjeuner, 4 ass. à pain, 4 ass. à céréales, 4 tasses, 4 soucoupes. UN GENTIL CADEAU A QUI L'APPRECIERA.

20 pièces
Ordinairement 7.50
SPECIAL DUPUIS **5.88**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760




### Ensembles 7 pièces

Chacun pour un convive. Véritable porcelaine à large bande bleu pâle, contour argent, fond blanc. Chaque couvert : 1 ass. à dîner, 1 ass. à thé, 1 ass. à pain, 1 tasse, 1 soucoupe, 1 tasse à bouillon, une soustasse. C'EST UN ACHAT SPECIAL.

Ordinairement 11.45
SPECIAL DUPUIS **8.98**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760




### Services 50 pièces

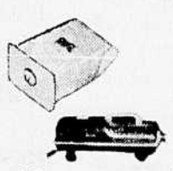
Semi-porcelaine anglaise WOOD & SONS, fond blanc, motif moderne : beige et brun. Composition : 8 ass. à dîner, 8 ass. à pain, 8 ass. à fruits, 8 ass. à soupe, 8 tasses extérieur beige, 8 soucoupes. Un sucrier ouvert, un crémier. C'EST UN ACHAT SPECIAL.

Ordinairement 19.98
SPECIAL DUPUIS **15.99**

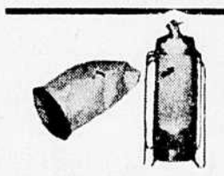
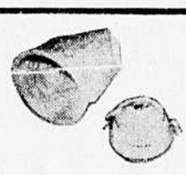
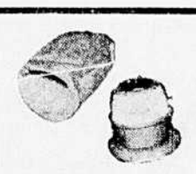
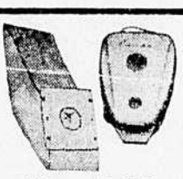
COMPOSEZ 842-6171

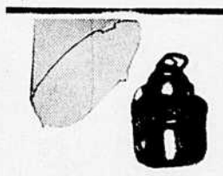
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

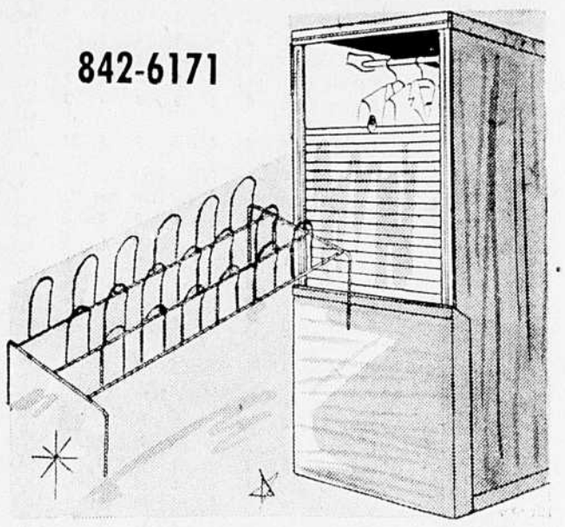
## Sacs jumbo pour la plupart des balayeuses ou aspirateurs à prix unique

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
|  12 sacs 1.99 |  8 sacs 1.99 |  10 sacs 1.99 |  8 sacs 1.99 |  12 sacs 1.99 |
| HOOVER DROIT pour tous modèles sauf 1102 et 1112. Commandez No 424 | SUNBEAM modèle rond — tous genres. Commandez No 421. | WESTINGHOUSE "canister" tous les modèles. Commandez No 414 | EUREKA, PRINCESS, VIKING, SINGER, série 700 tous modèles. Commandez No 415 | ELECTROLUX automatique, tous modèles 60-61 EF. Commandez No 429 |

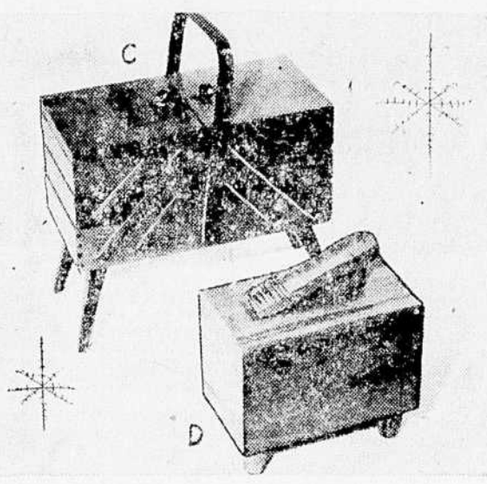
Ordinairement 3.00 le paquet sac Jumbo, commandez par téléphone : 842-6171

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
|  12 sacs 1.99 |  10 sacs 1.99 |  12 sacs 1.99 |  12 sacs 1.99 |  10 sacs 1.99 |
| "AIRWAY" "sanitizor" tous les modèles. Commandez No 430 | EUREKA, VIKING, SINGER — tous modèles, série 900. Commandez No 427 | EUREKA, VIKING, SINGER, série 1010-1000, tous modèles. Commandez No 420 | HOOVER CONSTELLATION ronds, transportables, tous modèles. Commandez No 425 | EUREKA, VIKING, SINGER — tous modèles série 800. Commandez No 422 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
|  18 sacs 1.99 |  18 sacs 1.99 |  12 sacs 1.99 |  10 sacs 1.99 |  8 sacs 1.99 |
| FILTER-QUEEN pour tous modèles. Commandez No 416 | GENERAL ELECTRIC format rond — tous modèles. Commandez No 417 | LEWYT "Canister" — tous modèles. Commandez No 423 | HOOVER Dial-O-Matic tous modèles 1102-1112. Commandez No 448 | STANDARD forme droite, G.E., Eureka, Westinghouse, Royal Kenmore, Viking. Commandez No 428 |



842-6171




## Menus articles à prix Dupuis pour Noël

a) PORTE-SOULIERS tout métal inoxydable Un sauve-espace dans le placard ou à l'entrée. Ordinairement 1.98 SPECIAL DUPUIS **1.49**

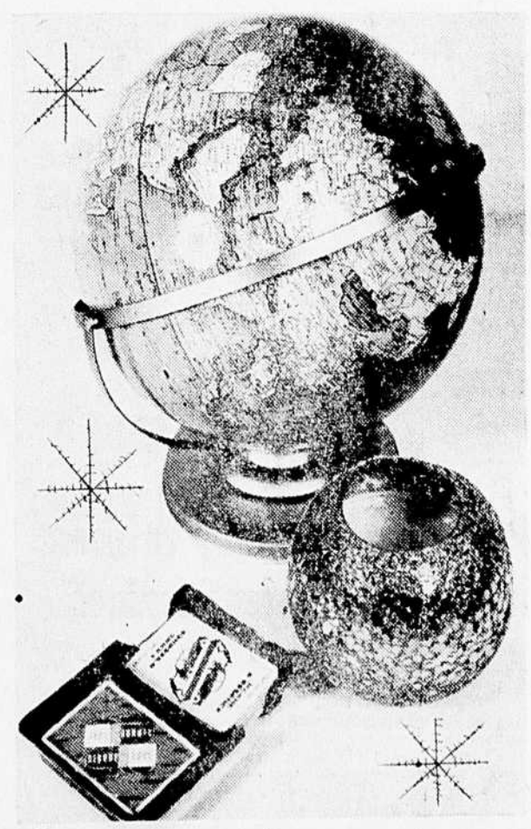
b) PENDERIES "GLAMOUR" pouvant recevoir 24 vêtements. Barre de suspension pour cintres. Epais carton ondulé hauteur 58 po. (20 x 21 po.) Devant à panneaux coulissants. Ordinairement 5.98 SPECIAL DUPUIS **4.79**

c) CORBEILLES A COUTURE, le couvercle en s'ouvrant dégage six divisions pratiques pour ranger tout le nécessaire. En bois ton pâle. Hauteur 8 po. Corbeille ouverte : 17 x 13 po. PRIX DUPUIS **8.95**

d) POUR LE CIRAGE une boîte solide en bois verni naturel. La surface du couvercle devient appui-pieds. Intérieur spacieux pour accessoires. PRIX DUPUIS **3.95**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



## Suggestions cadeaux pour le jeu, études, décor

a) GLOBES TERRESTRES. Inscriptions en français méridien complet. Base tout en métal sur laquelle tourne le globe pour lecture facile. 12 po. Prix courant 10.95 — SPECIAL DUPUIS **8.95**

b) LE JEU "MILLE BORNES" fera la joie des jeunes et moins jeunes. Se compose de 112 cartes, un plateau et règles du jeu en français. Prix courant 2.98 — SPECIAL DUPUIS **2.59**

c) CHANDELLES "DES FETES" pour Noël, nouvel an, réveillons, buffets et autres occasions. Tons or, argent, rouge, vert. Boule en verre diam. 6 po. décor brillant. Prix courant 2.69 — SPECIAL DUPUIS **2.39**

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280




## Redécorez votre intérieur avant les fêtes avec "SICO"

PRIX DUPUIS **3.99** le gallon — 3 gallons **11.00**

"LATEX" est inodore et à base de caoutchouc. S'étend aisément, pas de soucis. EN BLANC SEULEMENT.

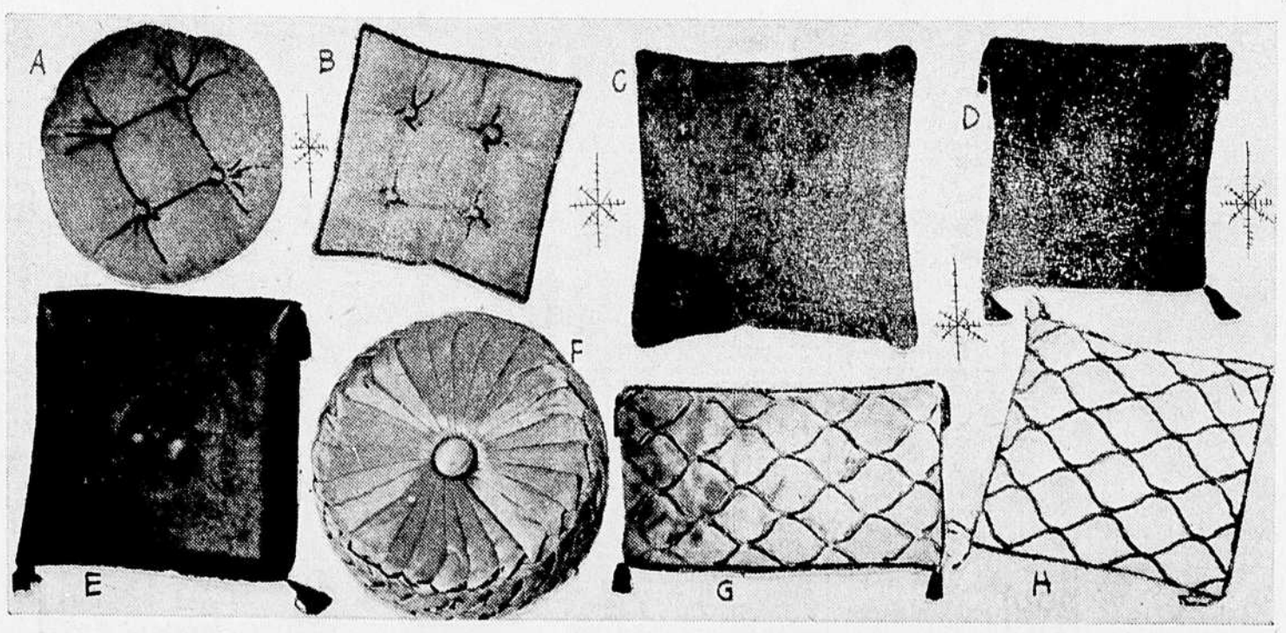
LES PINCEAUX "SIMMS" série Fleur de Lys. Soies en nylon fermement serties dans virole de métal. Largeur 2½ po.

C'est un ACHAT SPECIAL. Ordinairement 3.49 chacun

SPECIAL DUPUIS 1.99 chacun 2 pour 3.50

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782




## Vaste choix . . . coussins décoratifs pour votre confort . . . surtout pour "cadeaux Noël" — 842-6171

A) B) C) PRIX DUPUIS chacun **1.98**

A) Tissu SHANTUNG — 13 x 13 po. en brun, rouille, turquoise ou rouge. **1.98**

B) Rouge, blanc, vert, or, bleu. **1.98**

C) "CORDUROY" velours de coton cotelé — 14 x 14 po. En rouge, brun, orange, bleu, rouille. **1.98**

D) E) PRIX DUPUIS chacun **4.98**

D) Tissu ORLON — une glissière de côté — lavable sans repassage. En blanc, royal, rouge, or, noir, vert, rose, orange. **4.98**

E) VINYLE facile à nettoyer, jolis tons de jaune or, vert, brun ou orange. **4.98**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 270

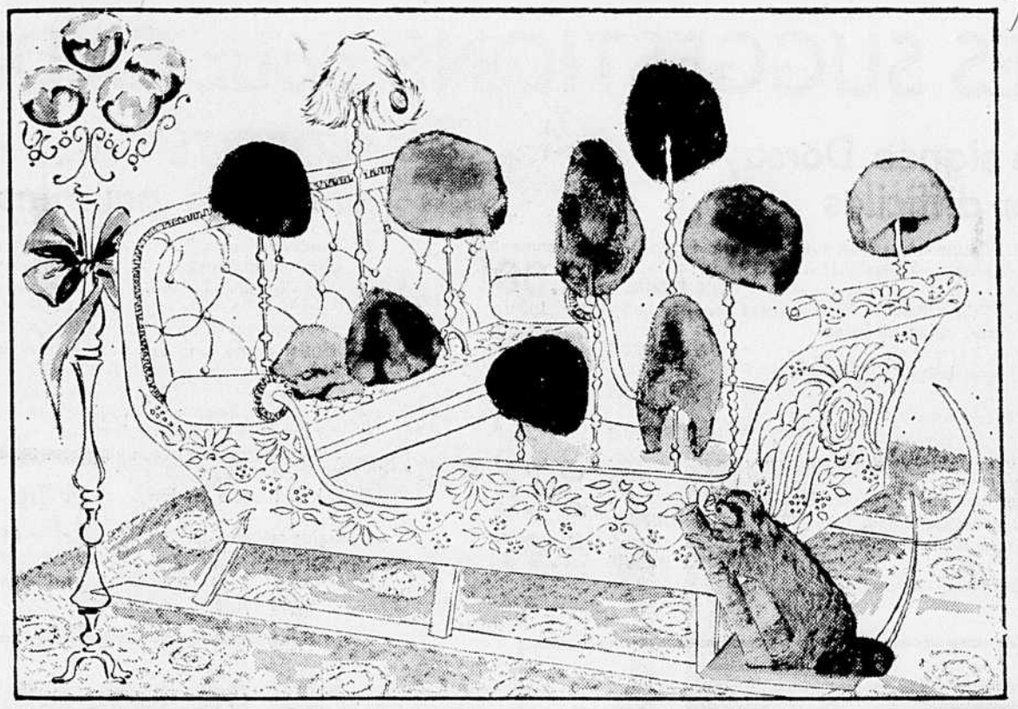
F) G) H) PRIX DUPUIS chacun **6.98**

F) SATIN LUSTRE en bleu, or, vert **6.98**

G) Tissu ORLON lavable et avec glissière. Orange, turquoise, lilas, bleu, blanc, noir, rouge. **6.98**

H. Tissu ORLON en turquoise, orange, blanc, noir, lilas, rouge. Glissière de côté. Lavable. **6.98**





**Commençant mercredi 1er décembre**
**DUPUIS sera ouvert tous les soirs**
**jusqu'à 9 h. — Samedi 9 h. 30 à 5 h. 30**

## Nouvelle boutique chez DUPUIS de gais chapeaux de fourrure

Vous y trouverez la plus grande variété à Montréal de ces populaires fourrures : **RENARD, CHAT SAUVAGE, LYNX, MOUTON ET AUTRES.**

**Prix variant de**
**8.99 à 42.95**

Boutique de gais chapeaux de fourrure

DUPUIS — DEUXIEME ETAGE, RAYON 341

## Ces peignoirs en vocama par "Conrad" seront appréciés à Noël

**Prix Dupuis** **25.00**

Arrêtez votre choix sur un de ces peignoirs courts avec jolies fleurs brodées et encolure arrondie, joli collet "peter pan", manches ¾ avec revers et poches dans les côtés. Tailles P.M.G.

**COMPOSEZ 842-6171**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380

## Un achat spécial permet d'offrir ces gaines-culottes "Magic Lady" à prix avantageux

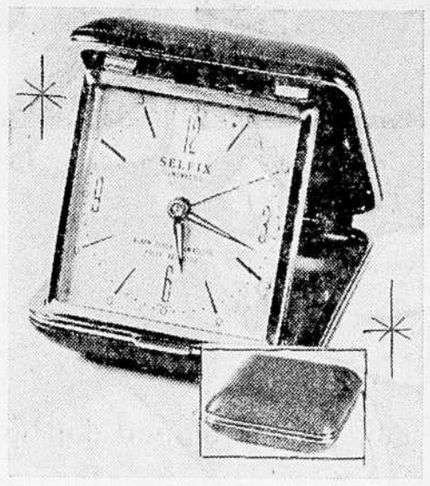
Ordinairement 9.00

**SPECIAL DUPUIS** **4.49**

Modèle à la taille sans couture par "Exquisite Form". A porter pour le sport sous le pantalon. Légères, solides, extensibles. Se lavent et sèchent en un rien de temps. En fibre élastique. Tailles P.M.G., ExG., en rouge ou noir.

**COMPOSEZ 842-6171**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 420



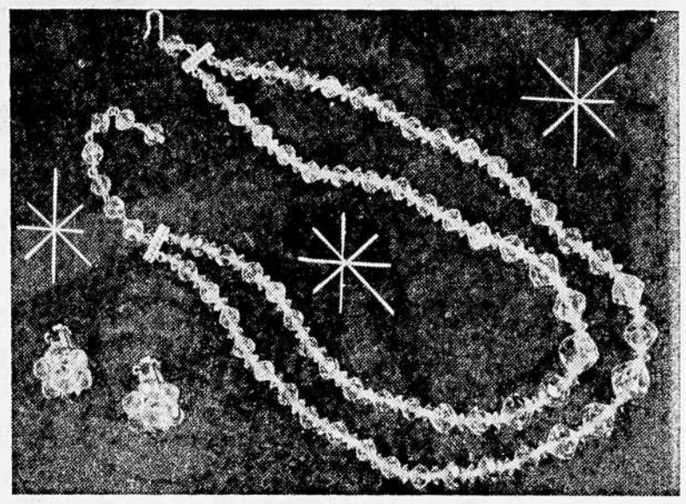
## Notez l'économie

Ordinairement 4.99
**SPECIAL DUPUIS** **3.99**

Achetés spécialement pour les offrir comme suggestions de cadeaux de Noël. Joli réveil avec étui compact. Mouvement solide avec aiguilles lumineuses et sonnerie. Garantie de 3 mois. Beige, rouge, vert.

**COMPOSEZ 842-6171**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



## Ensembles de colliers et boucles d'oreilles 'Aurore Boréale' pierres graduées

**SPECIAL DUPUIS**

| 1 rang | 2 rangs | 3 rangs |
|---|---|---|
| 2.69 | 4.39 | 5.39 |

Grâce à un achat spécial ces bijoux vous sont offerts à ces prix extra-ordinaires. Profitez-en pour faire de jolis présents à Noël ! Boîte pour présentation de cadeau.

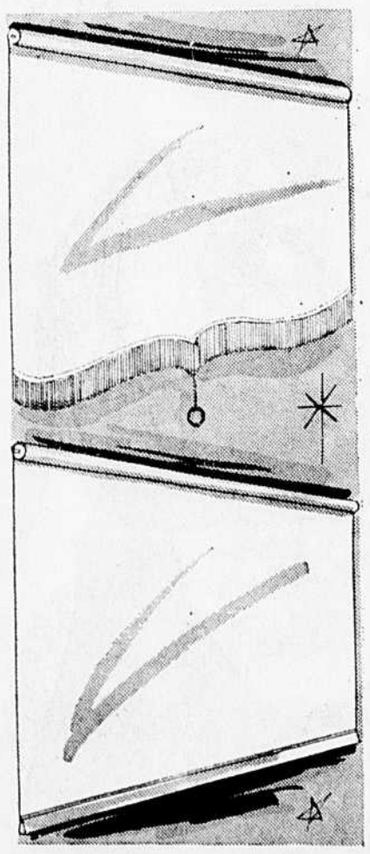
**COMPOSEZ 842-6171**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

# NOËL n'est pas NOËL sans DUPUIS

**VENEZ DÈS 9 H. 30 OU COMPOSEZ 842-6171**

*Le grand magasin canadien à l'accent français*



## Stores de plastique cloque semi-opaque

Blanc — ivoire — beige — vert

| | | | |
|---|---|---|---|
| 27 x 58 po. | 1.89 | 36 x 70 po. | 1.98 |
| 27 x 70 po. | 1.98 | 42 x 70 po. | 2.69 |
| 30 x 70 po. | 1.98 | 48 x 70 po. | 3.98 |

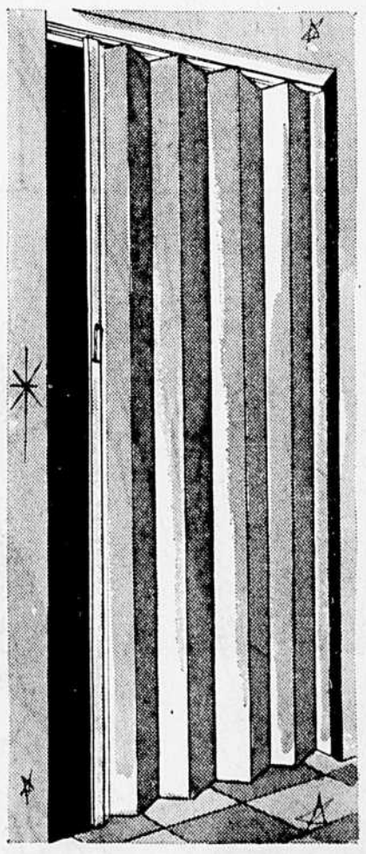
## Stores de toile "Exlite" opaque

Blanc en stock couleurs pastels 15 jours de livraison

| | Uni | Avec frange |
|---|---|---|
| 27 x 58 po. | 4.65 | 6.40 |
| 30 x 70 po. | 5.15 | 7.00 |
| 37 x 70 po. | 5.15 | 7.15 |
| 37 x 82 po. | 6.35 | 8.65 |
| 42 x 70 po. | 6.50 | 9.05 |
| 42 x 82 po. | 8.35 | 10.90 |
| 48 x 70 po. | 8.40 | 11.45 |
| 48 x 82 po. | 10.20 | 13.30 |
| 54 x 70 po. | 10.00 | 13.45 |
| 54 x 82 po. | 11.65 | 15.10 |

**COMPOSEZ 842-6171**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



## Portes pliantes "Transco" à installer avant Noël !

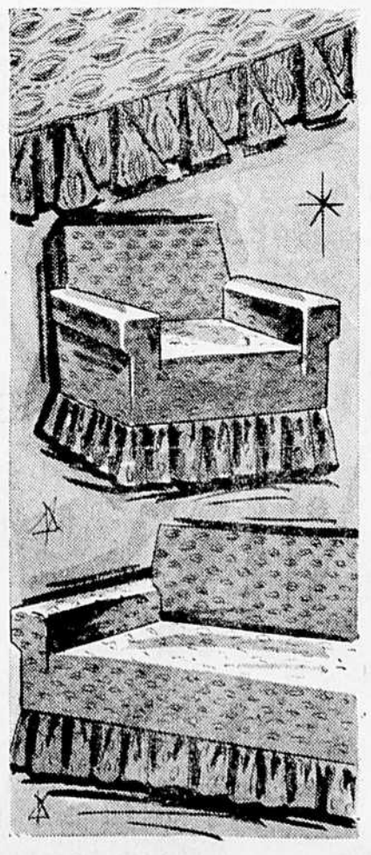
NOTEZ LES BAS PRIX DUPUIS !

| | |
|---|---|
| 32 x 80 po. Prix Dupuis | 15.95 |
| 36 x 80 po. Prix Dupuis | 18.95 |
| 48 x 80 po. Prix Dupuis | 24.95 |

Merveilleux pour sauver de l'espace, aussi pour séparer 2 pièces ! En Masonite recouvert de plastique vinyle lavable.

**COMPOSEZ 842-6171**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



## Rajeunissez vos meubles pour les fêtes - Recouvrez-les de ces housses à volant

Chaise Prix courant 9.95
**SPECIAL DUPUIS**
**7.95**

Sofa Prix courant 19.95
**SPECIAL DUPUIS**
**17.95**

Résistent aux taches, pas besoin de repassage. Une grandeur pour tout genre de chaise ou de sofa. Tons de brun, vert, or ou turquoise.

**COMPOSEZ 842-6171**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

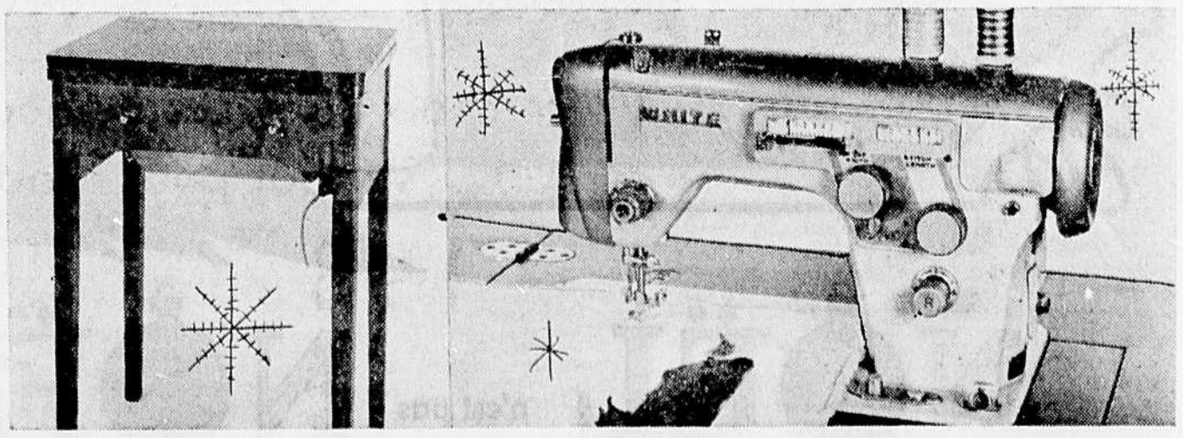
## Vous réaliserez les plus jolies robes pour Noël avec cette machine à coudre "White" à tête complètement automatique

**sur meuble console fini noyer**
**Garantie d'un an sur service et 20 ans sur le mécanisme.**
**MODELE 1965**
**Réalise sans accessoires :**

- Boutonnières sans tourner le tissu
- Bord de robe invisible automatique
- Points de satin à 2 aiguilles
- Coud dans tous genres de matériels
- Prolongement du point de fantaisie
- Tête beige
- Bobine ronde silencieuse
- 3 positions d'aiguilles
- Coutures à 2 aiguilles

Prix courant 334.95
**SPECIAL DUPUIS**
**189.95**
**36 mensualités de 6.70 chacune**

**Pas de commandes postales, ni téléphoniques s.v.p.**
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775



**DUPUIS** 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

# RAVISSANTES SUGGESTIONS pour CADEAUX de NOËL

## Les étrennes de lingerie signée Dorsay plairont même aux plus difficiles

**A)** Ensemble peignoir et robe de nuit en 100% nylon. Coupe très ample avec encolure dégagée. Empiècement brodé à l'encolure. Manches de fantaisie brodées au bas. Tailles P.M.G. Teintes: bleu tropique, rose, corail et beige. **PRIX DUPUIS 20.00**

**B)** Chemise de nuit en nylon avec encolure dégagée. Tailles P.M.G. Empiècement brodé à l'encolure. Idéale comme cadeau des Fêtes. Teintes : bleu tropique, rose, corail et beige. **PRIX DUPUIS 5.99**

**C)** Jupon-combinaison en dentelle de nylon. Blanc, rose, beige. Tailles P.M.G. **PRIX DUPUIS 4.99**

Culotte "brief" assortie, indispensable à la femme coquette. **PRIX DUPUIS 1.00**

**D)** Jupon avec taille sur élastique. En dentelle de nylon avec appliques. — Blanc, rose et beige. Tailles P. M. G. **PRIX DUPUIS 3.99**

**E)** Pyjama "Baby Doll" en nylon. Coupe ample avec encolure arrondie. Empiècement brodée à l'encolure et au bas de la culotte. Bleu tropique, beige, rose et corail. Tailles P.M.G. **PRIX DUPUIS 4.99**

**F)** Pyjama "capri" en nylon. Tailles P.M.G. Encolure dégagée et brodée. Culotte à jambes ¾ assortie. Bleu tropique, beige, rose et corail. **PRIX DUPUIS 5.99**

DUPUIS — DEUXIEME ETAGE — RAYON 390

## "CORETTE" vous assure une belle silhouette pour les fêtes

**G)** Bandeau "finesse" avec demi-goussets en dentelle de nylon supportés par en-dessous mettant en évidence le gracieux du buste. Bretelles éloignées sur les épaules. Large décolleté dans le dos. Tailles 32 à 36 (ABC). BLANC. **PRIX DUPUIS 5.00**

**H)** Gaine à taille haute légèrement baleinée pour rajeunir et amincir votre silhouette. Panneau brodé à l'avant avec glissière sur le côté. Six jarretelles. Tailles 26 à 34. BLANC. **PRIX DUPUIS 14.00**

**J)** Soutien-gorge long en dentelle de nylon/lycra. Goussets légèrement coussinés. Bretelles extensibles pour votre confort. A 32 à 36; B et C 32 à 38. BLANC. **PRIX DUPUIS 9.00**

**K)** Gaine-culotte en lycra à jambes longues. Supports doubles au devant et au dos, pour un meilleur maintien. Quatre jarretelles amovibles. Tailles P.M.G. BLANC. **PRIX DUPUIS 14.00**

**L)** Bandeau "LILYETTE" par Fantasia. Goussets en dentelle de nylon. Quels que soient vos mouvements votre soutien-gorge reste bien en place. 32 à 36 (A) — 32 à 38 (BC) — 32 à 38 (D) BLANC — NOIR. **PRIX DUPUIS 6.50**

Même modèle en long. **PRIX DUPUIS 10.00**

**M)** Gaine-culotte à jambes moyennes en lycra/nylon extensibles. Piqûres en satin sur les côtés. Quatre jarretelles amovibles. Panneaux doubles au devant et au dos. Tailles P.M.G. BLANC. **PRIX DUPUIS 10.00**

DUPUIS — DEUXIEME ETAGE — RAYON 360




NOËL n'est pas NOËL sans DUPUIS

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS D'AMERIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 23 novembre 1965 / saint Clément / 81e année, No 271 / 4 cahiers / 56 pages / La météo: neige légère / minimum 25 / maximum 33

*Des tonnes de sandwichs dans les poubelles des écoles ! • En page 35*

# La motion de blâme conservatrice portera sur les pensions de $100



**ILS REMERCIENT LA PRESSE**

*Guy Lomigny et sa femme, qui ont fui Haïti pour des raisons politiques et qui ont demandé au gouvernement canadien de séjourner quelques mois dans notre pays, ne seront pas renvoyés chez eux. Il semble que l'enquête de LA PRESSE sur cette affaire ait eu d'heureux résultats.* *(Voir en page 12)*

## La Tour de Montréal: stupéfaction à Paris

**par PIERRE ST-GERMAIN,**
*correspondant de LA PRESSE à Paris*

PARIS. — Bien qu'aucune réaction officielle n'ait encore été rendue publique, la décision de la Ville de Montréal de construire une tour pour l'Expo de 1967, sans en avoir informé le Conseil municipal de Paris et le gouvernement français, a été accueillie avec stupéfaction dans les milieux politiques de la capitale, apprend-on de bonne source.

On assure que le mot "offense" a été prononcé, hier, à l'Hôtel de ville de Paris et qu'un ministère français a ouvert un dossier sur cette affaire.

Selon les règles de la diplomatie, ajoute la même source, le Conseil municipal de Montréal aurait dû prévenir Paris et les autorités françaises de son désir de relancer sous une autre forme le projet initial auquel la France aurait été en définitive prête à collaborer mais que la métropole canadienne avait laissé tomber au dernier moment.

**Discrétion des hommes politiques français**

Cependant, les personnalités politiques françaises ont tenu jusqu'ici à observer la plus grande discrétion sur ce rebondissement inattendu de "l'affaire de la tour".

On souligne par ailleurs que des milieux non officiels de Paris eurent vent, jeudi dernier, de l'intention de Montréal de donner suite, sans la participation française, au projet mis au rancart l'été dernier.

Le lendemain, la station de radio d'Etat "France-Inter", informée par son correspondant à Montréal, faisait état de la décision annoncée par M. Saulnier, mais la nouvelle n'eut pas de répercussions dans la presse française.

Des personnalités parisiennes qui avaient été mêlées au projet initial de la tour crurent d'abord qu'il s'agissait d'une fausse information. Lorsqu'elles eurent établi la véracité de la déclaration attribuée à M. Saulnier, les réactions passèrent de la surprise à la stupéfaction.

Depuis, on cherche à s'expliquer pourquoi les autorités montréalaises n'ont pas informé en bonne et due forme celles de Paris, qui leur avaient accordé leur concours pour le projet initial et avaient engagé à cette fin des frais assez élevés de toutes sortes, sans compter les multiples interventions

**Voir LA TOUR en page 2**



Téléphoto UPI

**Après deux ans d'absence**

M. George Hees, élu député conservateur dans Northumberland le 8 novembre dernier, a repris place dans les rangs de son parti après une absence de deux ans. A la suite du caucus d'hier, il s'est empressé d'affirmer que le parti n'avait jamais été aussi uni.

## *Dief abandonne la question de l'intégrité du cabinet*

**par Jacques Pigeon**

OTTAWA. — Après un long caucus de plus de trois heures, les conservateurs, sous l'impulsion de leur chef, ont décidé de présenter un amendement au discours du trône que présentera le gouvernement à l'ouverture de la session. On croit savoir que l'opposition conservatrice présentera cet amendement, équivalant à une motion de censure, sous prétexte que l'administration libérale ne veut pas accorder la pension uniforme de cent dollars par mois, promise mille et une fois par M. John Diefenbaker au cours de la campagne électorale.

En effet, les néo-démocrates ont déjà laissé savoir, par la voix de leur chef T. C. Douglas, qu'ils n'appuieraient pas une motion de censure conservatrice prétextant que l'honnêteté et l'intégrité de certains membres du cabinet laisse à désirer.

Les conservateurs ont donc décidé de changer de tactique. Ils vont tenter de forcer la main des néo-démocrates en s'appuyant sur les pensions. Les sosialistes, disent-ils, pourront difficilement refuser aux Canadiens une pension uniforme de cent dollars par mois. C'est dans leur programme.

A sa sortie de la salle où s'est déroulée la réunion partisane, M. Diefenbaker a dit aux journalistes que les membres du parti ont unanimement endossé son leadership. Bien plus, s'est-il empressé d'ajouter, ils ont adopté une résolution de remerciement envers mon épouse, dont ils ont admiré la conduite durant la campagne électorale.

Au cours de son monologue habituel, le chef tory a déclaré que le caucus a unanimement endossé le programme politique qu'il a présenté au peuple au cours des semaines électorales.

Et tout comme s'il avait été élu premier ministre, le chef de l'opposition a dit, sans ambages, que son parti tentera de faire adopter par les communes, ce programme politique.

Ce programme comprend, outre les pensions, des mesures pour aider les agriculteurs de l'est ainsi qu'un abattement fiscal aux propriétaires de résidences (déductibilité des taxes scolaires et municipales).

**A bas les socialistes**

Le chef de l'opposition en a également surpris plusieurs en s'efforçant, dans une longue tirade, de dénoncer "les socialistes" qui, selon lui n'ont pas gagné de terrain au cours des dernières années. Le NPD prétend qu'un déblocage vient de s'effectuer et qu'il a recueilli beaucoup plus de suffrages qu'au cours des derniers scrutins.

"Je mesure leur succès en termes de sièges gagnés", a dit

**Voir DIEF en page 2**

## Hydro: entente avec les syndicats de la CSN

**par Gilles Pratte**

La Commission hydroélectrique vient de conclure, avec six syndicats de la Confédération des syndicats nationaux, une entente intéressant 1,114 employés de filiales de l'Hydro-Québec, à travers la province.

Cette entente ne signifie pas que la grève des 4,400 employés de l'ancienne Hydro-Québec, prévue pour lundi dans la région de Montréal est évitée ; elle veut seulement dire que cet arrêt de travail que doivent déclencher deux syndicats alliés à la Fédération des travailleurs du Québec ne s'étendra pas à toute la province.

L'accord rendu public hier soir, au cours d'une conférence de presse, par le directeur général de l'Hydro-Québec, M. Robert-A. Boyd, porte sur le renouvellement de conventions collectives de travail avec la Compagnie d'électricité Shawinigan, la Gatineau Power Company, la Compagnie électrique du Saguenay, la Compagnie de pouvoir du bas Saint-Laurent, la Quebec Power, la Compagnie électrique du Saguenay.

Le vice-président de la Fédération des services publics (CSN), M. Jean-Robert Gauthier, a pour sa part souligné que les termes de cet accord ne peuvent être rendus publics tant que les syndiqués ne les auront pas acceptés.

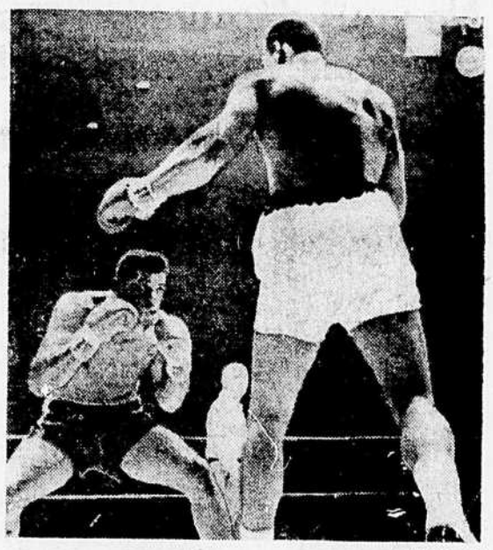
Il a toutefois précisé être très

**Voir HYDRO en page 2**

## pourquoi un ministère de l'industrie et du commerce

par Claude Beauchamp

*La pensée du gouvernement québécois en matière de planification économique s'est considérablement modifiée au cours des deux dernières années. Les organismes administratifs chargés d'élaborer et d'appliquer la politique économique du gouvernement n'ont cependant pas évolué d'une façon aussi satisfaisante. Quelles sont les principales modifications qu'il faudrait apporter et, en particulier, quel est le rôle que peut jouer un ministère oublié jusqu'ici, le ministère de l'Industrie et du Commerce. Claude Beauchamp, du service économique et financier de LA PRESSE, fait le point sur ces questions.* *(Voir en page 7)*



téléphoto UPI

**CLAY L'EMPORTE**

*Cassius Clay, invaincu en 22 combats, n'a pas gagné tellement de prestige avec sa victoire aux dépens de Floyd Patterson, à Las Vegas, mais il a fait taire ceux qui doutaient encore de ses qualités de boxeur, et misaient surtout sur ses talents de "comédien". Il a triomphé de Patterson par mise hors de combat technique à la 12e ronde.* *(Voir en page 41)*

## L'ONU approuve une conférence mondiale sur le désarmement en 1967 — Pékin serait invité

NATIONS-UNIES, New York, (AFP, PA) — La commission politique de l'Assemblée générale des Nations unies a approuvé aujourd'hui, par 91 voix, sans opposition, une proposition en vue de la tenue en 1967 d'une conférence mondiale sur le désarmement avec la participation de Pékin. La commission groupe des représentants de tous les pays membres des Nations unies.

La commission a recommandé que des consultations commencent immédiatement pour la création d'un comité préparatoire de la conférence. Le délégué des Etats-Unis a voté en faveur de la proposition. Il a annoncé que son pays est disposé à participer à un tel comité préparatoire et a suggéré que celui-ci comprenne, outre les cinq puissances nucléaires, dont la Chine, plusieurs Etats qui ont d'importants programmes nucléaires pacifiques et plusieurs autres à l'origine de l'idée de la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement.

**Le Canada est favorable**

Toutefois, le délégué américain, M. Arthur J. Goldberg, a précisé que son pays réservait sa décision quant à sa participation aux travaux de la conférence elle-même, par opposition à ceux du comité préparatoire.

Le Canada a voté en faveur de la proposition qui a été présentée par les pays afro-asiatiques. De son côté, la France s'est abstenue. La Chine nationaliste n'a pas pris part au vote.

Les parrains du projet de con-

**Voir DESARMEMENT en page 2**

## L'entente culturelle franco-québécoise sera signée demain à Québec

QUEBEC. — A la surprise des milieux intéressés, c'est à Québec demain matin que se signera l'entente culturelle entre le Québec et la France. Les deux Etats avaient signé pareille entente dans le domaine de l'éducation en février, ce qui avait causé un certain émoi à Ottawa et ce qui devait amener, après de nombreux palabres, la signature d'un accord Paris-Ottawa la semaine dernière dans la capitale canadienne.

Surprise il y a parce que MM. Pierre Laporte et Guy Frégault partent demain pour Paris, où l'entente devait être signée, de la main de MM. André Malraux et Pierre Laporte.

De source officieuse mais très fiable il appert cependant que M. Malraux a décliné la cérémonie, allégant qu'il incombait à son sous-ministre de signer cette entente. Apprenant la chose, le ministre Pierre Laporte se serait montré réticent à signer avec un sous-ministres, d'où nouveaux conciliabules.

C'est alors qu'on a songé à signer l'entente au Québec même. Elle sera signée par M. Laporte, pour le Québec, et par M. Pierre Leduc, pour la France. En tant qu'ambassadeur, M. Leduc a en effet le rang de ministre plénipotentiaire et M. Laporte se trouvera ainsi à signer d'égal à égal.

Après la cérémonie de demain, MM. Laporte et Frégault

**Voir ENTENTE en page 2**



**Me Wagner chez lui**

**Le ministre de la Justice du Québec, Me Claude Wagner, a reçu aujourd'hui son congé de l'hôpital Notre-Dame, où il avait dû subir l'ablation de la vésicule biliaire, le 13 novembre dernier. Me Wagner, qui prendra quelques semaines de repos dans le sud, probablement au Mexique, sera de retour à son bureau dans la semaine de Noël ou celle du Nouvel An.**

## Première poursuite depuis l'enquête sur le drame de LaSalle

Une des victimes de la terrible explosion qui causa quelque 28 pertes de vie, à Ville LaSalle, en mars dernier, vient de faire enregistrer la première poursuite en dommages, à la suite de l'enquête tenue le 2 novembre dernier, contre la Corporation de gaz naturel de Québec. La réclamation s'élève à $86,000.

M. Herbert George Peard qui habitait avec sa famille au 0365, rue Bergevin, mentionne dans sa procédure qu'il perdit dans la catastrophe: sa femme, Veronica Marion Costello, 39 ans; ses deux filles, Sharon Dorothy et Diane Agnes, respectivement âgées de 9 et 5 ans, et son fils Kevin Herbert.

L'explosion réduisit en ruines l'immeuble qu'il habitait, vers 8 h. 10, le matin du 1er mars, et le transforma en un monceau de décombres.

M. Peard poursuit également à titre de tuteur de la seule fille qui survit à la catastrophe. Il allègue qu'en plus de perdre sa mère et ses frères la fillette a subi une fracture du genou droit, d'un bras, du nez et de multiples contusions. Il réclame pour elle la somme de $21,000.

Il allègue que la défenderesse était propriétaire d'un réseau souterrain comprenant une conduite principale et des embranchements amenant le gaz naturel aux divers immeubles.

Elle n'aurait pas su éviter cette tragique explosion qui est attribuable à un mélange d'air et de gaz dans un des princi-

**Voir POURSUITE en page 2**

## Jean Vallerand successeur de Robert Elie ?

*Le ministère des Affaires culturelles du Québec n'a pas arrêté son choix, semble-t-il, pour le successeur de M. Robert Elie au poste de conseiller culturel de la Maison du Québec, à Paris.*

*Toutefois, si l'on en croit des rumeurs persistantes, le choix du ministère se porterait sur M. Jean Vallerand, critique musical à notre journal et directeur musical à Radio-Canada.*

## Une violente sortie d'un juge contre de nouveaux manuels

**par Maurice Laperrière**

QUEBEC. — Le juge en chef de la Cour supérieure de Québec, l'hon. Frédéric Dorion, a fait, ce matin, une violente sortie contre les nouveaux manuels scolaires de la province de Québec.

Dans un discours aux jurés, à l'ouverture du terme des assises criminelles de novembre, le juge Dorion a demandé:

"Avez-vous eu l'occasion de constater les changements survenus récemment dans les programmes de nos écoles qui reçoivent les enfants en bas âge ? Vous êtes-vous rendus compte que l'on s'applique, au moyen de nouveaux manuels scolaires, à leur faire oublier tout ce qui a trait à la religion et à l'existence de Dieu ?

"Pour faire plaisir sans doute à une poignée d'agnostiques, on a déformé totalement les livres de lecture de la première et de la deuxième année, a poursuivi le président du tribunal. Ainsi, dans le deuxième livre de lecture, qui comprend 102 pages, on en a modifié 33, c'est-à-dire, presque le tiers, afin de faire disparaître toute idée de Dieu et de religion.

Le juge Dorion a affirmé qu'on présente ce manuel sous de fausses représentations. "Il est indiqué à l'intérieur de la couverture que ce manuel est approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de Québec. Or, l'on sait que ce conseil, dont faisaient partie les évêques, n'existe plus depuis plus de trois ans. C'est donc une fausseté qu'on n'a pas le droit d'imprimer dans un livre destiné à l'éducation des enfants."

Le juge Dorion a cité plusieurs exemples de ces changements où l'on a remplacé le nom de Dieu par d'autres mots.

"Est-il possible, dans une province comme la nôtre, a-t-il dit, de mépriser ainsi les sentiments de la population à 85 pour cent catholique et à au-delà de 10 pour cent protestants, et de chercher à neutraliser l'enseignement à nos jeunes enfants ? Est-ce ainsi que l'on veut éduquer la prochaine génération et lui enseigner une vie saine et honnête ? Est-ce ainsi que l'on fera la lutte à la délinquance juvénile ?

# Le Prêt d'Honneur: on atteindrait 75% de l'objectif, soit $115,000



Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

**L'objectif ne sera pas atteint**

*A mesure que les résultats des diverses paroisses arrivaient et qu'une jeune fille les inscrivait au tableau, l'optimisme de commande des organisateurs du Prêt d'Honneur faiblissait.*

## *Dans 180 paroisses sur 203, on a récolté $93,566.85*

Tous les rapports des paroisses ne sont pas encore rentrés mais il semble que la campagne du Prêt d'Honneur atteindra cette année 75 pour cent de son objectif. Quelque 10,000 étudiants de l'université et des collèges classiques ont participé hier soir à la "Grande visite étudiante".

A deux heures cet après-midi, alors que 157 des 203 comités paroissiaux avaient complété leur rapport définitif et que 23 avaient fourni des résultats approximatifs, le montant recueilli s'élevait à $93,566.85, soit à 62 p.c. de l'objectif. Le comité central était encore sans nouvelles de 23 autres comités paroissiaux.

Cet objectif avait été fixé à $150,000. M. Albert Ricard, directeur général de la campagne, avait peu avant la fermeture du comité central qu'il conservait encore l'espoir de voir grimper la recette à $115,000, ce qui représenterait 75% du montant visé.

En dépit de l'optimisme de commande qui se dégageait de leurs derniers communiqués officiels, M. Ricard et les autres organisateurs étaient manifestement déçus des résultats de la Grande Visite.

"Nous ne sommes pas totalement déçus, a précisé M. Ricard à LA PRESSE, mais nous ne pouvons naturellement pas non plus faire montre d'un optimisme exagéré.

**L'objectif global**

L'objectif de $150,000 de la Grande Visite ne constituait qu'une partie de l'objectif total de $350,000 de la campagne du Prêt d'Honneur. On compte

**Voir L'APPEL en page 2**

## Rhodésie: Londres fixe des conditions pour un embargo

(D'après AFP, UPI, PC, PA, Reuter) — La Grande-Bretagne imposera un embargo sur les expéditions de pétrole et un embargo général sur toutes les expéditions de marchandises à destination de la Rhodésie seulement dans le cas où d'autres pays se joindraient à elle pour le rendre efficace, a déclaré aujourd'hui M. Harold Wilson.

Dans une déclaration aux Communes, le premier ministre britannique a précisé que son gouvernement ne considérait pas que les termes de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité samedi dernier avaient force exécutoire. Il a ajouté que le délégué britannique au Conseil avait voté en faveur d'un embargo général, y compris un embargo sur les expéditions de pétrole, avec réserve et parce que la résolution représentait un compromis. "Le gouvernement britannique doit insister que le genre d'embargo qui sera imposé soit efficace", a dit M. Wilson.

"Toute action unilatérale de notre part ne serait pas efficace", a précisé le premier ministre britannique.

A Johnson City, au Texas, le secrétaire de presse du prési-

**Voir RHODESIE en page 2**

## SOMMAIRE

Annonces classées / 36 à 38, 46 à 52
Bandes dessinées / 20
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 6
Finance / 24, 25
Horoscope / 9
Loisirs et récréation / 20
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 11, 12, 28, 39, 40
Radio et Télévision / 20, 21
Spectacles et Concerts / 18, 19
Sports / 41 à 44, 53
Tribunaux / 8, 16
Vie féminine / 29 à 34
Vie mondaine / 31
Vie syndicale / 14
Votre médecin / 15

# Les teamsters de Colombie-Britannique appuient les travailleurs du pétrole

VANCOUVER. (PCf) — Un puissant syndicat vient de prendre une décision vitale pour le succès de la grève générale de 48 heures qui doit avoir lieu en Colombie-Britannique.

La fraternité internationale des camionneurs (Teamsters), dont les 11,000 membres détiennent des postes indispensables dans l'industrie du transport de la province, vient de déclarer son entier appui aux travailleurs du pétrole si ces derniers font la grève générale de toutes les raffineries comme ils se proposent de le faire à minuit mercredi soir.

Bien que le syndicat indépendant des camionneurs ait rejeté l'appel de la Fédération du travail (CTC) de la Colombie-Britannique, lui demandant de faire la grève durant 48 heures pour supporter les travailleurs du pétrole, il a cependant accepté de ne pas toucher à aucun produit pétrolier si les travailleurs du pétrole font la grève dans toutes les raffineries.

Les camionneurs ont admis privément que leur projet était une manière de contourner effectivement la peur d'autres syndicats hésitants qui craignent d'avoir à faire face à des actions en dommage s'ils participent à une grève générale.

**Des cargaisons déclarées "hot"**

Les camionneurs, en déclarant "hot" tous les produits du pétrole, peuvent légalement être exemptés, d'après les termes de leurs contrats, de les manipuler ou même de conduire des camions chargés d'essence ou de pétrole.

M. Ed Lawson, président des camionneurs de la C.B., a déclaré que l'appui des camionneurs ne durera pas seulement 48 heures, mais aussi longtemps que la grève des travailleurs des raffineries se poursuivra.

Le Syndicat des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC) est en grève contre la British American Oil, depuis le 17 septembre. La grève s'est étendue aux usines de BA situées dans les provinces des Prairies et en Ontario. Le syndicat a aussi déclenché la grève dans une raffinerie de l'Imperial Oil près de Vancouver ainsi que dans une raffinerie de Shell dans l'Ouest.

Le syndicat a décidé de déclencher la grève dans toutes les compagnies de pétrole de la province, à minuit mercredi et la Fédération du travail de C.B., forte de 110,000 membres a lancé un appel pour une grève générale de 48 heures afin de démontrer la solidarité de tous les travailleurs envers les grévistes du pétrole.

**Des appuis malgré les passions du gouvernement**

Plusieurs autres syndicats ont promis leur appui dont ceux des menuisiers, des pêcheurs, des boueurs de certaines villes ainsi que d'autres travailleurs municipaux.

En dépit des appels lancés par le premier ministre Bennett et par le ministre du Travail, M. Leslie Peterson, les préparatifs de la grève générale se poursuivent hâtivement. Les directeurs du Congrès du travail du Canada sont venus discuter de la situation avec les autorités du gouvernement.

Entre-temps, les négociations se continuent derrière les portes closes mais aucune déclaration n'a laissé entrevoir des progrès. Les entretiens doivent se continuer aujourd'hui.

Alors qu'il restait moins de 48 heures pour la grève générale, M. Peterson a déclaré lundi : "Nous sommes arrivés à un point où personne ne peut prédire ce qui arrivera. Mais aussi longtemps que les négociations se poursuivent, on peut espérer un règlement".

**Autre grève générale en Saskatchewan**

Alors que se rapproche le moment du déclenchement d'une grève générale de 48 heures en Colombie - Britannique, prévue pour demain soir à minuit, une seconde province de l'Ouest fait maintenant face à une pareille menace.

En effet, on apprenait hier soir à Saskatoon, que les travailleurs syndiqués de la Saskatchewan songeaient à imiter leurs collègues de la Colombie-Britannique. Des réunions syndicales doivent avoir lieu à Saskatoon, Regina et Moose Jaw pour décider de quelle façon les ouvriers de la province viendront en aide au Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC).

Le représentant de ce syndicat en Saskatchewan, M. Bill Rybotsky, a déclaré qu'il ne recommandait pas aux ouvriers de la Saskatchewan de suivre l'exemple des ouvriers de la Colombie où l'arrêt de travail doit s'étendre à tous les secteurs de l'industrie, mais qu'il ne serait pas surpris que cette proposition soit soumise par les membres de l'assemblée eux-mêmes.

En attendant, le local de Saskatoon du Syndicat a envoyé des lettres et des télégrammes au premier ministre Thatcher, de la Saskatchewan, aux ministres provincial et fédéral du Travail, aux membres du parlement provincial et aux députés fédéraux de la province, ainsi qu'aux chefs des partis de l'opposition, leur demandant d'exercer des pressions sur la British American Oil afin qu'elle prenne des mesures concrètes en vue du règlement de la grève.

Contrairement à la Colombie-Britannique, où l'arrêt de travail de 48 heures a été ordonné par la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, la demande d'un arrêt de travail en Saskatchewan vient des "locaux" syndicaux eux-mêmes et non de la Fédération des travailleurs de la Saskatchewan, laquelle groupe 22,000 membres.

Quelque 445 membres du Syndicat international des travailleurs de l'industrie pétrolière, chimique et atomique sont en grève en Saskatchewan depuis la mi-septembre.

**Incertitude dans les chemins de fer**

On ignore encore si les chemins de fer et les lignes aériennes seront affectées par cet arrêt de travail. Les autorités du Pacifique Canadien ont en effet publié un communiqué dans lequel elles déclarent être confiantes que leur syndicat respectera le contrat, pendant qu'à Air-Canada, on se contente d'étudier la situation.

Pendant ce temps, le leader de l'opposition à la législature provinciale, M. Robert Strachan, un néo-démocrate, et huit autres députés, ont réclamé une réunion d'urgence entre négociateurs syndicaux et patronaux pour en venir à une entente et éviter la grève générale. Mais le président du syndicat a déclaré que s'il considérait la suggestion comme bien intentionnée, il ne la trouvait toutefois pas appropriée.

# Daniel Johnson: l'erreur de Balcer a été "stupide"

**MACAMIC. (PC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Daniel Johnson, a qualifié "d'erreur stupide", la décision de M. Léon Balcer, ex-député de Trois-Rivières aux Communes, de quitter les rangs du parti conservateur, il y a quelques mois.**

**M. Johnson a fait cette déclaration, hier, à Macamic, dans le nord-ouest de la province, au cours d'une conférence de presse.**

**Il a soutenu que M. Balcer, par son geste, "a brisé sa carrière politique", notant qu'il aurait dû rester à Ottawa où le Québec a tant besoin de chefs.**

**Le chef de l'opposition a passé la fin de semaine dans cette partie de la province où il a rencontré les organisateurs de son parti.**

**Il était accompagné de MM. Paul Dozois et Claude Jodoin, respectivement députés provinciaux de Montréal - Saint-Jacques et de Compton.**

# Procès de Darabaner aux Assises de février

QUEBEC — (DNC) — Le procès de Moïse Darabaner sous deux chefs d'accusation de crimes d'incendies a été reporté ce matin devant le juge en chef Frédéric Dorion. Ses deux procureurs, Me Raymond Daoust et Me Roland Blais, criminalistes de Montréal, étaient absents.

Darabaner, qui n'a été présent à la cour que quelques minutes manifeste de signes de plus en plus évidents de nervosité.

# Une grève ne priverait pas immédiatement la métropole d'électricité

**(G. P.)** — Les négociations se sont poursuivies toute la journée hier en vue d'éviter la grève qui doit frapper l'Hydro-Québec lundi.

Ni la partie patronale, ni la partie syndicale n'ont fait de commentaires au sujet des négociations qui sont conduites à un rythme accéléré.

Le directeur général de l'Hydro-Québec, M. Robert-A. Boyd, a toutefois été amené à soutenir qu'une grève ne plongerait pas immédiatement la métropole dans l'obscurité.

Il a fait ce commentaire au cours d'une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé la conclusion d'une entente avec six autres syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, représentants 1,114 employés de compagnies nationalisées, à l'extérieur de Montréal.

S'il ne se produit pas de défectuosités techniques, l'Hydro-Québec pourra quand même, malgré la grève, assurer la distribution de l'électricité.

M. Boyd devait toutefois reconnaître qu'il y a très peu de jours où il ne se produit pas quelque accident technique.

Il a noté que l'Hydro n'a pas pour autant demandé au gouvernement d'agir pour prévenir la grève de lundi. "Il appartient au conseil des ministres, a-t-il dit, de décider s'il doit prendre une injonction de 80 jours pour assurer la continuation des services d'électricité."

Par ailleurs, M. René Therrien, directeur du service des relations publiques, a déclaré au cours de la journée savoir que les parties s'étaient rencontrées toute la journée. L'agent des relations extérieures du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), M. Jacques-V. Morin croit que les négociations se poursuivront encore toute la journée aujourd'hui et qu'on sera fixé ce soir ou demain sur le déroulement de ces pourparlers de dernière heure.

Le Syndicat des employés de bureau de l'Hydro-Québec (Ind.) est aussi concerné dans ces pourparlers.

Le litige porte principalement sur la sécurité d'emploi.

Le directeur québecois du SCFP, M. André Thibaudeau, a répondu hier à une déclaration récente de la Chambre de Commerce et du Board of Trade de Montréal, relativement au conflit en cours.

"Comme souvent, la Chambre de Commerce et le Board of Trade s'en prennent aux travailleurs qu'ils invitent à la patience et à la résignation, tout en demandant au gouvernement de leur passer la camisole de force, déclare M. Thibaudeau. "Pas un mot d'exhortation à l'endroit du patronat, dont l'attitude entêtée nous a jusqu'ici empêchés de régler le présent conflit tout en garantissant la sécurité et la dignité des travailleurs en cause."

M. Thibaudeau souligne que d'après la nouvelle publiée dans LA PRESSE, vendredi dernier, la Chambre de Commerce va jusqu'à réclamer une séance spéciale du Parlement afin d'adopter une loi d'exception qui priverait le secteur public de la libre négociation collective.

"En somme, c'est la conscription du travail que réclame la Chambre de Commerce. Si le gouvernement avait la faiblesse d'obtempérer à une telle demande, c'en serait fait de la révolution tranquille", a déclaré M. Thibaudeau, qui est aussi secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Thibaudeau soutient que les travailleurs en cause ont fait preuve de sérieux et de maturité. "Il y a des mois qu'ils explicitent leurs problèmes aux négociateurs patronaux. Aujourd'hui nous retournons négocier de bonne foi et nous présumons que la partie patronale nous rencontrera dans le même esprit. Nous sommes arrivés à la minute de vérité. L'expérience passée prouve que le genre de loi que réclame la Chambre de Commerce n'a jamais incité le patronat, ni les syndicats, à négocier sérieusement," termine le syndicaliste, dans un communiqué.

Un autre organisme, le Conseil de l'alimentation du Québec vient de faire parvenir au premier ministre, M. Jean Lesage, et à cinq autres ministres du cabinet provincial un télégramme pour demander que la grève de l'électricité soit évitée.

Le télégramme signé par le président, M. Aimé Boisvert, se lit comme suit : 'Conseil alimentation du Québec vous prie instamment prendre mesures pour éviter grève électricité considérant menace grave aux approvisionnements denrées alimentaires état nature dans canaux distribution (congélateurs gros et détail, chambres froides, comptoirs réfrigérés) à travers la province.

Danger santé publique et ravitaillement populaiton en produits frais. Perspectives grève absolument impensables."

Les copies de ce télégramme ont été envoyés aux ministres suivants : Alcide Courcy, Agriculture, Gérard-D. Lévesque, Industrie, Eric Kierans, Santé, Carrier Fortin, Travail et René Lévesque, Ressources naturelles.

# Ford: grève à Oakville

OAKVILLE (PC) — Un porte-parole de Ford Motor Company of Canada Limited a déclaré qu'environ 650 travailleurs de la relève de ce matin ne se sont pas présentés au travail et que la compagnie a renvoyé chez eux les 1,850 autres ouvriers.

Hier après-midi environ 300 ouvriers de la relève de nuit ont quitté leur travail dans la section de la peinture et de l'inspection finale. La compagnie avait dû retourner les 1,900 autres ouvriers.

Le vice-président de la succursale 707 du syndicat des travailleurs unis de l'automobile (CTC), M. Ed. Bruce, a déclaré ce matin que l'arrêt de travail, aucunement autorisé d'ailleurs par le syndicat, provient du mécontentement des ouvriers pour certaines conditions de travail. L'usine d'Oakville est située à 20 milles à l'ouest de Toronto.

# DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

le leader conservateur, "c'est ce qui compte. Et si je me rappelle bien, ils ont emporté beaucoup plus de sièges en 1945 qu'en 1965. C'est ça un déblocage. . ."

En y réfléchissant quelque peu, on peut comprendre l'acharnement du leader tory envers ceux qu'il appelle les "socialistes". Sans leur appui, il ne peut renverser le gouvernement et ces derniers préfèrent, de toute évidence, les rouges aux bleus. Pour eux, c'est un moindre mal.

On a aussi noté la présence de M. George Hees aux côtés du chef qui a qualifié la réunion des plus beaux adjectifs du dictionnaire. C'était "la plus belle", "la plus enthousiaste", "la plus optimiste", etc. . . réunion conservatrice à laquelle il a participé depuis longtemps.

M. Hees, qui a vécu des heures moins heureuses au cours des caucus qui ont précédé sa démission dramatique en 1962, s'est empressé de renchérir en affirmant que le parti n'avait jamais été aussi uni.

**Radio-Canada à la solde des libéraux**

La société Radio-Canada n'a pas échappé aux critiques du chef conservateur. D'après lui, la société est à la solde des libéraux. "Elle l'a prouvé au cours de la campagne. Il nous est difficile de comprendre, a-t-il enchaîné, pourquoi cet organisme d'Etat a ouvert sa porte aux faux prophètes qui prédisaient assidument notre échec.

M. Diefenbaker a également promis qu'il fera tout en son pouvoir pour que le gouvernement abolisse la taxe de 11% sur les matériaux de construction et la machinerie lourde. "Aujourd'hui, nous avons M. Robert Winters comme allié, a-t-il conclu, ce sera plus facile". On sait que ce dernier a mis en doute la justesse de cette mesure décrétée par M. Walter Gordon. Et tous envisagent son accession prochaine au cabinet, probablement à titre de ministre du Commerce.

# RHODESIE

SUITE DE LA PAGE 1

dent Johnson, M. Bill Moyers, a annoncé aujourd'hui que M. Harold Wilson et le chef de la Maison Blanche se rencontreront le 17 décembre prochain aux Etats-Unis pour discuter des affaires mondiales. M. Moyers a ajouté que la réunion entre les deux hommes d'Etat aura lieu soit à Washington, soit au ranch du président au Texas. Le lieu de la rencontre n'a pas encore été déterminé, a-t-il dit.

Parmi les sujets qui seront évoqués au cours des entretiens Johnson-Wilson, on mentionne les questions suivantes : la politique britannique dans l'Atlantique du nord, l'OTAN, la Rhodésie, le Vietnam, les relations soviéto-britanniques et le projet de traité sur la non-prolifération des armes nucléaines.

A Londres, on a annoncé officiellement que M. Wilson prononcera un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, la veille de sa rencontre avec M. Johnson.

**Incidents en Rhodésie**

En Rhodésie, la police a ouvert le feu aujourd'hui sur une troupe de nationalistes africains qui ont lancé des pierres sur un autocar. Un des manifestants a été tué et quatre autres ont été arrêtés.

La police du gouvernement rebelle de M. Smith a procédé avec diligence dans le but apparent d'empêcher que ne s'accentue le mouvement de grèves déclenché par des groupements politiques africains.

La victime de ce matin, la première apparemment, a été abattue sur Cleary Drive, principale rue du quartier Mpopoma, dans la banlieue de Bulawayo.

C'est dans cette banlieue que des policiers fortement armés durent lâcher des chiens hier soir contre des nationalistes africains qui ont bruyamment manifesté et qui se sont défendus à coups de pierres.

Les forces de l'ordre durent tirer en l'air pour disperser les manifestants. Personne n'a été blessé sérieusement et plusieurs arrestations ont été effectuées. On s'attend à ce que des désordres analogues aillent se multipliant au cours des prochains jours et la police demeure en état d'alerte.

La manifestation d'hier a été le point culminant d'une journée de désordres et d'arrêts de travail. Les leaders nationalistes avaient en effet lancé un ordre d'arrêt de grève générale de 24 heures pour protester contre le régime raciste de Ian Smith, mais la grève ne paraît avoir été suivie que dans une proportion de 20 pour cent.

**Sir Humphrey à son poste**

Plusieurs journaux britanniques parlaient hier de la démission imminente de sir Humphrey Gibbs, gouverneur britannique en Rhodésie (destitué par le gouvernement "rebelle" de M. Smith).

Ces bruits répandus par la presse sont catégoriquement démentis par sir Geoffrey Gibbs, frère de sir Humphrey, qui est vice-président de la Barclay's Bank et qui vient d'arriver à Salisbury. Selon sir Geoffrey, son frère n'a nullement l'intention de démissionner "pour raison de santé" comme le veut la rumeur. "Mon frère, a-t-il précisé, est en bonne santé, et bien mieux que l'on ne saurait croire". Il a déclaré d'autre part que l'effet des sanctions économiques contre la Rhodésie ne tarderait pas à se faire sentir.

**Judith Todd à Salisbury**

Mlle Judith Todd, fille de l'ex-premier ministre de Rhodésie, M. Garfield Todd, est arrivée de Londres à Salisbury aujourd'hui et a immédiatement fait appel au gouvernement britannique pour qu'il dépêche des troupes dans la colonie rebelle.

L'étudiante de 22 ans a dit à des journalistes qu'elle était revenue en Rhodésie dans le but de mettre la Grande-Bretagne en face de ses responsabilités et d'aider tous ceux qui, en Rhodésie, s'opposent au régime de M. Smith.

"Je crois que le seul moyen pour la Grande-Bretagne d'aider son représentant, le gouverneur Humphrey Gibbs, est de lui donner le moyen de "gouverner", c'est-à-dire, de lui envoyer des troupes pour ce faire", a dit Mlle Todd.

# ENTENTE

SUITE DE LA PAGE 1

partiront quand même pour l'Europe où ils mettront en oeuvre l'entente intervenue. Le contenu en sera dévoilé à Québec demain et on sait seulement qu'elle porte sur les échanges culturels France-Québec. MM. Paul Gérin-Lajoie, Claude Morin et Arthur Tremblay seront également du voyage à Paris où, avec MM. Laporte et Frégault, ils participeront à la réunion de la Commission mixte de Coopération franco-québécoise.

*S'il est vrai que nos joies sont courtes, la plupart de nos afflictions ne sont pas longues.*

**Vauvenargues**

# POURSUITE

SUITE DE LA PAGE 1

paux embranchements lequel était sous la surveillance de la défenderesse, lorsqu'il prit feu au sous-sol des immeubles 0365 et 0367 rue Bergevin.

Il s'est produit une fuite de gaz par une fissure à l'arrière de l'immeuble que le demandeur habitait. Celui-ci affirme que les pertes qu'il a subies proviennent de la faute, négligence et imprudence de la défenderesse qui n'aurait pas fait l'inspection de ses conduites et de son équipement en général.

M. Peard réclame $20,000, à titre de dommages provenant du manque d'assistance à la suite de la mort de ses trois enfants de qui il pouvait normalement attendre une aide dans ses vieux jours. Il évalue à $65,000 la perte de l'aide et de l'assistance morale et physique qu'il était en droit d'attendre également de sa compagne. Le tout, comme nous le mentionnons plus haut forme un total de $86,000 et le demandeur se réserve le droit de faire instruire l'affaire par un jury civil.

# LA TOUR

SUITE DE LA PAGE 1

aux échelons gouvernementaux les plus importants.

**Un appel de M. Drapeau**

On rappelle qu'en juillet dernier le Conseil municipal de Paris avait été spécialement convoqué pour se prononcer sur sa participation à la tour Paris-Montréal. Or, dans la nuit qui précéda cette session, M. Jean Drapeau avait téléphoné de Montréal pour faire part aux autorités parisiennes de l'abandon du projet.

Cette décision étonna le gouvernement français et le Conseil municipal de Paris, étant donné toutes les démarches qui avaient été entreprises en haut lieu pour assurer la participation française à la tour.

On ne comprit pas clairement à Paris les raisons pour lesquelles Montréal renonça au projet et on s'étonne maintenant de voir qu'un autre projet a été mis au point sans que les autorités parisiennes aient été tenues au courant, sinon consultées.

Lors de sa session spéciale de juillet dernier, le Conseil municipal de Paris avait rendu hommage à l'esprit d'initiative et de dévouement de M. Drapeau de mener à terme une oeuvre qui devait affirmer les affinités historiques entre les deux plus grandes cités de langue française au monde. Le Conseil avait par ailleurs résolu de maintenir sa participation à l'Expo sous une forme qui réponde pleinement à l'attente manifestée par Montréal.

Le maire Jean Drapeau et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, ont déclaré ce matin n'avoir aucun commentaire à faire au sujet de la réaction des autorités de la ville de Paris.

# L'APPEL

SUITE DE LA PAGE 1

recueillir $150,000 auprès des commerces et des industries, et $50,000 auprès de certains donateurs particuliers désignés globalement sous l'expression "noms spéciaux".

A l'heure actuelle, on n'a encore aucun résultat de la campagne menée auprès des "noms spéciaux", campagne qui a rapporté $26,000 l'an dernier.

Pour ce qui est des commerçants et des industriels, les premières compilations indiquent qu'ils se montrent beaucoup plus généreux cette année qu'ils ne l'ont fait l'an dernier. Les organisateurs déplorent toutefois que seulement 1,000 des 5,000 entreprises inscrites sur leurs listes consentent à délier leur bourse au profit des étudiants.

Quant aux sociétés commerciales anglophones, un grand nombre d'entre elles seraient particulièrement indifférentes aux appels du Prêt d'Honneur. M. Marcel Vincent, président de la compagnie de téléphone Bell du Canada, qui préside cette année la campagne du Prêt d'Honneur, a dit d'elles que l'attitude qu'elles prendraient au cours de la présente campagne serait une manifestation de leur attitude devant le Québec actuel.

**Les causes de ce demi-échec**

M. Ricard a évoqué cette nuit plusieurs facteurs qui pourraient expliquer le demi-échec — ou, si l'on veut, la demi-réussite — de la Grande Visite. Il a parlé du mauvais temps, qui serait cause de ce que seulement 9,000 étudiants aient pris part à la cueillette, au regard de 10,000 l'an dernier.

— Au début, la Grande Visite devait avoir lieu le 8 novembre, a-t-il rappelé, mais on a dû la rapporter au 22 à cause des élections de M. Pearson. Cela nous a nui, à coup sûr.

Seulement 800 étudiants de l'Université de Montréal ont "fait" la Grande Visite hier soir, alors que M. Ricard en attendait 2,000. Résultat : plusieurs "routes" n'ont pas été parcourues. Au moins une paroisse n'a pas été visitée du tout.

A ce sujet, les organisateurs invitent tous les citoyens qui auraient voulu verser leur écot, mais n'ont pu le faire parce qu'ils n'ont pas été sollicités, à faire parvenir leur contribution à "l'Organisation du Prêt d'Honneur, 1182, rue Saint-Laurent, chambre 20, Montréal".

Mais cette désaffection des étudiants n'est pas due uniquement à l'apathie.

L'an dernier, le Quartier Latin, journal des étudiants de l'Université de Montréal, avait mené une rude campagne contre le Prêt d'Honneur, qu'il qualifiait de "mesure de cataplasme" et qu'il accusait de retarder l'instauration de la gratuité scolaire. Cette année, le Quartier Latin s'est montré beaucoup plus discret là-dessus — et pour cause ! — mais les objections qu'il avait soulevées en 1964 n'ont pas été oubliées.

Bien des étudiants s'en sont souvenus qui ont refusé leur concours à la Grande Visite en signe de protestation contre ce qu'ils appellent "une forme dépassée de charité publique". Les organisateurs ont beau soutenir qu'ils sont, eux aussi, favorables à la gratuité scolaire, et qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la gratuité scolaire et le Prêt d'Honneur, ils n'arrivent pas à convaincre tout le monde.

La population, de son côté, réagit peut-être aussi de façon moins sympathique aux sollicitations du Prêt d'Honneur depuis que le système des bourses gouvernementales a été amélioré et que les étudiants ont envahi la place publique.

# HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

heureux de recommander aux syndiqués concernés d'accepter l'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et les représentants des six syndicats.

Se défendant bien de vouloir entrer en guerre avec les deux syndicats sur le point de déclarer la grève (un affilié en bonne et due forme à la FTQ et l'autre ayant un contrat de service avec cette centrale), M. Gauthier a souligné que les problèmes des six syndicats étaient tout autres que ceux des deux groupes qui menacent d'entrer en grève lundi.

Il a noté que tous les objectifs majeurs recherchés par ces syndicats ont été atteints et qu'ils n'avaient aucun motif d'appliquer le vote de grève qui permettait aux dirigeants de déclencher l'arrêt de travail n'importe quand, après l'avis préalable.

Un autre représentant des six syndicats de la CSN a souligné que sans être un "hold-up", le règlement intervenu avec l'Hydro est très convenable.

M. Gauthier a, de son côté, noté que si certains détails ont dû être abandonnés par les syndicats au cours des négociations, l'essentiel des droits acquis a été conservé. Il a précisé que ces syndicats des anciennes compagnies nationalisées sont maintenant mieux intégrés à la nouvelle Hydro-Québec.

Le représentant de l'Hydro, M. Boyd, a aussi mentionné, de son côté, que la signature de ces conventions constitue un pas important vers l'uniformisation des conditions de travail à travers la province. C'est aussi, selon lui, un pas de géant vers l'établissement de la parité de salaire à l'échelle provinciale.

Le directeur général de l'Hydro a souligné qu'en plus d'uniformiser le système d'évaluation des emplois, les nouvelles conventions collectives portent des dates uniformes d'entrée en vigueur et d'expiration, "ce qui, a-t-il dit, aura pour effet d'éliminer la surenchère à laquelle la pluralité syndicale exposait l'Hydro-Québec".

A un journaliste qui lui demandait s'il franchirait d'une façon ou de l'autre les piquets de grève que pourraient monter dans la région de Montréal les deux syndicats alliés à la FTQ, M. Gauthier a répondu : "En tant que négociateur professionnel, j'attends toujours d'être rendu devant la rivière pour décider si je dois la sauter."

# DESARMEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

férence mondiale sur le désarmement ont fait savoir clairement qu'ils s'attendaient à ce que tous les pays, y compris la Chine communiste, participent aux travaux de la conférence.

M. Goldberg a en outre indiqué que la décision ultime des Etats-Unis à propos de sa participation à la conférence dépendra des résultats des travaux du comité préparatoire.

## LA MÉTÉO

**Minimum cette nuit : 25**

**Maximum demain : 33**

**Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est :** nuageux avec neige légère aujourd'hui et demain. Peu de changement dans la température ; vent léger. Minimum cette nuit et maximum demain : à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 25 et 33.

**Régions du Lac St-Jean, de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspé :** nuageux avec neige intermittente aujourd'hui et demain ; froid. Minimum cette nuit et maximum demain : à Chicoutimi, Baie-Comeau et Sept-Iles, 15 et 23 ; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 20 et 30.


## Ne vous découragez pas si vos cheveux tombent!



Notre garantie
Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

Voici pourquoi la clinique Thomas peut vous offrir une telle garantie :

1) Après plus de 40 années de pratique professionnelle et de recherches constantes dans le domaine de la trichologie, seule la clinique Thomas peut vous offrir les traitements les plus perfectionnés et les soins les plus appropriés aux troubles capillaires locaux causant la chute de vos cheveux.
2) La clinique Thomas, faisant partie de la plus vaste organisation du genre au monde, avec 45 bureaux au Canada et aux Etats-Unis, possède des techniques et des remèdes auxiliaires exclusifs grâce auxquels les désordres capillaires locaux sont détectés, contrôlés et éliminés, de sorte à pouvoir arrêter la chute des cheveux et promouvoir une pousse abondante, épaisse et saine.
3) La grande expérience professionnelle dans les soins capillaires, dont vous ne saurez profiter qu'à la clinique Thomas, est le résultat des vastes connaissances acquises après avoir donné à date le chiffre impressionnant de plus de 8,000,000 de traitements, tout compte tenu que nous n'acceptons à traiter que les cas où des résultats positifs sont escomptés.
4) C'est pourquoi nous sommes à même d'offrir la plus honnête des garanties possibles, soit le remboursement de tout montant payé pour des traitements, si au bout de 30 jours vous ne constatez pas de résultats positifs. Venez donc sans plus remettre pour votre consultation gratuite.

**La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix.**

*Ecrivez à Dépt. LP. 923 ou téléphonez pour demander notre brochure gratuite "Les soins des cheveux..."*

**DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS**

**EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE**
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

**PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT**
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3601
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux — Premiers Experts Capillaires au Monde
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS



DANS L'EST SKI

*Le cadeau de Noël idéal pour le skieur*

**Livret de billets - simples interchangeables**

maintenant en vente
• BROMONT • NORTH HATLEY • MONT ORFORD
• MONT SUTTON • JAY PEAK • MONT ECHO
• OWL'S HEAD



*Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?*
*Un grand cognac français.*

HENNESSY
HENNESSY



COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

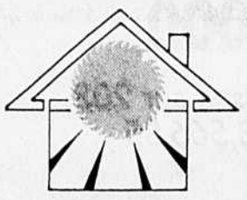


Fenêtres, Portes
Clapboard en aluminium
Auvents en fibre de verre
Appelez toujours
ALSCO
279-8551
1530 est, BEAUBIEN, Montréal



*UN CERCLE VICIEUX DANS LES TOITURES USUELLES :*

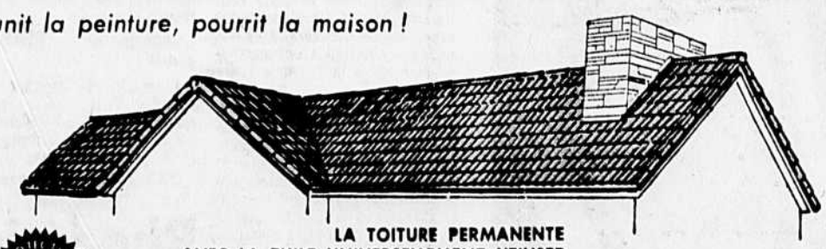
*Les toitures à revêtement de contact (telles papier, bardeaux d'asphalte) ventilent librement l'entretoit pour obvier à un moindre mal de glace et condensation au niveau de la toiture ; cette ventilation excessive, par cercle vicieux, donne condensation à travers les isolants. Il serait opportun de reconsidérer la toiture comme un mur avec espace d'air entre le revêtement et le lambris sous-jacent.*





*La condensation glace les isolants, fléchit les chevrons, jaunit la peinture, pourrit la maison !*

*Pourquoi garder l'entretoit glacial et humide ?*



LA TOITURE PERMANENTE
AVEC LA TUILE UNIVERSELLEMENT UTILISEE
Couleurs, légèreté, anti-capillarité, garantie 30 ans, acceptée par S.C.H.L. Rénovation idéale; prix compétitif avec les toitures usuelles.

PROTECTION FEU TORNADES

TUILE
PAPIER FEUTRE (respire)
LATTIS SURELEVE
= DOUBLE TOIT ÉTANCHE

+ ESPACE D'AIR LIBRE
ZONE TEMPÉRÉE
(ventilation contrôlée)

= ISOLATION (Economie de chauffage)
JAMAIS DE GLACE
PAS DE CONDENSATION
CONFORT




UNE MAISON EST AVANT TOUT UN TOIT...

COUVREURS SILIBETON
31, Girouard, Marieville, Qué.
Tél. : Montréal : UN. 1-5451
Chambly : OL. 8-8952
Marieville : 589-7693
"Seuls nous couvrons en tout temps"

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 23 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 271



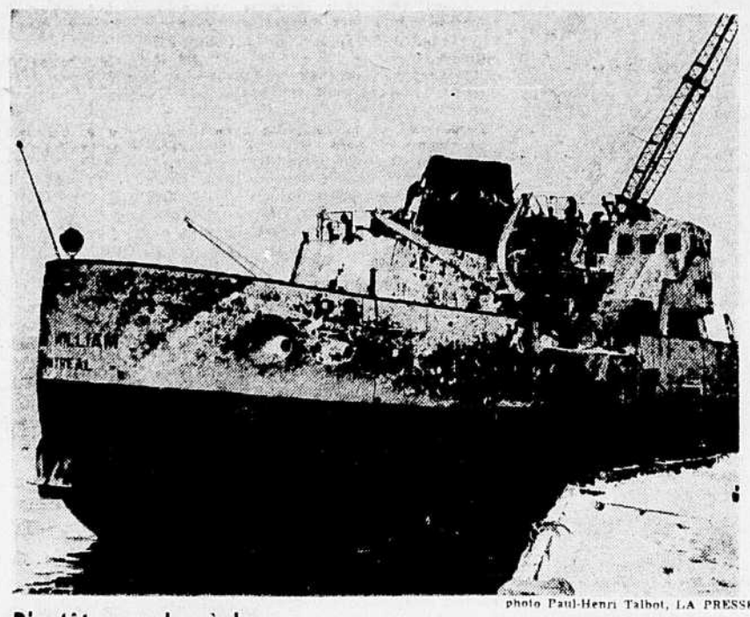


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Bientôt en cale sèche

Il a fallu 19 heures à une pompe de six pouces de diamètre pour vider le "Fort William" de son eau. La remise à flot du cargo de "Canada Steamship Lines" entre dans sa dernière phase. Dans quelques jours, le "Fort William" quittera le quai no 75 pour être remorqué aux chantiers naval de Davie Shipbuilding, à Lauzon, où il sera radoubé en cale sèche.

# Les étudiants des Beaux-Arts réclament une enquête sur le problème des arts au Québec

par Michèle Juneau

**Les étudiants des Beaux-arts, réunis en assemblée hier après-midi, ont décidé de poursuivre leurs journées d'étude jusqu'à cet que les rapports de chacun des comités formés soient remis au conseil général et que la compilation ainsi que l'étude générale des dossiers soient faites.**

Le président d'assemblée ayant demandé l'ajournement avant la fin de l'ordre du jour, les étudiants se prononceront aujourd'hui, au cours d'une autre assemblée, sur une proposition demandant au ministre de l'Education lui-même de venir les rencontrer. "Inutile de nous envoyer un délégué" de dire M. Michel de Noncourt, président de la commission "car seul, M. Gérin-Lajoie peut nous accorder ce que nous demandons."

C'est à 1 h. hier après-midi que les étudiants rencontraient pour la première fois, en assemblée générale, le représentant du ministère de l'Education, M. Germain Gauthier, directeur des études supérieures. M. Gauthier avait envoyé un télégramme au directeur de l'Ecole des Beaux-arts, M. Edmond Labelle, dans lequel il demandait de rencontrer les représentants des étudiants, hier matin, à 11 h. Le conseil général des étudiants de l'Ecole des Beaux-arts (la Masse) a aussitôt exigé que M. Gauthier rencontre tous les étudiants.

### Les étudiants sont déçus

Le message de M. Gauthier n'a pas eu l'heur de plaire aux étudiants. "Il a mis le feu aux poudres, a commenté un des membres du conseil. Il a reconnu que les locaux étaient infects, d'accord, mais il a essayé de nous endormir avec des considérations générales."

De son côté, M. Gauthier a avoué, au cours d'une rencontre avec les journalistes, que l'Ecole des Beaux-arts présente certains problèmes qui nécessitent une attention particulière. "Toute réclamation des étudiants, dit-il, doit être prise en considération. Quant à cette manifestation de journées d'étude, c'est une mode, une méthode contestable, une formule acceptable s'il n'y a pas d'abus."

Alors que les étudiants manifestaient jusqu'ici pour des revendications d'ordre matériel, ils tentent maintenant de soulever et de porter à l'attention du ministère de l'Education des problèmes d'ordre pédagogique.

**C'est ainsi qu'ils demandent la création d'une commission d'enquête sur le problème des arts au Québec. Au sein de cette commission devrait exister une sous-commission composée d'une représentation adéquate des peintres, professeurs, sculpteurs, étudiants en art; ils demandent également la nomination d'un fondé de pouvoir capable de prendre des mesures urgentes pour améliorer la situation présente.**

Le conseil général des étudiants (la Masse) doit rencontrer prochainement les professeurs de l'Ecole des Beaux-arts, afin de leur expliquer les problèmes des étudiants. Jusqu'à maintenant, les professeurs n'ont pas pris de position officielle dans le conflit.

## Protestations à l'école des arts appliqués

par Gilles Daoust

Les étudiants des Beaux-Arts ne sont pas les seuls, semble-t-il, à réclamer certains changements dans le domaine de "l'art".

Nous avons en effet appris ce matin que les étudiants de l'Ecole des arts appliqués de Montréal étaient déjà entrés en "journées d'étude" et que ces journées d'étude se faisaient conjointement avec celles des Beaux-Arts.

Chose étrange cependant, même si les étudiants des deux écoles font la grève ensemble, leurs revendications ne sont pas du tout de même nature.

On sait que les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal réclament du gouvernement une enquête sur le problème des arts au Québec et plus particulièrement, une amélioration des conditions dans lesquelles ils travaillent.

Les étudiants de l'Ecole des arts appliqués feraient plutôt porter leurs griefs contre l'administration qui dirige leur institution, et contre le directeur de l'école, M. Jean-Marie Gauvreau.

C'est du moins ce qu'ont révélé plusieurs étudiants des Beaux-Arts avec lesquels se tiennent, ces jours-ci, les étudiants des arts appliqués.

Ces derniers se plaindraient de la façon dont leur école est dirigée par M. Jean-Marie Gauvreau et par l'équipe de professeurs qui l'appuie.

L'Ecole des arts appliqués a succédé, on le sait, à l'ancienne Ecole du Meuble, fondée par M. Gauvreau.

Les étudiants des Beaux-Arts n'ont par contre fait porter aucun de leurs griefs jusqu'ici contre l'équipe de leurs professeurs et le directeur de leur école, M. Edmond Labelle. Ils se sont même fait un point d'honneur de préciser qu'ils étaient très satisfaits de ces derniers.

## St-André-de-l'Epouvante : expertise à Montréal sur les ossements trouvés hier

Les médecins-légistes du laboratoire médico-legal de Montréal font des expertises afin de déterminer si les ossements trouvés hier et aujourd'hui dans un boise de St-André-de-l'Epouvante, dans la région du Lac St-Jean, sont ceux de Maurice Garneau, porté disparu depuis 1957.

Des ossements ont été trouvés hier et aujourd'hui par des agents de la PP qui étaient accompagnés d'un individu qu'elle détient comme témoin important dans cette histoire de meurtre survenu il y a huit ans. Le détenu serait Paul-Emile Martel, alias Jean-Paul, un chauffeur de camion de 45 ans, de Montréal.

Les ossements trouvés hier étaient apparemment ceux du tronc d'une personne humaine. Ceux trouvés aujourd'hui seraient ceux d'un pied et de deux mains.

Tous ces ossements auraient appartenu au même cadavre. Les recherches se poursuivent en vue de retrouver la tête et d'autres parties du corps.

Maurice Garneau serait l'une des nombreuses victimes impliquées dans le réseau des incendies criminels au Québec. Le témoin important qui accompagnait la police aurait déclaré que Garneau avait été enterré sans les jambes et la tête.

Garneau, s'il s'agit de lui, est la cinquième victime découverte depuis septembre dernier dans cette série de crimes, de meurtres et d'incendies. Trois autres cadavres ont été exhumés des bois de St-Gilles-de-Lothinière tandis qu'un quatrième était trouvé à Ham-Sud. La PP continue toujours ses recherches dans l'espoir de découvrir deux autres cadavres à St-Ferdinand d'Halifax et à St-Nicolas, près de Québec.

A Montréal, ce matin, le chimiste Bernard Peclet attendait les ossements trouvés à St-André d'un moment à l'autre. D'autre part le pathologiste du bureau médico-légal de la ville de Québec était également à Montréal ce matin. On croit que sa présence ici justifiait la rumeur selon laquelle cet expert participe aux expertises qui seront faites dans les laboratoires montréalais aujourd'hui et demain.

# Le capitaine Jean-Paul Lapointe sera candidat à la présidence de la Fraternité des policiers

**Plus de 1,000 policiers, réunis hier soir en l'auditorium du Plateau, ont salué par un tonnerre d'applaudissements la décision du capitaine Jean-Paul Lapointe, président démissionnaire de la Fraternité des policiers de Montréal, de poser de nouveau sa candidature à l'élection de janvier.**

Le capitaine Lapointe avait convoqué cette assemblée à la suite de nombreuses requêtes, signées par des policiers, lui demandant de reprendre ses fonctions à la tête de l'exécutif de la Fraternité.

Le président avait donné sa démission en juillet 1964. Le tout s'était terminé par un vote de non-confiance à l'endroit du président Lapointe. Toutefois, la démission du président ne devait entrer en vigueur que le 4 janvier 1966, date à laquelle il devait également quitter les rangs de la police de Montréal.

A la suite d'une entente, M. Lapointe avait laissé son poste pour prendre des vacances et bénéficier des jours de congé qu'on lui devait. Il ne pouvait toutefois abandonner ses droits présidentiels, selon une opinion légale emise par Me Guy-M. Desaulniers.

En quittant son bureau, le capitaine Lapointe s'engageait quand même à s'occuper de la préparation de travaux techniques, tant pour la Fraternité que pour le fonds de pension des policiers. Mais on n'avait pas fait appel à ses services.

Au départ du capitaine Lapointe, le vice-président, le sergent-détective Paul Couturier, avait assumé la présidence par intérim. Ce dernier déclarait récemment qu'il ne postulerait pas le poste de président à l'élection de janvier, mais qu'il serait candidat à la vice-présidence.

Le sergent-détective Couturier avait fait cette déclaration alors que le capitaine Jean-Paul Picard, actuellement trésorier de la Fraternité, avait annoncé sa candidature au poste de président.

### Des documents

Le capitaine Lapointe a admis, hier soir, qu'il avait attendu d'avoir des documents en main pour expliquer les raisons de sa démission.

Il a exhibé une copie de la correspondance échangée entre l'exécutif de la Fraternité, l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal et lui-même, à la suite de sa démission.

Il a exhibé un grand nombre de chèques, prouvant qu'il avait remboursé la Fraternité pour tout travail qui avait été fait pour lui par un membre de la Fraternité.

Il a également exhibé des photostats de lettres prouvant qu'il avait remboursé les montants non dépensés qui lui avaient été alloués pour des déplacements, chose qu'il n'était pas tenu de faire.

Après avoir exposé tous ces documents et bien d'autres, le capitaine Lapointe n'a pas manqué de souligner que les travaux techniques qu'il avait entrepris pour la Fraternité et qu'on ne l'a jamais invité à terminer n'ont pas été faits en vain.

Il a mentionné que ces données techniques avaient servi à faire la preuve dans les négociations de 13 corps policiers, qui ont tous obtenu des traitements supérieurs à ceux des policiers de Montréal. Ces travaux ont permis à ces corps policiers d'obtenir des augmentations de salaires allant de $850 jusqu'à $1,350.

### Son programme

En annonçant sa décision de se porter candidat à la présidence, le capitaine Lapointe a également fait connaître les grandes lignes de son programme en expliquant le pour-

Voir LAPOINTE en page 4



Le capitaine Jean-Paul Lapointe,

*président démissionnaire de la Fraternité des policiers de Montréal*

# Le congédiement d'un sergent de police provoque un conflit à Pierrefonds

par Gilles Daoust et Thomas Duhaime

**A aucun moment, ni le maire Jean Labelle ni l'ex-chef de police Bruno Lirette ni l'inspecteur en chef Jean-Félix Berlinguette, pas plus que le gérant municipal Benoit Couture, n'ont convoqué l'ex-sergent Lucien Lajeunesse pour lui fournir l'occasion de s'expliquer avant de le congédier du Service de la police de Pierrefonds, le 4 août dernier.**

Telle est la version de l'ex-sergent Lajeunesse qui témoignait, hier après-midi, devant le tribunal d'arbitrage formé pour trancher ce litige, soulevé par la Fraternité des policiers de Pierrefonds à la suite de son renvoi pour insubordination.

Le tribunal est présidé par Me Jean Betz, professeur de droit à l'Université de Montréal, qui a été désigné par le ministère du Travail du Québec.

Incorporée en 1958, la petite municipalité de Pierrefonds est située dans la banlieue de la métropole, au nord-ouest de l'île de Montréal.

Les séances du tribunal d'arbitrage se sont déroulées dans la salle du conseil municipal.

### Le grief est-il fondé ?

La partie patronale était représentée par M. Matteau et la partie syndicale par le capitaine Jean-Paul Lapointe, président démissionnaire de la Fraternité des policiers de Montréal.

Dans son grief contre la ville, la Fraternité des policiers de Pierrefonds réclame l'annulation, à toutes fins que de droit, de la résolution de congédiement adoptée par le conseil municipal et la réinstallation immédiate de l'ex-sergent Lucien Lajeunesse.

La ville contestait, hier, le bien-fondé de ce grief.

A la suite des allégations des deux parties, le président du tribunal a remis au 3 décembre la décision qu'il rendra, et qui décidera si l'on doit poursuivre l'exposé du grief ou le rejeter.

Au bénéfice de Me Betz, le représentant syndical a déposé une liasse d'exhibits. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'une série de lettres échangées entre la ville et la Fraternité des policiers au cours des semaines qui ont précédé le renvoi de M. Lajeunesse.

De plus, dans ses allégations, le capitaine Lapointe a exposé devant l'arbitre du tribunal que le déclenchement de toute cette affaire découle "d'un conflit d'autorité et d'un manque de coordination au sein du Service de police de Pierrefonds".

C'est ainsi qu'en pigeant dans cette correspondance soumise à l'examen et à l'étude de Me Betz, on découvre que la Fraternité des policiers s'était informée, auprès du maire Labelle, dès le début du conflit, des fonctions réelles de l'inspecteur en chef Berlinguette (engagé le 15 mars 1965).

### Qui détenait l'autorité ?

Il s'agissait de déterminer et d'établir clairement qui, du chef de police Lirette ou de l'inspecteur en chef Berlinguette, détenait en fait et en droit l'autorité première. Qui, en somme, était véritablement fondé de pouvoir et responsable du Service de la police.

Dans une lettre-réponse, maintenant versée au dossier, le maire Labelle reconnait que seule l'autorité du chef de police Bruno Lirette prévalait dans le cas présent.

L'ex-sergent Lajeunesse n'en fut pas moins démis de ses fonctions à la suite d'un rapport rédigé par l'inspecteur en chef Berlinguette, qui l'accusait d'insubordination.

Une copie de ce rapport, envoyée à la Fraternité des policiers, a également été déposée comme exhibit et versée au dossier.

Il serait opportun, ici, d'expliquer que M. Lucien Lirette n'est plus chef de police de Pierrefonds depuis le 15 septembre 1965.

Dans une déclaration à LA PRESSE, hier soir, le maire Labelle a précisé que c'est M. Lirette lui-même qui a demandé à être transféré de service. Il occupe présentement la fonction d'inspecteur en bâtiments, étant toujours au service de la ville. "C'est d'ailleurs sa ligne, dit-il, car il a toujours travaillé dans la construction."

Concernant la déposition de l'ex-sergent Lajeunesse, à savoir : il n'aurait pas eu l'occasion de relever les accusations d'insubordination portées contre lui, le maire est tout aussi catégorique.

Voir PIERREFONDS en page 4

# Le problème scolaire d'Anjou est en voie de règlement, mais plusieurs élèves restent dehors

A Anjou, le dossier de la triple "mutinerie", qui a fait de l'école secondaire Wilfrid-Pelletier une vedette de l'actualité et qu'on s'apprêtait à fermer hier soir, demeurait toujours ouvert peu avant midi aujourd'hui.

La commission scolaire d'Anjou a en effet conclu des ententes de principe avec la CECM et avec l'Institut Alie, de manière à loger 9 classes d'écoliers de langue anglaise qu'on n'avait pu "caser" jusqu'ici sans provoquer une révolte quelque part.

Ces classes avaient été tout d'abord logées dans un centre commercial, au-dessus d'un atelier de nettoyage, ce qui souleva les protestations des parents de ces élèves de langue anglaise qui soutenaient que les lieux étaient malsains.

Les parents gardèrent leurs enfants à la maison jusqu'à ce que la commission scolaire trouve une solution. La commission installa donc ces écoliers anglophones ailleurs : au sous-sol d'une église et dans le gymnase d'une école secondaire de langue française.

Mal lui en pris, car cette solution déclencha une autre "mutinerie", et double cette fois.

Les instituteurs de langue anglaise se sont élevés contre le déménagement de quelques classes au sous-sol de l'église, alléguant que la disposition des lieux posait des problèmes pédagogiques.

D'autre part, les élèves de l'école secondaire française, offusqués de perdre leur gymnase au profit des écoliers de langue anglaise, déclenchaient une grève, appuyés par leurs parents.

La commission scolaire entreprit donc de trouver une au-

Voir ANJOU en page 4

# Le conseil municipal se réunira plus fréquemment

Le conseil municipal de Montréal siégera désormais plus fréquemment.

Rencontré vers 1 h. 30, cet après-midi, à l'issue d'une séance du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, président des commissaires, a révélé qu'une décision venait d'être prise en ce sens.

M. Saulnier a ajouté que cette nouvelle politique permettra de soumettre à l'approbation des conseillers des "ordres du jour moins chargés".

On savait déjà que le conseil tiendra une assemblée vendredi après-midi.

M. Saulnier annonce qu'une autre assemblée du conseil aura lieu une dizaine de jours plus tard.

# Enquête sur le suicide d'un détenu de la PP, à Lachute

L'assistant-directeur Jean-Paul Dessureault, de la Sûreté provinciale du Québec, a annoncé hier qu'une enquête sera tenue afin de découvrir les circonstances entourant la mort d'un détenu qui s'est enlevé la vie, dimanche, en se tirant une balle dans le cou alors qu'il était détenu dans les cellules de la Sûreté provinciale, à Lachute.

Robert Bates, un cultivateur de Dalesville, dans la région de Lachute, âgé de 62 ans, avait été appréhendé au cours de la journée de dimanche en rapport avec une affaire d'inceste et une autre de viol.

Selon les déclarations faites par le sergent J.-P. Dallaire, en charge du bureau de Lachute, Bates s'est suicidé vers 1 h. dimanche après-midi.

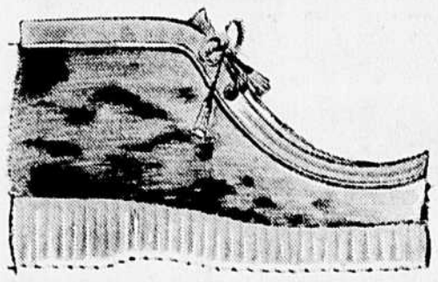
Le détenu aurait demandé à l'agent Yvon Sénecal, qui était de service, la permission de se rendre à la salle de toilette. Le policier l'a fait sortir de sa cellule et l'a conduit à la salle de toilette.

Comme le détenu mettait du temps à sortir, le policier a frappé à plusieurs reprises contre la porte de la salle de toilette. A ce moment-là, Bates a ouvert brusquement la porte et a bondi sur l'agent Sénecal, l'attaquant avec un couteau dont on ignore la provenance.

Au cours de la bagarre qui a suivi, l'agent Senecal a été blessé à un bras et a couru jusqu'au deuxième étage, où habite le sergent Dallaire.

Au retour des deux policiers, Bates gisait sur le sol... il était mort ! Il avait apparemment réussi à trouver un revolver dans un tiroir du bureau et il s'était donné la mort.

bottes
TYROL
pour hommes
et femmes



Modèle "KAYAK" qui fait vraiment sport ! En loup-marin argenté de Norvège avec garniture de cuir beige.
FEMMES: 4 à 10; HOMMES: 6 à 12
$40.00
Modèle semblable 10" de haut
$65.00

Nous honorons la carte Credico
STATIONNEMENT GRATUIT

F.X. LA SALLE
& FILS INC.
580 est, Ste-Catherine • 6575 rue St-Hubert
844-2642 273-1515




POUR DE L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL NEUF OU USAGE DE MARQUE JOHN DEERE
voyez
Le dépositaire autorisé de MII et la banlieue
EQUIPEMENT R. LAGUE 861-8673 672-1756

Agent, autorisé
DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CAMIONS DODGE
Vaste terrain d'autos usagées
Location à court et long termes
AUTOS USAGÉES
Dependable
L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER
Longueuil AUTOMOBILE LTEE
248 O. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1371

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

AVEZ-VOUS DES CADEAUX PROBLEMES !
Ne vous en faites pas ! Rendez-vous au magasin par excellence !
LE PARADIS DU CADEAU



Nos comptoirs regorgent de suggestions incomparables . . . les cadeaux les plus originaux et les plus appréciés chez
Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
• EMBALLAGES SOIGNES • SERVICE COURTOIS • PLAN MISE DE COTE
765, rue BEAUBIEN (près St-Hubert) Téléphone 274-6529
Livraison gratuite sur l'île de Montréal

# Faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

## 13e victime de la fin de semaine

STE-ROSE-DE-LIMA, (PCI) — Léopold Pilotte, âgé de 22 ans, domicilié à Ste-Rose-de-Lima, dans la région du Saguenay, est la treizième victime de la dernière fin de semaine.

Le jeune homme a succombé hier aux blessures qu'il avait subies dans la collision de deux automobiles, survenue dimanche, entre Ste-Rose-de-Lima et St-Fulgence, près de Chicoutimi.

Cette tragédie avait fait une autre victime. Il s'agit de Roland Pilotte, frère de celui qui est mort hier. Quatre autres personnes demeurent encore à l'hôpital à la suite de cette collision.

## Hold-up de $3,197

Trois cagoulards armés ont pris la fuite avec une somme de $3,197, vers 7 h. 30 hier soir, après avoir fait une petite visite à la caisse populaire de Saint-Pie-X, au 1063, boul. Pie-X, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Les bandits sont montés dans une Chrysler 1966, pour fuir les lieux du hold-up. La voiture avait été volée à Montréal quelques heures plus tôt.

## Hold-up dans un restaurant-épicerie

Un bandit armé d'un revolver a perpétré un hold-up de $132, vers 3 h. hier après-midi, à l'épicerie Paul Marsolais située au 1349 est de la rue De-Montigny.

Le suspect s'est fait remettre l'argent par Mme Paul Hearson, la caissière, domiciliée au 11995 rue Père-de-Foucault, à Montréal-Nord. Puis il s'est enfui à toutes jambes vers le nord, rue Panet.

## Vol de pièces rares évaluées à $2,000

Des cambrioleurs, qui se sont introduits par effraction chez M. Phillipp Holdship, au 2199 rue Florian, ont quitté les lieux en emportant une collection de vieille monnaie évaluée à environ $2,000.

Les voleurs, qui avaient forcé la porte arrière du logement, ont mis la main sur des obligations d'une valeur de $1,000, de même que sur un appareil de radio, evalué à $40.

## Un revolver et de quoi fumer

Des cambrioleurs se sont introduits chez M. René Mayotte, au 2095 rue Etienne-Brûlé, et ont pris la fuite en emportant un approvisionnement de cigarettes evalué à $300 de même qu'un revolver, qu'ils ont trouvé dans un tiroir.

## Un homme bien armé !

QUEBEC, (PC) — La police municipale de la ville de Québec a arrêté, hier, dans les rues de la vieille capitale, un homme qui transportait une mitraillette, deux revolvers, tous chargés de balles, trois masques et une longue corde.

L'attention des policiers a été attirée par l'allure louche de l'individu qui, tout à coup, a sauté dans un taxi. Il a été arrêté un peu plus loin et conduit au quartier général de la police pour interrogatoire.

## Mortellement blessé d'une balle à la tête

M. Roland Contant, âgé de 42 ans, 10,168, Hamel, app. 6, a été trouvé gisant sur le dos dans son hangar et baignant dans son sang. Une carabine se trouvait à ses côtés et il avait une blessure de balle à la tête. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Fleury où il est mort peu après son arrivée.

## Vol avec violence

Deux escarpes sont entrés chez M. Eugène Laviolette, 5519, Pierre-Tétreault, et après l'avoir assailli et ligoté, l'ont soulagé des $40 qu'il avait dans ses poches.

## Un homme est blessé à coups de poignard

M. Donat Gauthier, 25 ans, 6605, Marquette, app. 1, a été transporté vers minuit par des inconnus à l'hôpital Jean-Talon, souffrant de blessures infligées par un poignard. Le sergent-détective Carlo Rossi, de la patrouille nocturne, qui a conduit une enquête dans cette affaire, se demande s'il ne s'agit pas d'une vengeance ou d'une sorte de règlement de compte.

# Les hôpitaux de Montréal sont-ils prêts à faire face à un désastre majeur?

QUEBEC. — Le Service de Santé d'urgence du ministère de la Santé du Québec rassemblera des représentants de 27 hôpitaux de la région métropolitaine en journée d'études, le 29 novembre, à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, pour examiner l'application du plan hospitalier d'urgence dans leur institution.

Les hôpitaux concernés sont les suivants : hôpital Bellechasse, hôpital Général Fleury, hôpital Jean-Talon, Jewish General Hospital, hôpital Général Lachine, hôpital Maisonneuve, hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, Institut Albert-Prévost, Queen Elizabeth Hospital of Montreal, Queen Mary Veterans Hospital, Rehabilitation Institute of Montreal, hôpital S-Jean-de-Dieu, hôpital St-Joseph-de-la-Providence, hôpital St-Joseph-de-Rosemont, hôpital Ste-Justine, hôpital Marie-Clarac, St. Mary's Memorial Hospital, hôpital St-Michel, hôpital Marie-Enfant, hôpital Mont-Providence, Montreal Chinese Hospital, Montreal Convalescent Hospital, hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, hôpital Santa-Cabrini, hôpital Général de St-Eustache, Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Tout hôpital accrédité est obligé de tenir à jour un plan d'urgence, qui doit pouvoir faire face aux besoins éventuels d'une hospitalisation massive, advenant un désastre majeur.

Un tel désastre ne se limite pas seulement à un tremblement de terre ou à une explosion, de quelque nature soit-elle. De même un incident mineur peut provoquer une réaction en chaîne et prendre des dimensions catastrophiques.

Quelle que soit la cause d'un désastre, ce sont ses effets qu'il faut minimiser et leur contrôle depend toujours de l'application rigoureuse d'un bon plan d'urgence.

## Mort d'un inconnu trouvé inanimé sur le pont J.-Cartier

La police informe les journaux de la mort d'un homme qui n'a pu jusqu'à présent être identifié et qui a succombé, selon une enquête du coroner, à une fracture du crâne.

Le corps de cet homme a été trouvé inerte, vers 9 h. 45, dimanche soir, sur le pont Jacques-Cartier, entre l'île Ste-Hélène et Montréal. Le corps gisait sur le pavé et portait des marques de pneus aux mains. La mort de l'inconnu a été constatée à l'hôpital Maisonneuve, où les policiers l'avaient transporté.

L'inconnu, âgé de 25 ans environ, mesurait cinq pieds dix pouces et demi. Il pesait de 160 à 165 livres. Ses cheveux étaient châtains et ses yeux, bleus. Au moment de sa découverte, il portait un pantalon gris, une chemise sport noire et or de même qu'un coupe-vent bleu pâle. On n'a retrouvé dans ses poches qu'un transfert d'autobus. Signe distinctif intéressant, sa denture comprend trois dents en or, deux en haut et une en bas.

Toute information au sujet de cet homme doit être communiquée à l'un ou l'autre des sergents-détectives Fortin ou Bourbonnais, à l'escouade des enquêtes criminelles : 872-4092.

# Une femme meurt dans un incendie; 40 personnes délogées par les flammes

QUEBEC, (PCI) — Une femme de 45 ans, atteinte de cécité partielle a péri, hier matin, dans l'incendie qui a détruit un vaste immeuble de quatre étages de la rue St-Jean, dans le centre commercial de la haute ville.

La victime a été identifiée comme étant Mlle Yvette Turgeon, qui habitait au deuxième étage de l'immeuble.

L'incendie, qui a nécessité trois alertes, a jeté une quarantaine de personnes sur le pavé.

L'immeuble abritait une trentaine de logis et 15 bureaux. Un restaurant et une biscuiterie se trouvaient au rez-de-chaussée.

Les flammes, d'origine inconnue, semblent avoir pris naissance dans l'appartement de la victime.

L'incendie a éclaté vers minuit et les derniers pompiers ont quitté les lieux vers sept heures hier matin.

Une centaine de pompiers ont combattu l'élément destructeur.

Les ruines de l'immeuble ont été minutieusement fouillées et il a été définitivement établi que l'incendie n'a fait qu'une seule victime.

Le fait que Mlle Turgeon souffrait de cécité partielle expliquerait pourquoi elle n'aurait pu s'échapper.

On a trouvé son corps, portant de profondes brûlures, près de la porte de son logement.

Les occupants ont perdu tous leurs biens. La plupart ont pu s'échapper sans difficulté.

Dès leur arrivée sur les lieux, des pompiers ont mis des masques pour pouvoir traverser l'épaisse fumée qui se dégageait déjà de l'immeuble et ont tenté de se rendre, mais sans succès, à l'appartement du deuxième étage où l'on disait qu'une personne avait été traquée.

Pendant ce temps, d'autres pompiers portaient secours à d'autres occupants du quatrième étage.

Le commissariat des incendies de la ville de Québec a institué une enquête.

## Présumé vol dans l'épave du cargo "Fort William"

— Trois hommes, dont un homme-grenouille, ont été arrêtés tôt aujourd'hui tandis que la police confisquait trois automobiles remplies de boisson alcoolique.

La Sûreté provinciale, qui a effectué la saisie, croit que la boisson aurait été repêchée par les trois hommes à la suite du naufrage du cargo Fort William, qui transportait à son bord une cargaison d'alcool non taxable devant être exportée.

Les autorités portuaires, au courant de la situation, avaient maintenu une vigile constante sur le navire.

Des policiers de la patrouille du port apercevaient, il y a quelques jours, une voiture contenant de la boisson, à proximité du navire submergé. Les arrestations suivirent de peu.

Une perquisition faite à la résidence des prévenus a permis à la Sûreté de retrouver quelque 200 bouteilles de marques variées.

# Uniformisation du tarif du taxi réclamée à Laval

L'Association des propriétaires unis du taxi de Laval présentera deux demandes au conseil municipal aussitôt qu'elle aura obtenu l'adhésion de la majorité des 120 propriétaires de taxi de cette municipalité.

L'agent d'affaires de l'association, M. René Bastien, qui est aussi gérant de l'Association des propriétaires unis du taxi de Montréal, a fait savoir que les demandes porteront sur l'uniformisation des tarifs sur l'île Jésus et sur la permission pour toutes les voitures-taxis de Laval de prendre des voyages partout dans l'île.

Les règlements du taxi en vigueur à Laval tiennent compte encore des limites de chacune des 14 municipalités qui ont été fusionnées pour former ce qui est devenue la deuxième plus grande ville de la province de Québec.

La semaine dernière, le premier comité exécutif de l'association a été formé. Il se compose de MM. Josaphat Dumont, président, Hameury Francis, vice-président, Jean Giasson, secrétaire-trésorier, Bertrand Tremblay, Paul-Emile Claiche, Emile Pigeon et Henri Roy, directeurs.

Par ailleurs, M. Bastien communiquait que l'association de Montréal se préparait à se présenter devant la Cour le 30 novembre prochain pour faire connaître son opposition à deux articles du règlement 2,745.

Les articles que l'association veut voir rescinder empêche un propriétaire de voitures-taxis de demeurer ailleurs que dans les limites de Montréal (art. 12) et stipule qu'il ne peut y avoir plus d'une voiture-taxi par propriétaire (art. 14).

# PIERREFONDS

SUITE DE LA PAGE 3

**En bon père de famille**

"Je l'ai fait venir dans mon bureau, explique-t-il, et je lui ai suggéré de donner suite aux ordres reçus. J'ai tenté de régler cette affaire en bon père de famille, comme un maire doit le faire à l'occasion." (Il s'agit ici des ordres donnés par l'inspecteur en chef Berlingrette.)

Enfin, niant les rumeurs qui ont circulé à Pierrefonds selon lesquelles le favoritisme, voire le népotisme, se pratiqueraient à l'hôtel de ville et, de plus, que M. Berlinguette soit son beau-frère, le maire Labelle a affirmé qu'il n'en était rien. "M. Berlinguette ? Je ne le connaissais même pas avant son engagement par la ville et il n'a pas été engagé sur ma recommandation, mais sur celle du comité de police."

Egalement interrogé hier soir, M. Berlinguette (maintenan "chef intérimaire" depuis le départ du chef Lirette) a refusé catégoriquement d'établir le degré d'autorité qu'il était en droit d'exercer à titre d'inspecteur en chef.

Il a donc été impossible de faire corroborer la version du maire Labelle qui allègue que l'ex-chef Lirette représentait la première autorité dans le poste de police.

Entre le 15 mars, date de son engagement, et le 15 septembre, celle du départ du chef Lirette, M. Berlinguette avait-il autorité sur les policiers ? Devaient-ils lui soumettre leurs rapports ou continuer de suivre les ordres du chef Lirette ?

Autant de questions qui sont demeurées jusqu'ici sans réponse précise.

Et pourtant, tout le litige actuel semble émaner de ce "conflit d'autorité" . . .

En effet, croit-on savoir, l'ex-sergent Lajeunesse, aujourd'hui congédié pour insubordination à la suite d'un rapport de M. Berlinguette, aurait préféré s'en remettre à l'autorité du chef de police Lirette plutôt qu'à celle de l'inspecteur en chef.

Incidemment, M. Berlinguette avait été engagé par la ville pour préparer un plan de réorganisation des cadres de la police et soumettre son rapport aux autorités municipales.

# ANJOU

SUITE DE LA PAGE 3

tre solution. Elle demanda à la Commission des écoles catholiques de Montréal de lui louer des classes. Cette dernière accepta, mais ne disposait, dans les environs d'Anjou, que de 5 locaux inoccupés. La commission d'Anjou devait donc chercher encore. Elle trouva finalement, hier, quatre autres locaux à l'Institut Alie, école secondaire indépendante située rue Sherbrooke est, à bonne distance de d'Anjou.

Les écoliers de langue anglaise seront déménagés aussitôt que les formalités légales seront remplies et que la commission se sera mise d'accord avec les parents de ces écoliers pour décider quelles classes seraient installées dans chacun des nouveaux locaux temporaires.

Ce qui pourrait prendre quelques jours, au grand déplaisir des étudiants de langue française qui avaient fait savoir en fin de semaine qu'ils recommenceraient leur grève aujourd'hui si leur gymnase était encore occupé par les écoliers "errants".

Pourtant ce matin encore, quatre classes occupaient toujours le gymnase et au moins 150 élèves ont refusé de reprendre leurs cours.

Des mères de famille se sont elles-mêmes rendues à la porte de l'école, où elles ont pris la direction d'une mince ligne de piquetage composée de quelque 25 élèves.

L'une d'elles a expliqué au journaliste de LA PRESSE que deux agents qui circulaient en automobile ont sommé les élèves de "disparaître sinon qu'ils seraient embarqués". Une autre n'a pas hésité à affirmer qu'un agent l'avait accusée "de manquer d'intelligence et qu'elle ferait bien mieux d'aller à ses chaudrons".

Entretemps, le principal de l'école, M. Fortin, discutait toujours de la situation avec ses adjoints, tandis que le maire Crépeault recevait à son domicile les porte-paroles de deux associations de parents de langue française et de langue anglaise.

Ces derniers, qui exigent une déclaration écrite du maire, ont été priés d'aller le rencontrer avant midi à l'hôtel de ville d'Anjou.

Les parents francophones exigent un écrit garantissant l'évacuation immédiate du gymnase de l'école Wilfrid-Pelletier.

Pour sa part, le groupe anglophone réclame la garantie qu'une école sera construite immédiatement et que les élèves des première et deuxième années soient temporairement logés dans des locaux convenables, soit à l'école St-Herménégilde, rue Lafontaine, dans le plus bref délai.

Hier soir, le président de la Commission scolaire et maire d'Anjou, M. Ernest Crépeault, exprimait l'espoir que ces étudiants n'en feraient rien. Une exhortation des commissaires a d'ailleurs été lue aux étudiants, hier après-midi.

"Tout est mis en oeuvre et avec la plus grande diligence pour rétablir la situation à son cours normal dans le plus bref délai possible", disait le message des commissaires.

"Le problème à régler en est un des plus difficiles pour plusieurs raisons, et on doit donner aux autorités le temps de pouvoir régler ce différend.

"Votre collaboration et votre patience intelligente sont requises. Toute mauvaise publicité causerait des dommages irréparables à votre ville et à votre commission scolaire, laquelle a mission d'assurer votre éducation et votre avenir en collaboration avec vos éducateurs".

M. Crépeault a précisé, au cours d'un entretien téléphonique, que quatre classes élémentaires anglaises seraient installées à l'Institut Alie, trois classes à l'école St-Herménégilde, rue Lafontaine, près Cadillac, et deux classes à l'école Saint-Donat, rue Boyce. Une autre classe demeurerait à Anjou, dans la bibliothèque municipale, probablement la classe de première année.

M. Crépeault a également fait savoir que la Commission venait de décréter l'expropriation avec prise de possession préalable d'un terrain de 70,000 pieds carrés, boulevard Joseph Renaud, en vue de la construction d'une école préfabriquée qui sera ouverte en février.

Cette école préfabriquée recevra les étudiants qu'on vient de loger temporairement aux endroits cités jusqu'à la fin de l'année scolaire. A l'automne, une école permanente sera enfin ouverte et la migration des écoliers anglophones sera terminée pour de bon.

Tout devrait donc rentrer dans l'ordre maintenant, à moins que — sait-on jamais — les étudiants de l'Institut Alie, de l'école St-Donat ou de l'école St-Herménégilde ne se mettent en grève la semaine prochaine, pour protester contre l'envahissement de leurs locaux par les écoliers d'Anjou !

# LAPOINTE

SUITE DE LA PAGE 3

quoi de sa décision.

"Si je reviens, a-t-il dit, c'est pour vous démontrer comment un petit groupe d'hommes peut, au moyen de la calomnie, salir et ternir votre réputation.

"Je ne reviens pas dans un esprit de haine ou de vengeance, a-t-il ajouté, mais parce que je me rends compte que vous n'avez pas de leadership dans la Fraternité".

Le capitaine Lapointe propose dans son programme une refonte complète de la constitution de la Fraternité des policiers. Il préconise une représentation égale de la part des agents et des officiers. Ce qui veut dire que l'exécutif serait composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, de même que de 10 directeurs, dont cinq seraient des agents, élus par des agents, et les cinq autres, des officiers, élus par des officiers.

Le capitaine Jean-Paul Lapointe, qui est président fondateur de la Fraternité des policiers de Montréal, en a assumé la direction pendant 17 ans.

**"Cette fois, a-t-il souligné, je ne reviens pas pour 20 ans, mais pour réorganiser, rétablir les relations à l'extérieur et préparer des chefs qui seront en mesure de prendre la relève."**

## Arrestation d'un présumé voleur

Trahi par une photo qui avait été communiquée aux policiers, un Canadien d'origine hongroise recherché depuis septembre par la Sûreté provinciale a été arrêté aujourd'hui par deux policiers du poste no 1.

L'homme était recherché pour un vol à main armée perpétré dans une maison du district de Bedford.

Il a été arrêté dans un restaurant de la rue St-François-Xavier, où il était chef-cuisinier.

### *Méchanceté*

— "Les gens disent que ton mari t'a épousée afin qu'il puisse payer ses dettes ! Crois-tu qu'ils ont raison ?"

— "Mais non ! Que les gens sont méchants ! Mon mari ne pense jamais à payer ses dettes !"


COMMENCEZ L'ANNEE 66 SOUS LE SIGNE DU SOLEIL

## enfuyez-vous vers le pays du Calypso

### –plus près que jamais par les "jets" d'Air Canada

Le matin, l'après-midi, le soir, plus souvent que jamais, les "jets" d'Air Canada s'envolent vers le sud et le pays du Calypso! C'est là que les gens dans le vent fuient l'hiver, là qu'ils ont rendez-vous avec le soleil. Cette année, soyez du nombre: le plaisir et le repos sont à votre portée! Et pour être bien sûr de ne pas manquer votre rendez-vous avec le soleil, réservez d'avance votre place sur un "jet" d'AIR CANADA.

**LES BAHAMAS:** 8 "jets" s'envolent chaque semaine vers Nassau. Le samedi soir, vol sans escale. Autres départs: tous les jours à 7h.45 a.m. Aller-retour: **$164**

**LA JAMAIQUE:** Six vols de "jets" chaque semaine. Départs tous les jours (sauf le mercredi), à 8h.55 a.m. Aller-retour: **$217**

**ANTIGUA:** Jusqu'à six vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$219**

**LA BARBADE:** Jusqu'à six vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$256**

**TRINITÉ et TOBAGO:** Jusqu'à quatre vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$278**

**FLORIDE:** Jusqu'à quatre vols sans escale vers Tampa, par semaine, et 2 "jets" quotidiens de Toronto. Aller-retour: **$152**

Dans tous ces cas (sauf vers Tampa), le tarif indiqué est le tarif "Excursion 21 jours", classe économique, en vigueur du 16 déc. au 14 avril 1966.

*Pour vous renseigner sur les voyages "tout-compris" vers le soleil, et sur le plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771.*



AIR CANADA

*Air Canada a des bureaux de vente des billets Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert*

Renseignements et service gratuits
MONDIAL AVIOMAR
DUBEAU Autorisé CR. 4-7394
445, JEAN-TALON OUEST

AGENCE DE VOYAGES
VM Ville-Marie
5135, rue ST-DENIS Tél. 276-2694

AGENT AUTORISE
RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS
Agence LAGLIARDI
6900, ST-DENIS
CR. 1-6900



CECI N'EST PAS LA SEULE FAÇON DE SE RENDRE À LA



NOUVELLE SUCCURSALE DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

6290 Décarie angle avenue Newman




Que la construction de la voie rapide Décarie ne vous empêche pas d'aller visiter la 69e succursale de la Banque d'Épargne. Située dans le grand immeuble de briques blanches, juste au sud du vieux Terminus Garland, elle n'est pas difficile à trouver.

Peut-être préférerez-vous voyager autrement que par "fauteuil baquet" . . .? Alors, descendez Clanranald et tournez à Newman où vous n'aurez pas de mal à stationner. Décarie ne sera sans doute pas pavé, mais les trottoirs sont là pour vous mener vers l'accueil le plus chaleureux qu'on vous ait jamais accordé. Profitez-en pour ouvrir un compte!

Cette nouvelle succursale de la Banque d'Épargne, comme les 68 autres, vous ouvre ses portes une heure de plus, tous les soirs de 7 h. à 8 h. Son gérant, M. Jean Loiselle, se fera un plaisir de vous aider que ce soit pour un prêt hypothécaire, un prêt personnel, ou, simplement un bon conseil.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
*La Banque qui grandit avec la Métropole*

MONTREAL, MARDI 23 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 271



## le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

### Ne pas confondre !

**Légère erreur, hier, concernant cette chronique : dans la première édition, on l'avait chapeautée de mon nom, mais elle n'était pas de moi. Comme pour tous les lundis, elle avait été écrite par l'ami Albert Brie, l'excellent scripteur de "Chez Miville", qui, depuis quelque temps, vient me remplacer ainsi au début de la semaine, avec ses "Propos du Timide", et me permet ainsi de souffler le dimanche . . .**

L'erreur est sans gravité, et relève d'une simple distraction, alors qu'on substitua le titre-bloc "Carnet" au titre-bloc "Timide". (Le tout fut corrigé dans les autres éditions.) Et si j'en parle aujourd'hui, ce n'est pas pour l'accentuer, mais tout simplement pour rassurer certains lecteurs qui ne jettent jamais un regard sur le titre, ne vérifient pas l'identité de l'auteur, et deviennent tout confus quand Brie parle de sa femme et de ses enfants et que moi, je proclame les caractéristiques du célibat !

Une dame me disait l'autre jour : "Mais vous êtes marié . . . vous avez des enfants ! Vous le dites vous-même dans LA PRESSE !"

A quoi je répondais avec entêtement et détermination : "Mais non, madame ! Je n'ai jamais été marié, et je ne crois pas avoir d'enfants !"

**Les choses en restèrent là plusieurs secondes, jusqu'à ce que je comprenne enfin que cette dame avait lu Albert Brie le lundi, sans vérifier le nom du signataire de l'article. Et comme la disposition graphique de son texte est la même que pour mes écrits (paragraphes noirs profondément indentés, alternant avec des paragraphes blancs sans indention), je comprends qu'elle ait été quelque peu confuse.**

Je m'excuse de ces détails-maison, de ces ragots de boutique.

Mais il fallait peut-être les raconter, pour clarifier les choses. On ne sait jamais !

● ● ●

**DUR LABEUR**

**Est-ce vraiment possible que nous aurons nous aussi, au Canada, notre propre scandale "Profumo" ?**

**Il s'agit peut-être de racontars sans fondement : n'empêche que certaine radio et certains journaux cependant, le scandale éclaterait bientôt, et impliquerait deux ou trois ministres fédéraux, lesquels auraient eu des aventures galantes avec une certaine Olga, espionne russe, qui leur aurait arraché des secrets d'Etat.**

Je m'empresse de répéter que j'ignore le bien-fondé de cette histoire. Mais je ne peux m'empêcher de verser un pleur, non pas sur les ministres, mais sur Olga, la pauvre, qui, si elle a espionné de la sorte, a vraiment mérité de sa patrie.

On suppose évidemment que sa patrie est l'URSS. Dans tous les romans policiers qui se respectent, dans toutes les histoires d'espionnage de bon aloi, d'ailleurs, l'espionne russe n'a jamais eu d'autre nom que "Olga". Au forçail, "Ninotchka", peut-être. Mais c'est plus rare.

C'est comme dans les films de Hollywood, où tout trappeur canadien-français doit se nommer "Pierre". Prononcez : "Pi-erre".

**Pour en revenir à Olga, je lui trouve du mérite. En premier lieu parce qu'elle a fréquenté des ministres fédéraux. Déjà, ce n'est pas une sinécure. Ils n'ont pas tous le physique de George Hees (qui, pour sa part, est dans l'Opposition et doit se ficher pas mal de cette histoire. Ou en rigoler).**

En second lieu, quels secrets d'Etat cette femme aurait-elle bien pu vouloir apprendre, en jouant ainsi le rôle d'une James Bond féminine ?

La cachette où on a remisé la statue de Duplessis, ça ne relève pourtant que du gouvernement provincial !

# Le ministre fédéral de la Justice fait deux déclarations importantes

***Dans l'une, M. Cardin demande au juge Landreville de la Cour suprême de l'Ontario de démissionner et dans l'autre il donne des précisions sur une histoire d'espionnage***

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin, a fait coup sur coup, aujourd'hui, deux déclarations importantes, l'une touchant la démission d'un juge de la Cour suprême de l'Ontario, l'autre concernant une histoire d'espionnage.

Ces deux déclarations, prouvant que M. Cardin est toujours plongé dans l'administration de son ministère, semblent confirmer ses propres affirmations voulant qu'il ne soit pas question pour lui de démissionner pour des raisons de santé.

M. Cardin aurait eu même l'intention de remettre à M. Pearson, inquiet des nouvelles parues dans les journaux, un un bulletin médical faisant preuve de sa bonne santé.

Dans sa première déclaration faite ce matin aux journaux, et touchant les questions de son ministère, M. Cardin a affirmé qu'il espérait toujours voir le juge Léo Landreville, de la Cour suprême de l'Ontario, résigner ses fonctions, même si ce dernier avait exprimé son intention jusqu'ici de ne pas le faire.

M. Cardin a rappelé qu'en septembre dernier, il avait demandé au juge Landreville de démissionner, mais que celui-ci avait déclaré ne pas voir les raisons pour lesquelles il devrait quitter le banc.

Le juge Landreville, un ancien maire de Sudbury, avait été accusé de corruption en rapport avec la vente d'actions de la Northern Ontario Natural Gas Co.

Les accusations de corruption avaient cependant été retirées dès le stade de l'enquête préliminaire et après un congé d'une durée de trois mois, le juge Landreville avait réintégré le banc.

Depuis cette affaire, qui s'est produite il y a environ un an, M. Cardin, ainsi que son prédécesseur, M. Guy Favreau, ont fait l'objet de nombreuses pressions venant de la "Société de droit du Haut-Canada".

Le ministre de la Justice a déclaré aujourd'hui que devant le refus du juge de démissionner, la seule action maintenant possible était de faire passer une résolution au Parlement. M. Cardin craint cependant les implications politiques de cette mesure.

M. Cardin a par ailleurs révélé ce matin, qu'on n'avait pas trouvé de preuves suffisantes pour porter des accusations contre un fonctionnaire de grade junior dont le nom fut mêlé aux agissements de deux diplomates russes.

Ces deux diplomates étrangers avaient été accusés d'avoir soudoyé certains employés du gouvernement afin d'obtenir des informations.

Le fonctionnaire en question, dont le nom n'a pas été révélé, est en congé de maladie depuis plusieurs mois. M. Cardin a déclaré qu'il se trouvait maintenant en congé sans solde.

On se souvient qu'en mai dernier, le ministère des Affaires extérieures avait annoncé l'expulsion de deux membres de l'ambassade russe au Canada. Le ministère avait révélé du même coup que les diplomates avaient payé des "milliers de dollars" à deux Canadiens qui devaient leur fournir certaines informations.

Les deux Canadiens en question avaient cependant collaboré avec la Gendarmerie royale afin d'éventer la mèche. Le fonctionnaire mentionné ce matin par M. Cardin, avait par contre refusé toute collaboration avec la police.

Le ministre de la Justice a également déclaré que les informations fournies aux Russes n'affectaient en rien la sécurité du pays.

## Diefenbaker : il faut aller au fond de l'affaire d'espionnage

OTTAWA (PC) — Le leader conservateur, M. John Diefenbaker, a condamné, ce matin, le gouvernement Pearson qui refuse, selon lui, d'agir dans le cas d'un fonctionnaire fédéral de grade junior, impliqué dans une affaire d'espionage.

Le chef de l'Opposition commentait les déclarations faites par le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, selon lesquelles il n'y a pas de preuves suffisantes pour porter des accusations contre le fonctionnaire en question qui fut mêlé aux agissements de deux diplomates russes, accusés d'avoir soudoyé des employés du gouvernement en vue d'obtenir des informations.

M. Diefenbaker s'est demandé, devant les journalistes, ce que le gouvernement voulait ainsi camoufler.

"La sécurité de l'Etat, a dit M. Diefenbaker, devrait être jugée comme primordiale en tout temps. On nous a dit, au début, que l'homme était mourant . . . aujourd'hui on nous fournit d'autres explications. Il faut aller au fond de cette histoire.



(Telephoto PC)

### Lamontagne ne s'en fait pas

Pendant que plusieurs journaux réclament sa démission, le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, ne semble pas s'en faire et c'est tout souriant qu'il a rencontré, hier, le musicien Félix Schwarz et sa fille, lesquels ont en leur possession une guitare vieille de 147 ans, sur laquelle fut joué pour la première fois le cantique bien connu de Noël "O douce nuit O sainte nuit".

## Faute de mieux, Pearson demeurera chef libéral

Les échos de la bataille politique engagée autour de la formation du cabinet continuent à se faire entendre à Toronto et même, comme le disait M. Peter Newman l'autre jour, à impliquer les leaders provinciaux du parti libéral en Ontario, M. Thompson, chef titulaire du parti et allié de M. Gordon et M. Templeton, rival de Thompson et organisateur de la campagne électorale de M. Robert Winters.

M. Gordon, grand comptable des gros bonnets, continue à défendre la gauche du parti. M. Winters défend la droite, naturellement, et rejette toute suggestion voulant que

**Philip Deane**

la nouvelle vague du Québec (qui inclut M. Sauvé, natrrellement, mais exclut MM. Lamontagne, Favreau et Tremblay), obtienne le ministère des Finances ou celui du Commerce.

Ce n'est pas seulement des portefeuilles ministériels qu'il s'agit, bien sûr, mais aussi de la succession de M. Pearson. Celui-ci, paraît-il, fait montre de tant de lassitude face aux exigences et aux tracasseries de certains de ses collègues que leurs espoirs de le voir quitter s'estompent. Ils pourraient se tromper. M. Pearson n'est pas arrivé, où il est, sans vraiment désirer le poste de chef de gouvernement. Il a toujours prétendu que ça ne lui plaisait vraiment pas, qu'il était l'homme d'Etat forcé par les circonstances à faire de la politique.

C'est un rôle qu'il a joué, à mon avis, et il l'a joué assez bien pour convaincre beaucoup de gens (y inclus Philip Deane, dans le temps.) Mais je le répète, on ne devient pas premier ministre à contre-coeur, ni même mandarin, chef du ministère des Affaires étrangères, ni même rédacteur en chef d'un journal, généralement, sans désirer le pouvoir avec passion.

**Les espoirs de M. Martin**

Donc, les aspirants au poste de premier ministre ont tort s'ils croient qu'ils vont lui succéder bientôt. Dans ce contexte, il est très intéressant d'examiner le cas de M. Paul Martin, qui fut déjà l'adversaire de M. Pearson pour le poste de chef de parti. M. Martin est bilingue. Il est à moitié Canadien français. Il est un membre chevronné de l'état-major libéral. Il est ministre des Affaires étrangères et agit comme premier ministre quand M. Pearson est absent.

M. Martin voudrait beaucoup devenir premier ministre. Son plan — le plan que proposent ses partisans — serait d'être nommé chef du parti temporairement jusqu'à ce que la guerre de succession soit réglée et que le parti ait choisi entre l'aile droite de Winters qui n'a aucun candidat français et l'aile gauche qui est trop identifiée avec le Québec (d'après l'aile droite et d'après M. Ross Thatcher) ce qui aliénerait, par conséquent, l'ouest du pays.

Remarquez que dans cette bataille, M. Lesage est considéré comme la droite du centre et comme un contrepoids, opérant contre les pressions de l'école Sauvé, Marchand, Pelletier, Trudeau, etc. J'écris tout ceci en me disant que le chroniqueur politique a beau changer de pays, les situations restent assez pareilles, et par conséquent, tous ces principaux acteurs pourraient bien perdre tous en même temps.

Les luttes de succession sont bien comme ça, surtout quand l'homme auquel on veut succéder ne veut pas abdiquer.

Et M. Pearson, qui ne veut pas abdiquer mais qui quand même, commit la grave erreur de ne pas obtenir la majorité sait très bien que si la question de succession était réglée, il pourrait être détrôné. Donc il manoeuvre lui aussi. Il n'aime pas M. Martin — on n'aime jamais son rival politique, même quand on l'a battu — parce qu'après tout, c'est bien le prétendant titulaire. Etant premier ministre, il a une grande influence négative sur le choix de son successeur. Il s'en est servi contre M. Martin dans le passé et c'est une des raisons pour lesquelles M. Martin est si peu souvent mentionné. Mais M. Pearson n'a pas dit le nom définitif et les différentes éminences grises du premier ministre mentionnent le nom de M. Martin chaque fois que les autres factions semblent se rapprocher d'un accord sur la succession. Personne ne croit que M. Martin serait un grand premier ministre. Par contre, me dit-on, tout le monde sait très bien que si on lui permettait de toucher au poste de premier ministre, il ne le lâcherait jamais. On a l'impression d'un Paul Martin immortel, se cramponant au poste de chef du parti libéral.

**Pearson restera**

Donc, en conclusion, il semble que M. Pearson, faute de mieux (et il n'est pas si mal que ça) va demeurer à son poste. Mais les politiciens étant tels qu'ils sont, il n'a pas été possible jusqu'ici de leur faire oublier la succession, pour le moment du moins et de se concentrer l'échaufaudage d'un édifice équilibré dans le parti libéral. Si M. Pearson était plus jeune, ça serait plus facile, mais pas de beaucoup, parce que la bataille au sein du parti est devenue très idéologique, à la suite de l'élection des trois.

C'est pourquoi la droite, au pis aller, serait prête à appuyer Lesage qui, d'après la droite, a su discipliner les Lévesque du Québec. La sage femme de cette variation serait, dit-on, M. Eric Kierans, le millionnaire qui sait plier avec le vent comme un roseau.


la vie est belle

quand on se réjouit
avec le goût jovial d'une bière Dow




DOW... toujours de bon goût

DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC


## Assurance-auto : une baisse des primes, au Québec en 66 ?

TORONTO. (PC) — Selon le ministre québécois des Transports, Mme Claire Kirkland-Casgrain, le taux des primes d'assurance-automobile au Québec diminuera l'an prochain parce que le nombre relatif d'accidents a diminué cette année.

Au cours d'une interview, à Toronto, Mme Casgrain a déclaré que les experts de son ministère ont parcouru les villes du Québec pour enseigner des mesures de sécurité aux conducteurs d'automobile et leur apprendre à lire la signalisation routière et à conduire suivant les diverses conditions de la chaussée.

Le ministère des Transports a aussi organisé un système de vérification de l'état des voitures et, d'ici deux ans, tous les conducteurs qui ont obtenu leurs permis avant 1960 devraient avoir subi de nouveaux examens. Un système de pointage cumulatif, comme cela existe en Ontario, sera aussi établi.

Ce sont toutes ces mesures, selon le ministre, qui permettent de réduire le nombre d'accidents et qui se solderont par une réduction du taux des primes d'assurance.

Mme Kirkland-Casgrain est personnellement convaincue que l'éducation des conducteurs d'automobile est la solution au problème de la sécurité routière. Tous les efforts de son ministère sont d'ailleurs orientés en ce sens.

Le ministre, qui s'adressait aux membres de l'Automotive Transport Association de l'Ontario, a aussi discuté du rôle du Québec dans la confédération.

### La fusion des provinces atlantiques est "dans le vent"

**CHARLOTTETOWN. (PC) — Les premiers ministres Robert Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, et Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, se sont rencontrés hier pour discuter de la possibilité d'une fusion des deux provinces.**

**Tous deux ont signalé que même si l'entente finale est encore lointaine, le sujet est "dans le vent". M. Robichaud a dit avoir pu s'entretenir brièvement du sujet avec M. Stanfield, entre deux séances de la Conférence des premiers ministres des provinces atlantiques.**

**La question de l'union des provinces atlantiques avait été soulevée à la dernière conférence par M. Robichaud, mais les représentants de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve avaient manifesté peu d'intérêt dans la proposition.**

**Depuis, les assemblées législatives de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont adopté des motions demandant que cette question soit étudiée par une commission.**

**M. Stanfield a annoncé qu'une personnalité avait été approchée pour présider cette commision, précisant qu'elle n'a pas encore accepté, et qu'en conséquence son nom ne peut être rendu public.**

## Existe-t-il une séparation entre libéraux fédéraux et provinciaux ?

**par Vincent Prince**

QUEBEC. — "C'est très mêlant. La Fédération libérale du Québec est censée oeuvrer uniquement dans le champ provincial. Mais à son congrès de fin de semaine, on pouvait tout de même constater la présence de nombreux "fédéraux", qui en ont d'ailleurs profité pour tenir un caucus. Au fait, la séparation est-elle vraiment faite, comme on le prétend, entre libéraux fédéraux et libéraux provinciaux ?"

Voilà des commentaires que nous avons entendus ici même au cours des trois derniers jours. Et ces commentaires ne venaient pas tous d'étrangers au congrès. Il y avait aussi des congressistes qui s'interrogeaient sur cette situation un peu confuse.

Il faut admettre que, à première vue du moins, il y avait de quoi se poser des questions. D'ailleurs un confrère journaliste de la "Gazette", Lewis Seale, terminait un article sur le caucus des "fédéraux" tenu à l'occasion de ce congrès, par les trois paragraphes suivants :

"La réunion de l'exécutif de la section québecoise de la Fédération libérale du Canada avait lieu durant le congrès de la Fédération libérale du Québec et M. Favreau devait occuper une place de choix à la table d'honneur au banquet de clôture, tout près de M. Lesage.

"La séparation des organisations du parti fédéral et du parti provincial, problème qui provoqua de forts remous aux congrès de 1963 et 1964, fut oubliée ici en fin de semaine.

"Les observateurs avaient noté, durant la dernière élection fédérale, que des libéraux provinciaux se montraient fort actifs en faveur de leurs collègues d'Ottawa."

**Séparation dans les structures**

Evidemment, c'est au niveau des structures qu'on a voulu et finalement accepté le principe de la séparation. Un même individu ne saurait occuper un poste de haute direction sur les deux plans, mais, dans la pratique, le simple partisan ou militant peut très bien, comme par le passé, appuyer le même parti, tant au fédéral qu'au provincial.

C'est ce qui explique qu'on peut retrouver les mêmes visages dans les deux organisations sans qu'il faille en conclure qu'on ne respecte pas le principe de la séparation. Ainsi, à ce congrès de fin de semaine de la Fédération libérale du Québec, organisme provincial, les organisateurs "fédéraux" qui étaient là ne s'y trouvaient pas à ce titre, mais bien au titre de personnes qui militent également dans le champ provincial.

Il faut passablement de subtilité pour s'y comprendre. Au fait, il en faut peut-être un peu trop. Et tous ne seraient pas assez subtils, semble-t-il, pour toujours faire les distinctions nécessaires. Des libéraux pour qui le provincial est la grande préoccupation m'ont avoué, en tout cas, qu'il leur semblait parfois qu'on ne respectait pas toujours en pratique le fameux principe de la séparation. Et cela les choquait visiblement.

**Les élections du 8 novembre**

Ainsi, l'un d'eux m'a cité le cas de la dernière compagne électorale fédérale. Selon lui, des libéraux "provinciaux" se sont conduits comme si le principe de la séparation n'avait jamais été voté.

Au cours de cette dernière campagne, m'a-t-il dit, au secrétariat de la Fédération libérale du Québec, ici-même à Québec, on aurait travaillé activement pour le compte de l'organisation fédérale. Au secrétariat du même organisme, à Montréal, par contre, on s'en serait abstenu. Je n'ai pas vérifié cette affirmation, mais si elle est fondée, il faut reconnaître qu'elle est troublante.

Ce jeune militant, qui nous faisait ces confidences, en était indigné. "Si nous nous sommes séparés des fédéraux, m'a-t-il dit, c'était pour mener notre barque seuls et ne plus nous faire exploiter par eux. Lorsque nous étions en difficulté, de 1944 à 1960, ils ne nous ont pas aidé, mais ils nous ont souvent nui. Aujourd'hui que c'est à notre tour d'être forts, ils voudraient que nous mettions tout en commun. C'est un peu fort."

**Un problème de vieilles habitudes**

En somme, on ne se soucierait guère de sauver les apparences, ni, à l'occasion, de violer un tantinet le régime de séparation des juridictions qu'on s'était imposé. Mais, au fond, et à bien y penser, c'est qu'on a peut-être tout simplement de la peine à rompre avec de vieilles habitudes. Ça prendra probablement un peu de temps avant de s'y résigner complètement.

Cela me rappelle une anecdote qui m'a frappé au cours de recherches que je faisais sur la famille Prince au Canada. Il y a à peu près un siècle vivaient à St-Grégoire de Nicolet deux frères Prince, Joseph et François, qui étaient d'ailleurs mariés aux deux soeurs, Henriette et Julie Doucet. Ils étaient associés dans la direction d'un magasin général et les deux couples vivaient dans la même maison. La maison dût être agrandie à plusieurs reprises, car les naissances, de part et d'autre, se faisaient nombreuses et drues.

Un jour, on se rendit compte que tout agrandissement était devenu impossible et qu'on ne pouvait plus continuer à vivre ainsi entassés les uns sur les autres. On décida de construire une nouvelle maison, tout à côté, et de se séparer. Ce ne fut pourtant pas aussi simple qu'on l'avait prévu. On avait accepté le principe de la séparation, mais quand vint le temps de la consommer, on ne parvenait pas à s'y résigner. "Le logement neuf demeura inoccupé pendant toute une année, relate l'historien, tant il répugnait à ces deux frères et à leurs familles de mettre un terme à une si longue et si intime association."

C'est un peu le cas des libéraux fédéraux et provinciaux. On ne dit pas aussi facilement adieu à un long passé.

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 2 h. |
|---|---|---|---|---|
| 3000 | Abitibi | 10¾ | 10½ | 10½ |
| 975 | Algoma | 59¾ | 59¾ | 59¾ |
| 550 | Alliance | 7¾ | 7¼ | 7¼ |
| 1770 | Alumin | 29⅞ | 29¾ | 29¾ |
| — | Alum 4¼ P | 30¾ | 30¾ | — |
| — | Alcan 1 Pr | 22 | 22 | — |
| 75 | Alcan 2 Pr | 47 | 47 | 47 |
| — | Anglo CP | 10 | 10 | — |
| — | AngT 4½ P | 23 | 23 | — |
| — | AngT 2nd P | 52½ | 52½ | — |
| — | AngT 2nd P | 53½ | 53½ | — |
| 25 | Argus | 20½ | 20½ | 20½ |
| — | Arg 2.50 Pr | 50¾ | 50¾ | — |
| — | Arg 2.60 Pr | 51 | 51 | — |
| 250 | ArgC Pr | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| 600 | Asbestos | 25½ | 25½ | 25½ |
| — | Atl Sug | 25 | 25 | — |
| 140 | Bq Epargne | 17¾ | 17¾ | 17¾ |
| — | Bq CN | 68¼ | 68¼ | — |
| 50 | Bq Imp-C | 62¼ | 62¼ | 62¼ |
| 100 | Bq Mont | 60¼ | 60¼ | 60¼ |
| — | Bq N.-E. | 72¾ | 71 | — |
| — | Bq PC | 50½ | 50½ | — |
| 375 | Bq Roy | 72 | 71½ | 71½ |
| 75 | Bq Tor-D | 60¾ | 60¾ | 60¾ |
| 800 | Bathurst P | 23½ | 23 | 23½ |
| — | Bath Wts | 11 | 11 | — |
| — | Bath P (A) | 53½ | 55 | — |
| — | Bath P 5¼ | 20 | 20 | — |
| 2727 | Bell Phone | 58½ | 58½ | 58½ |
| — | BowMer Pr | 50¾ | 50¾ | — |
| — | Bowater | 7¼ | 7¼ | — |
| 540 | Brazil | 8¼ | 8¼ | 8¼ |
| 230 | BA Oil | 29¾ | 29 | 29 |
| 100 | BC Forest | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| — | BC Phone | 70 | 69½ | — |
| 4810 | Brinco | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| — | Bruck (B) | 15¾ | 15½ | — |
| 300 | Cae | 12¾ | 10¾ | 10¾ |
| 1350 | Cal Pow | 27¼ | 27¼ | 27½ |
| 375 | Can Cem | 44⅞ | 44¼ | 44¼ |
| 475 | Can Cem P | 26½ | 26½ | 26½ |
| 300 | CD Sugar | 22 | 22 | 22 |
| 1150 | Can Iron | 65 | 64 | 65 |
| — | Can Iro Pr | 91¼ | 91¼ | — |
| — | Can Malt | 23½ | 23½ | — |
| — | C Pac B | 86 | 85½ | — |
| — | C Safe 4.40 | 98¾ | 98¾ | — |
| 30 | C S L | 36 | 36 | 36 |
| 5115 | C Brew | 7¼ | 7¾ | 7¼ |
| — | C Brew A | 43¾ | 43½ | — |
| 50 | C Brew B | 51¾ | 51¾ | 51¾ |
| — | C Br Alu A | 16 | 16 | — |
| — | C Bron Pr | 98¼ | 98¼ | — |
| — | C Hydroc | 30 | 30 | — |
| 900 | C I L | 21¾ | 20¾ | 21¼ |
| 25 | CI Pow | 27½ | 27½ | 27½ |
| — | CI Po pr | 49¾ | 49¾ | — |
| 600 | C Marconi | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| 1195 | CPR | 69¾ | 69¾ | 69¾ |
| 200 | CPR 4 pr | 9¾ | 9½ | 9½ |
| 400 | C PFina | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| — | CPP Sec | 20 | 20 | — |
| — | C Refract | 17½ | 17½ | — |
| 25 | Cd Tire A | 56½ | 56¾ | 56½ |
| — | C Vickers | 20¼ | 20¼ | — |
| 200 | Central Del | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| 160 | Chemcell | 14¾ | 14¾ | 14¾ |
| — | Chem 1.00 | 20¼ | 20¼ | — |
| — | Chrysler | 58 | 58 | — |
| 25 | Coghlin | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| — | Col Cell | 7¼ | 7¼ | — |
| — | Col Cellt | 25 | 25 | — |
| 940 | Cons MS | 49 | 48½ | 49 |
| 240 | Cons Paper | 38½ | 38½ | 38½ |
| 585 | Consu Glass | 12 | 12 | 12 |
| 2000 | Coronation | 250 | 250 | 250 |
| — | Crain RL | 30½ | 29½ | — |
| — | Créd Fonci | 67½ | 67 | — |
| — | Cr Zell A | 28 | 28 | — |
| — | Crush Int | 14½ | 14½ | — |
| 100 | Denison | 37¼ | 37¼ | 37½ |
| 600 | Dist Seag | 37½ | 37½ | 37½ |
| 1550 | D Bridge | 28¾ | 28¾ | 28¾ |
| — | D Coal Pr | 7½ | 7 | — |
| — | D Corset | 11½ | 11½ | — |
| 1635 | Do Fasco | 27¾ | 27½ | 27½ |
| 200 | D Glass | 15¼ | 15¼ | 15¼ |
| — | D Lime | 230 | 230 | — |
| — | Donco | 14¾ | 14¾ | — |
| 390 | D Stores | 25½ | 25½ | 25½ |
| 1050 | Domtar | 18 | 18 | 18 |
| — | Domtar Pr | 21 | 21 | — |
| 35 | D Text | 34 | 34 | 34 |
| 25 | Donohue | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| 800 | Du Pont | 45 | 44¾ | 44¾ |
| — | Du Pont Pr | 85 | 85 | — |
| 200 | Dupuis (A) | 9½ | 9½ | 9½ |
| 10350 | Eddy Match | 37 | 37 | — |
| 210 | Enamel (A) | 7 | 7 | — |
| 120 | Ename (B) | 325 | 325 | 325 |
| 80 | Falcon | 108 | 108 | 108 |
| — | Fam Play | 25 | 24¾ | — |
| — | Fleetwood | 25 | 23¾ | — |
| 2100 | Fraser | 29¾ | 29¾ | 29¾ |
| — | Freiman | 5¼ | 5¼ | 5¼ |
| — | Fr Pete | 415 | 415 | 415 |
| 30 | G Dynam | 57¾ | 56 | 57¾ |
| — | Goodyear p | 43 | 43 | — |
| — | GB Can I | 16 | 16 | — |
| — | GB Can Ip | 48 | 48 | 48 |
| — | Gr Wpg G | 28 | 28 | 28 |
| 400 | GL Paper | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| — | Hdy Andy | 5¾ | 5¼ | 5¾ |
| — | Harding A | 30½ | 30½ | 30½ |
| 100 | HawkSidd | 6 | 6 | 6 |
| — | Hollinger | 27½ | 26¾ | 26¾ |
| — | Home (A) | 18¾ | 18¾ | 18¾ |
| 100 | Home (B) | 19¼ | 19¼ | 19¼ |
| 350 | Hud Bay | 76¼ | 75 | 75¼ |
| 100 | H B C | 14 | 14 | 14 |
| 800 | Husky Oil | 14¾ | 14¼ | 14¾ |
| 25 | Imp Oil | 53 | 53 | 53 |
| 225 | Imp Tob | 14¾ | 14¼ | 14¾ |
| 350 | Ind Accep | 24½ | 24½ | 24½ |
| — | Inglis | 7¾ | 7¾ | — |
| — | I. Bronze | 25 | 25 | — |
| 600 | Inv Gr A | 14¾ | 14¾ | 14¾ |
| 710 | I Nickel | 99¼ | 98½ | 99 |
| — | Int Pap | 32½ | 32 | — |
| 1770 | Int Util | 31 | 30¾ | 31 |
| 525 | Inter PL | 86 | 85¼ | 85½ |
| 200 | Jamaica PS | 15 | 15 | 15 |
| 25 | Labatt | 18¼ | 18¼ | 18¼ |
| — | Laur Fin | 11¾ | 11¾ | — |
| 50 | Lewis | 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| — | Loblaw A | 10¾ | 10½ | — |
| 125 | Id (B) | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| — | Loeb M | 16½ | 16½ | — |
| — | MacLaren A | 24¼ | 24 | — |
| 840 | MB & PR | 26 | 25¾ | 25¾ |
| — | Marit Elec | 21¼ | 21¼ | — |
| — | Marit Tel | 22 | 22 | — |
| 235 | Massey F | 33¾ | 33 | 33 |
| 100 | McAllister | 7½ | 7½ | 7½ |
| — | Mirgn 6% | 11¾ | 11¾ | — |
| — | Mitch R A | 13 | 13 | — |
| 125 | Molson A | 35¼ | 35¼ | 35¼ |
| — | Mtl Loco | 15 | 14¾ | — |
| 35 | Mtl Trust | 22½ | 22½ | 22½ |
| 165 | Moore Corp | 79¼ | 79¼ | 79½ |
| — | Morse R A | 16½ | 16¼ | — |
| — | Morse R B | 14 | 14 | — |
| — | Mussens | 9¾ | 9¾ | — |
| 200 | NFLD Light | 11½ | 11½ | 11½ |
| 2215 | Noranda | 50 | 49¼ | 49¾ |
| 210 | NS LP | 34 | 33½ | 34 |
| 700 | Ocean Fish | 12 | 12 | 12 |
| 750 | Ogilvie | 14¾ | 14¾ | 14½ |
| — | Ogilvie Pr | 35½ | 35½ | — |
| — | Ont Steel | 35¼ | 35¼ | — |
| — | Oshawa (A) | 27¾ | 27¾ | — |
| 50 | Pac Pete | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| — | Penmans P | 118 | 118 | — |
| 300 | Phillips C | 29½ | 29 | 29 |
| — | Placer | 26 | 25½ | — |
| 300 | Pow Corp | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| — | Pow C 4% | 46½ | 46½ | — |
| 100 | Price Br | 38¾ | 38¾ | 38¾ |
| 2950 | QN Gas | 13¾ | 13½ | 13¾ |
| — | QNG 63 w | 600 | 600 | — |
| — | QNG P 5.40 | 98 | 98 | — |
| 400 | Que Phone | 26¾ | 26¾ | 26¾ |
| — | Q Ph 4¾ 65 | 19¼ | 19 | — |
| 100 | Reitman's | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| — | Reitma. "A" | 8¾ | 8¾ | — |
| — | Rio Algom | 19¾ | 19¾ | — |
| — | Rockwell | 42 | 41¼ | — |
| 700 | Rolland (A) | 10½ | 10½ | 10½ |
| — | Rolland Pr | 91½ | 91½ | — |
| 340 | Ronalds F | 14 | 14 | 14 |
| 300 | Rothmans | 23 | 23 | 23 |
| — | Russel A | 22 | 22 | — |
| — | Stl Cem A | 36 | 34 | — |
| — | Royal T P | 21 | 21 | — |
| — | St.L C A | 36 | 34 | — |
| 500 | Salada F | 11¼ | 11 | 11¼ |
| — | Scot Las | 14 | 14 | — |
| 100 | Shell C | 19¾ | 19¾ | 19¾ |
| 1500 | Shell I P | 25⅞ | 25⅞ | 25⅞ |
| — | Sher W | 40 | 40 | — |
| 700 | Sher W P | 140 | 140 | 140 |
| 800 | Shop Sa | 12¾ | 12½ | 12½ |
| — | Sicard | 6½ | 6 | — |
| — | Sicard 6% | 21 | 21 | — |
| — | Simpsons | 29¾ | 29¾ | — |
| — | Simp Sears | 18 | 18 | — |
| — | Soc CIP | 8¾ | 8¾ | — |
| — | Sogemines | 14 | 13¾ | — |
| — | Southam | 39¼ | 39 | — |
| — | SS Steel | 13 | 13 | — |
| 3050 | Steel Can | 25¾ | 25¾ | 25⅝ |
| — | Steinbg A | 48¼ | 48¼ | — |
| 50 | Suptest P | 101 | 101 | 101 |
| 50 | Texaco Cn | 53¾ | 53¾ | 53¾ |
| 225 | T Fin A | 12½ | 12½ | 12½ |
| — | Tr C Crp | 9¾ | 9½ | — |
| 300 | T C PL | 35¾ | 35½ | 35½ |
| 175 | T Mt PL | 19 | 19 | 19 |
| — | Triad Oil | 25¾ | 25¾ | — |
| — | Turnbull | 6 | 5¾ | — |
| 25 | U Carbide | 29 | 29 | 29 |
| — | Viau | 12½ | 12½ | — |
| 870 | Walk GW | 35¾ | 35¾ | 35½ |
| 2660 | W Coast T | 22 | 21¾ | 21½ |
| — | W Pac Pd | 17¾ | 17¾ | — |
| — | Weston A | 20¾ | 20¾ | — |
| 506 | Wstn A | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| 225 | Weston B | 20 | 20 | 20 |
| — | Wstn 6 | 106 | 106 | — |
| 140 | Zellers | 23¼ | 23 | 23¼ |
| — | Zellers Pr | 48 | 47 | — |

## Bourse Canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| 500 | Ajax | 8½ | 8½ | 8½ |
| 4000 | Alsof | 9½ | 9 | 9 |
| — | Amg B Bel | 36 | 34 | — |
| — | Ameranium | 5 | 5 | — |
| — | Anthonian | 6½ | 6½ | — |
| — | Arno | 4½ | 4½ | — |
| — | Atlanta | 22½ | 22½ | — |
| 5100 | Augustus | 51 | 51 | 51 |
| — | Bande Ora | 15½ | 14½ | — |
| — | Barvallee | 4½ | 4½ | — |
| 8000 | Bateman | 5 | 5 | 5 |
| — | Beauce Pl | 8 | 8 | — |
| — | Beld Cort | 12½ | 12½ | — |
| 1400 | Black Hawk | 295 | 295 | 295 |
| 10350 | Black River | 22½ | 22½ | 22½ |
| 900 | Blue Bon | 320 | 315 | 320 |
| — | Bluewater | 19 | 17 | — |
| 3000 | Bornite | 6½ | 6½ | 6½ |
| — | B Carpets | 40 | 40 | — |
| 22000 | Bruc-Prest | 25 | 24 | 24 |
| 100 | Brunswick | 16¾ | 16¾ | 16¾ |
| — | Burnt Hill | 30 | 8 | — |
| — | Cassidy's | 450 | 425 | — |
| 500 | Camflo | 350 | 350 | 350 |
| — | Camp Chib | 715 | 655 | — |
| — | C Interub | 350 | 340 | — |
| 2100 | C Magnes | 70 | 70 | 70 |
| 400 | C Securit | 280 | 275 | 275 |
| 8000 | Carbec | 11 | 10½ | 11 |
| 1000 | Cartier Que | 9 | 9 | 9 |
| — | Casavant | 440 | 420 | — |
| — | Cassiar | 13½ | 13¼ | — |
| 600 | Cessland | 750 | 745 | 750 |
| 4900 | Chemallo | 160 | 151 | 152 |
| — | Cheskirk | 18 | 15 | — |
| — | Chib Copp | 6 | 6 | — |
| — | Chipman | 17 | 17 | — |
| 12000 | Coastal | 24 | 23 | 23 |
| 1050 | Conn H M | 130 | 130 | 130 |
| 1000 | Con O G | 26 | 26 | 26 |
| 500 | Commodr | 125 | 125 | 125 |
| — | Comm w | 70 | 70 | — |
| — | Cominga | 11½ | 11 | — |
| 300 | C Canora | 26 | 26 | 26 |
| — | C Div Sec | 125 | 125 | — |
| — | C Div Sec | 41 | 41 | — |
| 4000 | C Manitoba | 34 | 34 | 34 |
| — | C Mogador | 25 | 24½ | — |
| — | C Nor Pac | 29 | 29 | — |
| — | C Persh | 14 | 14 | — |
| — | CQ Smelt | 91 | 90 | — |
| 500 | CQ Yell | 4 | 4 | 4 |
| — | C Virginia | 40 | 40 | — |
| — | Copstream | 10 | 10 | — |
| — | Couvrette A | 7½ | 7½ | — |
| — | Cr St-L A | 9½ | 9½ | — |
| — | Crownbrdg | 35 | 35 | — |
| — | Dauphin | 25 | 25 | — |
| — | Delta Elect | 200 | 200 | — |
| 3500 | Delta Min | 18 | 15 | 18 |
| — | Denault A | 11 | 11 | — |
| 12500 | Dolsan | 69 | 66 | 66 |
| — | Dom Exp | 12 | 12 | — |
| 1000 | Dom Lease | 21 | 21 | 21 |
| 175 | D Oilcloth | 32 | 31¾ | 31¾ |
| 6000 | Dumont | 43 | 40 | 40 |
| 500 | Dyna Pet | 115 | 115 | 115 |
| 100 | East Sull | 775 | 775 | 775 |
| — | East Vent | 24 | 22 | — |
| — | Electrolier | 10 | 10 | — |
| 1000 | Emp Oil | 8½ | 8½ | 8½ |
| 19500 | Equity Ex | 75 | 74 | 74 |
| 2500 | Fab Met | 18 | 17 | 18 |
| — | Fabi | 5½ | 5½ | — |
| 2000 | Fano | 8 | 8 | 8 |
| — | Fiscal | 10¾ | 10¾ | — |
| — | Flint Rock | 25 | 24 | — |
| — | Fontana | 4 | 3½ | — |
| — | FT Reliance | 37 | 37 | — |
| 9500 | Fox Lake | 20 | 19 | 19 |
| — | Frigistors | 36 | 35 | — |
| — | Fundy | 4½ | 4½ | — |
| — | Futurity | 60 | 60 | — |
| — | Garnet | 69 | 69 | — |
| 1300 | Ghislau | 26 | 26 | 26 |
| — | G Autotr | 90 | 70 | — |
| — | Glacier | 13½ | 13½ | — |
| — | Glen Lake | 165 | 165 | — |
| — | Grt W Min | 140 | 140 | — |
| — | Greenberg | 5½ | 3½ | — |
| 500 | Grissol | 225 | 220 | 225 |
| — | Gui-Por Ur | 17 | 17 | — |
| — | Hastings | 280 | 250 | — |
| — | Imbrex | 415 | 415 | — |
| — | Inind Ch | 700 | 650 | — |
| 100 | Inspratn | 175 | 175 | 175 |
| 200 | Int Atlas | 100 | 100 | 100 |
| — | Int Ceram | 10 | 7 | — |
| — | Int Pts Pr | 32¾ | 32¾ | — |
| 2000 | Intp Dred | 19 | 19 | 19 |
| — | Israel Oil | 5 | 5 | — |
| — | James Bay | 27 | 29 | — |
| 200 | Jockey | 500 | 500 | 500 |
| 4645 | Jubilee | 310 | 300 | 300 |
| 1000 | Kelkic Mng | 34 | 34 | 34 |
| 3500 | K Desmond | 50 | 50 | 50 |
| 400 | Kenting A | 5½ | 5½ | 5½ |
| 400 | Kiena | 125 | 125 | 125 |
| 3700 | Kodiac Pet | 280 | 265 | 270 |
| 2000 | Kontiki | 8 | 8 | 8 |
| — | Lab Ac A | 8¼ | 8 | — |
| — | Labrador | 33¾ | 33¾ | — |
| 500 | Laduboro | 31 | 31 | 31 |
| — | L Dufault | 14 | 14 | — |
| 200 | Lamontagn | 18½ | 18½ | 18½ |
| 1000 | Lithium | 7½ | 7½ | 7½ |
| — | Lochaber | 350 | 350 | — |
| — | Lowney | 28 | 28 | — |
| 5000 | Louanna G | 19½ | 18½ | 18½ |
| 4500 | Malart HY | 13½ | 13 | 13½ |
| 500 | Massval | 9½ | 9½ | 9½ |
| — | Matachewn | 30 | 30 | — |
| — | McKinney | 21 | 17 | — |
| 200 | Melchers | 24 | 24 | 24 |
| 1374 | Melcher Pr | 5¾ | 5¼ | 5½ |
| 2000 | Cere Chip | 11 | 10 | 11 |
| 1000 | Merrill | 61 | 61 | 61 |
| 1000 | Mild Chib | 20 | 20 | 20 |
| 1500 | Midepsa | 370 | 370 | 370 |
| — | Miro Mines | 23 | 21 | — |
| 3500 | Mistango | 22 | 21 | 21½ |
| — | Molyb | 55 | 55 | — |
| — | Monpre | 8 | 7½ | — |
| — | Mtl Rerig | 20½ | 20½ | — |
| — | Mt Citigan | 20 | 19 | — |
| 20970 | Mt Pleast | 63 | 60 | 60 |
| 1300 | Mt Pless w | ½ | ½ | ½ |
| — | MR Dairies | 205 | 200 | — |
| — | NAut Vend | 225 | 225 | 225 |
| — | Native Min | 7½ | 7½ | — |
| — | N Formaq | 6 | 4½ | — |
| 17600 | N Imperial | 140 | 117 | 124 |
| — | Newrich | 17 | 14 | — |
| 10500 | NW Amul. | 6½ | 6 | 6 |
| 3000 | Nocana | 13 | 13 | 13 |
| 2500 | NA Asbestos | 9½ | 9 | 9½ |
| 45000 | NA Rare M | 55 | 53 | 55 |
| 100 | North Ex | 88 | 88 | 88 |
| — | NW Canal. | 15 | 11 | — |
| — | Norvalle | 8 | 6 | — |
| — | Opem Ex | 12½ | 11 | — |
| 137750 | Pat Silver | 51 | 47 | 48½ |
| — | Paul Serv | 17 | 17 | — |
| 600 | Peace Riv | 525 | 575 | 575 |
| 9000 | Pennbec | 20 | 19 | 20 |
| 400 | Peso S | 150 | 145 | 145 |
| — | Phoenix O | 66 | 66 | — |
| 2000 | Pitt Gold | 3½ | 3½ | 3½ |
| — | Place GO | 188 | 188 | — |
| 20000 | Poreupine | 18 | 18 | 18 |
| — | PowC 2 Pr | 13¾ | 13¾ | — |
| — | Que Ascot | 9 | 4 | — |
| — | Que Chib | 15½ | 15 | — |
| 100 | Q Cobalt | 135 | 135 | 138 |
| — | Q Indust M | 17 | 15 | — |
| 500 | Queenston | 9½ | 9½ | 9½ |
| 1000 | Rancheria | 61 | 61 | 61 |
| — | Red Crest | 3½ | 3 | — |
| 1000 | Respar | 5½ | 5½ | 5½ |
| 1900 | RA P 'B' | 125 | 120 | 120 |
| — | Ruby Foo | 440 | 434 | — |
| — | Ruby F w | 31½ | 31 | — |
| 8000 | Rusty L | 22 | 22 | 22 |
| — | St-L Colum | 205 | 195 | — |
| — | St-L C Lds | 80 | 75 | — |
| — | St Lucie Ex | 17 | 16 | — |
| — | Sangambo | 10½ | 10 | — |
| 2000 | Sapawe | 35 | 34½ | 34½ |
| — | Seaway H | 465 | 465 | — |
| — | Select Fin | 295 | 260 | — |
| — | Silver Rex | 23 | 20 | — |
| — | Silver Sum | 21 | 17 | — |
| 3000 | Silver T | 25 | 25 | 25 |
| — | Sogena | 11½ | 11 | — |
| 5000 | S Dufault | 7½ | 7½ | 7½ |
| 700 | Spartan Al | 46 | 43 | 43 |
| 500 | Sparta w | 5 | 5 | 5 |
| 5900 | Stairs Ex | 54 | 50 | 52 |
| 12600 | Std Gold | 52 | 50 | 50 |
| 100 | Sullivan | 575 | 575 | 575 |
| — | Superpak | 350 | 325 | — |
| — | Suptest P | 24½ | 24½ | — |
| — | Surlaga | 45 | 43 | — |
| 1000 | Tache | 13½ | 13 | 13 |
| 1000 | Talisman | 56 | 56 | 56 |
| 1000 | Tazin | 7 | 7 | 7 |
| 1000 | Tib Expl | 5½ | 5½ | 5½ |
| — | Tr C Free | 195 | 195 | — |
| 2500 | Trsterre | 35 | 35 | 35 |
| — | Tru Wall | 425 | 425 | — |
| — | U Asbesto | 260 | 260 | — |
| — | Un Obalsk | 33 | 32 | — |
| 200 | UTowns El | 16 | 16 | 16 |
| 200 | Val-Mar | 5½ | 5½ | 5½ |
| 1600 | V Der Hout | 290 | 285 | 285 |
| — | Vanguard | 4 | 4 | — |
| — | Wabasso (B) | 60 | 53 | — |
| — | Watburne | 135 | 135 | — |
| — | W Cdn Min | 40 | 40 | — |
| 3000 | West Tin | 45 | 41½ | 41½ |
| 2500 | Westville | 30 | 28½ | 30 |


LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES



La Compagnie d'assurances PROVINCES-UNIES annonce la nomination de Monsieur Guy TARDIF au poste de gérant du district Montréal-Sainte-Marie de sa branche d'assurance-vie.

Monsieur TARDIF est originaire de Sainte-Marie-de-Beauce. Il est diplômé en Commerce de l'Académie de Québec.

Actif dans diverses associations, il a notamment été président de la Jeune Chambre de Commerce de Sainte-Marie. Il a plus de 7 ans d'expérience en assurance-vie. —●

ANGLO-CANADIAN MERCANTILE COMPANY LIMITED



M. Rodolf van der Walde, chairman du Conseil d'Anglo-Canadian Mercantile Company Limited, annonce la nomination de son fils, Ully van der Walde, comme président. M. Ully van der Walde était jusqu'ici vice-président de la compagnie. ●


## cours des obligations

### GOUVERNEMENT DU CANADA

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 | Perpétuels | 1968 | 75 | 76 |
| 4½ | 15 déc. | 1966 | 99 | 99½ |
| 2¾ | 15 juin. | 1968 | 94¾ | 93¼ |
| 3¼ | 1 juin. | 1976 | 83¾ | 84½ |
| 4¼ | 1 sept. | 1972 | 93 | 93¾ |
| 5½ | 1 oct. | 1969 | 100 | 100¾ |
| 5½ | 1 oct. | 1975 | 99¾ | 100½ |
| 5½ | 1 sept. | 1963 | 88½ | 89¼ |
| 5¼ | 1 mai | 1990 | 96½ | 97¼ |
| CNR 5½ | 15 déc. | 1971 | 100 | 100¾ |
| CNR 4½ | 1 avril | 1967 | 99 | 99¼ |
| CNR 5¾ | 1 jan. | 1985 | 102 | 103 |
| CNR 4 | 1 fév. | 1981 | 83¾ | 84½ |
| CNR 5 | 1 oct. | 1987 | 93 | 93¾ |

### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

| | | | |
|---|---|---|---|
| A.M.F.C. 5¼ | 1987 | 94 | 95 |
| BC Electrict 3¼ | 1967 | 97½ | 98¼ |
| BC Electric 5½ | 1989 | 96½ | 97½ |
| BC Electric 5¾ | 1977 | 99 | 100 |
| Manito Hyd 5¼ | 1988 | 92¾ | 93¾ |
| NB 5½ 15 juil. | 1989 | 94 | 95 |
| Nfld 5¼ 1 juin | 1985 | 91¼ | 92¼ |
| NS 5¾ 1 mai | 1985 | 93½ | 94¼ |
| Ontario 3 15 déc. | 1970 | 90¼ | 91¼ |
| Ont 5½ 15 août | 1985 | 97 | 98 |
| Ont. H 2¾ 1 oct | 1968 | 94 | 95 |
| Ont. H 5¼ 1 fév. | 1985 | 94½ | 95½ |
| Qué. 3 1 juil. | 1969 | 91¼ | 92¼ |
| Qué. 5¼ 15 déc. | 1987 | 90¾ | 91¾ |
| Qué. 5½ 1avril | 1990 | 93¼ | 94½ |
| Qué. H 3¼ 1 mai | 1974 | 82¾ | 83¾ |
| Qué. H 5½ 1 jn. | 1988 | 93¼ | 94¼ |
| Qué. H 5 15 fév. | 1995 | 96½ | 97½ |
| Sask 5½ 15 déc. | 1985 | 95½ | 96½ |

### MUNICIPALITES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mont 5¾ 1 juin | 1989 | 94¼ | 93¾ |
| Tor-Mt 5½ 15 jn | 1985 | 95 | 96 |
| Vanc. 5½ 15 déc. | 1980 | 94 | 95½ |
| Hamil. 5¼ 15 j. | 1977 | 93 | 94½ |

### EMPRUNTS CONVERTIBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 4½ | 1966 | 99 | 101 |
| Brazil Tr. 4½ | 1971 | 90 | 93 |
| Cdn Petrofina 4 | 1972 | 88 | 90 |
| Cdn Utilities 5¾ | 1977 | 140 | — |
| Inland Cemt 4½ | 1976 | 90 | — |
| Int Nat Gas 5½ | 1977 | 98 | 98 |
| Loblaw 4¾ | 1976 | 166 | — |
| Lob Lease Pro 5¼ | 1973 | 99½ | 101 |
| Pac Pete 5 | 1977 | 100 | 103 |
| Simpson's 5½ | 1979 | 140 | — |
| Simpson's 5 | 1976 | 216 | — |
| TC Pipeline 5 | 1989 | 107 | 110 |
| TC Pipeline 5 | 1988 | 135 | — |
| Triad 4¾ | 1971 | 92 | 93 |
| Uted Twn El 6¼ | 1981 | 121 | — |
| W Coast 5½ x-c | 1988 | 100 | 102 |

### INDUSTRIES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 6¼ | 1977 | 101 | 102 |
| Algoma 5¼ | 1978 | 94 | 96 |
| Aluminium 4½ | 1973 | 92½ | 93½ |
| B.A. Oil 5½ | 1977 | 94 | 96 |
| BP Tanker 6¼ | 1985 | 100½ | 101¼ |
| Can Cement 3¾ | 1975 | 86 | 88 |
| Cdn Br Alum 5¾ | 1980 | 98¼ | 99¼ |
| C I L 5¾ | 1977 | 99 | 100 |
| C P R 5% | 1983 | 91 | 92 |
| Cr Foncier 5¾ | 1985 | 97½ | 98½ |
| Dosco 6% | 1985 | 97 | 98 |
| Dom Stores 5½ | 1976 | 98 | 99 |
| Domtar 5¾ | 1990 | 96 | 97 |
| Eaton Acc 5¾ | 1985 | 97¼ | 98¼ |
| Imp Oil 3% | 1969 | 93 | 94 |
| I A C 5¾ | 1982 | 93½ | 94½ |
| Roy T Mort 6 | 1975 | 99¾ | 100¼ |
| Roynat 6% | 1980 | 100 | 101 |
| Shell Oil 5¾ | 1977 | 98½ | 99½ |
| St Law Corp. 5% | 1978 | 92 | 93 |
| Simpsons 4¾ | 1973 | 98 | 99 |
| Traders Fin 5¾ | 1985 | 94 | 95½ |
| Westons 5½ | 1983 | 85 | 87 |
| Woodwards 5¾ | 1985 | 99 | 100 |

### SERVICES PUBLICS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ang Can Tel 6 | 1963 | 99 | 100½ |
| Alta Gas Tk 5¾ | 1985 | 98 | 99¼ |
| Bell Tel 3¾ | 1979 | 82 | 83 |
| Bell Tel 5½ | 1982 | 96½ | 98 |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 99 | 100 |
| Bell Tel 6¼ | 1978 | 102 | 104 |
| Bow Pow 3¾ | 1980 | 82 | 84 |
| Braz Tract. 4¾ | 1970 | 89 | — |
| BC Tel 5¾ | 1986 | 98½ | — |
| Calgary Pow 5¾ | 1982 | 98¼ | — |
| Can Elect 4 | 1968 | 94½ | — |
| C West NG 5¾ | 1982 | 98 | 100 |
| Cons Gas 5¾ | 1984 | 98 | 100 |
| Cons Gas 5 | 1978 | 93 | 95 |
| Gt Lakes P 5¾ | 1977 | 99 | 101 |
| Lakeland NG 6 | 1982 | 97 | 99 |
| Marit Elect 5¾ | 1983 | 98 | 100 |
| NFLD L & P 5½ | 1978 | 95 | — |
| N Ont N Gs 5¾ | 1982 | 97 | 99 |
| Northw Ut 5¾ | 1988 | 98 | 100 |
| North Tel 5¾ | 1983 | 98 | 100 |
| Que Nat Gs 5¾ | 1985 | 92 | 94 |
| Que Nat Gas 6 | 1988 | 97 | 99 |
| Que Tel 5¾ | 1983 | 96 | — |
| TC Pipe 5.85 | 1987 | 97½ | 99½ |
| Union Gas 5½ | 1977 | 97 | 99 |

### IMMEUBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Brant Coach 6 | 1978 | 94½ | — |
| Eaton R 3¼ | 1968 | 94½ | — |
| Eaton 5 | 1978 | 92 | 94 |
| Steinberg 6 | 1984 | 99 | 101 |
| Loblaw 5½ | 1983 | 96½ | — |

## dividendes

| | Taux | | Paiement | Enrs. |
|---|---|---|---|---|
| Calgary Power (ord.) | $0.17½ | tr. | 15- 1-66 | 16-12-65 |
| Calgary Power (5% priv.) | $1.25 | tr. | 3- 1-66 | 6-12-65 |
| Investment Foundation (ord.) | $0.65 | tr. | 15- 1-66 | 15-12-65 |
| Power Corp. of Can. (4½% pr. 1963) | $0.59375 | tr. | 14- 1-66 | 21-12-65 |
| Power Corp. of Can. (6% non c. pr.) | $0.10 | tr. | 14- 1-66 | 21-12-65 |
| Power Corp. of Can. (ord.) | $0.10 | tr. | 31-12-65 | 6-12-65 |
| Riverside Yarns "A" | $0.25 | tr. | 3- 1-66 | 17-12-65 |
| Standard Radio | $0.07½ | tr. | 10- 1-66 | 20-12-65 |
| Traders Finance (5% priv. "A") | $0.37½ | tr. | 1- 1-66 | 8-12-65 |
| Tamblyn Ltd. (ord.) | $0.20 | tr. | 3- 1-66 | 3-12-65 |
| Tamblyn Ltd. priv.) | $0.50 | tr. | 3- 1-66 | 3-12-65 |
| Union Gas of Can. (5½% A priv.) | $0.69 | tr. | 31-12-65 | 10-12-65 |
| Union Gas of Can. (6% B priv.) | $0.75 | tr. | 31-12-65 | 10-12-65 |

(X) Plus un boni de 25 cents.

# Les cuprifères continuent de faiblir

**MONTREAL** — La cote dans la plupart des secteurs est un peu plus faible à Montréal, au début de l'après-midi.

Les secteurs les plus affectés sont ceux des métaux, suivis des industrielles et des services publics. Les banques et les papeteries sont inchangées à très légèrement en baisse.

Parmi les changements les plus importants, Hudson Bay Mining baisse de 2 points à 75 et Dominion Textile de 1 à 34. Canada Cement perd ⅞ à 44⅛, tandis que Canada Iron et Dofasco fléchissent de ½ à 64 et 27½ respectivement. Bell perd ⅝ à 56¼ et Gas Naturel de Québec ¼ à 13½.

Du côté gagnant, Husky Oil et Pacific Pete aux raffineries, gagnent ⅛ de même que Molson, parmi les alimentaires et boissons.

A la Bourse Canadienne, New Imperial Mines perd 23 cents à 1.25 et Sullivan 35 cents à 5.75 sur une transaction de 100 actions.

* * *

**TORONTO.** — Les cours ont continué de fléchir en matinée à Toronto au milieu d'une activité très lente.

Bell Telephone et MacMillan Bloedel au tableau principal, fléchissent de ½ chacun tandis que les banques sont fractionnairement plus faibles.

Ce sont les cuprifères qui sont les plus déprimés. Falconbridge perd 2 points à 108 et Hudson 1 à 75. Noranda et Cominco fléchissent de ½ et ⅜ respectivement.

Le seul secteur, dont l'indice marque un gain, est celui des pétroles de l'ouest; Canadian Export Gas hausse de 13 cents à un prix record de 2.58.

Aux mines spéculatives, O'Brien gagne .03 à 91 cents; lundi ces actions s'étaient haussées jusqu'au haut de 95 cents.

* * *

**NEW YORK** — Les fluctuations de la cote sont étroites et mixtes vers le milieu de l'après-midi à Wall Street. L'activité des cours est modérée.




Les cuprifères continuent de fléchir; Anaconda perd 1 point tandis que Kennecott, Homestake et Inco fléchissent de ½, ⅛ et ¾ respectivement.

Aux électroniques

# Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

**Chicago à Détroit**

HIER

**Aucune joute au calendrier**

MERCREDI

**Canadien à Toronto**

**Boston à New York**

VICTOIRES ET DEFAITES

| | Can | Chi | Tor | NY | Dét | Bos | Vic |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadien | — | 1 | 1 | 3 | 1 | 1 | 7 |
| Chicago | 1 | — | 2 | 1 | 2 | 1 | 7 |
| Toronto | 1 | 2 | — | 1 | 1 | 1 | 6 |
| New York | 0 | 1 | 1 | — | 1 | 1 | 4 |
| Détroit | 0 | 0 | 1 | 0 | — | 2 | 3 |
| Boston | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | — | 3 |
| Défaites | 4 | 4 | 6 | 5 | 5 | 6 | 30 |

JOUTES NULLES

| | Can | Chi | Tor | NY | Dét | Bos | Tot |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadien | — | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 3 |
| Chicago | 0 | — | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Toronto | 1 | 0 | — | 1 | 0 | 0 | 2 |
| New York | 0 | 0 | 1 | — | 2 | 1 | 4 |
| Détroit | 2 | 0 | 0 | 2 | — | 0 | 4 |
| Boston | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | — | 2 |
| Total | 3 | 1 | 2 | 4 | 4 | 2 | 16 |

LE CLASSEMENT

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadien | 14 | 7 | 4 | 3 | 55 | 37 | 17 |
| Chicago | 12 | 7 | 4 | 1 | 50 | 33 | 15 |
| Toronto | 12 | 6 | 6 | 2 | 32 | 43 | 14 |
| New York | 13 | 4 | 5 | 4 | 43 | 45 | 12 |
| Détroit | 12 | 3 | 5 | 4 | 34 | 38 | 10 |
| Boston | 11 | 3 | 6 | 3 | 22 | 40 | 8 |

# Les Soviets affronteront le Canadien jr au Forum

Les quatre principales équipes du hockey amateur international seront de passage au Forum dans la période des Fêtes.

Les Soviets, champions du monde du hockey amateur, inaugureront leur tournée internationale, le 15 décembre alors qu'ils affronteront le Canadien junior, au Forum.

A cette occasion, l'équipe junior pilotée par Scotty Bowman sera renforcée par quelques anciens joueurs de l'équipe, dont André Doudrias, Bill Inglis, Robert Charlebois et Norm Dennis, tous des Appolos de Houston de la ligue Centrale.

Une semaine plus tard, le 22 décembre, ce sera au tour de l'équipe de la Suède de se mesurer au Canadien junior. Le Tricolore et les Tchèques s'affronteront le 6 janvier.

Un match entre l'équipe nationale du Canada et les Carabins de l'Université de Montréal clôturera la tournée, le 4 février.

Les billets en vue de ces quatre joutes seront en vente au Forum à partir du 6 décembre.

# La compagnie de l'Expo approuve la formation d'une équipe de hockey

Une nouvelle équipe de hockey est en voie de formation. Si les démarches continuent à se dérouler normalement, l'équipe pee-wee Expo '67 entreprendra cette saison des tournées au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

L'idée de former cette équipe pee-wee revient à un sportif montréalais, M. Richard Dugas.

Ce dernier a présenté son plan aux dirigeants de la compagnie de l'Expo, lesquels n'ont pas tardé d'y apporter leur encouragement. Le 1er novembre dernier, M. Dugas a reçu une lettre signée de E.-R. Fonck, coordonnateur des présentations de l'Expo '67.

"Je suis heureux de vous faire connaître que le comité des licences, des concessions et de la promotion a accepté votre demande et je vous souhaite grand succès dans votre entreprise", écrivait M. Fonck.

La première étape est franchie pour M. Dugas et les partisans de son projet.

Reste maintenant à trouver un ou plusieurs bailleurs de fonds. Car la formation de cette equipe entraînera des dépenses élevées : achat de l'équipement, frais de transport, location de patinoires, etc. Selon M. Dugas, une tournée européenne de deux semaines pourrait coûter environ $35,000. Une somme de $30,000 permettrait de payer les dépenses occasionnées par l'organisation de l'équipe et les voyages aux Etats-Unis et au Canada.

Déjà, Claude Charette, ex-instructeur de l'équipe pee-wee C.J.M.S. a été nommé instructeur en chef. Il aura la responsabilité de sélectionner les trente joueurs de la région métropolitaine et des environs qui formeront les cadres de l'équipe. Lors des joutes hors-concours, le groupe sera divisé en deux clans et un gérant et un instructeur auront la charge de chaque formation.

Les joueurs choisis au sein de l'équipe de l'Expo devront obtenir leur congé de leur equipe actuelle et ne devront évoluer qu'avec leur nouvelle équipe.

La tournée européenne, de préférence dans les pays participant à l'Expo, pourrait se faire dans la période du congé de Pâques. M. Dugas a prévu une foule d'autres choses : plan d'assurance, calendrier de joutes équilibré de façon à ne pas nuire aux études des jeunes, etc.

# Orr devance Danny O'Shea

NIAGARA FALLS (PC) — Bobby Orr et Danny O'Shea, des Généraux d'Oshawa menent toujours le bal chez les compteurs de la ligue Junior de l'Ontario.

Orr, un joueur de défense prometteur de l'organisation des Bruins de Boston, domine avec 32 points, un des plus que son coéquipier O'Shea.

André Lacroix, des Petes de Peterborough occupe le 3e rang avec 25 points. Il est suivi de Michel Lapalme, du Canadien junior, 23; Doug Shelton, du St. Catharines et Gary Marsh, du Hamilton, 22.

# Peter Snell et Jazy refusent les invitations américaines

La Fédération néo-zélandaise d'athletisme a fait savoir à l'"Amateur Athletic Union" des Etats-Unis que Peter Snell ne participerait pas aux réunions en salle, cet hiver, en Amérique du nord "parce qu'il avait renoncé définitivement à la compétition".

Depuis la dernière saison en plein air, Snell avait seulement émis l'intention d'abandonner l'athlétisme, mais sa décision paraît maintenant officielle.

Contacté par téléphone vendredi par le "New York Athletic Club" pour prendre part, le 18 février, à la réunion en salle organisée au Madison Square Garden, l'athlète français Michel Jazy a répondu négativement et ce, pour toutes les réunions prévues cet hiver aux Etats-Unis.

"C'est l'année des championnats d'Europe alors que l'on veuille bien excuser mon refus", a déclaré Jazy au correspondant de l'A.F.P. qui servait d'interprète aux dirigeants américains. "Mais dites que je suis prêt à passer trois mois aux Etats-Unis pour la saison indoor 1967", a ajouté le Français.

Les dirigeants de l'"Amateur Athletic Union" ont pris bonne note des intentions du détenteur du record du monde du mille quant à 1967, mais ne désespèrent pas de le convaincre de participer à leurs championnats en plein air qui auront lieu les 25 et 26 juin prochain à New York.

# Bryan Watson de retour à Détroit

PITTSBURGH (UPI) — Les Hornets de Pittsburgh, de la ligue Américaine, ont échangé un joueur de défense avec leur club parent, de la ligue Nationale, les Red Wings de Détroit.

Détroit a envoyé Bobby Wall aux Hornets en échange de Bryan Watson. Watson rejoindra les Red Wings en temps pour leur joute contre Chicago à Détroit, ce soir.

Wall rejoint les Hornets dans leur joute contre les Bears, à Hershey, Penn.

*Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée.*

**Proverbe serbe**

# Blefary nommé la recrue de l'année dans l'Américaine

BOSTON (UPI) — Le voltigeur Curt Blefary, des Orioles de Baltimore, a été choisi la recrue de l'année dans la ligue Américaine, hier, et il a mérité cet honneur par une faible marge devant l'artilleur Marcelino Lopez, des Angels de Californie.

Blefary, qui est âgé de 22 ans, est passé de l'organisation des Yankees de New York à celle des Orioles en 1963. Au cours de la saison, Blefary a conservé une moyenne au bâton de .260. Il a frappé 22 circuits et fait compter 70 points.

Blefary, qui s'était absenté de ses cours au collège Wagner de New York parce qu'il ne se sentait pas bien, a déclaré que cette nouvelle lui avait fait oublier son malaise.

**Voici la liste des meilleures recrues**

1949 Roy Sievers, St. Louis
1950 Walt Dropo, Boston
1951 Gil McDougald, New York
1952 Harry Byrd, Philadelphie
1953 Harvey Kuenn, Détroit
1954 Bob Grim, New York
1955 Herb Score, Cleveland
1956 Luis Apararicio, Chicago
1957 Tony Kubek, New York
1958 Albie Pearson, Washington
1959 William Allison, Washingt.
1960 Ron Hansen, Baltimore
1961 Don Schwall, Boston
1962 Tom Tresh, New York
1963 Gary Peters, Chicago
1964 Tony Oliva, Minnesota
1965 Curt Blefary, Baltimore

# Joutes de hockey

**AUJOURD'HUI**

**LIGUE PROVINCIALE SENIOR**

St-Hyacinthe à Drummondville 8 h. 30
Victoriaville à Sherbrooke 8 h. 30

**LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO**

Toronto à London

**LIGUE INTERMEDIAIRE DE LA RIVE SUD**

St-Constant à Lemoyne
Beauharnois à Châteauguay

**LIGUE MONTREAL JUNIOR**

Verdun à Rosemont (Sauvé) 8 h. 15

**HIER**

**LIGUE METROPOLITAINE Jr 'A'**

Lachine 3 - Laval 5

**LIGUE AMERICAINE**

(Section Est)

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Québec | 12 | 3 | 2 | 84 | 50 | 26 |
| Hershey | 7 | 7 | 1 | 52 | 41 | 15 |
| Baltimore | 7 | 8 | 0 | 46 | 49 | 14 |
| Providence | 6 | 6 | 1 | 35 | 42 | 13 |
| Springfield | 3 | 11 | 0 | 40 | 69 | 10 |

(Section Ouest)

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Rochester | 11 | 2 | 1 | 64 | 36 | 23 |
| Pittsburgh | 6 | 7 | 1 | 60 | 51 | 13 |
| Cleveland | 5 | 7 | 0 | 38 | 42 | 10 |
| Buffalo | 3 | 11 | 0 | 36 | 61 | 6 |

**LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Niagara Falls | 10 | 1 | 3 | 64 | 38 | 23 |
| Oshawa | 8 | 4 | 3 | 61 | 47 | 19 |
| Peterborough | 6 | 5 | 3 | 61 | 54 | 15 |
| Canadien Jr. | 5 | 4 | 3 | 43 | 39 | 13 |
| St. Catharines | 8 | 8 | 1 | 52 | 61 | 13 |
| Toronto | 5 | 5 | 3 | 58 | 59 | 13 |
| Hamilton | 4 | 9 | 2 | 68 | 80 | 10 |
| London | 4 | 9 | 1 | 46 | 68 | 9 |
| Kitchener | 3 | 8 | 3 | 48 | 53 | 9 |

**LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Lachine | 8 | 4 | 2 | 71 | 57 | 18 |
| Verdun | 7 | 1 | 1 | 48 | 23 | 15 |
| Montreal-Nord | 7 | 2 | 1 | 61 | 38 | 15 |
| Palestre | 6 | 4 | 1 | 52 | 37 | 13 |
| Laval | 3 | 9 | 0 | 42 | 61 | 6 |
| West Island | 0 | 11 | 1 | 32 | 93 | 1 |

**LIGUE MONTREAL JUNIOR**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Verdun | 9 | 1 | 0 | 75 | 29 | 18 |
| Rangers | 7 | 5 | 0 | 52 | 39 | 14 |
| Rosemont | 6 | 1 | 0 | 62 | 18 | 12 |
| Montreal-Est | 4 | 4 | 2 | 37 | 38 | 10 |
| Roussin | 2 | 8 | 2 | 26 | 72 | 6 |
| Ste-Claire | 0 | 9 | 2 | 29 | 87 | 2 |

**LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Verdun | 8 | 0 | 0 | 39 | 8 | 16 |
| St-Laurent | 6 | 2 | 1 | 28 | 19 | 13 |
| LaSalle | 4 | 4 | 0 | 31 | 25 | 8 |
| West Island | 1 | 5 | 1 | 12 | 34 | 3 |
| Outremont | 1 | 4 | 0 | 11 | 20 | 2 |
| Mont-Royal | 1 | 5 | 0 | 9 | 25 | 2 |

**LIGUE PROVINCIALE SENIOR**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Sherbrooke | 9 | 4 | 0 | 56 | 47 | 18 |
| St-Hyacinthe | 8 | 3 | 1 | 55 | 42 | 17 |
| Drummondville | 5 | 7 | 1 | 45 | 46 | 11 |
| Victoriaville | 2 | 10 | 0 | 42 | 66 | 4 |

**LIGUE PROVINCIALE JUNIOR**

| | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Thetford | 11 | 4 | 0 | 68 | 38 | 22 |
| Shawinigan | 9 | 2 | 1 | 71 | 37 | 19 |
| Sorel | 5 | 8 | 1 | 41 | 71 | 11 |
| Trois-Rivières | 4 | 8 | 0 | 53 | 63 | 8 |
| St-Jérôme | 3 | 9 | 0 | 40 | 60 | 6 |

# Troisième gain des Saints de Laval, 5 à 3

Les Saints de Laval ont enregistré leur troisième victoire de la saison et leur deuxième aux dépens des Maroons de Lachine, alors qu'ils ont disposé des champions de l'an dernier au compte de 5-3.

Gilles Renaud a été le principal artisan de cette victoire puisqu'il a enregistré à lui seul quatre buts, l'autre a été réussi par Bernier.

Ian Maybury, Lloyd McCullough et George Norton ont enregistré les buts des Maroons.

Guy Lavoie, l'ancien gardien des Maroons qui endosse maintenant l'uniforme des Saints, a de nouveau brillé devant ses anciens coéquipiers.

**PREMIERE PERIODE**

1—Laval : Renaud (Boileau et Favreau) 2.37
2—Laval : Renaud (sans aide) 18.43
3—Lachine : Maybury (Beaudoin et Frigon) 19.33
Punitions : Renaud 0.35, Maybury 4.47, Dussault 8.23, Maybury 11.36, Lacroix 11.50, Hennessy 12.50, Roy 13.19, Lacombe 17.08, Nadeau 17.08, Dumont 20.00.

**DEUXIEME PERIODE**

4—Lachine : McCullough (Dancosse et Roy) 4.15
5—Laval : Renaud (Boileau et Favreau) 11.22
6—Laval : Bernier (Boileau et Brind'Amour) 12.59
Punitions : Lacroix 5.03, Roy 7.43, Roy 10.13, Young 11.05, Demers 14.06, Boileau 15.37, Maybury (mineure et m. conduite) 15.57.

**TROISIEME PERIODE**

7—Laval : Renaud (Favreau) 14.38
8—Lachine : Norton (Beaudoin) 18.23
Punitions : Dumont 2.53, Beaudoin 4.22, Demers 7.33, Boileau 9.04, Norton (majeure) 9.48, Lacroix 17.08, Lavoie 19.51.

# Nécrologie

## Mme J.-A. Choinière

Mme J.-A. Choinière, née Alba Amyot, est décédée dimanche à l'âge de 76 ans.

La défunte, qui enseigna le piano pendant de nombreuses années à Montréal et à Saint-Hyacinthe, sa ville natale, laisse, outre son époux : ses fils, M. Maurice Choinière, ingénieur au service municipal des travaux publics, à Montréal, M. Laurent Choinière, dessinateur à l'emploi du Gouvernement provincial; sa fille, Mlle Thérèse Choinière, professeur de piano; sa bru, Mme Maurice Choinière (Marcelle Brière); ses deux petits-enfants, Mlle Louise et M. Pierre Choinière; sa soeur, Mme Benoit Poirier; ses belles-soeurs, Mlle Alice Choinière et Mme R.-S. Desautels.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 h. à l'église Saint-Louis de France. La dépouille mortelle est exposée à 4228, rue Papineau. L'inhumation suivra à Saint-Pie de Bagot.

## M. Roland Levert

M. Roland Levert, directeur général adjoint à l'hôpital Saint-Luc de Montréal, est décédé subitement, à l'âge de 45 ans, le 21 novembre dernier. Il demeurait au 5649, Mennereuil, St-Léonard.

Outre ce poste, M. Levert occupait celui de directeur général de l'Association des Administrateurs d'hôpitaux de la province de Québec et celui de directeur de la revue "L'Hôpital d'aujourd'hui."



Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Georgette Chouinard et ses deux filles, Carole, (12 ans) et Michèle (7 ans); ses soeurs, Mme Lucien E. Larose (Fernande), Mme Rodrigue Tremblay (Pierrette) et Mlle Georgette; ses frères et ses belles-soeurs, Jean (Lucille Millard), Frank (Frieda Rockett) et Paul-André; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mme Veuve Rolande Chouinard Gonthier, Mlles Lucienne Chouinard, Marthe Chouinard et Rolande Chouinard, MM. Benoit Chouinard (Juliette Mercier), Yves Chouinard (Maria Robitaille), Bernard Chouinard (Simone Buteau), Jean-Pierre Chouinard, Lucien-E. Larose et Rod Tremblay.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. a.m., en l'église Ste-Bernadette, 3600, est, rue Bélanger. La dépouille mortelle est exposée au 4419, est, rue Beaubien, Montréal.

## Mme Gustave Marchand

A Québec, le 22 novembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Gustave Marchand, née Laura Cousineau. Elle était la mère de M. Jean Marchand, nouvellement élu député de Québec-Ouest et ex-président de la Confédération des syndicats nationaux. Outre M. Jean Marchand et son épouse (Georgette Guertin) elle laisse de nombreux enfants : M. et Mme Maurice Marchand (Aline Cormier), M. et Mme Guy Marchand (Gaby Provost), Mlle Pauline Marchand, M. et Mme Armand Sexton (Madeleine), Mme Jacques Marchand (Marguerite Lemieux); 3 soeurs : Mme Odilon Piché, Antonia Cousineau et Béatrice Cousineau.

Les funérailles auront lieu vendredi. Le convoi funèbre partira du 30 est, rue Grande-Allée, Québec, pour se rendre à la Basilique de Québec où le service sera célébré à 9 h. a.m., et de là, à Champlain (Comté de Champlain), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

# Des garçons admettent leurs vols dans des chalets en Soulanges

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — Cinq garçonnets de Notre-Dame-des-Rivières, dans le comté de Soulanges, se sont reconnus coupables hier d'avoir perpétré des vols avec effraction dans au moins quinze chalets d'été de l'endroit au cours des trois dernières semaines. Ils sont âgés de sept, huit et onze ans. Leur "chef" est âgé de 13 ans.

Le butin volé s'évalue à près de $600. Les dommages matériels sont assez élevés. En raison de leur jeune âge, les intrus ont été confiés à la surveillance de leurs parents, qui verront entre-temps à réparer les dégâts aux chalets. L'enquête dans cette affaire a été menée conjointement par les agents Gilles Dostie et Georges Groulx, du détachement de la Sûreté provinciale, à Valleyfield.

# avis de DÉCÈS

**AUBERTIN (Roméo)** — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Roméo Aubertin, époux de Carmen Ferrari, demeurant au 2267 Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUCLAIR (Pierre-Alfred)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, est décédé Pierre-Alfred Auclair époux en 1ère noces de Yvonne Dansereau et en 2e noces de Marguerite Le Ber mère de la Rév. Soeur Joseph Alfred (Maria) soeur de l'Immaculée-Conception, père de Mme Lucien Parent (Annette). Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766 rue St-Hubert à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAULIEU (Bernadette)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Bernadette Ross, épouse de Jean-Baptiste Beaulieu. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 2548 rue Beaubien est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELANGER (Albert)** — Subitement à Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Bélanger, époux de feu Albertine Lefebvre, demeurant 10,750 Sackville. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons Alfred Dallaire Inc, 2645 Boul. Henri-Bourassa est à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELANGER (Zénaide)** — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 76 ans 2 mois, est décédée Mme Joseph Bélanger, née Zénaide Côté, demeurant au 4439, Christophe-Colomb, autrefois de Verdun, mère de Germaine, Fernande, Noella, Jeannine, Rita, Joseph, Napoléon, Alfred, Lucien, Wilfrid et Henri. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, 4340 rue St-Denis à 8h. 53 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement ou le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERNARD (Victoria)** — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bernard, née Victoria Lacelle, autrefois de la rue Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733 rue Papineau à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUCHER (Henri-L.)** — Subitement, à Cowansville, le 22 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Henri-L. Boucher, maître de Poste à sa retraite, époux de feu Rose-Aurore Tétrault, demeurant au 235 rue Main. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bédard Inc., 109 rue William, Cowansville pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOYCE (Mildred)** — A l'Hôpital St. Mary, le 22 novembre 1965, est décédée Mildred Grace, épouse de feu Gérard-V. Boyce et mère bien-aimée de Mme G. Blahovici (Betty), Vincent et Lorraine. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Clarke, 5580 rue Sherbrooke ouest pour se rendre à l'église St-Raphaël ou le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRIERE (Henri)** — A St-Benoit des Deux-Montagnes, le 21 novembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Brière, époux d'Olivine Durocher. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Vendette, St-Benoit pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit des Deux Montagnes, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CAPONI (Maria)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Maria Allaire, épouse de feu Alvarez Caponi, demeurant à 368 Gounod, mère de Mme Georges Daigneault, (Anita), Mme Marcel Vien (Jeannette), Mme Bruce Kennedy (Denise). Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, 8078 rue Drolet coin Jarry à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARDIN (Edouard R.)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Edouard R. Cardin, (ancien fonctionnaire du ministère des Transports), époux de feu Blanche Alice Beauchemin. Il laisse une fille Mme Jean Charland (Jacqueline) et deux fils Docteur François Cardin et André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. D. Deslauriers Ltée, 5650 chemin Côte-des-Neiges, à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARTIER (Joseph)** — A l'hôpital St-Charles-Boromée, le 22 novembre 1965, à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédé M. Joseph Cartier, époux de feu Imelda Desgrosseilliers, autrefois de la paroisse Ste-Brigide, père de Soeur Ste-Marie Julia, C.N.D. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi fusèbre partira des salons Dallaire & Pelletier, 1575 rue Ste-Catherine Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARBONNEAU (Irène)** — A Hull, le 22 novembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Irène St-Denis, épouse en 1ères noces de Michel-B. Collins et en 2èmes noces de feu Henri Charbonneau, elle laisse 3 frères, Edouard de Van Hill, Camille et Roger de Montréal; 5 soeurs Mme Raymond Labrosse (Dora) d'Ottawa, Rév. Soeur Aimée du Sacré-Coeur (Marie) soeur de la Providence de Montréal, Mme Laurent Renaud (Margot) Montréal, Mme Léo Brunet (Cécile) de St-Eugène, Mme Louis Labrosse (Gaby) d'Ottawa. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Racine & Robert Ltée, 260 rue Besserer à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eugène, St-Eugène, Ontario, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHOINIERE (Rose-Alba)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, 6 mois, est décédée Mme Aphter Choinière, née Rose-Alba Amyot, demeurant rue Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, 4228 rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Pie, comté Bagot, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté vers 10 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHOUINARD (Mérita)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 81 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Onésime Chouinard, née Mérita Goyette, demeurant au 2197 Nicolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CONTANT (Rolland)** — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé Rolland Contant, époux d'Hélène Cartier, père de Raymond, Aline, Diane, Robert, Michel, Lise, Josée. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415 rue Fleury est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COSTELLO (Marie-Blanche)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve James Costello, née Marie-Blanche Poirier, demeurant au 1052 boul. Décarie, mère de William, Mme Francis Smith (Mary), Mme John Mc Eachron (Blanche), Mme H. Perreault (Lillian). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CUSSON (Rosanna)** — A St-Lin, le 20 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Rosanna Ladouceur, épouse de feu Olivier Cusson, demeurant au 828 Terrasse Dufresne, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc., 1565 boul. Labelle, Chomedey, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DECELLES (Gertrude)** — A Boucherville, le 22 novembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Léon Decelles, née Gertrude Carrière, demeurant au 374 St-Sacrement, Boucherville. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charron & Tétreault, angle St-Charles et de Laperrière, Boucherville à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCOTES (Léon André)** — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 20 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Léon André Descôtes, époux de Marie Patton, demeurant au 37 rue Christie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 107 rue Ste-Anne, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DOUCET (Edouardina)** — A Pointe St-Charles, le 22 novembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Philippe Doucet, née Edouardina Dandenault, demeurant au 01179 Charlevoix. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Enrg., 1270 Laprairie à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Béatrice)** — A Ville St-Michel, le 21 novembre 1965, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Léopold Gagnon, née Beatrice Dobson, demeurant au 8972, 24ème ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 8880 boul. St-Michel, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GINGRAS (Léonold)** — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Léopold Gingras, époux en 1re noces de Aldéa Lefebvre et en 2e noces de Marie-Reine Vallière, demeurant à 8338 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4846 rue Papineau, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUYON (Emilia)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Armand Guyon, née Emilia Mireault, autrefois de Ste-Julienne. Elle laisse ses filles : Rév. Soeurs Claire et Thérèse, des Soeurs Grises, ses fils Lionel et Roland. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198 rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HAMMARRENGER (Arthur)** — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Arthur Hammarrenger, époux de Graziella Crevier, demeurant au 2537 Coursol. Il laisse dans le deuil : Théodore, Théodora (Mme Léo Deschamps), Arthur, Germaine (Mme J.-C. Pasant), Rolande (Mme Lucien Guérard), Yvette (Mme Paul De Caruteli), Paul, Irène (Mme Jean-Claude Giroux), et Jean ; ses bru : Eva Forest, Anna Gougeon, Elizabeth Aymong, et Marcelle Lévis ; 32 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HEBERT (Clémentine)** — A Maplegrove, le 21 novembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Treffle Hébert, née Clémentine Duquette, demeurant au 524 avenue St-Jean, Maplegrove. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frere Enrg., 127 rue Ellice, Beauharnois à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Maplegrove, où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JACQUES (Demerise)** — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de